

PROJET DE TERRITOIRE

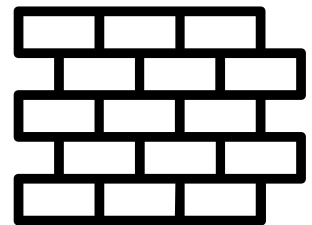
SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

G
I
K
A
C
V
V
H
G R A N D
C T C
F - R O R L Y
S E I N E
P A V R E
M J S
V

SOMMAIRE GENERAL

AXE 1 - UN TERRITOIRE BATISSEUR : LOGEMENT, EQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS.....	3
AXE 2 - UN TERRITOIRE EN TRANSFORMATION : MUTATION URBAINE ET RENOUVELLEMENT URBAIN, PRISE EN COMPTE DES RISQUES ET NUISANCES, RENFORCEMENT DE L'EAU ET DE LA NATURE EN VILLE, ESPACES PUBLICS POUR TOUS	27
AXE 3 - UN TERRITOIRE ECONOMIQUEMENT ATTRACTIF ET INNOVANT EN MUTATION.....	47
AXE 4 - UN TERRITOIRE DE LA MOBILITE.....	71

**Axe 1 - Un territoire
bâtitteur : logement,
équipements et services publics**



SOMMAIRE DE L'AXE 1

A - QUEL PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE ?	5
1. UNE TENDANCE A LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE QUI NE FAIBLIT PAS.....	5
2. UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE PORTÉE PAR LES FAMILLES ET LES GRANDS LOGEMENTS... 7	7
3. UN TERRITOIRE D'ACCUEIL POPULAIRE.....	9
B - QUELLE PHOTOGRAPHIE DU LOGEMENT ?	11
4. BLOCAGES AU SEIN DES PARCOURS RÉSIDENTIELS.....	11
5. UN MARCHÉ DU LOGEMENT ATTRACTIF ET AUX DYNAMIQUES ENDOGÈNES.....	13
6. UN PARC DE LOGEMENT SOCIAL DIFFERENCIÉ (TAUX ET TYPOLOGIE).....	15
C - QUELLES ACTIONS MENÉES SUR L'HABITAT ?	17
7. VERS UNE AMÉLIORATION DES LOGEMENTS EXISTANTS.....	17
8. DES ACTIONS INNOVANTES EN FAVEUR D'UN HABITAT ABORDABLE.....	19
D - QUELLE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS ?	21
9. UNE OFFRE RICHE ET DENSE EN EQUIPEMENTS CULTURELS A VALORISER.....	21
10. UNE OFFRE EN EQUIPEMENTS SPORTIFS ESSENTIELLEMENT DE PROXIMITE.....	23
11. ÉQUIPEMENTS DE SANTE : ENTRE RAYONNEMENT METROPOLITAIN ET MANQUE AU NIVEAU LOCAL.....	25
12. DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES A SATURATION ?.....	25

A - QUEL PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE ?

1. UNE TENDANCE A LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE QUI NE FAIBLIT PAS

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE SOUTENUE DEPUIS 15 ANS

Depuis une quinzaine d'année, la croissance démographique de Grand-Orly Seine Bièvre est soutenue (+0,8% par an). C'est une dynamique que tous les territoires de la métropole ne connaissent pas. Elle intervient après des années de baisse démographique en partie due à la désindustrialisation. Le territoire est aujourd'hui le deuxième territoire le plus peuplé de la Métropole du Grand Paris (686 417 habitants en 2014) et représente 10% de la population métropolitaine. Toutes les communes de Grand-Orly Seine Bièvre ont connu une croissance démographique entre 1999 et 2014. Certaines se détachent avec un fort taux de croissance, au nord (Cachan, Choisy-le-Roi, Villejuif) comme au sud (Morangis, Juvisy-sur-Orge) du territoire, alors que d'autres (Viry-Châtillon, Rungis, Kremlin-Bicêtre) perdent des habitants sur la période 2008-2013.

UN SOLDE NATUREL POSITIF ET UNE RÉDUCTION DU DÉFICIT MIGRATOIRE

La forte croissance démographique est due en majorité à un solde naturel fort malgré la baisse du solde migratoire depuis une trentaine d'années. De moins en moins de personnes quittent le territoire et de plus en plus d'enfants y naissent. Le territoire retrouve petit à petit son attractivité et sa dynamique d'accueil. Il est aujourd'hui le deuxième territoire le plus attractif de la Métropole du Grand Paris avec un solde migratoire proche de l'équilibre (autant de personnes arrivent et quittent sur le territoire). Certaines communes, notamment au nord de la plateforme aéroportuaire et au nord-ouest du territoire connaissent un solde migratoire négatif. Les communes les plus dynamiques sont situées à l'est du territoire (Villeneuve-le-Roi, Valenton, Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi, Vitry-sur-Seine, Orly, Juvisy-sur-Orge) grâce à leur fort solde migratoire et naturel.

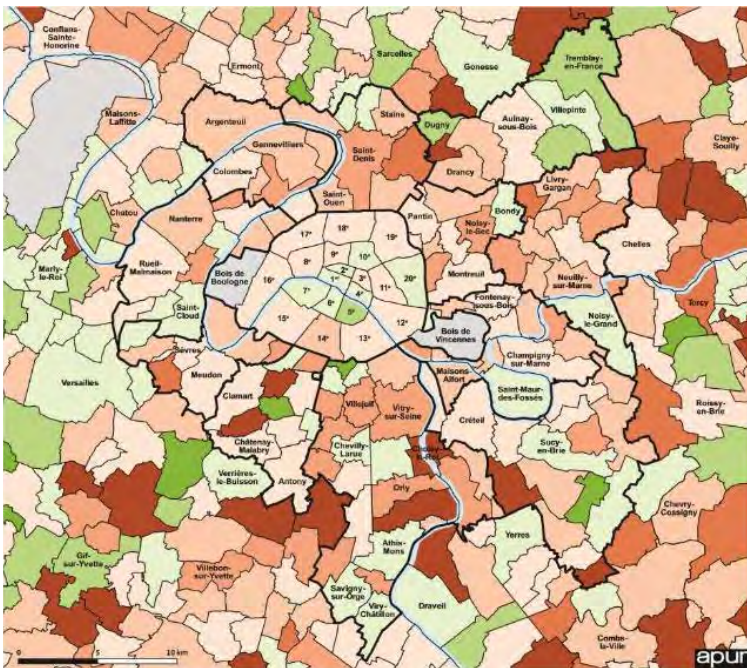
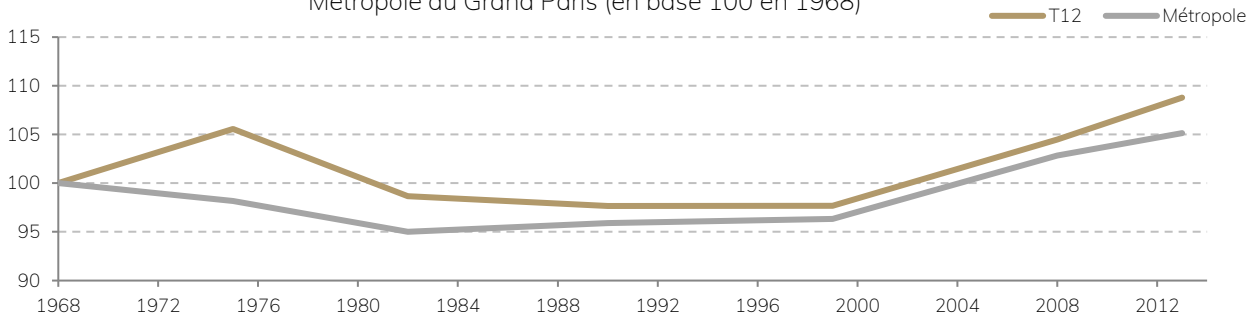
UN RYTHME SOUTENU DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

La hausse de la population a été entraînée ces dernières années par le fort rythme de construction de logements, dans la dynamique de l'est métropolitain. Sa répartition est homogène sur l'ensemble du territoire avec des secteurs plus marqués le long de la Seine, à l'ouest du territoire et sur les axes structurants (RD5, RD7). Bien que la majorité des communes connaissent un taux d'accroissement des logements autour de 5%, certaines communes se détachent avec de forts taux (Athis-Mons ou encore Valenton) ou de plus faibles taux (Le Kremlin-Bicêtre, Thiais ou encore Savigny-sur-Orge). Quantitativement, la production de logements est concentrée au nord-est du territoire (41,5% des logements construits entre 2010 et 2015). Les rythmes de construction de logements sont plus ou moins réguliers suivant les années avec des communes constantes qui portent le dynamisme du territoire bâtisseur et des communes plus irrégulières, le rythme de construction s'inscrivant dans le temps de leur projet urbain. La constructibilité est freinée dans certaines communes car elles sont soumises à des contraintes (Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport d'Orly, Plans de Prévention des Risques d'Inondation). Les objectifs de construction de logements permettent d'avoir une vision prospective pour les prochaines années : ce sont 5 100 constructions de logements par an en considérant les objectifs des Plans Locaux de l'Habitat (PLH), les Contrats de Développement Territorial (CDT) et les Plans Locaux de l'Urbanisme (PLU).

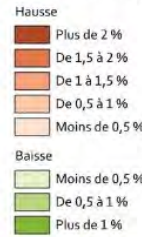
ACCOMPAGNER UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE ÉQUILIBRÉE ET DANS LE RESPECT DE L'IDENTITÉ DU PATRIMOINE RÉSIDENTIEL BÂTI

Au premier abord, Grand-Orly Seine Bièvre est un des territoires de la métropole les moins denses. Il existe un fort potentiel de densification, forme privilégiée pour la construction de logements dans le cadre du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France. Dans le détail, les communes du nord-ouest sont aussi denses que le reste de la proche couronne, les communes du sud ont un tissu pavillonnaire compact, au cœur et le long de la Seine mais il existe de grandes emprises non habitées. La densité de logements est plus importante autour des axes structurants et des gares actuelles, mais dans une proportion moindre qu'un secteur urbain central. La densification du tissu pavillonnaire déjà dense pose question. Où densifier : dans le diffus ou au sein de secteurs de projet ? Comment densifier sans perdre l'identité morphologique du tissu pavillonnaire : poursuivre la parcellisation ou tendre vers des morphologies urbaines plus denses ? Tout l'enjeu aujourd'hui est de trouver un équilibre afin que le territoire puisse accompagner la hausse attendue de la population et adapter la mutation de la ville sur elle-même, dans le respect de l'identité du patrimoine résidentiel bâti du territoire.

Évolution du nombre d'habitants dans l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et dans la Métropole du Grand Paris (en base 100 en 1968)

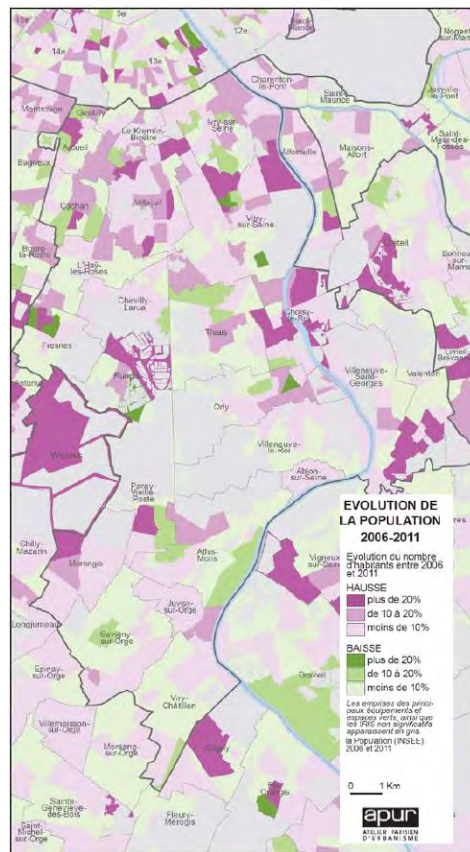
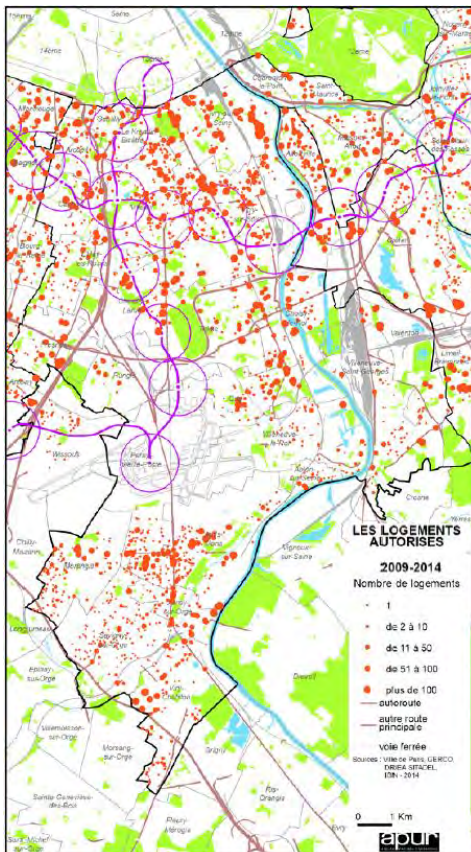


Évolution annuelle moyenne de la population municipale légale INSEE, RP



Source : Recensement de la Population (INSEE) 2008 et 2013

Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016



5 100 logements par an

Objectifs de construction de logements dans les PLH et les CDT

Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016

2. UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE PORTÉE PAR LES FAMILLES ET LES GRANDS LOGEMENTS

DES MENAGES DE RELATIVEMENT GRANDE TAILLE ET UN TERRITOIRE FAMILIAL

Pour une grande majorité des communes de Grand-Orly Seine Bièvre, la taille des ménages est dans la moyenne haute de la métropole. Dans le détail, les communes à l'est du territoire et autour de la plateforme aéroportuaire ont des tailles de ménage plus élevées, liées aux types de logement (logement individuel ou logement social), tandis que les communes de première couronne et Juvisy-sur-Orge, notamment avec son quartier de gare, ont des tailles de ménages inférieures qui se rapprochent des réalités parisiennes. En regard, les ménages d'une personne sont fortement représentés, notamment à l'ouest du territoire. Seules Morangis et Rungis ont un taux de ménages d'une personne inférieur à la moyenne métropolitaine. La population est composée à 28% de couples sans enfants, de 34% de personnes seules. L'enjeu pour le territoire est de pouvoir accueillir dans des logements adaptés les grands comme les petits ménages, souvent plus vulnérables économiquement.

La population de Grand-Orly Seine Bièvre possède un profil familial (38% des ménages). Bien que des disparités existent entre les communes, la part de familles est globalement égale à la moyenne métropolitaine sans Paris. En lien avec la proportion des ménages d'une personne, les communes de première couronne et Juvisy-sur-Orge possèdent une faible part de familles dans leur population tandis les communes avec une grande taille de ménages sont celles qui ont un profil plus familial. A une échelle fine, la répartition est hétérogène, certains quartiers ayant une forte dominante familiale en lien avec les quartiers de logements sociaux. Les familles monoparentales, plus vulnérables sur le plan économique, sont davantage présentes au nord du territoire et dans les quartiers d'habitat social de Viry-Châtillon et Villeneuve-le-Roi, et autour de la gare de Juvisy-sur-Orge. Le type de profil des ménages à accueillir sur le territoire est alors un enjeu à prendre en compte : vers une spécialisation pour l'habitat familial ou vers un rééquilibrage pour permettre aux jeunes ménages de s'installer ?

UNE OFFRE DE GRANDS LOGEMENTS DANS LE TISSU PAVILLONNAIRE ET UN TIERS DU PARC SOCIAL ; DE PLUS PETITS LOGEMENTS AU NORD

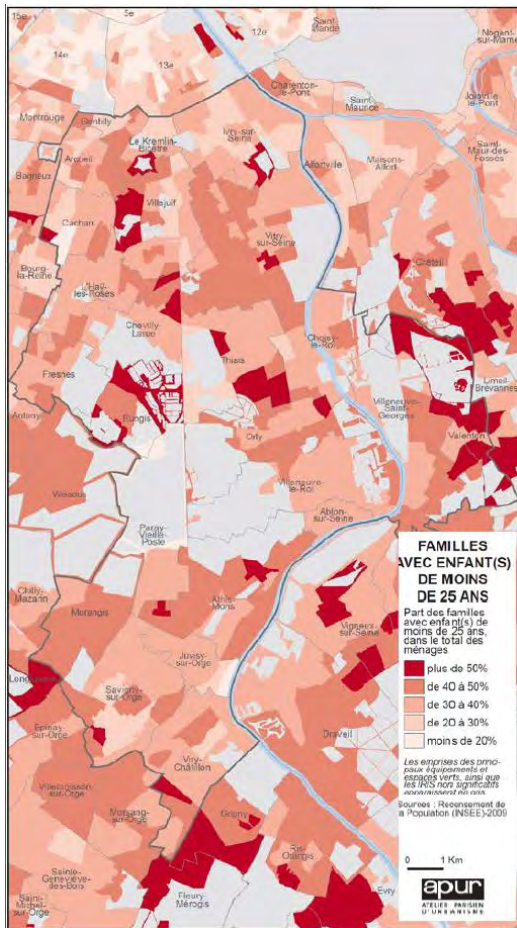
La première particularité des logements du territoire est leur grande taille. Les logements de 4 pièces et plus sont légèrement surreprésentés par rapport à la moyenne métropolitaine sans Paris, dans les quartiers de logements sociaux anciens (un tiers du parc de logements sociaux) et le tissu pavillonnaire. L'EPT est un territoire médian sur ce point, il se situe entre des EPT avec beaucoup de grands logements (Paris Terre d'Envol, Grand Paris Sud-Est Avenir) et des territoires plus denses avec en moyenne plus de petites typologies (Plaine Commune et Est Ensemble). Les communes du nord possèdent de plus petits logements, tout comme le long de la Seine. La problématique de la suroccupation comme de la sous-occupation des logements existe indifféremment dans tous les communes. Certains quartiers connaissent des phénomènes d'habitat indigne dans leur centre ancien (Villeneuve-Saint-Georges, Juvisy-sur-Orge).

UNE POPULATION JEUNE QUI RENCONTRE DES DIFFICULTES POUR SE LOGER

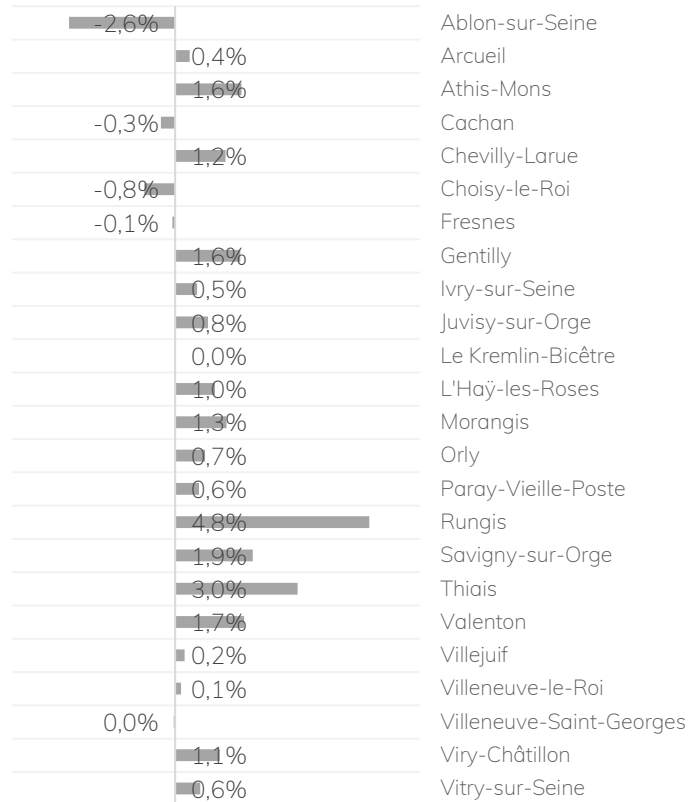
La population de Grand-Orly Seine Bièvre est pour une grande partie jeune, la proportion des moins de 30 ans dans la population étant plutôt hétérogène entre les communes. Seules Juvisy-sur-Orge, Ivry-sur-Seine et Paray-Vieille-Poste ont une part inférieure à la moyenne métropolitaine. Tandis que les communes avec un fort taux de logements sociaux ont une population particulièrement jeune. Toutes les communes sauf Ablon-sur-Seine connaissent une hausse de la part des moins de 30 ans et même un phénomène de rajeunissement de leur population (Rungis, Thiais). Les communes de proche couronne ont une faible proportion de ménages jeunes comme celles du sud du territoire. Le prix élevé des loyers au nord ou les logements de grande taille au sud peuvent en partie expliquer ce phénomène. L'enjeu pour Grand-Orly Seine Bièvre est d'ancrer les jeunes ménages sur le territoire. A une échelle fine, certains quartiers du nord du territoire concentrent des quartiers jeunes, notamment autour des équipements universitaires, ainsi que le long de la Seine. Les communes limitrophes de Paris ainsi que Cachan et Arcueil qui accueillent des structures d'enseignement supérieur d'importance métropolitaine, concentrent la majorité des étudiants du territoire.

DES DISPARITES DE REPARTITION DES GRANDS LOGEMENTS SUIVANT LE STATUT D'OCCUPATION

Les logements plus grands sont occupés en grande majorité par des propriétaires occupants, notamment dans le tissu pavillonnaire. Au sud du territoire, ce tissu a été majoritairement construit dans l'après-guerre où de nombreuses familles s'y sont installées. Les poches de petits logements correspondent à une forte proportion de logements locatifs privés. Les petits logements sont essentiellement situés à la limite avec Paris, le long de la Seine au nord, le long des axes structurants, ce qui correspond à un tissu de logements plus anciens. Le secteur locatif en tension et la dégradation d'une partie de ce tissu ancien amène les communes à s'interroger sur la mutation de ces espaces, notamment dans des quartiers dégradés comme à Ivry-Confluence ou Juvisy-sur-Orge.

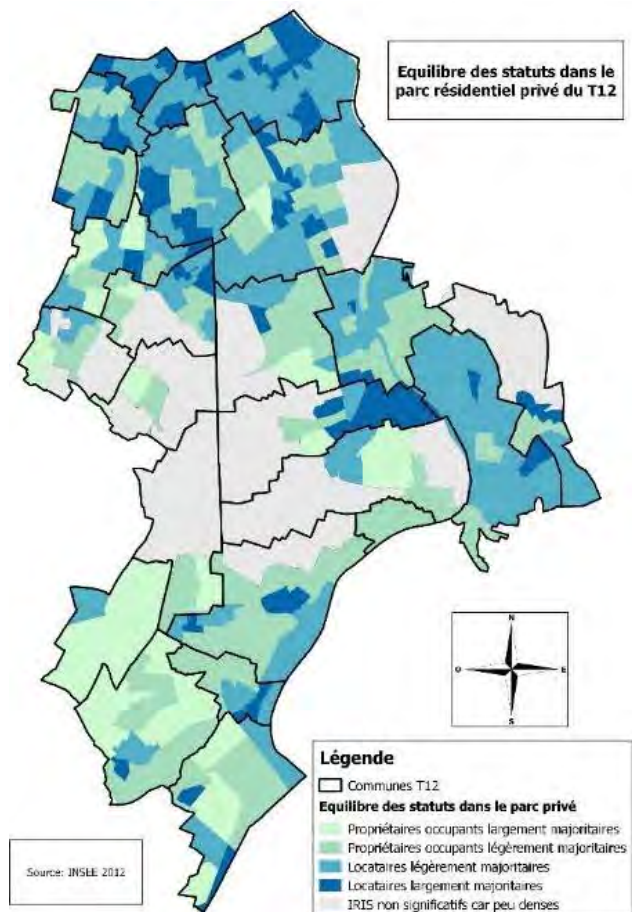
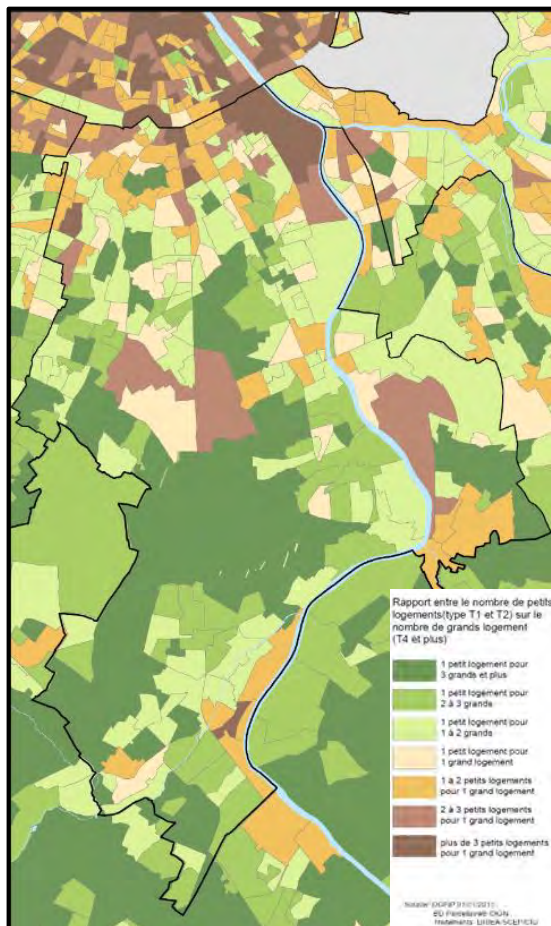


Evolution (2008-2013) de la part des moins de 30 ans dans la population



Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016

Source : INSEE, RP 2008, 2013



Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016

3. UN TERRITOIRE D'ACCUEIL POPULAIRE

UN HERITAGE INDUSTRIEL ET POPULAIRE

L'histoire populaire du territoire marque le paysage bâti et forge aujourd'hui l'identité du territoire, comme d'une partie de la première couronne parisienne et des communes du nord de l'Essonne. Plus de la moitié de la population qui vit sur le territoire possède un emploi d'ouvrier ou d'employé mais dans une proportion plus faible que les territoires du nord-est de la métropole. Leur répartition est assez homogène. La population des communes de l'est du territoire a en grande majorité un emploi d'ouvrier ou d'employé. Les professions intermédiaires représentent un quart de la population active. La part des cadres parmi la population active est inférieure aux territoires de l'ouest métropolitain. Ils sont par ailleurs plus présents au nord-ouest de Grand-Orly Seine Bièvre. En ce sens, le ratio des cadres par rapport aux ouvriers et employés est très faible, seul Cachan dépasse la moyenne métropolitaine. De grands écarts existent entre les communes : les communes de la Vallée de la Bièvre ont un ratio supérieur à 0,6 ; les communes de la Vallée de la Seine, ont un ratio inférieur à 0,3. L'évolution de ce ratio tend vers une hausse de la part des cadres et une baisse de celle des employés et ouvriers. Plusieurs profils de communes se dessinent : des communes au cœur du territoire relativement stables avec une légère hausse de la part des cadres ; des communes au nord-ouest qui perdent des employés et ouvriers au profit des cadres ; des communes (Ablon-sur-Seine, Paray-Vieille-Poste) qui perdent des cadres au profit des ouvriers et employés.

DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE PRESENTS MAIS INEGALEMENT REPARTIS

La population de Grand-Orly Seine Bièvre vit à hauteur de 15,8% dans un des 31 quartiers Politique de la ville. Cette part est particulièrement forte à Villeneuve-Saint-Georges (57%) ou Valenton (70%), Viry-Châtillon (30%) et Orly (32%). Le territoire compte 8 Contrats de ville sur lesquels se déploient notamment 11 nouveaux projets de renouvellement urbain. Ces Contrats de ville ont permis de soutenir plus de 450 projets locaux en 2017. Ces quartiers se caractérisent notamment par de faibles niveaux de revenu, de faibles niveaux de formation et par de forts taux de chômage. Ils cumulent souvent des problématiques urbaines à des problématiques sociales. Ils sont cependant souvent jeunes et dynamiques en matière d'initiatives associatives et de création d'entreprises.

DES SIGNES DE PRECARITE DE LA POPULATION

La population de Grand-Orly Seine Bièvre possède parmi les revenus les plus bas de la métropole, avec un revenu annuel médian inférieur à 25 000 € pour toutes les communes (sauf Morangis et Rungis). Le territoire forme une charnière métropolitaine entre les communes à l'est plus marquées par la pauvreté et les communes à l'ouest plus aisées. Certaines communes ont connu une forte hausse de revenus, en majorité des communes avec de faibles revenus (Ivry-sur-Seine, Valenton, Orly ou encore Villeneuve-Saint-Georges). Les communes avec des revenus plus élevés ont connu au contraire une très faible hausse. Une tendance au rattrapage semble s'effectuer entre les communes accueillant des populations plus riches et celles plus pauvres. A l'échelle fine des quartiers, les plus bas revenus sont concentrés dans les quartiers d'habitat social du sud du territoire avec des poches de précarité qui se distinguent. Au nord du territoire, la répartition des ménages à bas revenus est plus diffuse et étendue, malgré une concentration le long de la Seine. L'enjeu pour le territoire est d'éviter le renforcement des inégalités, la relégation des habitants les plus précaires dans les poches de pauvreté et ainsi l'accroissement de l'exclusion sociale.

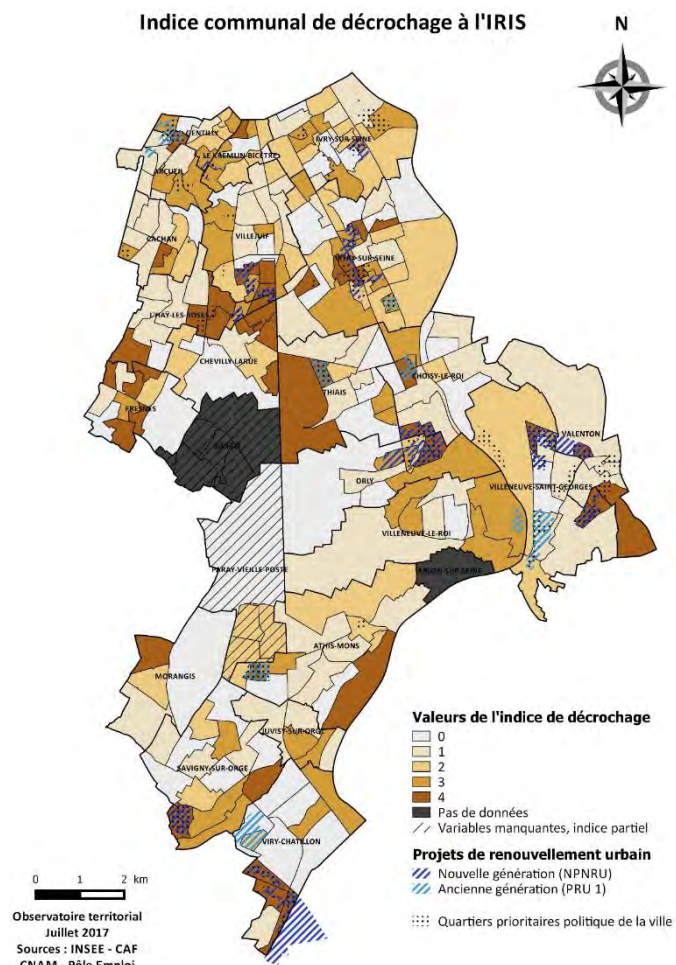
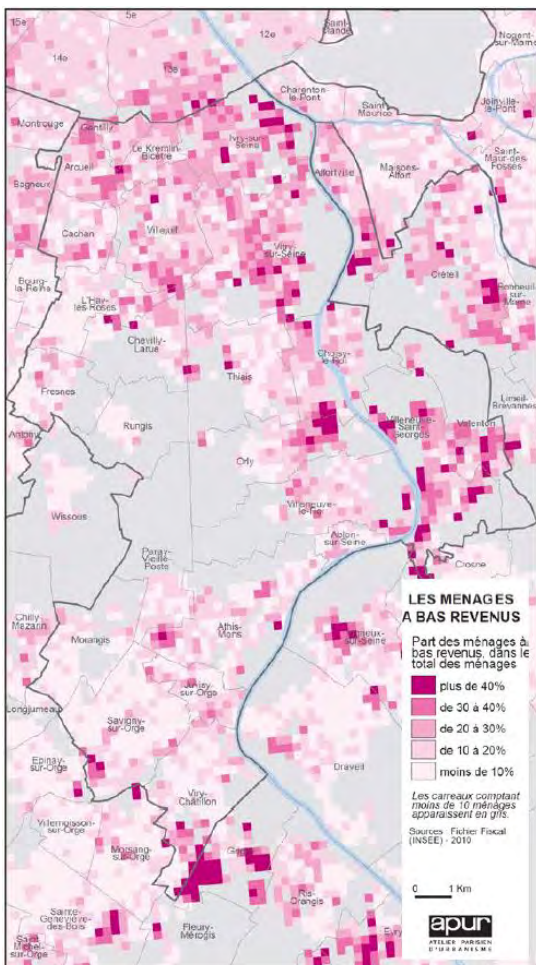
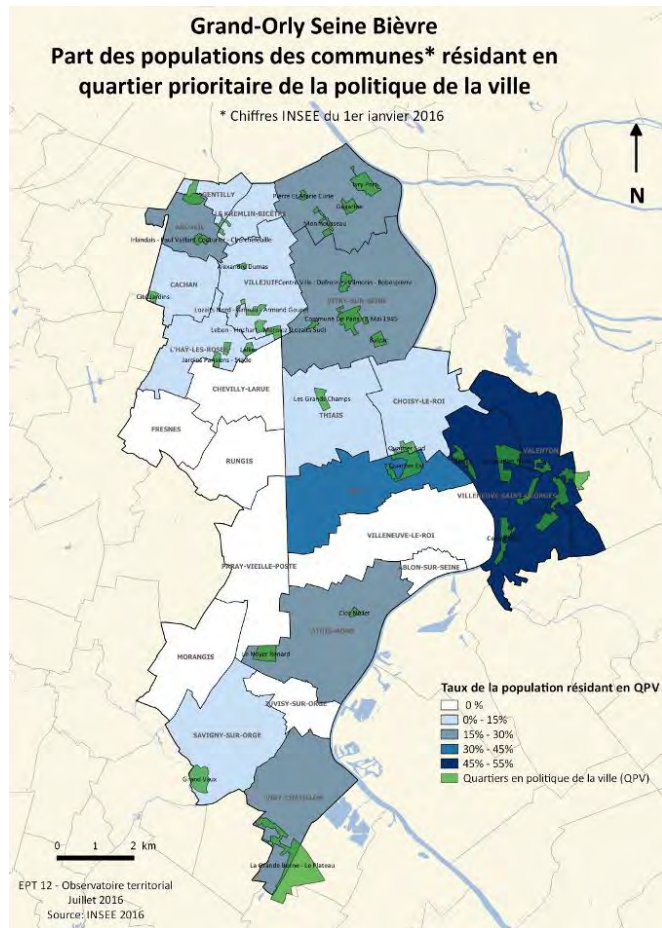
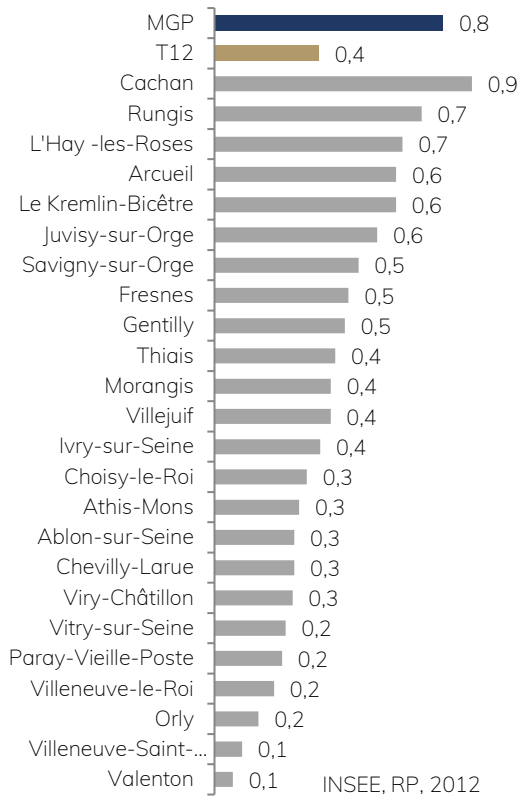
UNE PARTIE DE LA POPULATION QUI PRESENTE DES SIGNES DE DECROCHAGE SOCIAL

Le territoire connaît 10 poches de pauvreté dont les prestations de minimas sociaux constituent les principaux revenus, en majorité localisées dans le nord du territoire. Il apparaît néanmoins comme un territoire moins inégalitaire avec un indice de Gini¹ plus faible que la moyenne métropolitaine. Les communes les plus inégalitaires sont situées au nord, celles qui ont connu une hausse récente des revenus et de la part des cadres. Concernant l'IDH², le territoire est divisé en deux, avec un IDH plus élevé à l'ouest et bien plus faible à l'est. L'analyse du décrochage social suivant la moyenne territoriale met également en évidence quelques quartiers en grande difficulté au nord du territoire. Suivant la moyenne de la commune, les quartiers en grande difficulté sont disséminés sur l'ensemble du territoire. Une concentration des quartiers avec une hétérogénéité et un fort décrochage social en regard de la commune s'observe davantage autour du pôle économique Orly-Rungis et dans les communes du sud. Il existe une cohérence entre les quartiers en grande difficulté et les périmètres de projets de renouvellement urbain.

¹ Mesure de l'inégalité de salaire au sein d'une population, variant de 1 à 0 qui est l'égalité parfaite

² Indice de Développement Humain, outil qui analyse les conditions de vie selon trois dimensions : santé, éducation et niveau de vie

Ratio cadres / employés ouvriers en 2012



Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016

B - QUELLE PHOTOGRAPHIE DU LOGEMENT ?

4. BLOCAGES AU SEIN DES PARCOURS RÉSIDENTIELS

DES TAUX D'OCCUPATION ÉQUILIBRES : UNE TAILLE DIVERSIFIÉE DES LOGEMENTS MALGRÉ LA PRÉSENCE DE GRANDS LOGEMENTS

L'offre en logement disponible de Grand-Orly Seine Bièvre semble équilibrée par rapport à la taille des ménages. Plusieurs profils de communes se détachent : les communes pavillonnaires ont un taux d'occupation des logements faible ; les communes de proche couronne parisienne et du nord-est ont un taux d'occupation des logements fort ; les communes avec une forte proportion de logements sociaux à l'est ont un taux d'occupation des logements très élevé. Le défi pour les communes avec des grands logements et une faible occupation est la diversification vers des logements plus petits et surtout plus abordables pour les jeunes ménages afin de faciliter les parcours résidentiels.

DIVISION PARCELLAIRE ET DIVISION PAVILLONNAIRE : REFLET D'UNE TENSION SUR LE MARCHÉ DU LOGEMENT

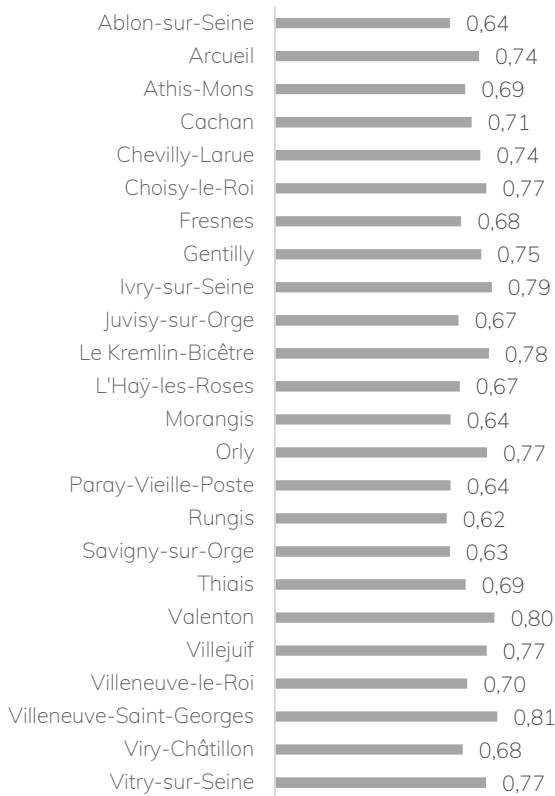
Il existe également sur le territoire un phénomène grandissant de division parcellaire et de division pavillonnaire qui témoignent d'une certaine inadéquation de la taille des logements aux demandes de certains ménages. La division croissante de parcelles se fait dans une logique de BIMBY³. Les parcelles qui ont une faible emprise bâtie et une surface importante sont divisées pour construire de nouvelles habitations, individuelles en général. Cette densification non maîtrisée par les communes peut poser des difficultés à absorber ces nouvelles populations après quelques années dans les quartiers concernés (places dans les écoles, places de stationnement...). Il existe également un phénomène de division des pavillons pour y installer plusieurs logements locatifs privés, souvent de petite taille et de faible qualité bâtie. Dans l'imaginaire, les pavillons ont vocation à accueillir des familles or aujourd'hui, les propriétaires sont vieillissants et les travaux conduisent à une division vers de petits logements. La problématique du logement indigne rampant se pose. Ce fait grandissant a été constatée dans des communes comme Ivry-sur-Seine, Valenton, Villejuif, Villeneuve-Saint-Georges ou Vitry-sur-Seine.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE QUI DEMANDE DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES

La part des personnes de plus de 60 ans dans la population est relativement homogène, plus concentrée néanmoins dans les communes pavillonnaires et moins dans les communes du centre du territoire. Leur répartition a peu évolué, avec une légère tendance à la hausse pour la moitié des communes. Les communes avec une forte proportion de personnes âgées dans leur population ont connu des hausses plus élevées et inversement pour les communes avec une faible proportion de personnes âgées. Un renouvellement des ménages dans les pavillons s'amorce et risque de s'amplifier dans les années à venir : les petits ménages vieillissants qui ont emménagé avec une famille dans les années 1960-1970 dans des grands logements cèdent la place à de nouveaux ménages familiaux. Les logements spécifiques pour les personnes âgées se multiplient au sein du territoire afin de pouvoir accueillir la population vieillissante dans des structures spécialisées.

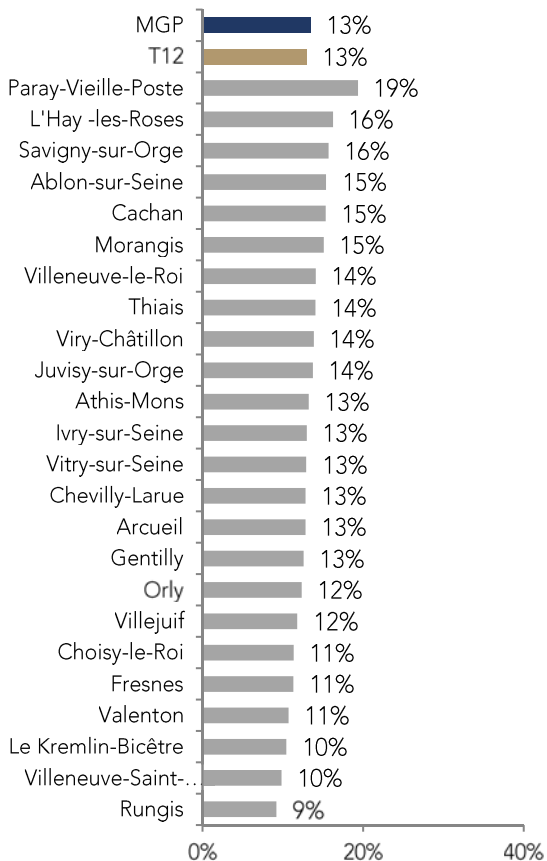
³ Build In My BackYard soit littéralement : « construire dans mon jardin »

Nombre moyen de personnes par pièce

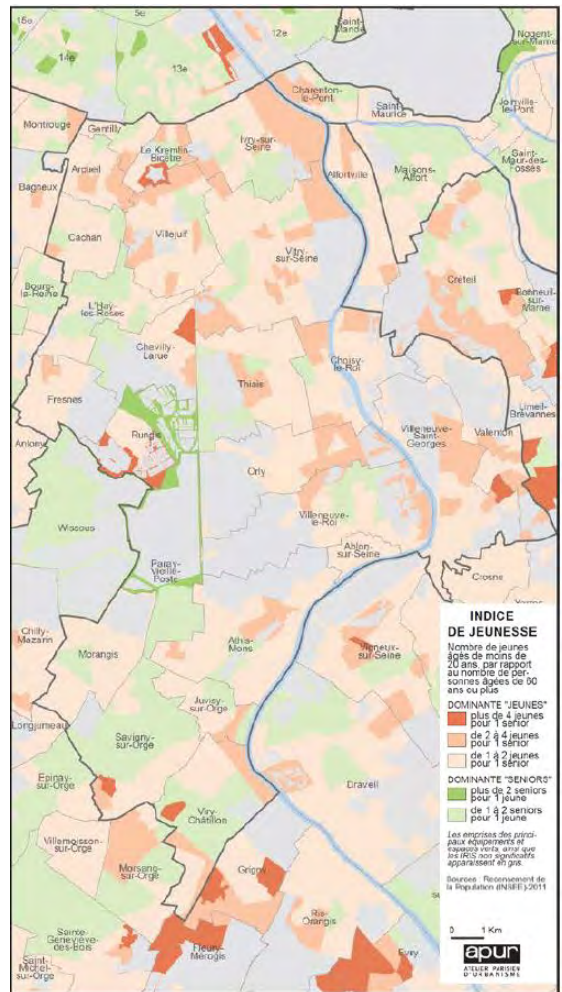


INSEE, RP, 2013

Part des 65 ans ou plus en 2012

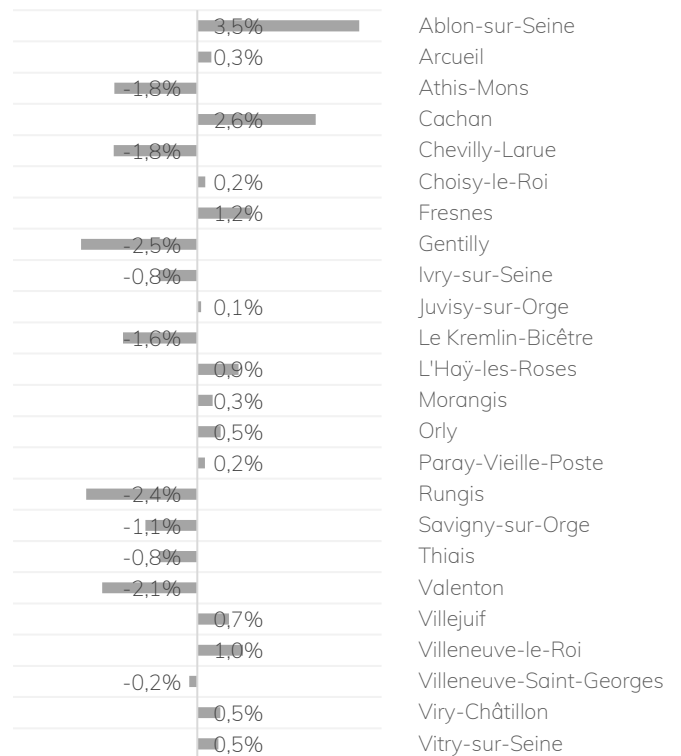


Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016



Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016

Evolution (2008-2013) de la part des plus de 60 ans dans la population



INSEE, RP, 2008- 2013

5. UN MARCHÉ DU LOGEMENT ATTRACTIF ET AUX DYNAMIQUES ENDOGÈNES

UNE AUGMENTATION CONTINUE DES PRIX

Les prix à la vente comme à la location sont en hausse depuis une quinzaine d'années malgré une décélération depuis 2009 : les prix des appartements ont augmenté de 139% et ceux des maisons de 142% en 20 ans alors que l'inflation a augmenté de 23% sur la même période. La croissance des prix est plus faible dans les secteurs peu attractifs et plus forte dans les secteurs en développement. En complément, l'augmentation forte des prix des terrains nus atteste d'une attractivité de la localisation. La capacité des ménages à pouvoir se loger, poursuivre leur parcours résidentiel dans le parc locatif ou en accession est alors en jeu si le territoire ne parvient pas à maîtriser son marché immobilier, notamment dans les secteurs stratégiques (projets urbains d'envergure métropolitaine, aux abords des gares du Grand Paris Express, ...).

NEANMOINS, DES PRIX A LA VENTE ET A LA LOCATION MOINS ÉLEVÉS QUE LA MOYENNE MÉTROPOLITAINE

En comparaison de la métropole du Grand Paris, les prix à l'achat sur Grand-Orly Seine Bièvre sont abordables, ce qui participe de son attractivité. Le territoire est caractérisé par une gradation nord-sud, avec des prix plus élevés en proche couronne mais pas autant que les autres communes limitrophes de Paris. Pour les appartements dans l'ancien, les prix sont relativement peu élevés, même en proche couronne, comparé à l'ouest du territoire et aux arrondissements parisiens limitrophes. Les communes de deuxième couronne ont également des prix abordables, surtout autour de la plateforme aéroportuaire. Les volumes du marché immobilier ne sont cependant pas uniformes sur l'ensemble du territoire avec des communes au nord-est du territoire qui réalisent un nombre de transaction supérieur. En parallèle, le marché du locatif privé se développe. Il est en grande majorité présent au nord du territoire, en lien avec le marché de la vente, et le long de la Seine. Les loyers sont peu élevés, dans la moyenne des prix de l'est métropolitain et suivent la gradation nord-sud. Ils sont pour autant en forte hausse à Arcueil, Cachan, Ivry-sur-Seine et Gentilly. À noter une part plus importante des logements locatifs dans le parc privé à Villeneuve-Saint-Georges dont le centre-ville est concerné par un PNRQAD⁴. Le logement locatif y est un produit d'investissement où se développent des pratiques de marchands de sommeil dans les secteurs avec une population précarisée et vulnérable.

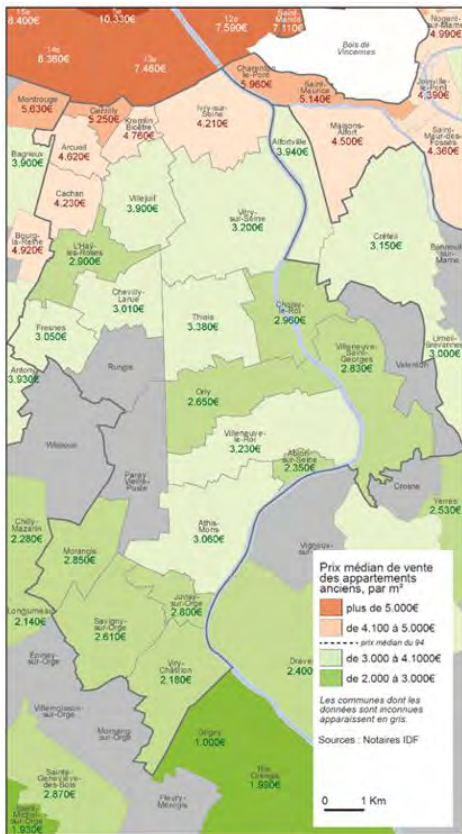
UNE MOBILITÉ RESIDENTIELLE IMPORTANTE DANS L'ENSEMBLE DU PARC AU SEIN DU TERRITOIRE

La population de Grand-Orly Seine Bièvre est dans la moyenne métropolitaine concernant la date d'emménagement des ménages, les populations étant satisfaites de la qualité de vie et des services urbains, ou captives pour les ménages les plus précaires. Choisy-le-Roi et Juvisy-sur-Orge ont un profil particulier avec une rotation importante de leur population. À l'inverse, les communes avec une forte proportion de logements individuels et de propriétaires occupants ont des habitants de longue date (Morangis, l'Haÿ-les-Roses, Villeneuve-le-Roi, Rungis, Savigny-sur-Orge). Une grande partie des migrations résidentielles sont internes à l'EPT, voire entre des communes voisines ou au sein d'une même commune. Les ménages proviennent en majorité du nord-est du territoire et les ménages externes proviennent de Paris, notamment pour s'installer dans les communes limitrophes de Paris.

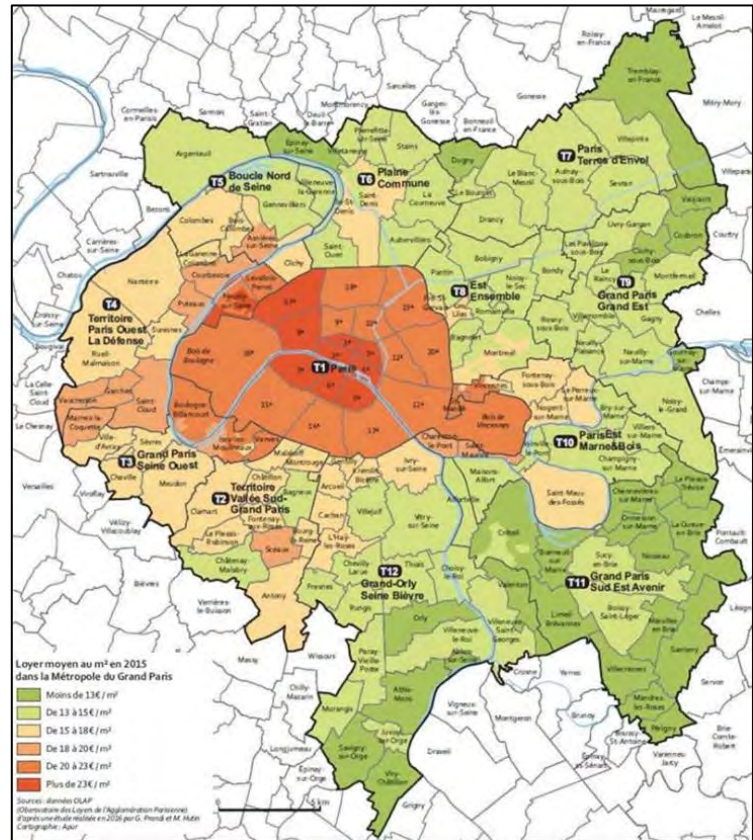
DES LOGEMENTS ATTRACTIFS POUR LES CADRES

Avec un solde migratoire négatif mais parmi les plus faibles de la métropole, Grand-Orly Seine Bièvre est attractif, surtout pour les jeunes ménages. Le solde migratoire est inégal suivant les communes : des communes qui gagnent des habitants à la limite nord de la plateforme aéroportuaire, ainsi que Valenton et Ablon-sur-Seine avec un solde migratoire positif ; des communes démographiquement stables au nord-est et sud-est du territoire, elles gagnent ou perdent très peu d'habitants ; des communes du nord-ouest, de l'est de la plateforme aéroportuaire et du sud-est qui perdent des habitants. Parmi les nouveaux ménages, ce sont en majorité des professions intermédiaires qui s'installent, bien que leur part diminue ces dernières années au profit des cadres, surtout pour l'achat de maisons. Ce phénomène interroge une potentielle éviction des populations de la classe moyenne inférieure dans les années à venir. Les personnes qui quittent le territoire sont en majorité des retraités, tendance à la hausse, puis des professions intermédiaires et des ouvriers et employés dont la représentation est stable dans le temps. Concernant la vacance des logements, elle reste conjoncturelle, à l'exception de Gentilly qui connaît un taux de vacance supérieur à 8 %. Ces données sont à relativiser car les mobilités ne concernent que le marché de l'immobilier (achat/vente) et surtout, que seulement 4% les logements du parc privé ont été mis en vente en 2016.

⁴ Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés

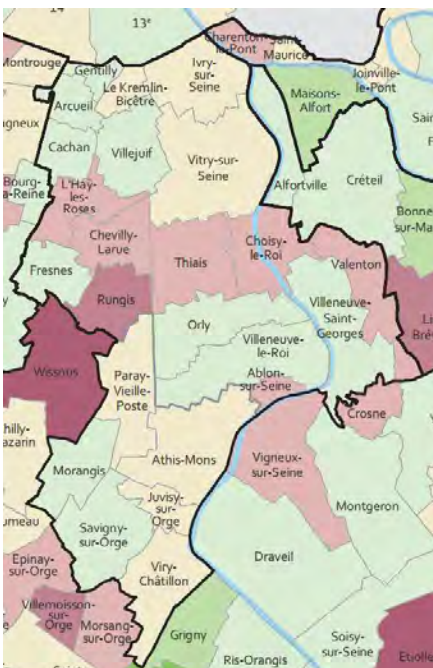
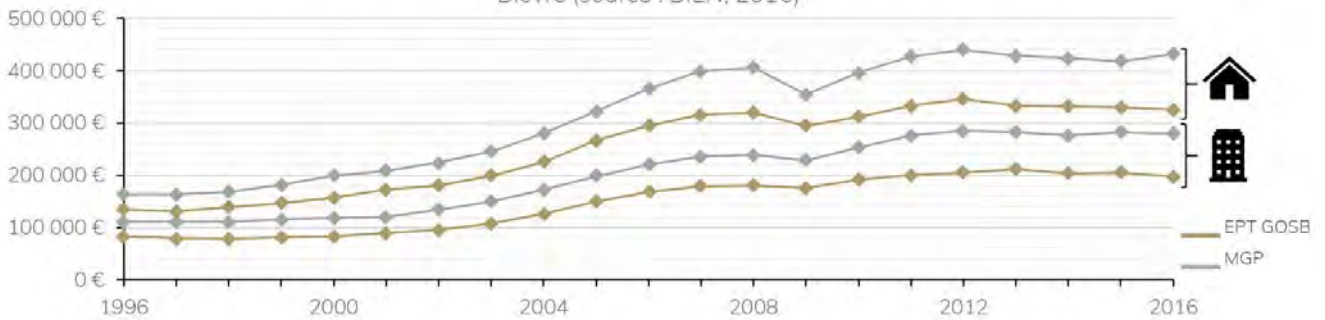


Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016

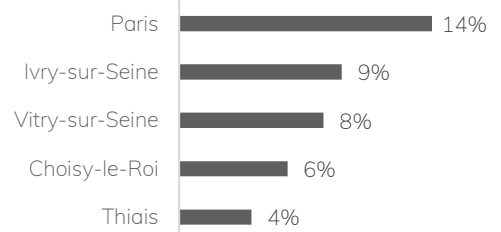


Source : OLAP. Cartographie : APUR

Evolution comparée des prix moyens entre la métropole du Grand Paris et Grand-Orly Seine Bièvre (source : BIEN, 2016)



Cinq premières communes d'origine des acquéreurs d'appartements neufs dans l'EPT en 2016 (source : BIEN, 2016)



Source : APUR, Note n°116 « migrations résidentielles : 60% des arrivants dans la Métropole du Grand Paris ont entre 15 et 29 ans », mars 2017

6. UN PARC DE LOGEMENT SOCIAL DIFFERENCIÉ (TAUX ET TYPOLOGIE)

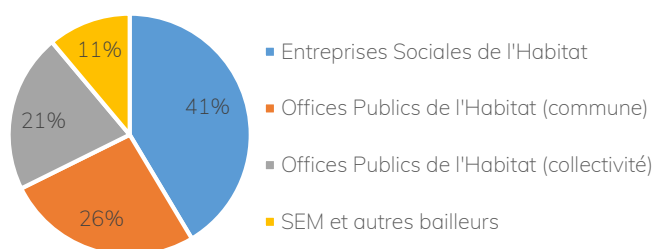
UN PARC D'HABITAT SOCIAL IMPORTANT, ATTRACTIF MAIS INEGAL

Le parc d'habitat social est inégalement réparti sur le territoire. Au nord et à l'est, les communes ont un taux supérieur à 35% de logements sociaux dans leur parc de logements. Les communes à l'ouest ont des taux autour de 25-35%. Au sud, les communes ont des taux inférieurs à 25%, excepté pour Viry-Châtillon et Athis-Mons, en rattrapage des objectifs de la loi SRU⁵. Ablon-sur-Seine et Paray-Vieille-Poste sont exemptées des obligations de la loi SRU en raison de leur proximité avec la plateforme aéroportuaire. Le logement social est réparti de manière diffuse au nord du territoire alors que les communes de l'est et du sud le concentre dans des quartiers distincts. Cela pose des enjeux de mixité : répartition du logement social à l'échelle du territoire et du quartier.

UN ANCRAGE DES MENAGES DANS LE PARC SOCIAL

La part importante des logements sociaux présents sur le territoire répond à un besoin endogène de la population, le territoire Grand-Orly Seine Bièvre étant un territoire d'accueil pour les populations peu aisées. Les ménages les plus en difficulté sont vulnérables face à une augmentation du coût de la vie et des logements. Plusieurs types de structures gèrent le parc de logement social :

Répartition de la gestion du parc social



Source : RPLS, 2015

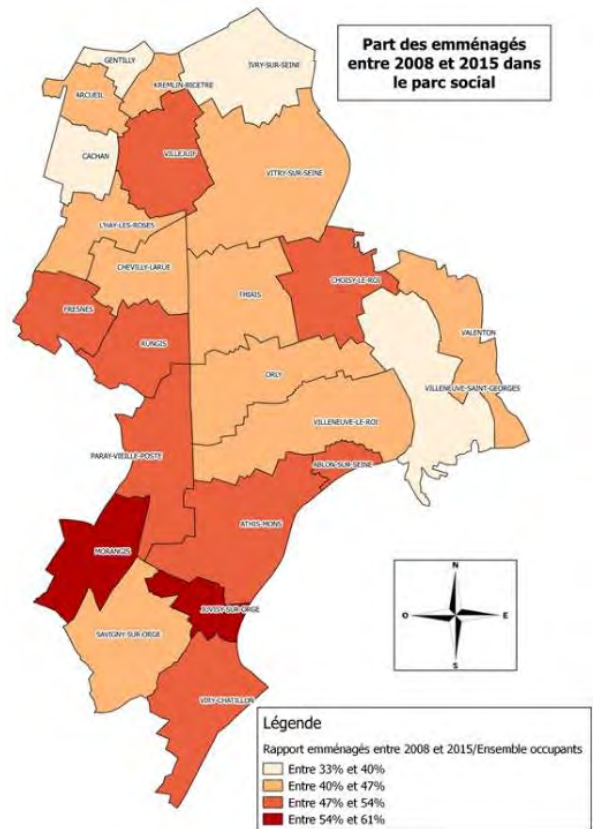
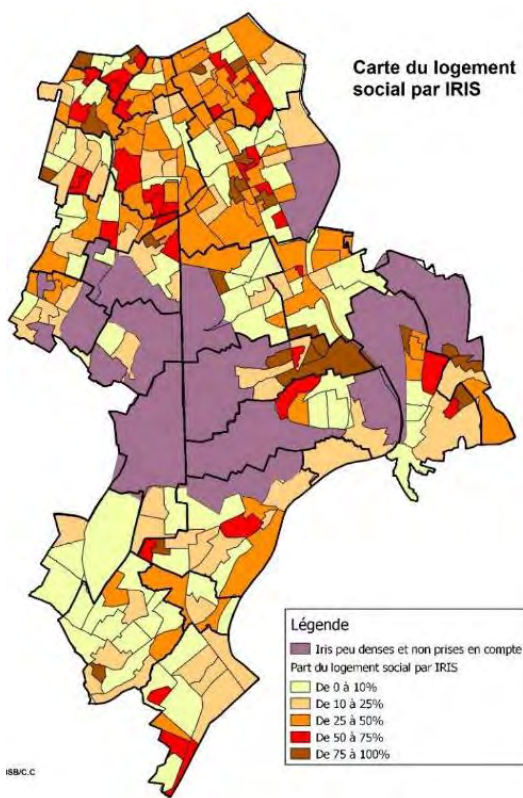
Les ménages qui sont accueillis dans les logements sociaux ont un profil varié, en fonction du type de logement social proposé. Morangis et Paray-Vieille-Poste ont une part importante de PLAI à destination des ménages les plus précaires, avec beaucoup de constructions récentes. Au contraire, Chevilly-Larue, Fresnes ou encore Villejuif ont une majorité de PLS à destination des classes moyennes. Au regard des niveaux de loyers, le patrimoine ancien (deux tiers des logements sociaux ont été construits avant 1975) accueille des ménages avec de plus faibles ressources,

les loyers étant plus bas que les PLAI neufs. Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Villeneuve-Saint Georges ont le stock le plus important de logements sociaux à faible niveau de loyer. La majorité des logements proposés sont de grande taille, à destination des familles très présentes sur le territoire. Ils sont globalement répartis autour de la plateforme aéroportuaire, à Valenton et à Viry-Châtillon.

Le parc de logement social est attractif, notamment dans les communes du nord-est du territoire qui concentrent la majorité des demandes. Elles connaissent une pression forte de la demande. Le nombre de demande sur le territoire ne cesse de croître, avec notamment une hausse dans sa partie essonnienne. Ce sont essentiellement les ménages très modestes qui font des demandes de logement social or plus de trois quarts de la population pourrait prétendre à un logement social. Un équilibre est à trouver pour répondre aux demandes endogènes et exogènes en logement social. La durée moyenne d'attribution d'un logement social est de 2 ans et 10 mois, soit dans la moyenne métropolitaine. L'attente pour les logements sociaux des communes au nord est plus long, en raison de la proximité avec Paris dont le marché du logement privé et la demande en logement social est plus tendue.

Le taux de rotation dans les logements sociaux est plus élevé que la moyenne métropolitaine. Il est plus faible pour les PLAI et PLUS datant d'avant 1977, logeant les populations les plus modestes donc les plus captives de loyers très bas (phénomène que l'on retrouve dans tous les territoires). Plus de la moitié des ménages du parc social ont emménagé il y a plus de 7 ans, révélant ainsi que le logement social n'est pas tant un tremplin vers du locatif libre ou des logements en accession mais une offre accessible, relais pour des ménages modestes. La rotation est plus importante dans les communes autour de la plateforme aéroportuaire et dans les communes qui ont récemment créé un nombre important de logements sociaux. Un phénomène problématique est la présence d'un parc de logements en locatif privé qui, compte tenu de sa dégradation, accueille des familles à faibles ressources. Il joue le rôle d'un parc social de fait, mais où l'habitat est dégradé alors que ces ménages sont le plus souvent éligibles au parc social conventionné.

⁵ Loi Solidarité et Renouvellement Urbain ; les communes doivent avoir au minimum 25% de logements sociaux dans leur parc de logement.
EPT Grand-Orly Seine Bièvre – Projet de territoire – Synthèse du diagnostic



Source : Observatoire territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, INSEE 2013

Plafond HLM	Revenus	Locatif HLM SEM	Locatif privé	Propriétaire occupant	Total
	Nbr total de ménages en valeur absolue	92 931	61 375	116 509	275 138
PLUS	Inférieur ou égal à 30 %	21%	20%	4%	13%
	De 30 % à 60 % inclus	29%	22%	10%	19%
PLAI / PLUS	De 60 % à 100 % inclus	33%	30%	27%	30%
/	De 100 % à 130 % inclus	11%	14%	21%	16%
	De 130 % à 150 % inclus	3%	5%	11%	7%
	Supérieur à 150%	3%	7%	27%	14%

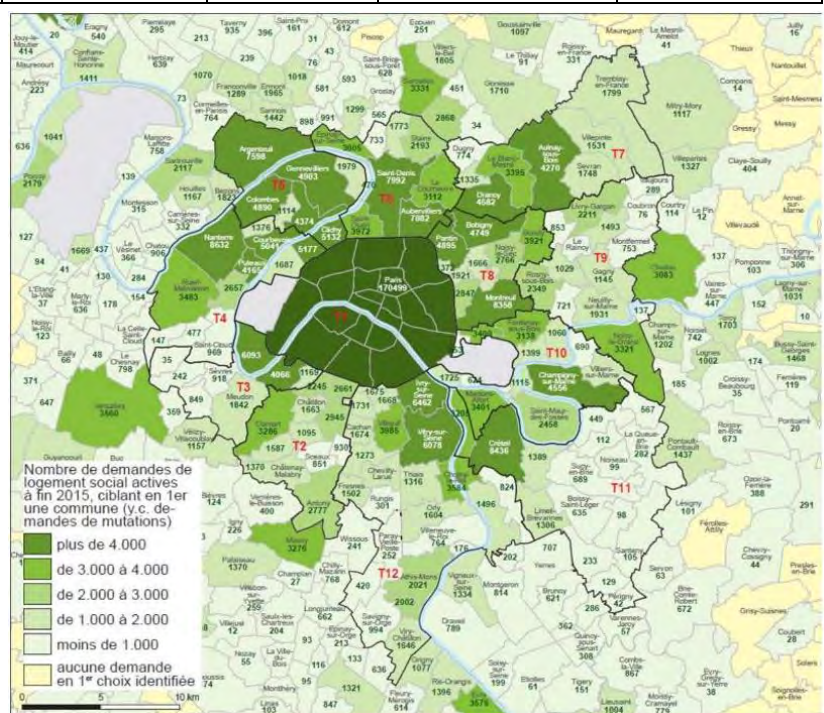
Statut d'occupation en fonction des plafonds HLM de la population de Grand-Orly Seine Bièvre. Source : FILOCOM, 2015

13% à 63% : éventail de la part des logements sociaux dans le parc de logements des communes

44 683 demandes actives de logement social

1687 ménages reconnus prioritaires et urgents au titre du droit au logement opposable

76% des demandeurs disposent de ressources inférieures à 60% des plafonds HLM



La demande de logement locatif social en 2015. (Source : SNE ; travaux PMHH)

C - QUELLES ACTIONS MENÉES SUR L'HABITAT ?

7. VERS UNE AMÉLIORATION DES LOGEMENTS EXISTANTS

DANS LES POCHEs D'HABITAT PRIVE INDIGNE ET LE DIFFUS

Grand-Orly Seine Bièvre connaît un phénomène d'habitat dégradé en lien avec le manque de moyens de certains propriétaires aux revenus modestes pour entretenir leur logement ou de pratiques des marchands de sommeil qui profitent des populations les plus vulnérables. Le parc privé potentiellement indigne est plus présent dans le nord ainsi que le long de la Seine et des grandes voies faubouriennes telles que la RD6 et RD7. Il est en corrélation avec le taux de pauvreté de la population et à l'ancienneté du bâti. Il répond à une logique d'étalement : des centres-anciens aux tissus pavillonnaires, du logement collectif au logement individuel. La question est prise en charge de manière hétérogène par les services des communes qui ne disposent pas des mêmes moyens, organisations et attributions. Certaines poches d'habitat privé dégradées font l'objet d'opérations d'amélioration de l'habitat. Bien que des opérations d'amélioration de l'habitat soient engagées, de nombreux logements sont encore sur-occupés ou proposent des conditions de vie peu satisfaisantes. Ces secteurs sont identifiés dans les nouveaux projets : Ivry Confluence au nord-est qui a pour objectifs de proposer de nouveaux logements qualitatifs en remplacement d'un habitat ancien dégradé, ou encore les projets d'amélioration de l'habitat et de résorption de l'habitat insalubre dans le centre-ville de Villeneuve-Saint-Georges et dans les quartiers de gare de Juvisy-sur-Orge.

DANS LE RENOUVELLEMENT URBAIN : DES PROJETS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT SOCIAL MAIS AUSSI PRIVE

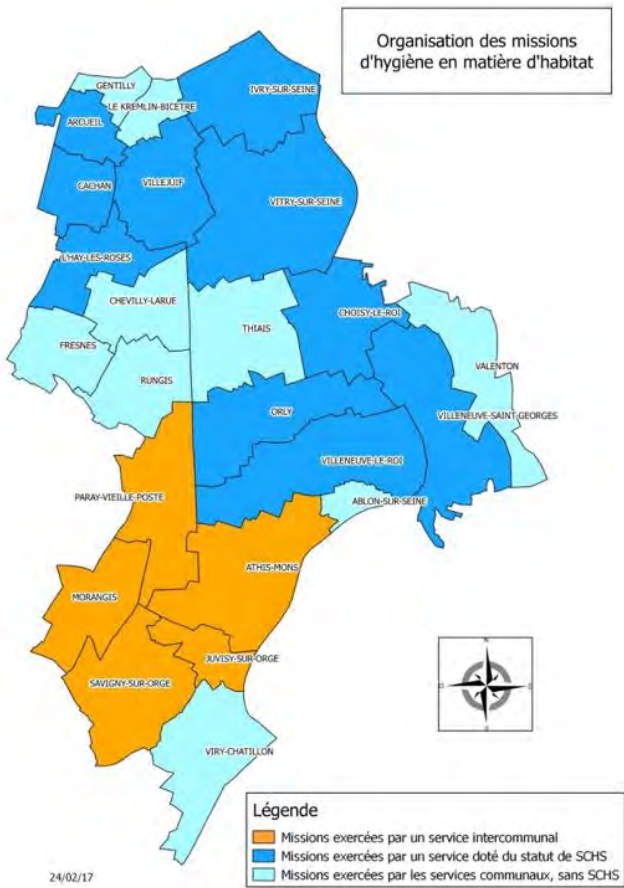
Grand-Orly Seine Bièvre fait figure d'acteur majeur de la Politique de la ville notamment à travers les opérations de la rénovation urbaine. Certains secteurs ont donc été ciblés pour la première génération de Projet Rénovation Urbaine (PRU), aujourd'hui achevés ou en cours d'achèvement. L'EPT est concerné par 11 projets en Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, soit au sein de quartiers ayant déjà bénéficié de PRU, soit dans de nouveaux quartiers. Nombreux sont les quartiers prioritaires de la Politique de la ville avec un fort taux de pauvreté qui ne sont pas couverts par un projet de renouvellement urbain. Ces quartiers ne bénéficieront donc pas de ce levier urbain important et devront pouvoir compter sur les actions ambitieuses notamment portées dans les Contrats de ville. Enfin, une réflexion sur la rénovation urbaine à l'échelle de Grand-Orly Seine Bièvre doit être menée avec un enjeu de mutation des tissus constitués dans les périmètres ANRU, afin de rééquilibrer les fonctions urbaines au profit du développement économique et de l'emploi, mais aussi en diversifiant les produits d'habitat pour renforcer la mixité sociale et la satisfaction des besoins résidentiels.

UN HEBERGEMENT D'URGENCE ET DES LOGEMENTS ADAPTES SOUS PRESSION

L'hébergement d'urgence est une problématique partagée à l'échelle communale. Plusieurs types d'hébergement d'urgence existent et permettent d'héberger une population qui ne peut plus se loger dans le parc de logement « classique ». Les communes du nord (hormis Gentilly et le Kremlin-Bicêtre) et du sud-est du territoire, sont bien pourvus en place d'hébergement d'urgence, comme Valenton et Villeneuve-Saint-Georges en comparaison de la moyenne métropolitaine. Les communes autour de la plateforme aéroportuaire sont au contraire en déficit. A l'échelle métropolitaine, Grand-Orly Seine Bièvre est « excédentaire » en nombre de lits par rapport à la moyenne régionale et surtout à l'ouest métropolitain (excepté Nanterre). Néanmoins, ce constat ne doit pas empêcher d'avoir une réflexion qualitative sur l'état de ce parc d'hébergement, les besoins émergents des publics accueillis notamment dans leur parcours résidentiel.

DES ENJEUX IMPORTANTS DE REHABILITATION ENERGETIQUE Y COMPRIS DANS LE PAVILLONNAIRE

La rénovation énergétique des logements est la solution principale, bien que coûteuse, permettant de lutter efficacement contre la précarité énergétique. Les ménages précaires sont en effet confrontés à un choix entre payer des charges liées à l'énergie dépassant leurs capacités financières et ne plus se chauffer et connaître ainsi une dégradation de leur confort. L'état des lieux aujourd'hui des besoins en énergie des bâtiments du territoire témoigne d'une forte consommation des ménages et entreprises. Sur l'ensemble du territoire les bâtiments consomment plus de 150kWh par m² par an. Quelques poches de bâtiments peu consommateurs sont repérables au nord du territoire. L'objectif annuel de réhabilitation énergétique, à titre indicatif, est parmi le plus élevé de la métropole, dû en partie à son nombre de logements individuels plus important. Les difficultés sont plus grandes de convaincre les propriétaires, de réaliser un projet d'ensemble et un suivi global. Concernant les logements sociaux, Grand-Orly Seine Bièvre fait partie des territoires avec le plus grand nombre (hors Paris) de logements à réhabiliter sur le plan énergétique.

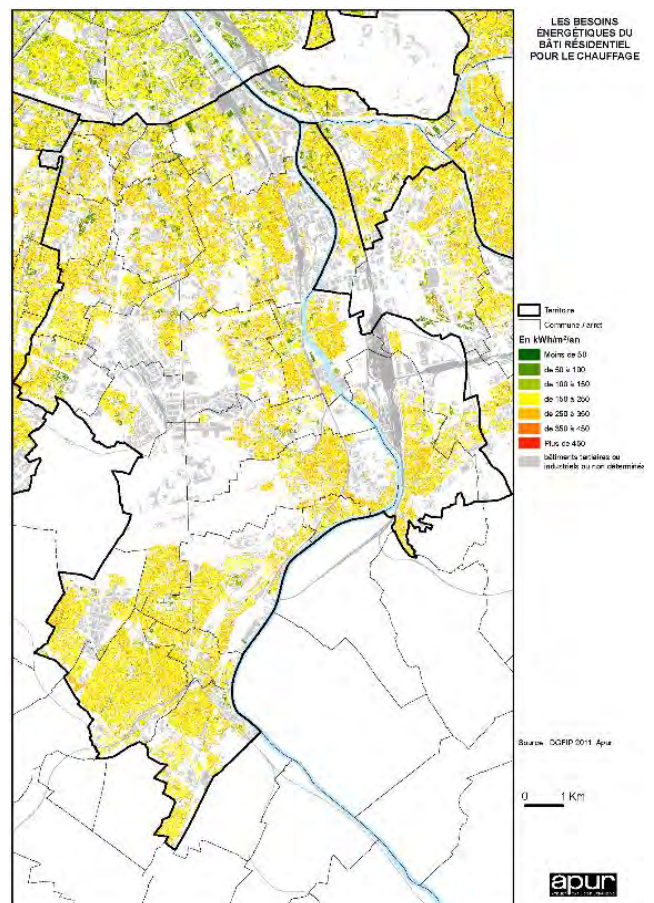
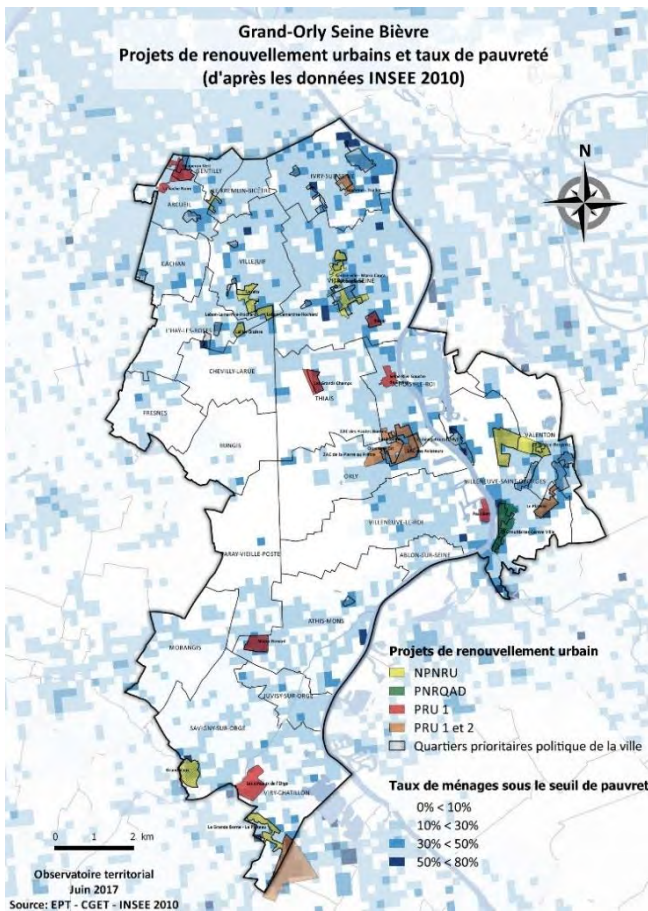
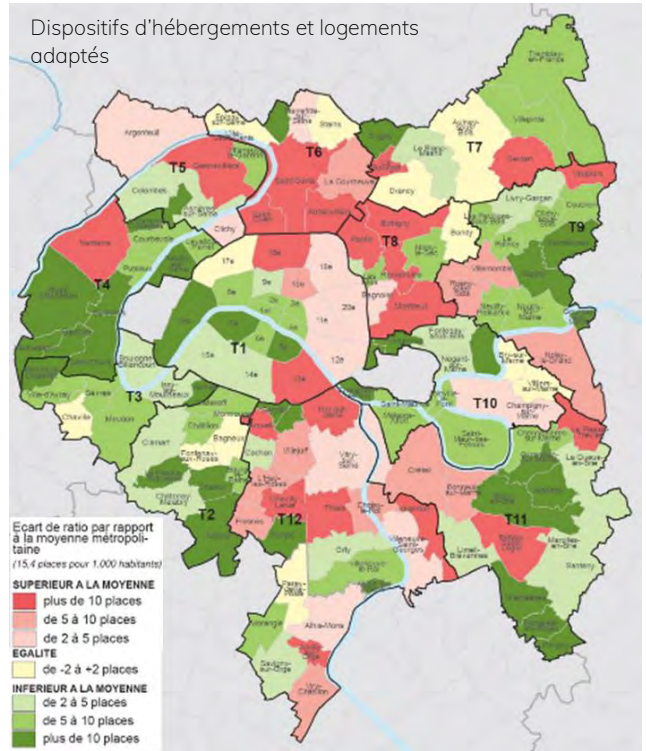


24/02/17

Source : Observatoire territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, INSEE 2013

7 Opérations d'amélioration de l'habitat en cours ou en projet

3 appels à projets « Lutte contre l'habitat indigne » (Juvisy-sur-Orge, Ivry-sur-Seine, Villeneuve-Saint-Georges)



Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016

8. DES ACTIONS INNOVANTES EN FAVEUR D'UN HABITAT ABORDABLE

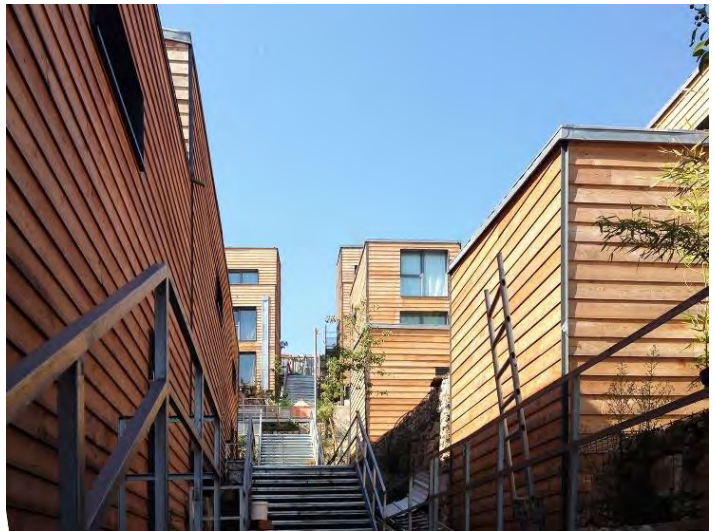
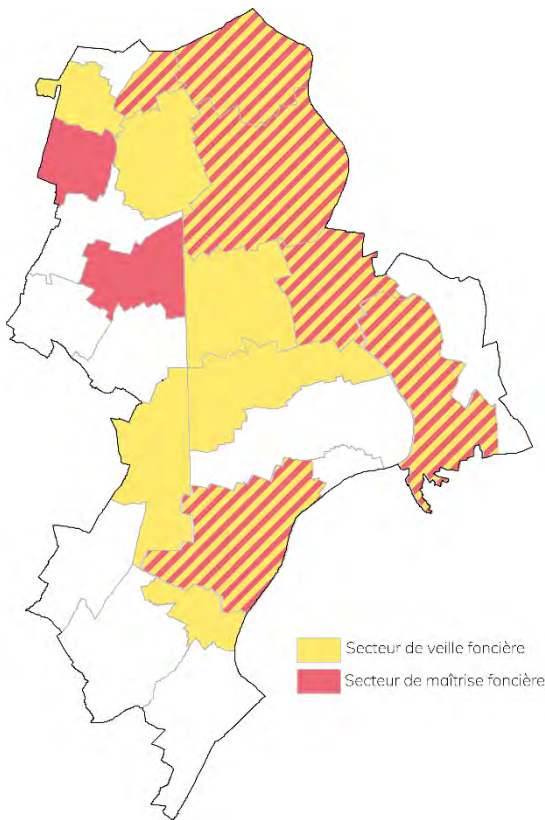
DES FORMES INNOVANTES POUR DES LOGEMENTS ABORDABLES

La question de la qualité des logements, surtout dans les nouvelles opérations est une préoccupation partagée sur l'ensemble du territoire. Comment produire des logements à des prix abordables tout en offrant une qualité de vie ? Que ce soit en accession ou pour les loyers ? Certaines communes ont initié des formes innovantes de modes d'habiter et de formes d'habitat pour répondre à cette problématique et permettre aux personnes peu aisées d'habiter sur le territoire comme l'habitat participatif. Il existe des initiatives à Vitry-sur-Seine (Big Bang Participatif, Coop Colette en travaux), au Kremlin-Bicêtre (rue Kennedy en phase d'étude), à Choisy-le-Roi (La Compagnie des Voisins), à Rungis (Le Village en cours de réflexion) ou encore à Ivry-sur-Seine (Petrolette et rue de la Gare en cours de réflexion, Malicots en phase d'étude, Coop-Coteau).

Pour influencer sur la qualité des logements avec des prix de sortie maîtrisés, la signature d'une charte avec les promoteurs permet d'encadrer l'action des promoteurs immobiliers sur le territoire. Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine en ont déjà signé une. Les maires ou adjoints au maire des communes d'Arcueil, de Chevilly-Larue, de Choisy-le-Roi, de Gentilly, de Valenton, de Villeneuve-Saint-Georges et le président de l'EPT Michel Lepêtre ont en ce sens publié une tribune « Chartes promoteurs : c'est le droit à la ville pour tous que nous défendons ! ».

UNE MAITRISE FONCIERE DES PROJETS POUR REALISER DU LOGEMENT ABORDABLE

La maîtrise foncière est un moyen pour les communes de maîtriser les coûts de sortie de logements réalisés au sein d'un projet urbain. Ablon-sur-Seine, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre et Savigny-sur-Orge ont par exemple mis en place des emplacements réservés pour le logement social. Des secteurs de mixité social qui permettent d'imposer un pourcentage de logement social dans toute nouvelle opération de logements collectifs sont également inscrit dans le PLU de six communes : Ablon-sur-Seine, Arcueil, Choisy-le-Roi, Le Kremlin-Bicêtre, Savigny-sur-Orge et Vitry-sur-Seine. La maîtrise foncière et la veille foncière est un outil que les communes peuvent mobiliser, notamment en lien avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France. 14 communes du territoire ont des conventions avec l'EPFIF soit pour la veille foncière, soit pour la maîtrise foncière. De plus, des outils d'acquisitions foncières ont été mis en place par plus de la moitié des communes, sous des formes diverses.



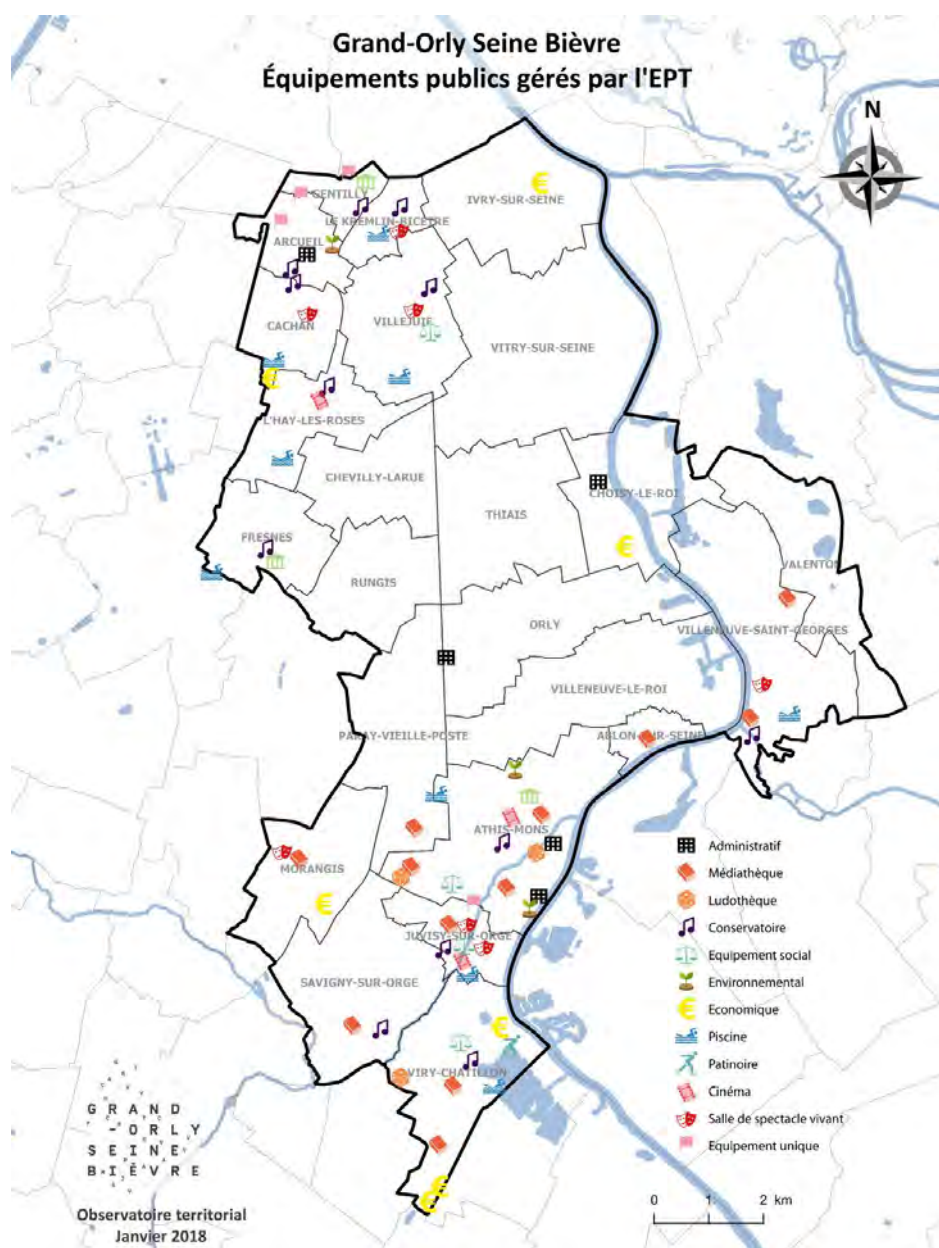
Coop Coteau. Source : atelier15-scop.com

Communes conventionnées, secteurs de maîtrise foncière et secteurs de veille foncière de l'EPF Île-de-France (EPFIF). Source : epfif.fr

Outils d'acquisition foncière (DPU, DPUR, ZAD, OAP, PIL, concession d'aménagement...)

Ablon-sur-Seine	non
Arcueil	DPUR sur toute la commune
Athis-Mons	
Cachan	DPUR
Chevilly-Larue	DPU / DPUR
Choisy-le-Roi	DPU, DPUR, OAP, Concession d'aménagement et périmètres d'études
Fresnes	OAP, DPU, Concession d'aménagement
Gentilly	Déclaration d'Utilité Publique en ZAC
Ivry-sur-Seine	Près de 110ha de la commune (+ de 18%) sont en opérations d'aménagement ou en périmètre EPFIF/SAF : ZAC Ivry Confluence : 98 ha (Sadev94 18ha, Ivry 5ha, Epaorsa 7ha) ; ZAC Plateau:80% (Grand Paris Aménagement), Gagarine (NPNRU+ZAC) : SAF et EPFIF 13ha, Ville/OPH d'Ivry 10ha ; Secteur J Hachette/Centre-Ville : 5 ha (SAF restructuration urbaine et commerciale) ; Secteur Châteaudun : 7,3ha (EPFIF et SAF)
Juvisy-sur-Orge	DPUR calé sur le périmètre convention EPFIF (compétence EPT) DPU sur le reste du territoire communal (délégation de la compétence à la commune)
Le Kremlin-Bicêtre	DPU sur l'ensemble du territoire communal Des secteurs de DPUR ont également été définis (en cohérence avec les secteurs d'intervention EPFIF).....la commune et l'EPFIF sont bénéficiaires de ces DPU et DPUR (en cours avec l'EPT-compétent)
L'Haÿ-les-Roses	DPU, DPUR
Morangis	DPU
Orly	DPUR, ZAD, concession d'aménagement, vente à l'amiable
Paray-Vieille-Poste	
Rungis	
Savigny-sur-Orge	non
Thiais	
Valenton	DPU, DPUR, OAP
Villejuif	
Villeneuve-le-Roi	
Villeneuve-Saint-Georges	OAP sur plusieurs secteurs, concession d'aménagement, stratégie d'acquisition dans le cadre d'un espace naturel sensible
Viry-Châtillon	non
Vitry-sur-Seine	DPU sur tout le territoire communal DPUR sur deux ZAC Plusieurs concessions d'aménagement OAP (fixent des principes de destination, de composition urbaine, d'aménagement et de déplacement)

D - QUELLE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS ?



9. UNE OFFRE RICHE ET DENSE EN EQUIPEMENTS CULTURELS A VALORISER

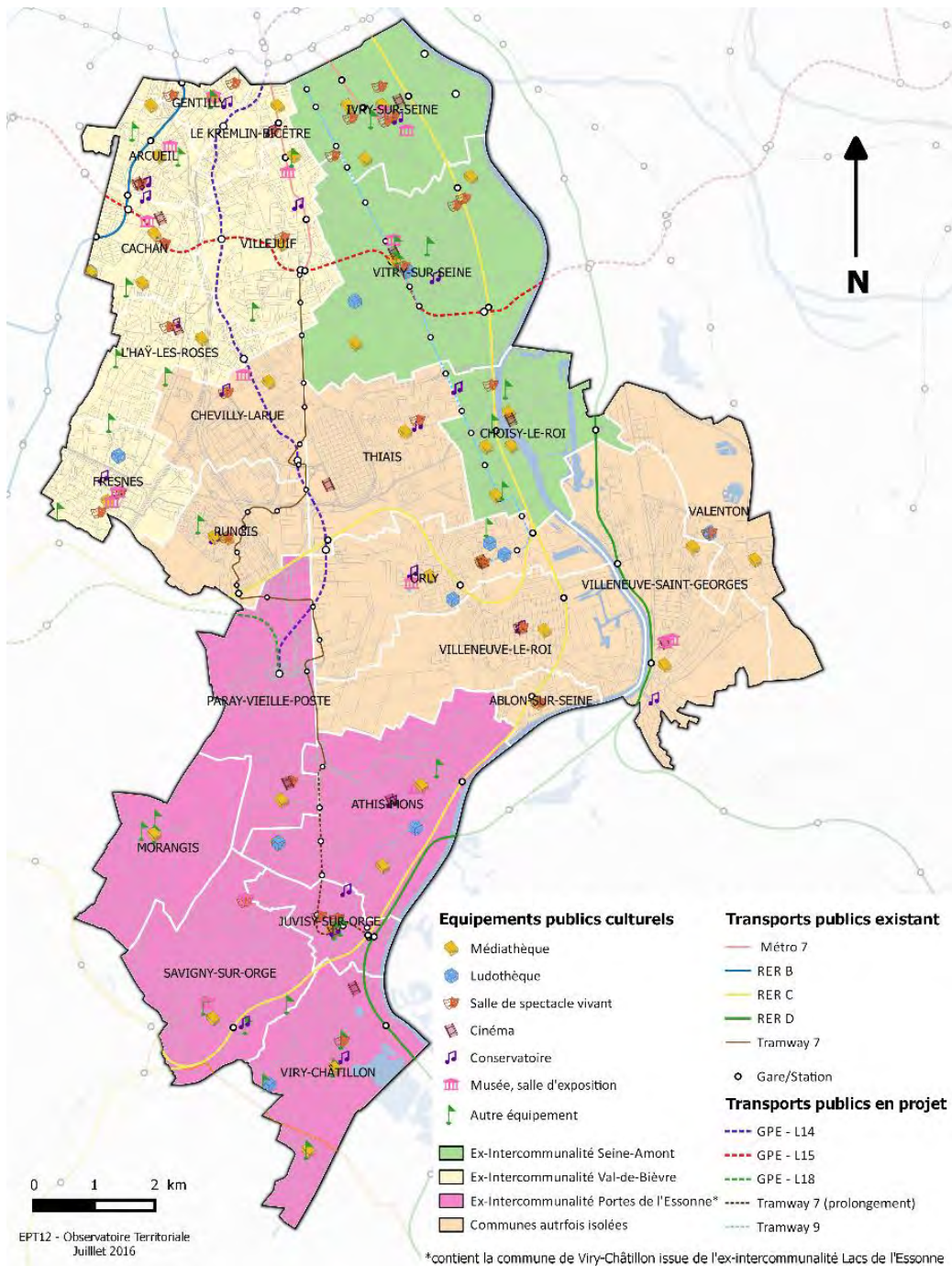
DES EQUIPEMENTS CULTURELS D'ENVERGURE DANS LE DOMAINE DE L'ART CONTEMPORAIN

Grand-Orly Seine-Bièvre est relativement bien doté en équipements culturels d'envergure métropolitaine, notamment en raison d'une politique culturelle volontariste ancienne, à la fois communale et départementale. Trois lieux concernent de l'art contemporain : le musée MAC VAL à Vitry-sur-Seine, le Centre d'art contemporain (CREDAC) à Ivry-sur-Seine et la Maison de la photographie Robert Doisneau à Gentilly. Trois lieux sont pour le spectacle vivant : la Briquetterie - Centre de Développement Chorégraphique du Val de Marne à Vitry-sur-Seine et le Théâtre des quartiers – Centre Dramatique National à Ivry-sur-Seine, le théâtre Jacques Carat à Cachan.

Des projets culturels viennent conforter le rayonnement métropolitain du territoire et étoffer l'offre d'équipements culturels : l'usine Hollander à Choisy-le-Roi entre l'équipement culturel (théâtre) et le lieu de travail (ateliers pour des personnes du monde du théâtre, du spectacle) ; le boulevard des Arts (RD5) pour valoriser les nombreux équipements culturels et œuvres monumentales de l'art contemporain et du street-art ; le Sentier du Street-art du Grand Paris d'Arcueil à Vitry, en passant par le XIII^e arrondissement parisien ; le Lavoir à Gentilly (2019), « hub culturel, artisanal et artistique du Grand Paris », lieu de création et de résidence pluridisciplinaire (urbanisme, peinture, graphisme...) ; la Cité de la Gastronomie (2020) qui s'inscrit dans l'attractivité de Rungis comme destination logistique, économique et culturelle avec le Marché d'Intérêt National.

UNE OFFRE CULTURELLE DE PROXIMITE DENSE A MAINTENIR ET OUVRIR

L'offre culturelle locale est diversifiée et bien répartie sur l'ensemble du territoire. Toutes les communes disposent de plusieurs équipements culturels : lieu de spectacle, cinéma, bibliothèque et/ou médiathèque. L'offre est particulièrement dense et diversifiée dans les communes de petite couronne, notamment à Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Choisy-le-Roi et Gentilly qui forment des polarités culturelles à la fois locales et intercommunales. Les communes de proche couronne comme celles du sud du territoire ont une offre large relevant à la fois de l'action culturelle, de la promotion de l'art contemporain ainsi que des établissements artistiques. Ces lieux œuvrent souvent à diffuser la culture à différents publics et sont parfois intégrés au sein de réseaux qui visent à rendre largement accessible la culture. Cette ouverture de la culture et de la création se manifeste aussi par une la présence importante sur le territoire de lieux de pratiques amateurs (théâtres, conservatoires...). L'importance de l'offre pose la question de leur pérennité et de leur gestion à venir. Ils sont parfois anciens, notamment les équipements communaux créés dans les années 1970. Certaines communes projettent de construire de nouveaux équipements culturels (Ivry-sur-Seine, L'Haÿ-les-Roses et Valenton) mais cherchent également des solutions pour adapter les lieux existants, les réhabiliter et mieux répartir l'offre.



Équipements publics culturels de Grand-Orly Seine Bièvre

10. UNE OFFRE EN EQUIPEMENTS SPORTIFS ESSENTIELLEMENT DE PROXIMITE

UNE MOINDRE REPRESENTATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE GRANDE ENVERGURE

Le territoire ne comprend pas d'équipements sportifs de rayonnement métropolitain. Certains équipements accueillent néanmoins des compétitions nationales ou internationales comme le Palais des Sports Maurice Thorez à Vitry-sur-Seine, le Palais Omnisport de Thiais ou le Gymnase Amicale sportive d'Air France à Orly. Il s'agit essentiellement d'équipements publics, le plus souvent de salles de pratiques collectives. L'offre de rayonnement intercommunal tient essentiellement à la présence de lacs : Parc interdépartemental des Sports à Choisy-le-Roi (pratique du ski nautique), Lacs de l'Essonne.

MALGRE DES DISPARITES DANS L'OFFRE D'EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE, UNE OFFRE DENSE QUI POSE DES ENJEUX QUANT A LEUR PERENNITE

Grand-Orly Seine Bièvre dispose d'une offre locale en équipements sportifs importante et diversifiée, principalement aux abords de Paris et au nord-ouest du territoire (Ivry-sur-Seine, Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Gentilly, Arcueil, Cachan). Le centre et le sud du territoire présentent un réseau moins dense. Les communes limitrophes de Paris forment une polarité riche à l'échelle métropolitaine avec une concentration de nombreux équipements sportifs (Halle Carpentier, stades et gymnases municipaux, piscines municipales, ...). Le reste du territoire dispose tout de même d'une offre locale mais peu diversifiée en raison d'une moindre densité de population et des coupures urbaines qui rendent les équipements peu accessibles. Une démarche de mutualisation des équipements a été initiée par les communes de l'ancienne CALPE permettant ainsi de diversifier l'offre sans nécessairement construire de nouveaux équipements. La proximité de vastes espaces verts « naturels », permet également aux communes de ne pas nécessairement avoir besoin d'équipements intérieurs bien qu'ils ne permettent pas les mêmes pratiques sportives.

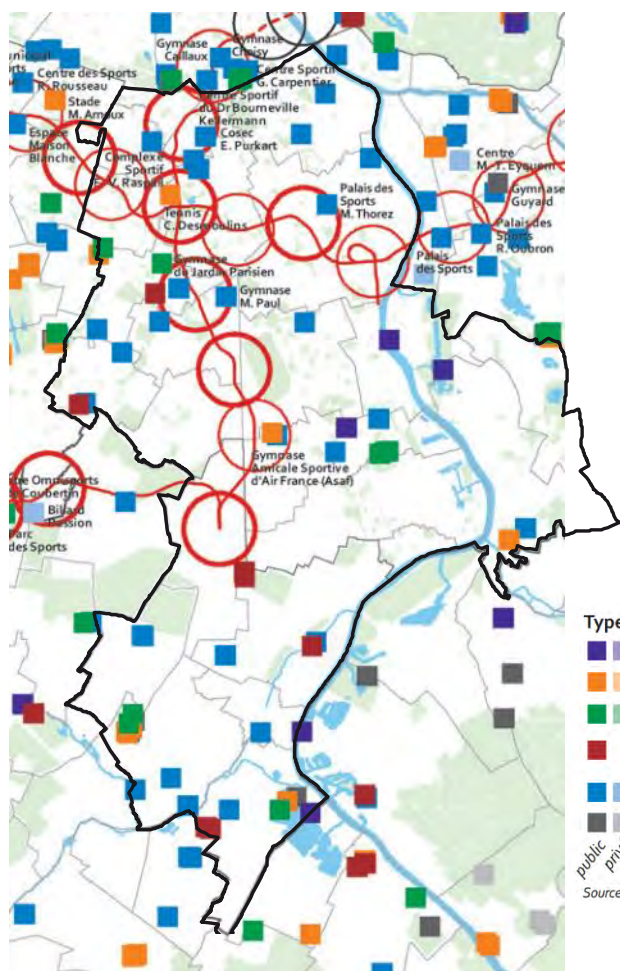
Les Equipements	hab	Piscine	Gymnase	Salle sport ou omnisports	Dojo	Piste athlétisme	Stade	Pétanque	Tennis	Patinoire		
Les villes												
Ablon Sur Seine	5 388	0	1	2	1	1	1		5		11	11
Arcueil	19 746	0	4	4	2	1	2	1	4		18	18
Athis-Mons	30 094	1	4	2		1	3	1			11	12
Cachan	29 462	1	3	2		1	1	1	4		12	13
Chevilly-Larue	18 894	1	4	2	1	1	2		10		21	21
Choisy-Le-Roi	42 769	1	6	1	1	1	2	1	6		19	19
Fresnes	26 645	1	8		1	1	3	1	10		24	25
Gentilly	16 427	0	3	3	3			1	2		13	13
Ivry-Sur-Seine	58 933	1	7	5	1		4		9		27	27
Juvisy-Sur-Orge	15 545	1	2	1			2	1	3		9	10
Kremlin-Bicêtre	25 863	1	1	2	1	1	1				6	7
L'Haÿ-Les-Roses	31 201	1	5		1	1	2		9		18	19
Morangis	12 456	0	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0	0
Orly	22 377	1	5		1		3	3	4		17	17
Paray-Vieille-Poste	7 290	0	3	2	1		2				8	8
Rungis	5 621	0	1	3	1	1	1	1			8	8
Savigny-Sur-Orge	37 206	0	NC	4	1	2	3		10		20	20
Thiais	29 280	1	6	1	1	1	2		2		14	14
Valenton	12 819	0	5		1		2				8	8
Villejuif	57 184	1	5	5	1	1	2	1			15	16
Villeneuve-Le-Roi	20 481	1	4	1	1	1	2	3	3		16	16
Villeneuve-Saint-George	32 575	1	5		1		3				10	10
Viry-Chatillon	31 132	1	3	5	1	1	2	1	9	1	23	24
Vitry-sur-Seine	90 075	3	12	3	1	5	4	1	6	1	36	36
Total	679 463										364	372
gestion communale		11	96	48	23	21	50	17	96	1	363	
gestion ex EPCI		7	0	0	0	0	0	0	0	1	8	
gestion syndicat		0	5	0	0	0	0	0	0	0	3	
Total		18	97	48	23	21	50	17	96	2	372	

Source : INSEE, populations légales 2013 (municipales) en vigueur au 01/01/2016

Gymnases collèges gérés par SIESCSD

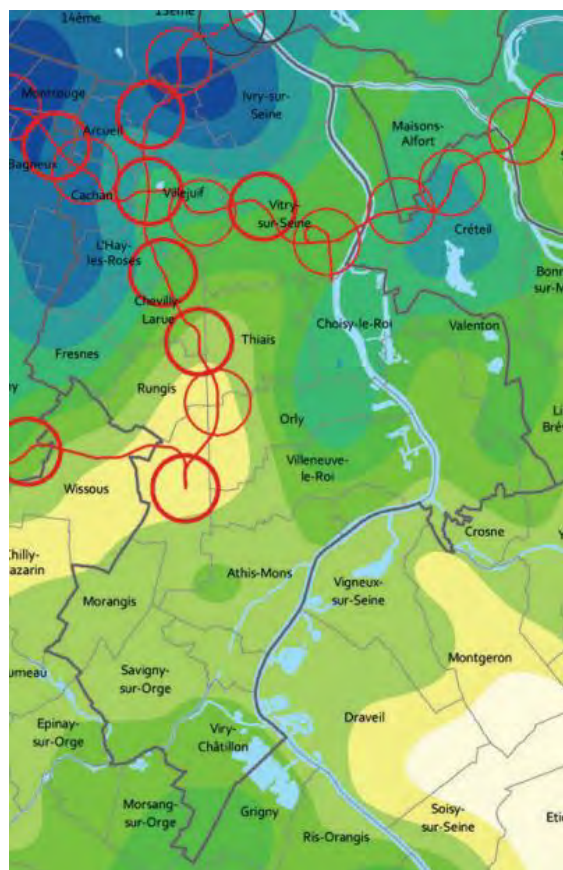
Recensement des équipements sportifs du territoire et type de gestion. Source : Compétences "équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt territorial ; Séminaire du 1er juillet 2016

Offre en équipements sportifs et futures gares du Grand-Paris Express



Source : Sport et Grand Paris Express, APUR, mars 2017

Densité et diversité de l'offre en équipements sportifs et futures gares du Grand-Paris Express



Source : Sport et Grand Paris Express, APUR, mars 2017

11. ENTRE RAYONNEMENT METROPOLITAIN ET MANQUE AU NIVEAU LOCAL DE L'OFFRE DE SANTE

DES EQUIPEMENTS DE SANTE D'ENVERGURE METROPOLITAINE REMARQUABLES

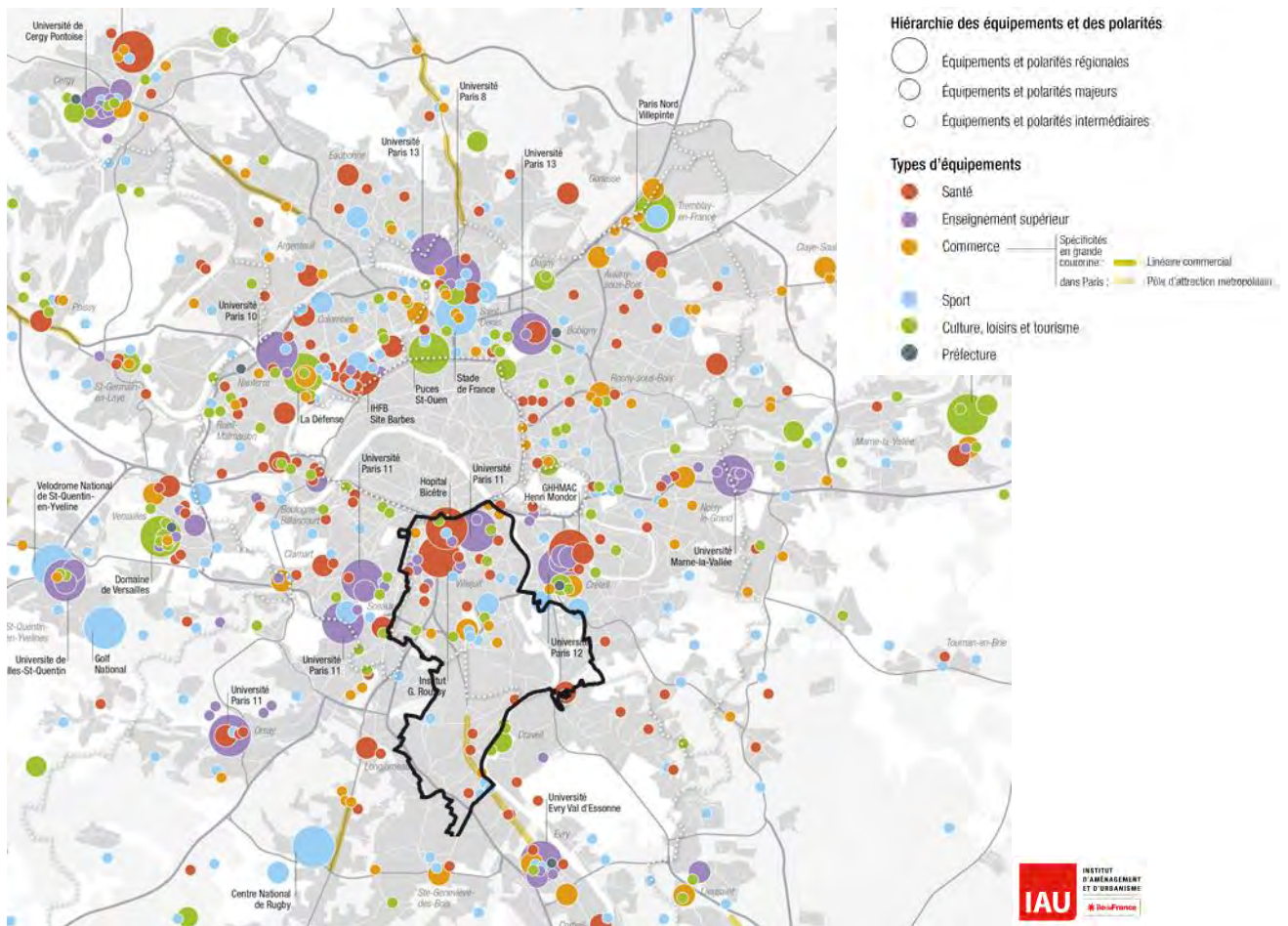
Les équipements de santé sont les plus rayonnants du territoire. Principalement au nord, et en premier lieu à Villejuif, Grand-Orly Seine Bièvre compte de nombreux équipements publics de santé à rayonnement métropolitain dont sept grands centres hospitaliers relevant de la responsabilité de l'Etat : CHU du Kremlin-Bicêtre, CHU Charles Foix à Ivry-sur-Seine, Centre Hospitalier Fondation Vallée à Gentilly, Centre Gustave Roussy, le CHU Paul Brousse, le CHU Paul Guiraud à Villejuif, CHI Villeneuve-Saint-Georges. Le Centre Gustave Roussy, est le premier centre européen spécialisé sur le cancer et s'inscrit dans un vaste projet métropolitain de cluster, à terme de rang mondial, sur l'innovation en oncologie. Les projets en cours confortent la place de Grand-Orly Seine Bièvre comme territoire du soin et de la recherche sur la santé au sein de la métropole. Les communes du nord-ouest du territoire font partie de la Vallée Scientifique de la Bièvre, démarche qui fédère élus, responsables des établissements de formation et de recherche, acteurs économiques et sociaux... Les collectivités portent des projets concernant la santé, le développement économique et urbain autour des équipements de santé structurants grâce au Contrat de Développement Territorial « Campus Sciences Santé » et au schéma de développement territorial de la Vallée Scientifique de la Bièvre. L'arrivée d'ici 2020-2022 des lignes 15 et 14 appuiera le développement du projet métropolitain de cluster en desservant directement le Centre Gustave Roussy. Ce rayonnement en termes de santé s'explique par des structures exclusivement publiques, à l'exception des communes de l'Essonne. L'accès aux soins sur le territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre diminuent avec des hôpitaux de proximité qui ferment (Orsay, Juvisy-sur-Orge et Longjumeau sont centralisés à Saclay). Néanmoins, le nombre de lits pour 1000 habitants est supérieur au ratio métropolitain (sauf dans le cas des hôpitaux de séjours courts). Cette offre hospitalière à destination des franciliens est à confronter à l'accès de la population du territoire aux soins, tandis que les médecins généralistes tendent à manquer au niveau local. Les centres municipaux de santé sont un des outils d'avenir au service de la population face à la fois au vieillissement de cette dernière et à l'apparition de désert médicaux.

UNE OFFRE EN EQUIPEMENT DE SANTE DE PROXIMITE EN MANQUE DE MEDECINS GENERALISTES ET DE STRUCTURES POUR LES PERSONNES AGEES

Grâce à la densité d'équipements de santé structurants à l'échelle métropolitaine et les services qu'ils proposent, l'offre de santé est bonne à Grand-Orly Seine Bièvre. Il existe néanmoins des manques en termes de médecins spécialistes, de médecins généralistes et de structure pour les personnes âgées comme les EHPAD. Cachan en regard présente un bon niveau d'équipements pour l'hébergement des personnes âgées. Le territoire connaît un déficit de médecins spécialistes, dont l'offre est très disparate sur le territoire (plus faible dans les communes du nord-ouest). Au sud du territoire, les équipements de santé relèvent davantage d'une offre privée, alors qu'elle est en majorité publique dans le nord. L'accès aux médecins généralistes et spécialistes est une donnée difficile à appréhender. Cependant, le besoin d'une médecine de proximité au-delà de l'existence de grands équipements de santé à rayonnement régional est une réalité, notamment avec le départ à la retraite des médecins. Avec le vieillissement de la population attendue, l'offre en EHPAD est aujourd'hui en déficit. Ce besoin est en cours de rattrapage avec des projets de structures spécialisées pour les personnes âgées qui ont été réalisées en nombre ces dernières années.

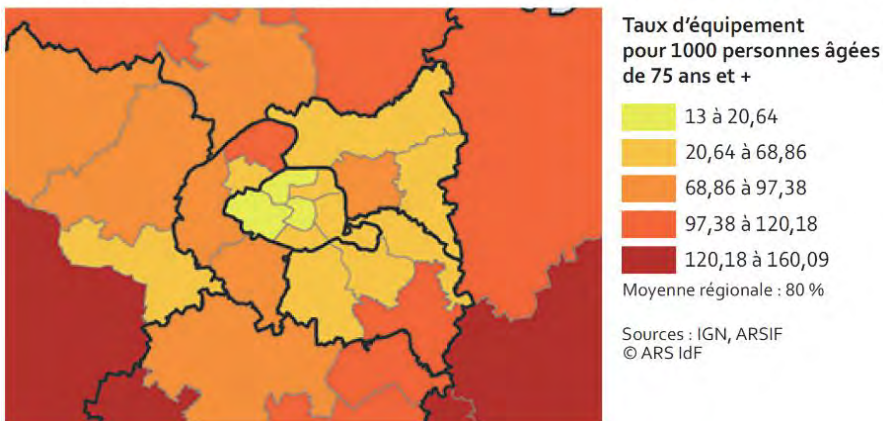
12. DES EQUIPEMENTS SCOLAIRES A SATURATION ?

Bien que la compétence équipements scolaires de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre soit toujours une compétence communale, la croissance de la population entraîne des demandes supplémentaires en termes d'équipements scolaires. Ces besoins supplémentaires sont déjà visibles dans certaines communes qui prévoient des extension ou créations d'équipements scolaires.



Les principaux équipements structurants en Île-de-France. Source : cartotheque IAU-IDF

Taux d'équipement en places d'EHPAD des MAIA en Ile-de-France



**Axe 2 - Un territoire en
transformation : mutation
urbaine et renouvellement
urbain, prise en compte des
risques et nuisances,
renforcement de l'eau et de la
nature en ville, espaces publics
pour tous**



SOMMAIRE DE L'AXE 2

A - QUELS ATOUTS DÉJÀ EXISTANTS ?.....	29
1. RÉVÉLER LA PLACE DE L'EAU DANS LA VILLE.....	29
2. UN SOCLE NATUREL ET PAYSAGER RICHE	31
3. UN NOUVEAU REGARD SUR LE PATRIMOINE	33
B- QUEL TRAVAIL DÉJÀ ENGAGÉ POUR ATTENUER LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE ?	35
4. FRANCHISSEMENTS D'UNE DESSERTE MAGISTRALE QUI MARQUE LE TERRITOIRE	35
5. UN TRAVAIL COUTEUX D'OUVERTURE DES EMPRISES MONOFONCTIONNELLES	37
6. VERS UNE ATTÉNUATION DES RISQUES ET NUISANCES	39
C - QUEL POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE À CONFORTER ?.....	41
7. LA PLATE-FORME AÉROPORTUAIRE D'ORLY	41
8. UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.....	43
9. AU-DELÀ DU TERRITOIRE RESSOURCE, VERS UN TERRITOIRE DE LA RÉSILIENCE ?	45

A - QUELS ATOUTS DÉJÀ EXISTANTS ?

1. RÉVÉLER LA PLACE DE L'EAU DANS LA VILLE

L'EAU, UN MARQUEUR DE L'IDENTITE DU TERRITOIRE

La place de l'eau sur le territoire est omniprésente. La Seine structure le paysage et le relief de l'est du territoire. Les bassins de rétention ou de traitement des eaux ainsi que les darses font entrer le fleuve dans les terres. L'Orge et ses deux bras qui amènent à la Seine façonnent également le paysage du sud du territoire. La chaîne d'espaces verts et naturels qui s'inscrit sur les coteaux de sa vallée prolonge la nature dans la ville. À l'ouest du territoire, la Bièvre bien qu'enterrée sur une grande partie de son tracé est suggérée grâce à l'aqueduc de la Vanne qui domine en majesté le paysage d'Arcueil et de Cachan. La promenade de l'aqueduc de la Vanne se poursuit ensuite au sud du territoire. Ce dernier accueille aussi des Lacs : Parc Interdépartemental des Sports à Choisy-le-Roi, Plage Bleue à Valenton, Lacs de l'Essonne. Les plus petits cours d'eau sont remis en valeur : l'Yerres, le ru de Rungis et le ru de Morangis, dont les enjeux écologiques restent importants.

UN PROCESSUS DE REAPPROPRIATION EN COURS AUTOUR DE 4 FONCTIONS

Longtemps considérée dans sa fonction productive d'espaces industriels, de ressource pour la production d'eau potable ou l'assainissement, l'eau est aujourd'hui appréhendée, redécouverte sous toutes les fonctions qu'elle peut offrir à la ville : fonction écologique, fonction paysagère, fonction économique et fonction récréative. La dynamique de reconquête de l'eau en ville s'appréhende transversalement dans les projets qui sont menés par les communes, à l'instar de la réouverture de la Bièvre ou encore du processus de valorisation des berges des cours d'eau, notamment en bordure de Seine. Si ces objets urbains ont été délaissés pendant des années, c'est pour la difficulté de leur aménagement, tant du point de vue des risques d'inondation que de la pollution des sols ou de l'enclavement des sites. Le concours Réinventer la Seine a eu pour objectif de dépasser ces contraintes et de lancer le défi à des architectes, urbanistes, entrepreneurs, artistes de réinvestir de manière innovante les bords de Seine. Seuls deux sites ont attribué un lauréat en première phase, les autres sites n'ayant pas reçu de projet convaincant, ce qui démontre la difficulté d'aménager de tels espaces.

VERS UNE GESTION INNOVANTE DU CYCLE DE L'EAU A L'ECHELLE DU TERRITOIRE PUIS DE LA METROPOLE

Se baigner dans la Seine

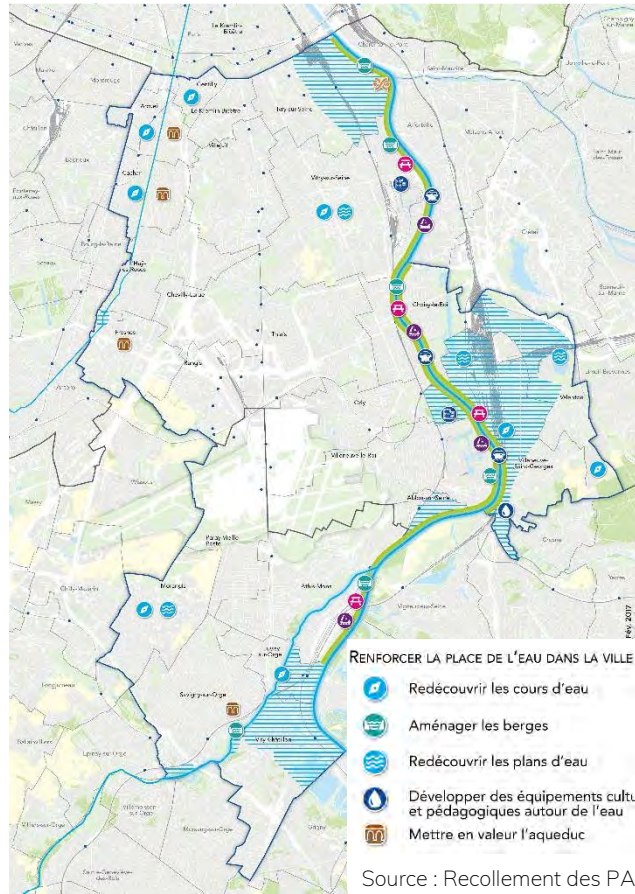
Pour l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, Paris a l'ambition d'organiser 3 épreuves de natation dans la Seine ainsi que de permettre aux athlètes de se baigner en Seine à hauteur du village olympique. Cet engagement ouvre des perspectives pour de nouvelles activités dont les activités de loisirs dans une métropole marquée par la rareté de la présence de l'eau visible/accessible et la faiblesse de l'offre de sites de baignades et d'activités nautiques. Le territoire Grand-Orly Seine Bièvre est concerné par des sites de baignades potentiels dans le cadre des Jeux Olympiques.

Des savoir-faire pour une gestion innovante de l'eau à valoriser

Les grands services urbains présents sur le territoire ont pour ressource principale l'eau. La production en eau potable est par exemple un des piliers des activités industrielles en bordure de Seine et l'approvisionnement de la métropole est dépendant des aménagements hydrauliques présents sur Grand-Orly Seine Bièvre. L'aqueduc de la Vanne et du Loing sont les voies majeures d'approvisionnement en eau pour Paris. Il faut ajouter l'usine de traitement des eaux de rivières d'Orly (stérilisation de l'Eau de Paris), l'usine des eaux de Choisy-le-Roi, le laboratoire d'Ivry-sur-Seine et l'usine de traitement des eaux souterraines ainsi que le réservoir de L'Haÿ-les-Roses. Concernant le réseau d'assainissement, le système n'est pas harmonisé sur le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre : la frange nord du territoire possède un système unitaire, la majorité du reste du territoire un système séparatif. La gestion des eaux de pluie est aujourd'hui une des faiblesses principales du réseau métropolitain en raison de la saturation. Cela entraîne des rejets polluants dans les cours d'eau et sols, mais aussi des risques liés aux ruissellements et aux mouvements de terrains. Quelques bassins de stockage pour prévenir les importants volumes sont disséminés sur le territoire. Afin de limiter les rejets d'eaux de pluie dans les réseaux d'assainissements venant renforcer leur saturation, Grand-Orly Seine Bièvre est face au défi de freiner l'imperméabilisation des sols et ainsi laisser les eaux qui ruissèlent en ville s'infiltrer dans le sol. En effet, l'état des lieux de l'imperméabilisation des sols de Grand-Orly Seine Bièvre témoigne d'une faible présence de sols perméables, en majorité sur les axes structurants, autour de la plateforme aéroportuaire d'Orly et les faisceaux ferrés. La réduction du rejet des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement peut être effective avec le recyclage des eaux de pluie surtout dans des zones contraintes.



Hydrographie de Grand-Orly Seine Bièvre
 Source : geoportail.gouv.fr. Production : Ville Ouverte, décembre 2017.



RENFORCER LA PLACE DE L'EAU DANS LA VILLE

- Redécouvrir les cours d'eau
- Aménager les berges
- Redécouvrir les plans d'eau
- Développer des équipements culturels et pédagogiques autour de l'eau
- Mettre en valeur l'aqueduc

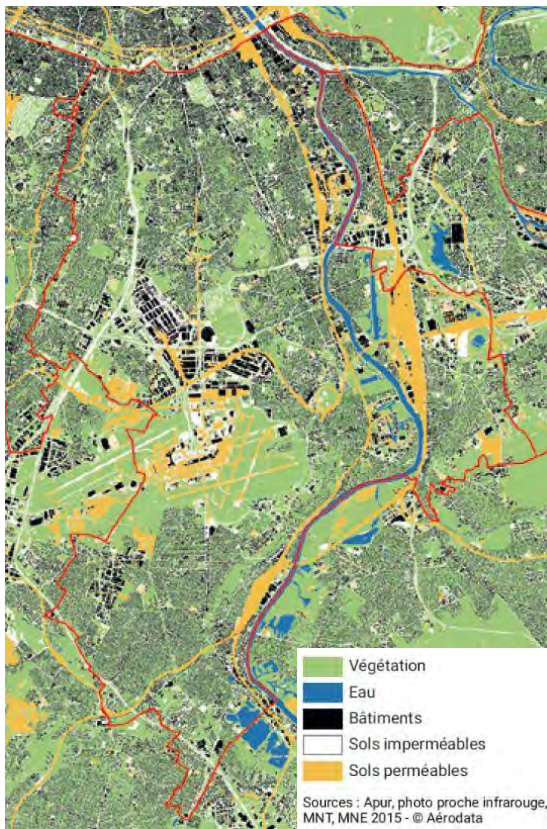
FAIRE DE LA SEINE UN AXE STRUCTURANT DU TERRITOIRE (DIVERSITÉ FONCTIONNELLE)

- Mettre en valeur la fonction paysagère
- Protéger la fonction écologique : continuité écologique, ...
- Développer la fonction récréative : aménagement des berges, promenades, ...
- Renforcer la fonction économique : sites industriels, activités portuaires, ...
- Encourager les projets de mixité fonctionnelle temporaire (aménagements berges entre activités industrielles et récréatives)
- Transports : projets innovants (logistique urbaine fluviale, transport de personnes)
- Créer de nouveaux quartiers en bord de Seine

RISQUE D'INONDATION QUI CONTRAINT L'AMÉNAGEMENT D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE

- Périmètre de protection du risque d'inondation recensé et cartographié dans les PADD

Source : Recollement des PADD des PLU des communes de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, mars 2017.



- Végétation
- Eau
- Bâtiments
- Sols imperméables
- Sols perméables

Sources : Apur, photo proche infrarouge, MNT, MNE 2015 - © Aérodata



LÉGENDE

- Eaux souterraines De 0 à 50 000 m³/j
- Eaux souterraines De 50 000 à 100 000 m³/j
- Eaux de rivières Supérieur à 100 000 m³/j
- Aire d'alimentation de captage d'eau souterraine
- Usine de traitement d'eau souterraine
- Usine de traitement d'eau de rivières
- Usine d'affinage
- Réservoirs
- Point de surveillance
- Site Eau de Paris

Extrait du schéma d'alimentation en eau potable (droite)
 Extrait de l'occupation des sols perméables et imperméables (gauche)
 Source : APUR, « Atlas prospectif des Grands Services Urbains de la Métropole du Grand Paris – EAU », juin 2017

2. UN SOCLE NATUREL ET PAYSAGER RICHE

DES ESPACES NATURELS ET PAYSAGERS REMARQUABLES

Une géographie qui marque le territoire

Grand-Orly Seine Bièvre est façonné tant dans l'urbanisation que dans son paysage par les vallées qu'ont creusées au fil des siècles la Seine, la Bièvre et l'Orge. La géographie faite de fortes pentes, de vallées et d'étendues d'eau donne un paysage remarquable qu'il convient de qualifier et de préserver. Au cœur du territoire, le plateau d'Orly fait unité paysagère. Cette topographie entre vallées et plateau se manifeste dans le réseau viaire. Les coteaux sont plus ou moins marqués par des pentes qui dégagent des vues remarquables et offrent une variation remarquable d'ambiances. Elle marque aussi des ruptures, des difficultés de circulation, surtout dans les usages quotidiens et les pratiques de mobilités douces du vélo et de la marche.

Une diversité et une grande richesse des espaces naturels à mettre en valeur

La valorisation de cette géographie et de ce paysage remarquable est un enjeu pour la qualité de vie des habitants. Le taux de végétation de Grand-Orly Seine Bièvre est élevé sur une grande partie du territoire, surtout en comparaison avec Paris. Les espaces verts de jardins privés participent de cette qualité de vie tout comme la diversité et la grande richesse des espaces naturels remarquables constitutifs de l'identité paysagère du territoire qu'ils soient aménagés : la Plage bleue à Valenton, le Coteau des Vignes à Athis-Mons, les Lacs de l'Essonne, le Parc des Lilas de Vitry-sur-Seine ou encore les coteaux de l'Orge ; ou qu'ils soient non valorisés : les cimetières parisiens ainsi que les délaissés ferroviaires sont des espaces naturels particuliers venant diversifier la présence de la nature en ville sur le territoire. Les espaces déficitaires en végétation sont situés le long de la Seine, sur les axes structurants et dans les zones où domine l'activité économique. Les berges de Seine sont néanmoins composées d'espaces naturels comme la Plage Ivry-Vitry, les bords de l'usine des eaux d'Orly et de projets d'espaces naturels comme au sein du projet Ivry Confluence. Pour les espaces en cours de mutation urbaine (Ivry-Confluence, Ardoines, Lugo, etc.), la présence renforcée de la végétation dans la ville de demain est un sujet d'importance. Cette présence de la nature en ville est un atout que les communes souhaitent préserver et qui interroge directement les objectifs de densification du tissu urbain et de construction de logements.

UNE REVALORISATION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

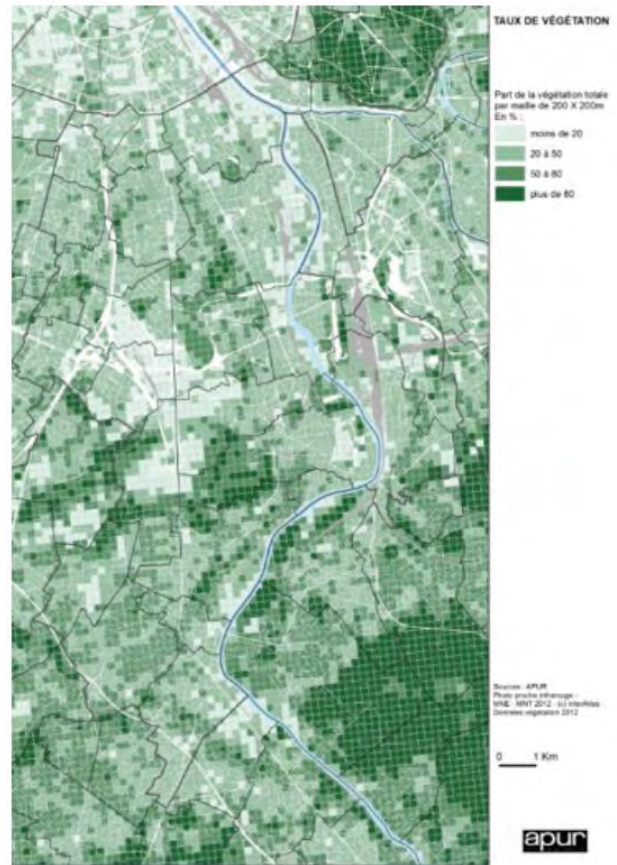
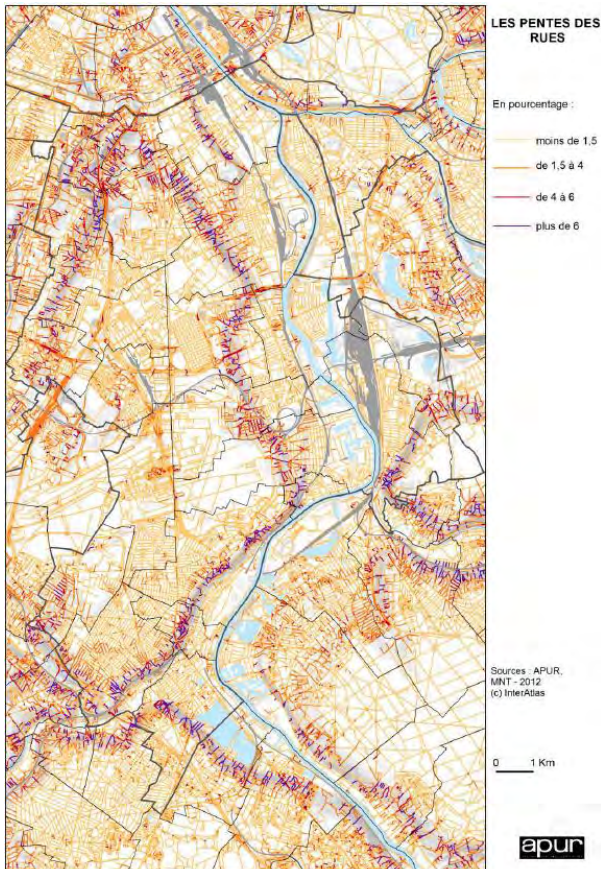
La Trame Verte et Bleue et les enjeux de continuités écologiques

La réflexion sur la trame verte et bleue a pour objectif de limiter la perte de la biodiversité dans les milieux naturels et urbains, tout en prenant en compte les activités humaines. Des continuités écologiques, des réservoirs de biodiversité (Seine, Lacs de l'Essonne, Parc des Lilas) et des corridors écologiques⁶ (aéroport d'Orly à nuancer au regard des pollutions engendrées par le trafic aérien, emprises industrielles en bordure de Seine pour la sous-trame herbacée ; sud de Savigny-sur-Orge et Viry-Châtillon pour la sous-trame arborée) sont présents sur le territoire. La Seine est identifiée comme un cours d'eau majeur, l'Orge comme un « cours d'eau à fonctionnalité réduite », mais aussi l'Yerres (sud de Villeneuve-Saint-Georges), la darse de Villeneuve-le-Roi, le ru de Rungis et le ru du Bief à Morangis. Certains de ces espaces sont protégés au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. Le territoire en compte trois de type I « secteurs de grand intérêt biologique ou écologique » (Prairies et friches au Parc des Lilas à Vitry-sur-Seine, Les Roselières du Parc départemental de la Plage Bleue à Valenton, Le Coteau des Vignes à Athis-Mons) et deux de type II « grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes » (Vallée de Seine de Saint-Fargeau à Villeneuve-Saint-Georges, Parc des Lilas à Vitry-sur-Seine). Au-delà de l'aspect environnemental, la trame verte et bleue participe au rafraîchissement urbain, au développement de modes actifs et du cadre de vie.

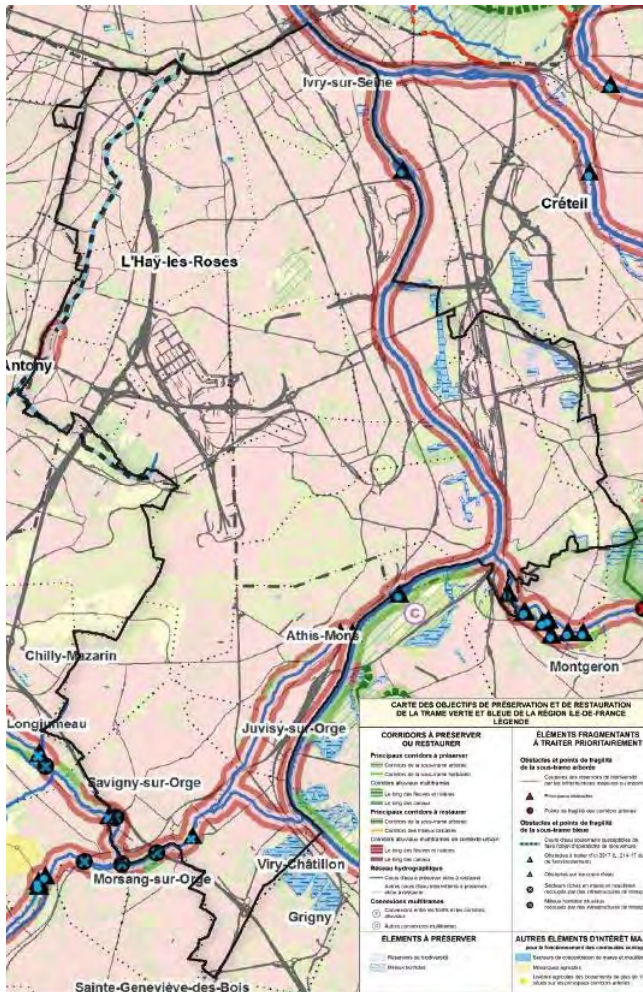
Une présence ancienne de l'agriculture urbaine et une ceinture verte et agricole

Grand-Orly Seine Bièvre conserve une vocation agricole sur une partie non négligeable de son territoire, sous diverses formes. L'agriculture productive est présente en trois points : la plaine Montjean à Rungis, l'horticulture au Parc des Lilas de Vitry-sur-Seine, les terres agricoles de Morangis et de Villeneuve-Saint-Georges. Des réflexions pour une valorisation de l'agriculture sur ces espaces sont en cours et notamment en lien avec la Cité de la Gastronomie et le MIN de Rungis. L'agriculture de proximité ou l'agriculture urbaine est loin d'être un phénomène nouveau sur le territoire. Dès l'installation dans les pavillons des familles ouvrières, des espaces ont été réservés pour la culture vivrière des habitants au sein de jardins familiaux et on en trouve encore des traces. Se développent en complément des formes nouvelles d'agriculture urbaine comme les fermes pédagogiques ou les jardins de proximité. L'agriculture urbaine est un atout avec des potentiels existants à valoriser tant pour l'alimentation que pour la résilience envers l'approvisionnement alimentaire. Grand-Orly Seine Bièvre peut être un territoire exemplaire sur l'alimentation durable et le bien-vivre.

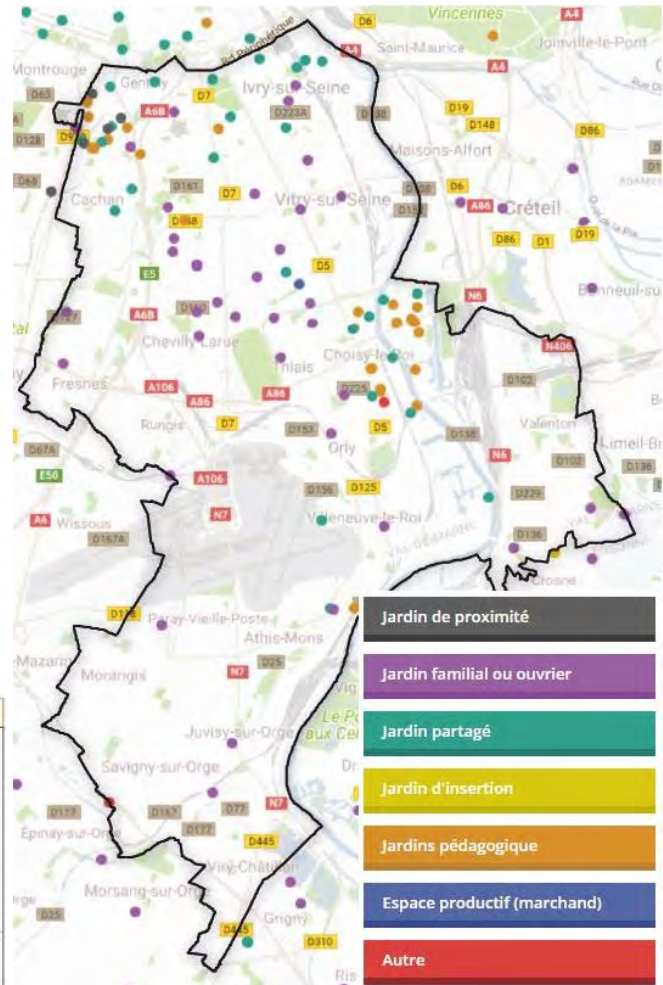
⁶ Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) de la Région Île-de-France
EPT Grand-Orly Seine Bièvre – Projet de territoire – Synthèse du diagnostic



Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016



Source : SRCE de la Région Île-de-France



Carte des parcelles cultivées relevées par le site sur l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Source : agricultureurbaine-idf.fr

3. UN NOUVEAU REGARD SUR LE PATRIMOINE

UN PATRIMOINE HISTORIQUE CLASSE ET RICHE A VALORISER

Le territoire Grand-Orly Seine Bièvre possède un patrimoine historique riche classé. Plusieurs éléments sont par exemple protégés au titre des Monuments Historiques : le fort du Kremlin-Bicêtre est classé ; l'hôpital Charles Foix d'Ivry-sur-Seine, deux piles de l'ancien aqueduc gallo-romain sur le tracé de l'aqueduc de la Vanne ou encore la roseraie de L'Hay-les-Roses sont inscrits. Le patrimoine environnemental est également protégé : l'avenue de Versailles et de la République (à Choisy-le-Roi et Thiais), la vallée de l'Yerres et ses abords à Villeneuve-Saint-Georges, les coteaux de la vallée de l'Orge, etc. On recense quelques immeubles protégés, surtout des cités jardins (Vitry-sur-Seine, Arcueil, Orly, Villeneuve-Saint-Georges). Certains monuments courent également sur plusieurs communes et marquent le paysage de Grand-Orly Seine Bièvre. L'aqueduc de la Vanne en est un des symboles les plus remarquables. Il bénéficie d'une protection au titre des monuments historiques (pile gallo-romaine classée). Par ailleurs, l'aqueduc du Rungis assure également un rôle symbolique (classé sur tout son parcours et pour ses regards). La concentration de patrimoine est plus importante au nord de la plateforme aéroportuaire. Pratiquement toutes les communes ont mis en place une protection plus fine de leur patrimoine, ce qui témoigne d'une volonté de protéger un patrimoine potentiellement en danger de dégradation ou de disparition face à une urbanisation croissante.

UN PATRIMOINE CULTUREL ET URBAIN EN DEVENIR

Le petit patrimoine industriel

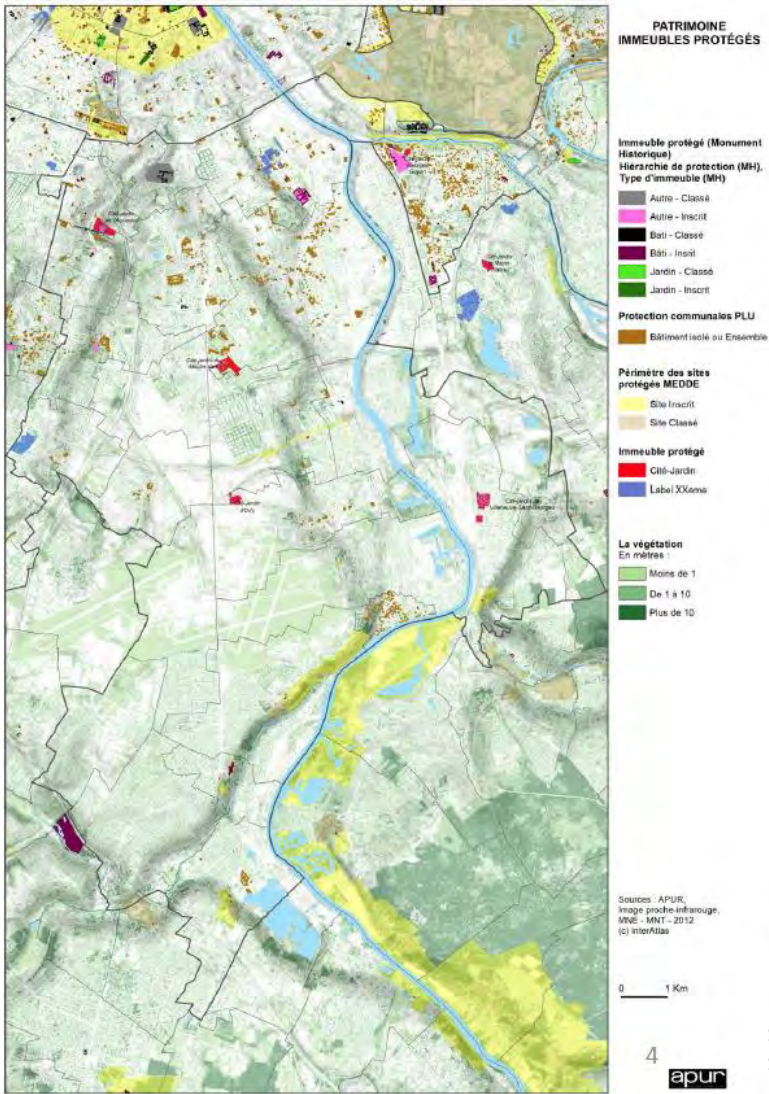
Une des forces de Grand-Orly Seine Bièvre est son passé industriel qui lui a légué de nombreux bâtiments marquant encore de nos jours le tissu urbain de faubourg. Ils constituent aujourd'hui un « petit patrimoine » industriel. Alors que la désindustrialisation a fait disparaître de nombreux sites, certains bâtiments ont été reconvertis en lieu culturel et artistique, comme l'Anis Gras à Arcueil. Des balades du patrimoine sont proposées pour redécouvrir ce passé industriel comme la « promenade au fil de l'héritage industriel des bords de Seine ». Elle chemine d'Ivry-sur-Seine (Usine Saint-Raphaël, ancienne usine des eaux de la ville de Paris) en passant par Vitry-sur-Seine (pont du port à l'Anglais, ancienne maroquinerie Hollander) puis se finit à Choisy-le-Roi (gare, Port de Choisy-le-Roi et carrière des sables).

L'art contemporain dans l'espace public

Le territoire est également un lieu d'émergence du street-art et de l'art contemporain que les communes cherchent aujourd'hui à valoriser, dans le prolongement d'une politique volontariste en termes de culture pour tous conduite par beaucoup de communes. On peut citer en exemple la démarche de Charte aménagement-transport autour du tramway Paris-Orly qui réaffirme la RD5 comme « boulevard des Arts » à l'occasion de l'arrivée du tramway. Il s'agit de mettre en valeur à la fois l'existant (de nombreux équipements culturels, œuvres d'arts monumentales et street-art sont situées sur ce tracé), de penser de façon globale les actions futures, ainsi que de mettre en œuvre une expérimentation : l'accompagnement culturel et artistique du chantier du tramway. L'intérêt patrimonial du street-art est en pleine émergence, les amateurs sont de plus en plus nombreux à arpenter les rues pour admirer les œuvres de certains noms très connus du street-art comme en témoigne le projet de Sentier du Street-art du Grand Paris porté par Vitry-N urbaine.

UN FORT POTENTIEL TOURISTIQUE A VALORISER

Le territoire possède un potentiel touristique varié issu de son histoire, de son identité et des politiques publiques mises en œuvre : le patrimoine bâti (par exemple autour de l'histoire architecturale des logements sociaux), les actions et patrimoine culturel (par exemple la balade urbaine du street-art), les savoir-faire techniques (par exemple industriels) ou encore les grands équipements (aujourd'hui visites du MIN, demain de la Cité de la gastronomie). Un positionnement du territoire sur cette thématique serait à la fois à destination de touristes par définition exogène au territoire participant à la construction de richesse économique ; mais aussi à destination de la population endogène (habitant et salarié) participant à l'offre de loisirs pour les plus modestes (qui ne partent pas en vacances) et à la construction du sentiment de fierté locale.



Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016



L'anis gras, un bâtiment industriel reconverti en lieu culturel
 Source : lelieudelaudre.com



Œuvre de C215 à Vitry-sur-Seine

Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016

B- QUEL TRAVAIL DÉJÀ ENGAGÉ POUR ATTÉNUER LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE ?

4. FRANCHISSEMENTS D'UNE DESSERTÉ MAGISTRALE QUI MARQUE LE TERRITOIRE

DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT NORD-SUD QUI DOMINENT

La desserte de Grand-Orly Seine Bièvre est dominée par des autoroutes et des voies majeures en radiales depuis Paris. Ces tracés historiques ont été réalisés pour répondre aux besoins en approvisionnement de Paris. Ils participent de l'accessibilité du territoire mais constituent également des coupures urbaines qui contrarient les liaisons est-ouest du territoire. Des communes sont coupées en deux par des autoroutes ou des routes nationales difficilement franchissables.

Les grandes emprises ferroviaires en faisceau sont des obstacles majeurs de l'accessibilité au sein du territoire. En lien avec les activités industrielles et logistiques le long de la Seine, des lignes de chemin de fer se sont développées sur un axe nord-sud et marquent le territoire par leur emprise foncière (un quart de la surface de Villeneuve-Saint-Georges par exemple où seule une traversée piétonne est possible).

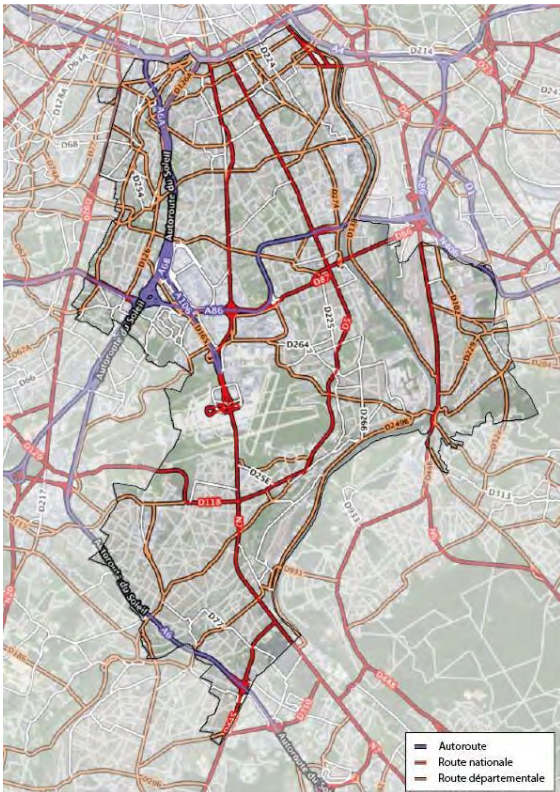
Le territoire est marqué par une forte présence de la Seine, fleuve structurant à l'échelle métropolitaine. Sur son linéaire de plus de 20 kilomètres, il longe le territoire sur sa partie est et traverse 10 communes. Il marque également une rupture dans les liaisons est-ouest du territoire : Valentigney et Villeneuve-Saint-Georges sont isolés sur le versant est, Choisy-le-Roi est coupé en deux par le fleuve. Les autres cours d'eau du territoire, la Bièvre et l'Orge, ne forment pas de coupure urbaine. La Bièvre est en grande partie enterrée d'Anthony à Paris. L'Orge, de par sa faible largeur, est traversée en de nombreux points, par des rues comme des chemins pour les piétons. L'Orge constitue un fil directeur pour une chaîne de parcs : parc d'Avaucourt, coteaux des Vignes à Athis-Mons, parcs du centre-ville de Juvisy-sur-Orge, pré aux bœufs, parc Duparchy à Viry-Châtillon.

UN MANQUE D'AXES TRANSVERSAUX EST-OUEST

Il existe peu de liaisons est-ouest sur le territoire. Elles sont principalement des routes départementales, complémentaires du boulevard périphérique et de l'A86. Ces deux axes majeurs est-ouest connaissent des formes intenses de congestion qui viennent renforcer le sentiment d'isolement. Le manque de franchissements est décisif puisqu'il se pose en de nombreux points, du fait des infrastructures de transport et du fleuve. Par ailleurs, le réseau routier connaît des lacunes, notamment pour relier la plateforme aéroportuaire. Dans certains secteurs, les infrastructures ne sont pas tant des catalyseurs de développement mais plutôt des facteurs d'enclavement, de véritables obstacles qui contribuent à en faire un territoire à la fois uni face à cette problématique mais néanmoins physiquement fracturé. De plus, la présence de grandes emprises est un élément supplémentaire qui morcelle le territoire et pose avec plus de force la question des traversées des infrastructures. Par exemple, Chevilly-Larue a été coupé en deux par l'arrivée de l'autoroute et du Marché d'Intérêt National. La Seine, fleuve large de 150 à 200 mètres est une coupure urbaine peu franchissable d'est en ouest avec 12 possibilités de franchissement dont 2 pour les piétons et 2 pour les voies ferrées. Elles sont cependant plus fréquentes au nord du territoire. Les emprises ferrées créent également des coupures infranchissables dans le tissu urbain, certains quartiers se trouvant isolés entre la Seine et les voies ferrées (Juvisy-Sur-Orge, Athis-Mons, Viry-Châtillon, ...).

FRANCHISSEMENTS DES COUPURES URBAINES

Les coupures sont aujourd'hui un handicap lourd qui nécessite le rétablissement coordonné de continuités urbaines et la réalisation de nouveaux franchissements. 47 besoins de franchissement sur le territoire ont été identifiés : 23 pour le franchissement des infrastructures routières (pont, tunnel, requalification ou création de nouvelle voie), 12 liés aux infrastructures ferroviaires (pont, tunnel ou téléphérique), 10 pour franchir la Seine (pont, navette), 2 pour enfouir les lignes à haute tension. Afin de mener à bien ces projets, l'EPT a un rôle de médiateur et d'initiateur avec la Région, les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, les villes, la Métropole du Grand Paris pour faire aboutir ces projets. La requalification en boulevard urbain des axes nationaux (RD5, RD7, RD920 et RN6) témoigne également d'une volonté de pacifier les relations entre mobilités de transit et mobilités locales. Le travail déjà réalisé, en cours ou en projet autour des axes structurants (RD7, RD5, RD920) en est l'illustration, souvent en lien avec l'arrivée d'un tramway. La résorption de ces coupures provient du souhait d'une grande partie des communes de créer des liens et faire territoire.



Emprise de l'autoroute A6 à L'Hay-les-Roses

Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016



Gare de triage de Villeneuve-Saint-Georges

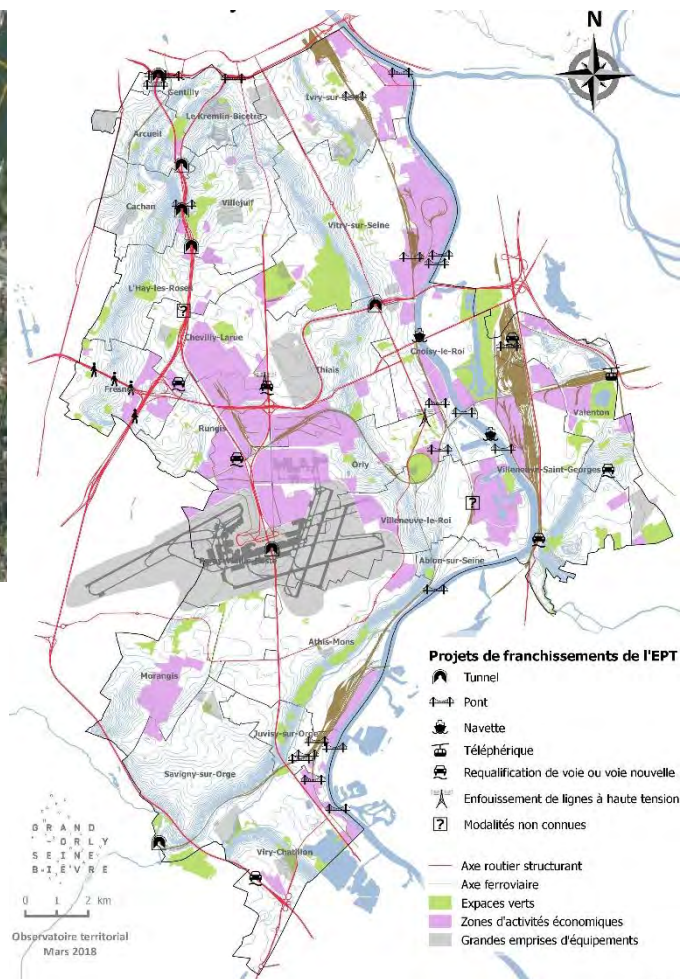
Une armature urbaine, marqueur d'un territoire servant pour la desserte parisienne

Source : geoportail.gov.fr



Des quartiers enclavés par les voies ferrées et la Seine à Juvisy-sur-Orge

Source : geoportail.gov.fr



Besoins de franchissement identifié par l'EPT.
Source : Observatoire territorial EPT Grand-Orly Seine Bièvre, janvier 2018

5. UN TRAVAIL COUTEUX D'OUVERTURE DES EMPRISES MONOFONCTIONNELLES

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL DE GRANDS SERVICES URBAINS ESSENTIELS A LA METROPOLE

Grand-Orly Seine Bièvre s'est construit comme un territoire de production et de redistribution vers les espaces de consommation. Son histoire est marquée par son rôle essentiel de transit à la fois de marchandises et de personnes, ainsi que d'accueil d'activités économiques. De nombreuses activités polluantes se sont installées dans les vallées de la Bièvre et de la Seine et de vastes emprises monofonctionnelles s'étendent sur des surfaces importantes (plus de 1 000m²) : la plateforme aéroportuaire d'Orly, les emprises d'activités économiques et industrielles, les services de santé, les services urbains (usines de traitement des eaux et cimetières parisiens).

UN POSITIONNEMENT INCONTOURNABLE

La fonction ancienne et historique de territoire servant, de transit et redistributif de l'Île-de-France se transforme et se traduit par la présence de grandes infrastructures, d'équipements à rayonnements métropolitain et régional, et d'activités industrielles et logistiques. Cela concerne particulièrement les rives de la Seine et le sud du territoire où sont localisées des activités industrielles, portuaires et de grands services urbains d'une part, et le centre du territoire par ses grandes emprises logistiques, de commerce de gros et aéroportuaires d'autre part. La fonction de territoire ressource, de production et de stockage d'énergie sert l'ensemble de l'Île-de-France pour l'approvisionnement en pétrole le long de la Seine, pour la production et le stockage d'électricité à Vitry-sur-Seine, Villejuif ou Rungis, pour le traitement des eaux dans les usines des eaux de Choisy-le-Roi et d'Orly ainsi que la station d'épuration des eaux usées à Valenton. Ces grands services urbains liés à l'eau et l'énergie s'inscrivent dans des espaces physiques importants et fermés. Ils engendrent nuisances et pollutions et sont souvent peu en lien avec leur territoire d'ancrage. Le Marché d'Intérêt National de Rungis est notamment une plateforme majeure de commerce et de redistribution de denrées alimentaires en Île-de-France qui s'étend aujourd'hui sur 232 ha. L'aéroport d'Orly est le deuxième aéroport français, le onzième européen. La plateforme aéroportuaire occupe 1528 hectares, dont plus de 1000 hectares d'espaces ouverts qui proposent une réelle lisibilité et qualité paysagère du territoire. Il relie la métropole à l'international, avec 153 destinations. 31,3 millions de passagers sont passés sur la plateforme en 2016, dans le respect des exigences réglementaires protégeant les riverains de l'aéroport. Cet équipement exceptionnel est un élément identitaire du territoire Grand Orly Seine Bièvre dans la métropole. Les fonctions de ressource, de production ou de transports du territoire peuvent aussi être porteurs d'innovation notamment logistique. Aujourd'hui la présence du fleuve, les embranchements en voies ferrées des sites économiques, les possibilités d'interconnexion, sont autant d'alternatives à la route pour le transport de marchandises ou de matériaux. Cet héritage de territoire servant, bien qu'aujourd'hui dépassé, reste décisif dans le positionnement de premier plan qu'occupe Grand-Orly Seine Bièvre dans le fonctionnement de la Métropole du Grand Paris. La problématique des emprises monofonctionnelles est un enjeu essentiel du territoire : trouver un équilibre entre territoire « utile » à la métropole participant de la solidarité urbaine de cette ensemble dense, au territoire Grand-Orly Seine Bièvre visant à redistribuer les richesses au profit de sa population, tout en pénalisant au minimum le fonctionnement urbain et le cadre de vie des habitants.

MUTATION, MIXITE ET MODERNISATION DES ENCLAVES MONOFONCTIONNELLES

Les réflexions sur une intégration urbaine de ces grandes emprises monofonctionnelles, morceaux de ville isolés du territoire, est en cours. Elles sont bien souvent vécues comme des infrastructures imposées et subies, surtout pour les communes qui en subissent les nuisances sans en percevoir les retombées économiques ou une réelle plus-value d'usage. Ouvrir, sous de multiples formes, ces vastes emprises urbaines sur la ville est également un moyen d'améliorer leur acceptation, de diversifier les activités présentes et de les intégrer davantage dans le fonctionnement urbain. Le territoire est en la matière un lieu d'expérimentation pour l'intégration des emprises monofonctionnelles en tissu urbain dense. Les principales emprises monofonctionnelles engagent des démarches et des projets pour s'ouvrir, selon des degrés et des processus différents :

La mutation urbaine : faire des emprises monofonctionnelles de nouveaux morceaux de ville

Les emprises monofonctionnelles, isolées de la ville depuis des années, sont au cœur de projets d'aménagement qui créent un nouveau morceau de ville. L'ouverture complète de ces espaces par la création d'un nouveau quartier sont dans une logique de récupération d'un foncier stratégique pour la ville. Le projet des Ardoines à Vitry-sur-Seine en est l'illustration. Il propose une reconfiguration des activités industrielles et un reformatage des emprises ferroviaires afin de libérer un foncier important pour y créer un nouveau quartier en lien avec l'arrivée du Grand Paris Express.

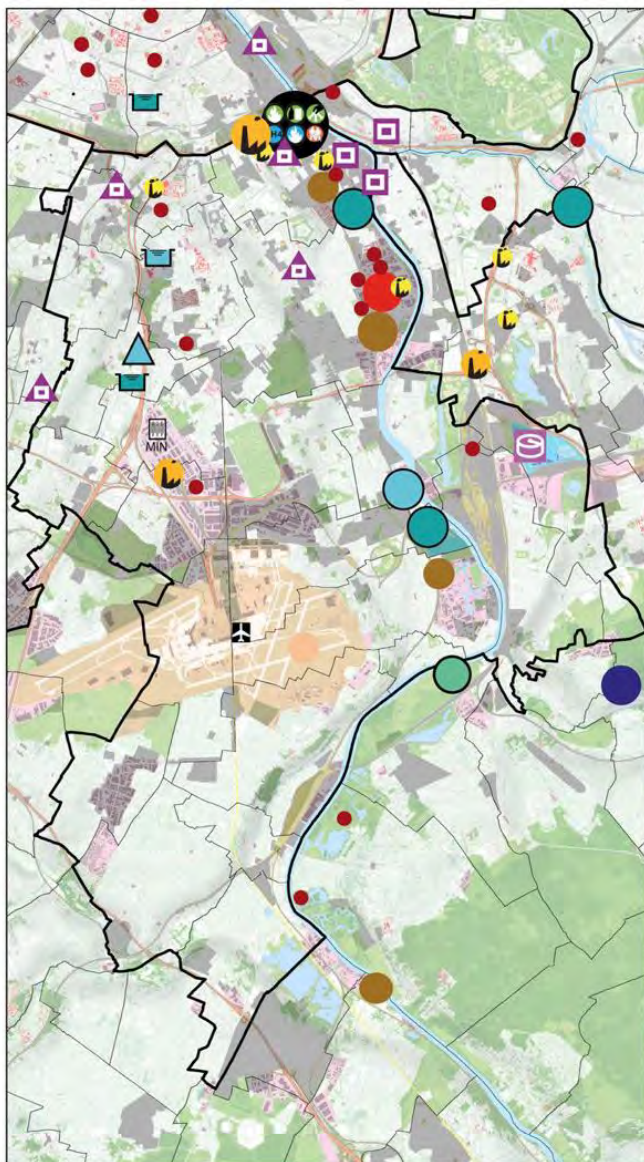
L'évolution des emprises fonctionnelles : prendre en compte les nouveaux usages en milieu urbain dense

Afin de conserver des activités essentielles pour le fonctionnement métropolitain mais vécues comme des nuisances et des emprises imposées, des projets de requalification d'emprise monofonctionnelle tout en conservant leur activité principale voient le jour. Afin de répondre aux enjeux du maintien de l'activité logistique en zone dense, au plus près des consommateurs,

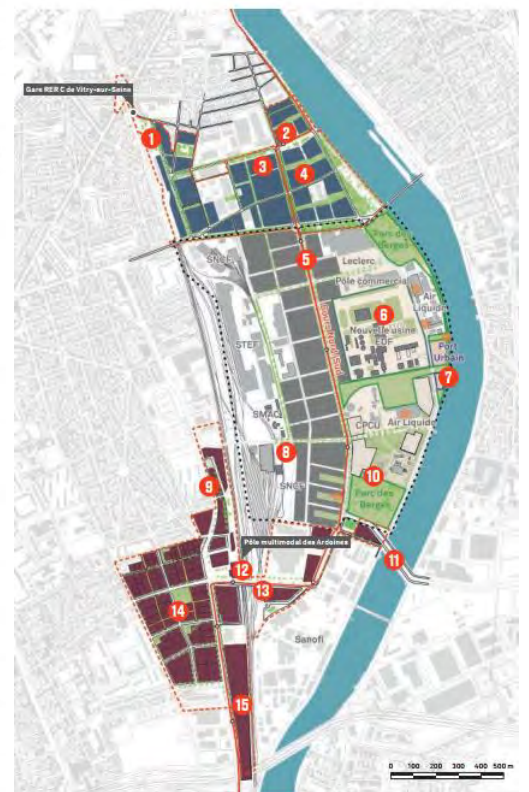
les plateformes logistiques sont appelées par exemple à se renouveler. La restructuration du pôle Orly-Rungis, notamment celle de la plateforme logistique de SOGARIS, témoigne de cette tendance. Le travail pour ouvrir la plateforme sur la ville consiste à « rétablir les continuités » via une nouvelle structure viaire : circulations propres à l'activité logistique ; circulations ouvertes au public avec des promenades et des perspectives sur l'aqueduc. Son ouverture sur le territoire est affirmée avec une logistique « côté cour » (activité logistique pure) et une logistique « côté rue » (vitrine pour les services de la logistique).

Modernisation des emprises : faire des objets urbains tout en améliorant leur accessibilité

Bien que certaines emprises urbaines ne puissent s'ouvrir sur la ville pour des contraintes de sécurité ou encore de risque, la modernisation de certaines infrastructures et surtout l'amélioration de leur accessibilité est en cours. C'est un défi qu'il est nécessaire de relever par exemple pour la plateforme aéroportuaire d'Orly : meilleure accessibilité en transports en commun, nouvelle salle d'embarquement, ... Le programme Cœur d'Orly vient compléter la modernisation de la plateforme aéroportuaire en valorisant un foncier jusque-là gelé pour des activités aéroportuaires. Il se compose d'activités tertiaires, de commerces et services, d'un pôle hôtelier, de promenades piétonnes vertes, ...



Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016



- 1 Libération du cours de débord SNCF / RFF
- 2 Nouveau groupe scolaire
- 3 Nouveau collège
- 4 Premiers immeubles de logements et d'activité dans la ZAC Seine Care Vitry
- 5 T Zen 5 Réaménagement et création de voies pour l'installation du nouveau TCSP et des modes doux
- 6 Démolition de la centrale EDF
- 7 Nouvelle plateforme fluviale / port urbain
- 8 Fermeture du dépôt pétrolier
- 9 Résidence sociale Manouchian
- 10 Tunnelier de la ligne 15 du Grand Paris Express
- 11 Futur franchissement de la Seine
- 12 Pôle multimodal des Ardoines (ligne 15 du Grand Paris Express, RER C, T Zen 5, bus)
- 13 Nouveau franchissement du faisceau ferroviaire
- 14 Premiers immeubles de logements et d'activité dans la ZAC Care Ardoines
- 15 Site de maintenance des infrastructures de la ligne 15 du Grand Paris Express et son tunnel de raccordement à la ligne 15

Projet des Ardoines à Vitry-sur-Seine.
Source : epa-orsa.fr

6. VERS UNE ATTÉNUATION DES RISQUES ET NUISANCES

GERER LE BRUIT DU TRAFIC AERIEN, ROUTIER ET FERRE

Malgré son rôle métropolitain structurant, la plateforme aéroportuaire d'Orly engendre des nuisances sonores, une pollution et un risque pour la santé à prendre en considération dans un tissu urbain dense. Des mesures ont été mises en place (instauration d'un couvre-feu en 1968 et limitation du nombre de créneaux en 1994) afin d'en limiter l'impact sur les populations. Un Plan de Gêne Sonore permet aux riverains de bénéficier d'aides à l'insonorisation mais l'indice utilisé pour mesurer le bruit n'est pas suffisamment représentatif de la gêne ressentie. Des démarches ont été engagées pour tenter d'aboutir à un système d'indicateurs qui intègrent des données objectives et subjectives (santé, bien-être) et ainsi rendre compte de la gêne occasionnée et des impacts sanitaires et immobiliers. Afin de limiter l'exposition d'habitants supplémentaires aux nuisances sonores, le Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport d'Orly contraint l'urbanisation dans différentes zones du territoire. Les communes les plus fortement touchées par les nuisances se situent sur un axe est-ouest et ne sont pas forcément celles qui bénéficient le plus des retombées économiques de la plateforme aéroportuaire et des projets de développement (axe nord-sud). Dès lors, le rééquilibrage territorial constitue un enjeu majeur. Des dépassements de valeurs limites sont aussi constatés le long des axes routiers principaux et aux abords des voies ferrées.

INTEGRER LES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET LA POLLUTION DES SOLS DANS LA CONSTRUCTION DE LA VILLE

L'héritage de territoire productif de Grand-Orly Seine Bièvre et les types d'activités implantées font qu'il est aujourd'hui traversé par des infrastructures dont le risque technologique et la pollution sont forts. Il compte 7 sites SEVESO disséminés en majorité le long de la Seine et au sud de la plateforme aéroportuaire. Le transport de matières dangereuses est un risque supplémentaire pour la population : transports de marchandises, canalisation de gaz sur l'ensemble du territoire, ligne à haute tension traversant le territoire d'est en ouest, canalisation d'hydrocarbure le long de la Seine et au cœur de la plateforme aéroportuaire. Une des solutions pour recoudre le tissu urbain est l'enfouissement, lorsque cela est possible (projet d'enfouissement de lignes à haute tension à Chevilly-Larue et entre Orly et Choisy-le-Roi). Lorsque les services urbains comme les dépôts pétroliers conditionnent les projets d'aménagements, leur départ est souhaité comme par exemple aux Ardoines. Dans une dynamique de renouvellement de la ville sur elle-même et de mutation de terrains industriels pour la réalisation de projets urbains, la pollution des sols héritée de ce passé industriel est une contrainte pour le temps du projet (phase longue de dépollution) et surtout pour son coût.

ATTENUER LES EFFETS DE L'URBANISATION SUR LA SANTE : REDUIRE LA VULNERABILITE AUX ILOTS DE CHALEUR

Le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre connaît un phénomène d'îlot de chaleur urbain, soit des élévations localisées des températures, du fait de la minéralisation et de la forme urbaine du territoire (impact ressource en eau, sanitaire...). La vulnérabilité du territoire aux îlots de chaleur est néanmoins modérée grâce notamment aux espaces verts privés qui maillent le territoire dans les tissus pavillonnaires. En regard, cette dernière est plus forte au nord du territoire et le long des axes structurants (RD5 et RD7), plus densément urbanisés. Des tâches de faible vulnérabilité sur le territoire correspondent à des espaces plantés (espaces agricoles et gazonnés autour de la plateforme aéroportuaire) ou à des emprises monofonctionnelles (traitement des eaux usées par exemple) autour de la Seine. L'enjeu essentiel pour le territoire est de conserver ces espaces verts et de lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur (végétalisation des rues et des bâtiments, déminéralisation, usage de l'eau) et de créer des îlots de fraîcheur en repensant la place de l'eau et la construction même de la ville.

AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR

Le chauffage urbain (13%), le transport routier (21%), les activités d'extraction, de transformation et de distribution d'énergie (50%), les industries manufacturières (7%), la plateforme aéroportuaire (4%) et les chantiers et carrières (3%) sont les principales sources émettrices de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques du territoire. Les Plans nationaux et régionaux (PPA) fixent des objectifs et des plans d'actions depuis de nombreuses années pour réduire l'impact de l'urbanisation sur la qualité de l'air. Une baisse de la quantité de polluants est notable à l'échelle de la région mais il persiste des dépassements de valeurs limites réglementaires notamment des particules fines (PM₁₀) et en dioxyde d'azote. Les concentrations en dioxyde d'azote dépassent la valeur limite sur les grands axes routiers. L'exposition aux polluants est plus importante au nord du territoire du fait de la densité de population plus importante. Le territoire Grand-Orly Seine Bièvre est en cours de réalisation d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial.

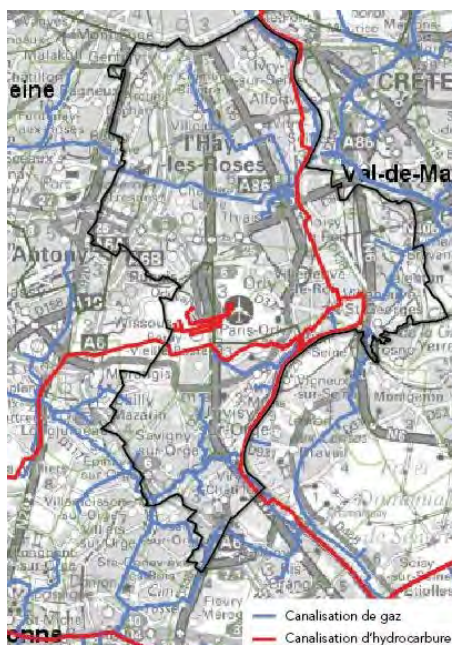
FAIRE FACE AU RISQUE D'INONDATION

La présence structurante des cours d'eau et notamment de la Seine induit un risque d'inondation. Des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) sont mis en place pour accompagner l'urbanisation dans les zones à risque. En cas de crue centennale, 2 800 hectares urbanisés à près de 95% seraient directement sous les eaux, et tout le système urbain indirectement touché. Les épisodes de pluie intense, croissants dans les prochaines années,

augmentent le risque de saturation et de débordement de réseaux d'eaux pluviales et d'inondation par ruissellement, générant localement des inondations. Ce risque implique dès lors de forts enjeux en termes de renouvellement urbain. De nombreux projets d'aménagement sont localisés dans une zone inondable, tant dans les grandes opérations que dans des opérations de densification. Ils sont des leviers précieux pour améliorer la situation existante de l'habitat dans ces zones et commencer à instituer une culture du risque : gestion de crise, aménagement, prévention, etc. De plus, il est nécessaire de prendre en compte le cycle de l'eau, lui permettant autant que possible d'être évacuée de manière naturelle (infiltration, déminéralisation, noues paysagées... Le territoire Grand-Orly Seine Bièvre possède le potentiel pour se saisir de cette problématique et mettre en place une politique d'aménagement pour la résilience.

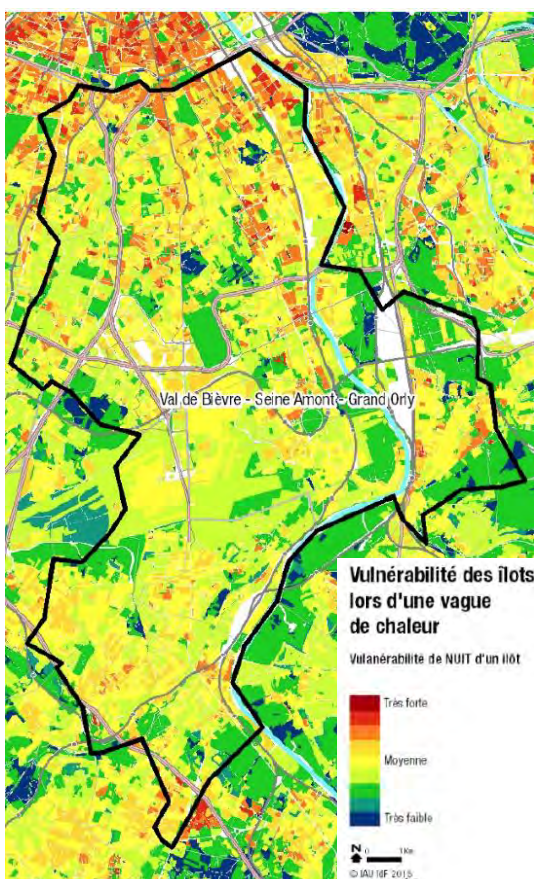


Plan de gêne sonore de l'aérodrome de Paris-Orly

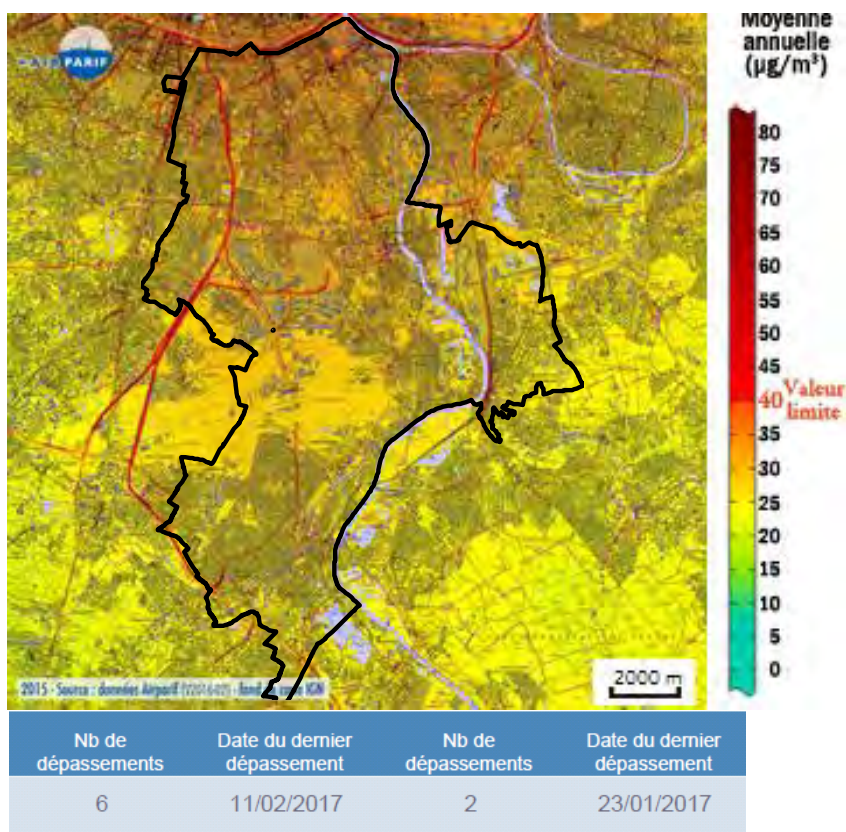


Canalisation de transports de matières dangereuses

Source : geoportail.gouv.fr.
Production : Ville Ouverte,
décembre 2017.



Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016



Concentration du dioxyde d'azote (carte) et relevé station de mesure de la qualité de l'air de Vitry-sur-Seine en 2017 (tableau)

C - QUEL POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE À CONFORTER ?

7. LA PLATE-FORME AÉROPORTUAIRE D'ORLY

UNE COMPOSANTE DU SYSTÈME AÉRIEN NATIONAL ET INTERNATIONAL

Alors que les années 1990 avaient pu laisser penser à une diminution de l'importance de l'aéroport d'Orly, en raison de la montée en puissance de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, et de l'installation du hub d'Air France, la spécialisation d'Orly dans les liaisons « point à point » s'est progressivement élargie avec de plus en plus de destinations internationales desservies. En 2016, la plate-forme a accueilli 31 millions de passagers. Il constitue aujourd'hui une composante du système aérien national et mondial.

L'aéroport d'Orly est implanté dans un tissu urbain dense. Il s'est installé au début des années 1960 dans un territoire de vie, dans un territoire déjà habité, construit de bourgs historiques, de vastes lotissements pavillonnaires, et plus tard de grands ensembles d'habitat collectif. Dès lors, l'acceptabilité de la plateforme aéroportuaire par le tissu local, et son intégration urbaine constituent un enjeu majeur. Près de 124 000 personnes habitent à l'intérieur du périmètre du plan de gêne sonore de l'aéroport d'Orly et sont donc très concernées par le bruit.

LA NECESSAIRE PROTECTION DES POPULATIONS

Inaugurée en 1961, la plateforme aéroportuaire d'Orly a la particularité de s'insérer dans un tissu urbain déjà constitué. Dès 1968, pour protéger les populations survolées du bruit des avions, l'État introduit un couvre-feu nocturne, et en 1994, un arrêté ministériel instaure une limitation de l'activité à 250 000 mouvements par an. Plus récemment, le 18 février 2003, puis le 29 juillet 2009, un arrêté permet de contenir les vols dans des espaces aériens pour raisons environnementales. Des procédures d'exploitation et des programmes de recherche sur les aéronefs ont aussi été mises en œuvre afin de limiter les impacts sonores et de pollution atmosphériques. Les acteurs du territoire du pôle d'Orly engagent en 2010 un travail pour concevoir des indicateurs pertinents ou organiser un système d'information plus transparent, et l'Etat met en place le dispositif SURVOL piloté par Bruit Paris et Air Paris afin de répondre à ces objectifs.

Rendre acceptable l'aéroport d'Orly c'est aussi accompagner et soutenir les secteurs les plus impactés afin qu'ils bénéficient, eux aussi, des retombées économiques de l'activité aérienne, et qu'ils puissent engager des projets de rénovations de certaines parties de leur territoire incluant dans l'ex-zone C du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport d'Orly, projets pour lesquels les procédures sont probablement encore trop longues. Certaines communes sont fortement pénalisées avec une dégradation du bâti qui a pour conséquence le rachat par des marchands de sommeil de ces pavillons dépréciés pour y installer de l'habitat indigne. Ainsi, la question d'un meilleur équilibre territorial entre les territoires qui sont impactés par les nuisances et ceux qui bénéficient des retombées générées par le développement économique est un second enjeu majeur.

RENDRE PLUS ACCESSIBLES LES EMPLOIS PROPOSÉS

Aéroports de Paris (ADP) emploie à Orly 2687 salariés (2016). L'activité aéroportuaire génère environ 27 000 emplois directs (dont ceux d'ADP) (emplois directs : emplois des fournisseurs de biens et services aéroportuaires), auquel s'ajoutent 19 000 emplois indirects (emplois liés aux consommations intermédiaires des fournisseurs directs). Et la plate-forme est l'une des composantes majeures d'un territoire plus vaste qui constitue le premier pôle économique du sud francilien. L'enjeu d'accès par les populations du territoire à ces emplois est donc un réel enjeu, d'autant que de nombreux chantiers de construction sont lancés proposant de nouvelles opportunités d'emplois.

Concernant l'accessibilité physique à la plate-forme aéroportuaire, les indicateurs en termes de fréquentation touristique et d'affaires de l'aéroport, mais également les déplacements des salariés de la plate-forme (42,4% des salariés d'ADP viennent de l'Essonne. Athis-Mons, Savigny-sur-Orge et Viry-Châtillon sont les trois principales communes de résidence) doivent nécessairement orienter le développement du réseau de mode actifs.

Aujourd'hui, le déficit en termes de desserte en transports commun oblige les usagers à se déplacer en voiture, entraînant une saturation des axes routiers, un report sur la voirie locale, et l'augmentation de la pollution atmosphérique. Un nouveau réseau de transports en commun se met en place progressivement, avec la mise en service en 2014 du tramway T7 entre Villejuif et Athis Mons, connecté avec le réseau existant (TVM, RER C, métro ligne 7, bus), l'intégration de cette partie de territoire dans le réseau du Grand Paris Express, le lancement de projets importants : connexion TGV, tramway T9 avec son prolongement jusqu'à la plate-forme d'Orly, la question du prolongement de la ligne 18 à l'est. Ce réseau sera probablement réellement efficace si les moyens de rabattement

vers les modes lourds sont traités (parking de rabattement, interconnexion TC, ...) permettant aux habitants de passer du nord au sud du territoire.

UN AMBITIEUX PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Aujourd'hui, l'Aéroports de Paris réalise un grand programme d'investissement pour, à horizon 2019, rénover les infrastructures aéronautiques, requalifier les abords des aérogares, améliorer la zone internationale d'Orly Sud et relier les Terminaux Sud et Ouest grâce à un nouveau bâtiment de jonction, requalifiant les installations offertes aux passagers. Les emprises foncières disponibles sur la plate-forme aéroportuaire représentent un potentiel de développement d'environ 150 hectares. Ces projets sont très peu liés à l'activité aéroportuaire d'Orly et il convient de mieux les connecter aux autres opérations d'aménagement programmées ou en construction à proximité de l'aéroport et de préserver les spécificités paysagères du secteur.

En effet, la plateforme aéroportuaire occupe 1500 hectares, dont plus de 1000 hectares d'espaces ouverts, auxquels s'ajoutent au sud-ouest les espaces agricoles mitoyens de Wissous, Morangis et Chilly-Mazarin et au nord-ouest, la plaine de Montjean. Cette forte présence des espaces ouverts qu'il convient de préserver et de se réapproprier propose une réelle lisibilité et qualité paysagère du territoire et viennent tempérer sa caractérisation habituelle d'espace artificialisé.



Source : google maps, décembre 2017.

Un gestionnaire de l'activité et du foncier : Aéroports de Paris

2ème aéroport français et 11ème européen

234 453 mouvements en 2016 (+1,4%/2015).

31,3 millions de passagers en 2016 (27 millions en 2011)

Emport moyen : 114 passagers par avion en moyenne en 2015, 128 en 2016

153 villes desservies en point à point. 37 compagnies aériennes (Air France (34% du trafic)

123 902 habitants pour 51 542 logements dans le périmètre du PGS, dont 60 561 habitants du territoire Grand Orly Seine Bièvre

8. UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

PRODUCTION ÉNERGETIQUE DURABLE

Une autre approche consiste à considérer les éléments générateurs de nuisances (industries, infrastructures, fleuve) non plus seulement comme des faiblesses mais comme des ressources. Ce changement de paradigme intervient depuis le début des années 2010, avec la transition énergétique. L'exigence d'efficacité énergétique passe par une diversification des sources d'énergie, afin d'intégrer de manière croissante les énergies renouvelables dans le « mix énergétique » local. Sur ces questions, Grand-Orly Seine Bièvre possède de nombreux atouts pour devenir un laboratoire de la transition énergétique et écologique de la métropole du Grand Paris.

Grand-Orly Seine Bièvre peut être un acteur de premier plan pour assurer la transition énergétique vers une baisse de la consommation d'énergie fossile pour la remplacer par une production d'énergie renouvelable à l'échelle métropolitaine. En effet, la présence ancienne de la géothermie, d'un important linéaire de réseaux de chaleur (150km, 12 gestionnaires), et du nombre d'équivalent logement raccordés (environ 97 000) essentiellement concentrés sur la partie val-de-marnaise du territoire représente une caractéristique majeure à valoriser.

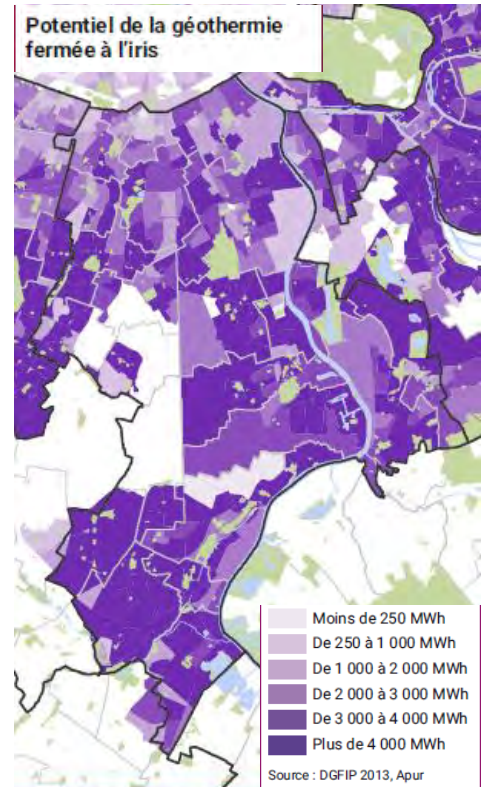
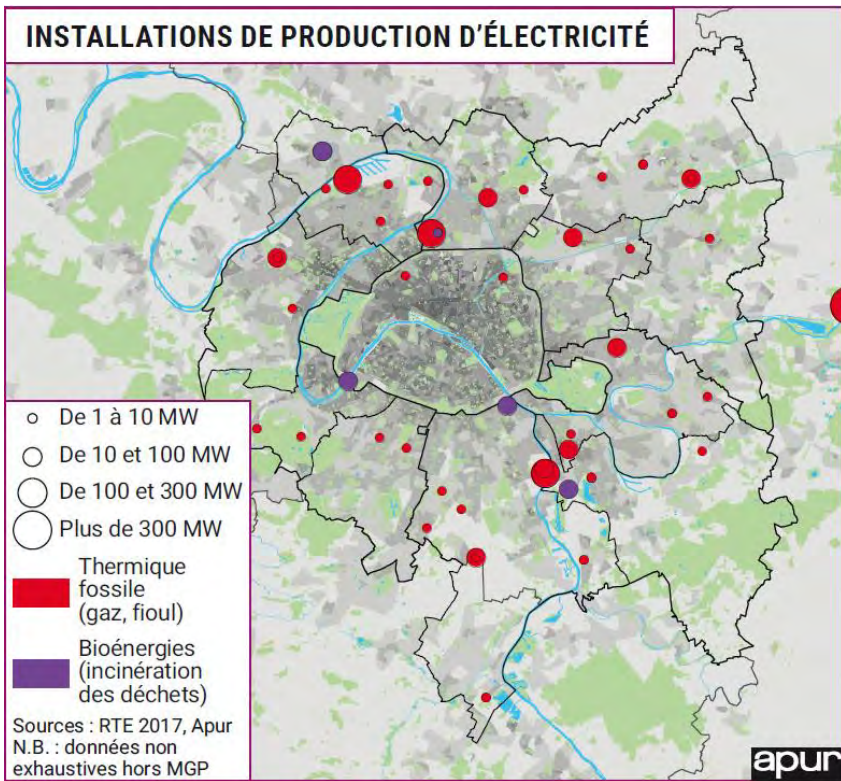
Il possède un atout indéniable pour la production d'énergie solaire et de bioénergie (récupération de l'incinération des déchets à Ivry-sur-Seine). Le potentiel de production d'énergie solaire est favorable dans les zones qui couvrent les grandes emprises urbaines (aéroport, plateformes logistiques, MIN, gare de triage de Villeneuve-Saint-Georges). La possible concentration des panneaux photovoltaïques et thermiques, et les surfaces de toitures disponibles sont un avantage indéniable. Par ailleurs, la proportion des énergies renouvelables dans la consommation énergétique des réseaux de chaleur indique qu'il est un territoire déjà moteur sur ces questions : plus de 50% de la consommation d'énergie des réseaux de chaleur est d'origine renouvelable à Chevilly-Larue, Cachan, L'Haÿ-les-Roses, plus de 75% à Thiais et Orly avec la présence de puits de géothermie anciens (plus de 30 ans) Ces chiffres sont cependant à placer dans la perspective du nombre de bâtiments raccordés aux réseaux existant et de ceux qui ne le sont pas.

Ces cinq dernières années, le développement des réseaux de chaleur a connu une nette accélération (Chevilly-Larue, Villeneuve-le-Roi, l'Haÿ-les-Roses ou encore Villejuif) avec la création et le prolongement et de nouveaux réseaux de géothermie : le SIPPAREC est un acteur majeur et pilote le développement des réseaux d'Arcueil/Gentilly et Viry-Châtillon/Grigny ; le nouveau réseau Géotelluence d'Ivry-sur-Seine sera raccordé au réseau existant. Le potentiel pour l'exploitation du réseau fermé de géothermie, particulièrement adapté au tissu pavillonnaire, est également fort et encore inexploité sur une grande partie du territoire.

Grand-Orly Seine Bièvre joue aujourd'hui un rôle majeur dans les services urbains innovants apportés à la métropole. Néanmoins, une grande partie du potentiel de Grand-Orly Seine Bièvre reste encore inexploité. Par ailleurs, une dizaine d'usines de production d'électricité sont présentes sur le territoire, utilisant essentiellement les énergies fossiles. Une usine d'incinération à Ivry-sur-Seine est cependant engagée dans une production innovante avec la bioénergie.

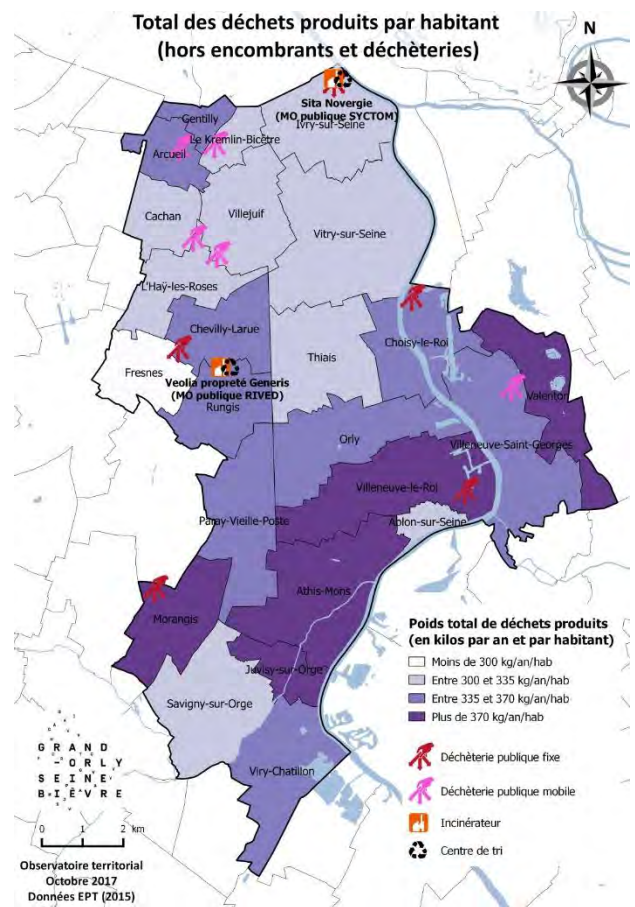
DECHETS

La production de déchets ménagers par habitants est inégale sur le territoire : les populations des communes autour de la plateforme aéroportuaire et à l'est du territoire produisent davantage de déchets que celle des communes au nord. Grand-Orly Seine Bièvre est organisé en 5 pôles pour la gestion des déchets. Néanmoins, les quatre syndicats de traitement des déchets présents sur le territoire n'obéissent pas à la même géographie. Le territoire accueille deux incinérateurs auxquelles sont associées deux centres de tri. Cependant, les déchets collectés par le SIREDOM et le SMITDUMV partent sur des incinérateurs situés en dehors de Grand-Orly Seine Bièvre. Les déchèteries sont en majorité publiques, hormis à Ivry-sur-Seine, Morangis et Villeneuve-le-Roi. Ces déchèteries privées sont spécialisées dans les déchets des bâtiments et travaux publics. Un système de déchèterie publique mobile s'est développé au nord-ouest du territoire et à Villeneuve-Saint-Georges. Des recycleries émergent sur le territoire, avec une concentration plus importante au nord.



Source : APUR, « Atlas prospectif des Grands Services Urbains de la Métropole du Grand Paris – ENERGIE », juin 2017

Centres et syndicats de traitement de déchets



9. AU-DELÀ DU TERRITOIRE RESSOURCE, VERS UN TERRITOIRE DE LA RÉSILIENCE ?

CULTURE DU RISQUE ET INNOVATION URBAINE

Pouvoir s'adapter aux vulnérabilités du territoire est un défi pour la ville de demain. Une ville résiliente doit prévenir autant que possible les risques au travers de sa construction et de son organisation. Elle doit également être en capacité de faire face aux épisodes de crises (climatique, technologique...) afin de permettre un retour à la normal le plus rapide possible et le plus économiquement acceptable. À cette fin, le développement d'une culture du risque, la réduction de la vulnérabilité des personnes et du territoire ainsi que la création de conditions pour gérer au mieux les impacts en cas de crise sont des points essentiels de la mise en pratique de la résilience. Plusieurs projets sur le territoire témoignent d'une prise en compte de la résilience dans les projets d'aménagements (par exemple la ZAC Bords de Seine Aval à Athis-Mons et la ZAC Bords de Seine Amont à Juvisy-sur-Orge sur la résilience face au risque d'inondation). La résilience urbaine consiste en premier lieu à la prévention et à la gestion des risques majeurs. Ce concept peut s'étendre à toute forme de perturbation des systèmes urbains comme une capacité de persister et de s'adapter. Elle doit être prise en compte dans le court comme dans le long terme, pour s'adapter aux risques mais aussi les prévenir. En ce sens, le développement d'une culture du risque,

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

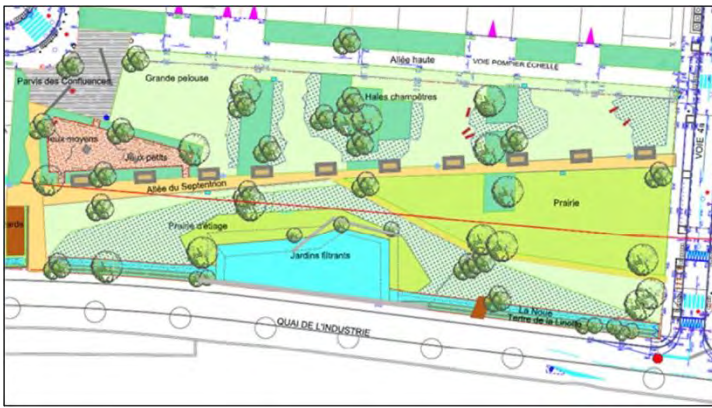
Au-delà de la baisse des consommations d'énergie fossile et du développement des énergies renouvelables, la transition énergétique passe aussi par une production, une distribution et une consommation différente des ressources. L'économie circulaire ou encore les mutations des services urbains par le numérique invitent à repenser le fonctionnement du système de consommation pour tendre vers un système durable, moins consommateur en ressources et moins polluant pour l'environnement. Bien que cette approche soit encore naissante et peu opérationnelle, il existe quelques initiatives sur Grand-Orly Seine Bièvre. Elles témoignent d'un terreau fertile mais qui reste encore au stade embryonnaire. Ces initiatives sont variées : chantier d'insertion pour la récupération et valorisation de produits frais invendus au MIN de Rungis ; optimisation de la logistique et réutilisation de marcs de café en substrat pour l'agriculture ; réutilisation et recyclage de pièces de voitures, ...

LE RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS D'HABITAT SOCIAL, UN OUTIL DE LA RESILIENCE

Les 11 NPNRU⁷ du territoire s'inscrivent dans une logique de développement durable prenant en compte les trois piliers traditionnels : le social, l'économique et l'environnemental. La diversité et l'amélioration de l'habitat, la mixité fonctionnelle, la mutabilité, le développement économique, l'ouverture et l'accès au quartier, la mobilité des habitants, la transition écologique et la qualité urbaine en sont autant d'objectifs incontournables. La définition des projets urbains tient compte des caractéristiques des quartiers cibles mais aussi de leur environnement urbain plus large. La prise en compte de la desserte de ces quartiers en transport en commun est à cet égard essentiel de même que l'articulation avec les zones d'aménagement à proximité. Le développement des lignes du Grand Paris Express et le dynamisme du territoire sont des points d'appui important pour les projets.

Un travail statistique et cartographique a été fait à l'échelle de l'EPT, en mettant en lien les projets avec différentes thématiques (aménagement, habitat, transport, valeur foncière, population, ...). Il en ressort des situations très différentes d'un quartier à un autre, notamment en matière d'attractivité. Il est à noter aussi que la question de l'habitat démolit se pose très différemment selon les sites et les projets. C'est particulièrement le cas pour la reconstitution de l'offre de logement démolit qui dans certain cas peut se faire sans difficultés dans la même ville et dans d'autre cas non. Les projets de par leur approche globale de transformation participent activement à la résilience du territoire, à la réduction des inégalités et à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

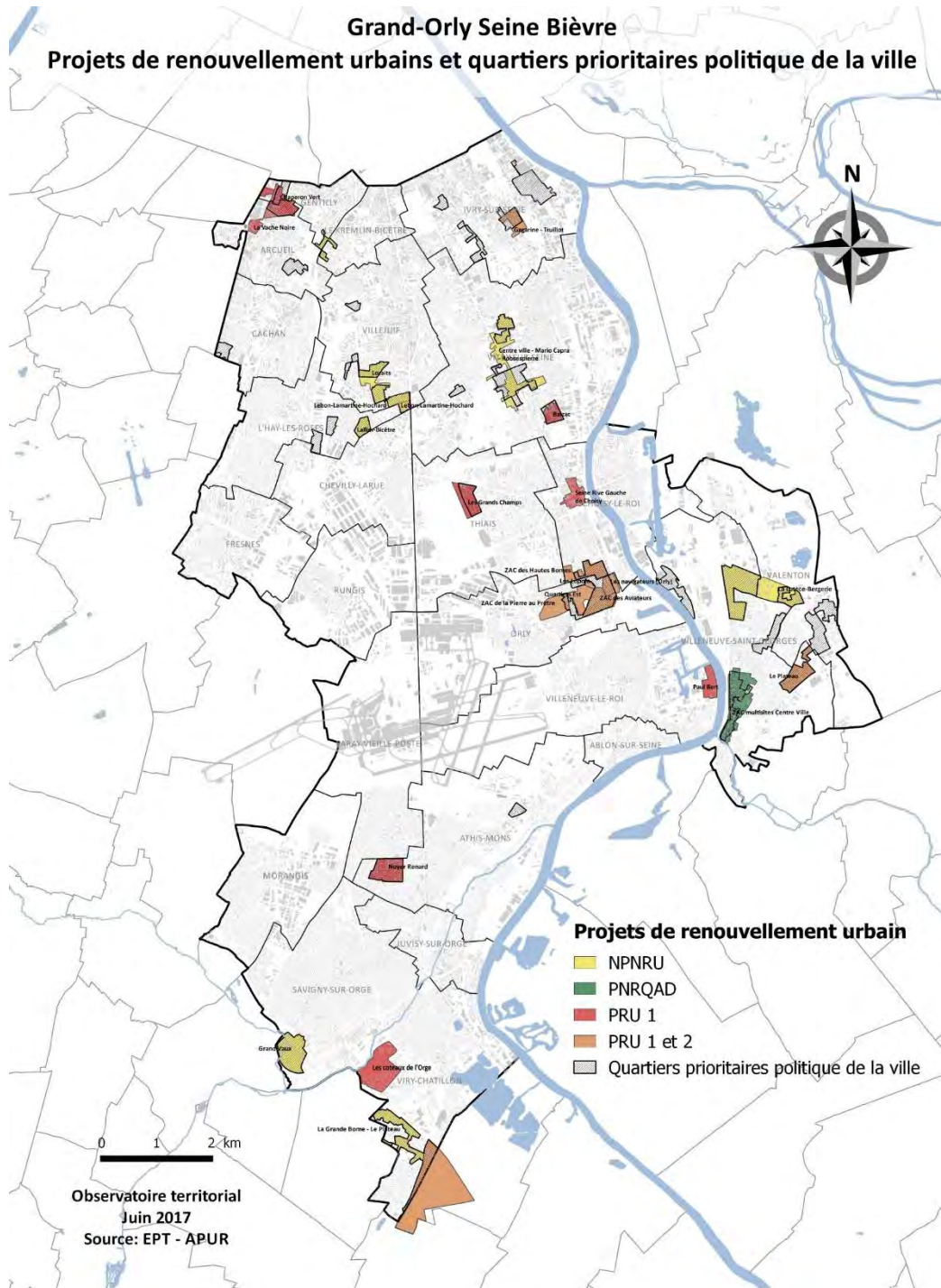
⁷ Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain



Parc paysager et son nivellement pour traiter le rejet des eaux pluviales et retenir l'eau en cas de crue - projet ZAC Aval à Athis-Mons



Le potager de Marianne : chantier d'insertion pour la récupération des invendus du MIN de Rungis



Axe 3 - Un territoire économiquement attractif et innovant en mutation



SOMMAIRE DE L'AXE 3

A - QUELS EMPLOIS ET QUELS ACTIFS ?	49
1. UN TERRITOIRE POURVOYEUR D'EMPLOIS	47
2. UNE POPULATION ACTIVE QUI ÉVOLUE	51
3. DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR UNE PARTIE DE LA POPULATION	53
B - QUELLES ENTREPRISES ET QUELLES FILIERES SUR LE TERRITOIRE ?	55
4. UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE MARQUÉ PAR LES GRANDES ENTREPRISES	55
5. DES SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES MARQUÉES	57
C - QUELS SECTEURS PORTEURS POUR LE DYNAMISME ECONOMIQUE ET L'EMPLOI ?	59
6. DES DOMAINES D'ACTIVITÉS DIFFÉRENCIANTS	59
7. DES DOMAINES D'ACTIVITES PORTEURS D'INNOVATION	61
D - QUELS POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT ?	63
8. UNE OFFRE EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE ATTRACTIVE	63
9. DES LIEUX D'ACCÈS A L'EMPLOI, L'INSERTION, LA FORMATION	65
10. UNE PROGRESSION DE LA FILIÈRE DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT	67
11. UN TERRITOIRE COMPOSÉ DE PÔLES ÉCONOMIQUES MÉTROPOLITAINS	69

A - QUELS EMPLOIS ET QUELS ACTIFS ?

1. UN TERRITOIRE POURVOYEUR D'EMPLOIS

UN NOMBRE ET UN TAUX D'EMPLOIS ELEVES

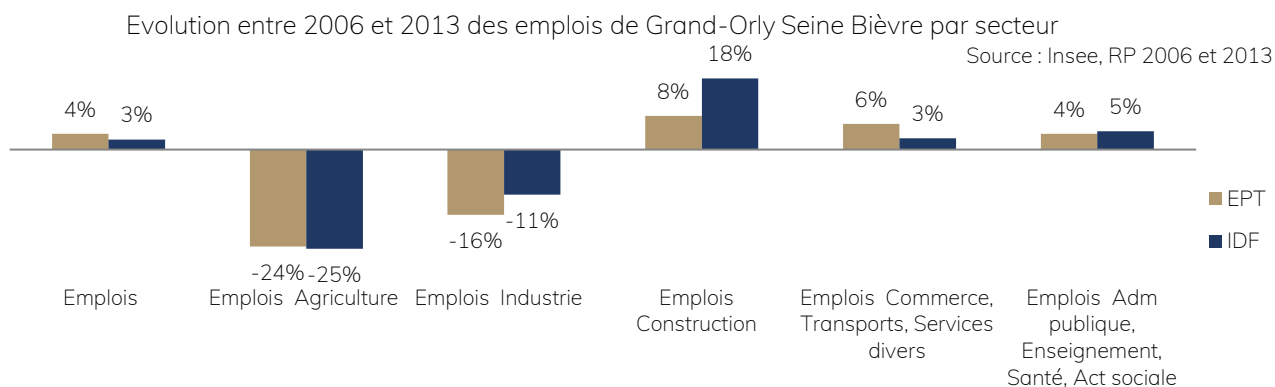
Grand-Orly Seine Bièvre est le troisième pourvoyeur d'emplois du Grand Paris avec 7,3%⁸ des emplois métropolitains, après Paris et Paris-Ouest La Défense. Le nombre d'emplois est en constante hausse depuis 2006 à un rythme plus rapide que la moyenne francilienne. Ils sont concentrés au nord du territoire et autour du pôle d'Orly Rungis. Quand certaines communes perdent des emplois (au nord-ouest du territoire et au sud de la plateforme aéroportuaire), d'autres en gagnent (nord et est du territoire, nord de la plateforme aéroportuaire). Le territoire participe à hauteur de 6%⁹ à la production de richesse métropolitaine, soit en quatrième place après Paris, Paris Ouest la Défense et Grand Paris Seine Ouest.

UNE MAJORITE D'EMPLOIS DANS LE COMMERCE ET LES TRANSPORTS

La répartition des emplois par secteur en 2014 indique la prédominance du secteur commerce, transports et services (58%), suivi de l'administration publique/enseignement/santé/action sociale (28,7%), de la construction (6,8%) et l'industrie (6,4%). Certaines villes ont des profils plus tournés vers l'industrie/construction (Morangis, Villeneuve-le-Roi, Valenton) et d'autres vers l'administration et la santé (Fresnes, Ivry-sur-Seine).

UNE LENTE TRANSFORMATION VERS DES EMPLOIS TERTIAIRES

L'évolution des emplois de Grand-Orly Seine Bièvre tend vers une diminution des emplois du secteur industriel et une augmentation des emplois tertiaires (commerces/services et administration) ainsi que des emplois de la construction. Les besoins en main d'œuvre (hors Paris) témoignent d'une concentration des intentions de recrutement vers les services aux entreprises et les services aux particuliers. La tendance à la tertiairisation des métiers est à nuancer car ce sont ceux qui ont le plus de difficultés à recruter : ingénieurs (informatiques notamment), cadres, services (sécurité et aides ménagères). Les besoins de recrutement sont plus importants que la moyenne francilienne dans le médico-social, l'industrie et la construction.



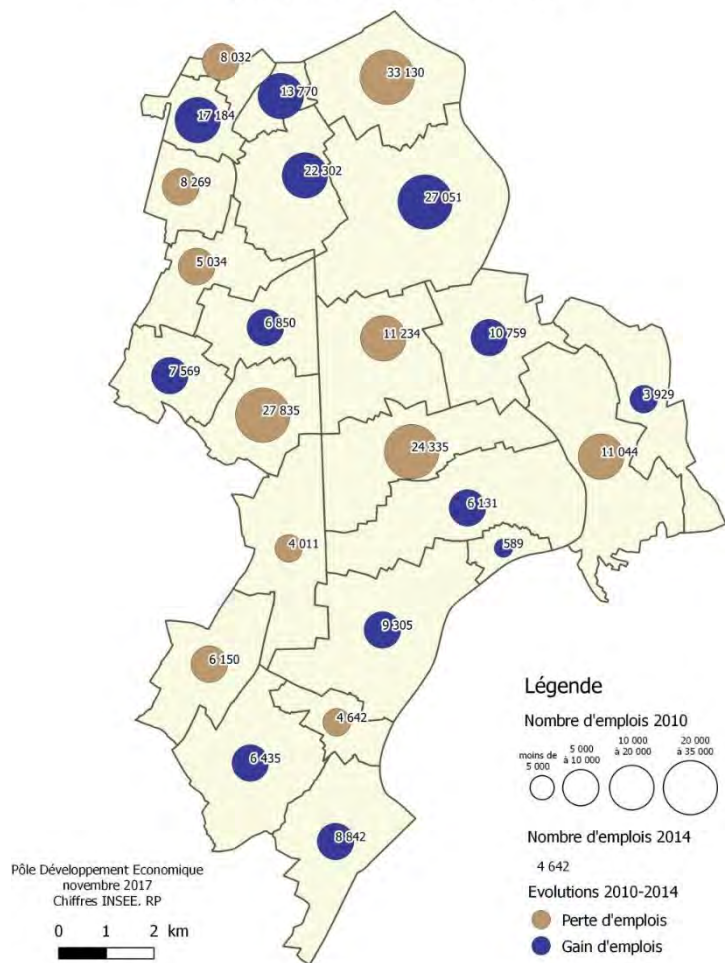
DES TAUX D'EMPLOIS DISPARATES

Le taux d'emploi est de 0,83 en 2013 sur le territoire Grand-Orly Seine Bièvre qui possède plus d'actifs que d'emplois. Il est à la cinquième position des territoires métropolitains. A une échelle fine, le taux d'emploi est disparate sur le territoire. Les communes de Rungis et d'Orly ont un fort taux d'emploi et concentrent plus d'emplois que d'habitants. Seules cinq communes atteignent l'équilibre (soit autant ou plus d'emplois que d'actifs). La grande majorité des communes ont un taux d'emploi faible voire très faible, ce qui indique des profils plus résidentiels : L'Haÿ-les-Roses et Ablon-sur-Seine avec peu d'entreprises sur leur territoire et une population importante ; Savigny-sur-Orge et Choisy-le-Roi avec un nombre important d'entreprises mais avec peu de salariés et une population importante.

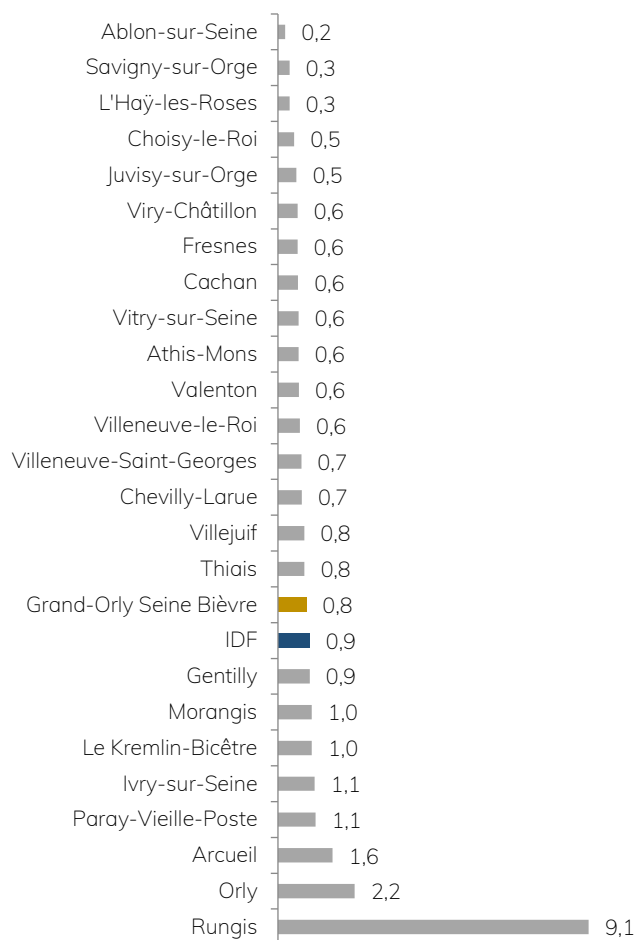
⁸ En 2012 selon les chiffres de l'APUR (graphique et dataviz)

⁹ En 2013, selon l'APUR et l'analyse des chiffres Insee sur les flux de salaires

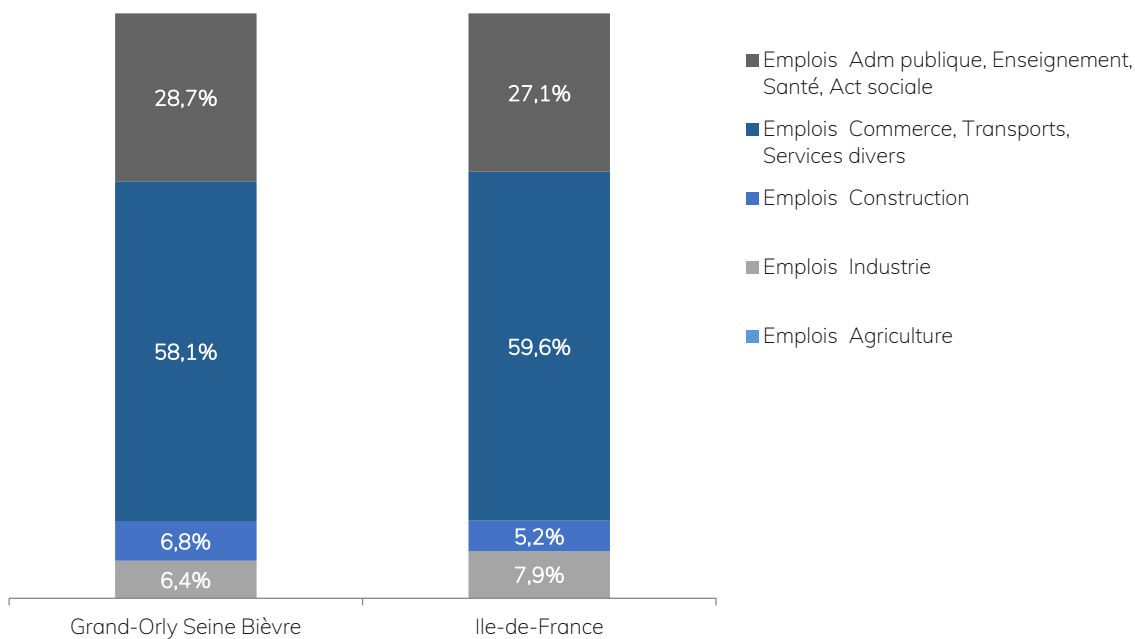
Evolution du nombre d'emplois entre 2010 et 2014 EPT Grand-Orly Seine Bièvre



Taux d'emploi par commune sur le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre (2014)



Part de chaque secteur dans les emplois (2014)



Source : INSEE, RP, 2014

2. UNE POPULATION ACTIVE QUI ÉVOLUE

UNE POPULATION ACTIVE COMPOSÉE EN MAJORITÉ D'EMPLOYÉS ET D'OUVRIERS

Plus de la moitié de la population active du territoire possède un emploi d'ouvrier ou d'employé. Ce chiffre est bien supérieur à la moyenne métropolitaine mais dans la tendance des territoires de l'est de la métropole. La part des professions intermédiaire représente un quart de la population active, dans la moyenne métropolitaine. En revanche, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures est bien inférieure à la moyenne métropolitaine mais supérieure aux territoires de l'est métropolitain. On constate cependant une mutation des niveaux de qualification des actifs. Les emplois de cadres ont tendance à augmenter tandis que ceux des ouvriers et employés diminuent. Ainsi le territoire a connu une augmentation des actifs « cadres et professions intellectuelles supérieures » de 20,2% entre 2006 et 2014 alors que dans le même temps cette catégorie a augmenté de 12,9% à l'échelle régionale.

Plusieurs profils de commune se dessinent : des communes stables avec tendance globale de hausse de la part des cadres (communes de l'Essonne, Thiais ou Kremlin-Bicêtre) ; des communes avec une perte importante d'ouvriers et employés, et une augmentation des cadres (Athis-Mons, Arcueil, Cachan, Choisy-le-Roi, L'Haÿ-les-Roses ou encore Villejuif) ; et enfin des communes où la part des cadres est en baisse, et celle des employés et ouvriers en augmentation (Ablon-sur-Seine, Paray-Vieille-Poste).

UNE PART IMPORTANTE DE NON-DIPLOMÉS

Avec une proportion de non-diplômés de 33%, Grand-Orly Seine Bièvre connaît un taux supérieur à l'Île de France (+6 points). La population non-diplômée se concentre au nord-est du territoire, dans les communes situées le long de la Seine. À l'inverse, l'ouest du territoire ainsi que le sud possèdent une part faible de non-diplômés parmi les habitants et une forte part d'habitants diplômés du supérieur. La proportion de la population diplômée du supérieur est d'un peu moins d'un tiers (légèrement inférieure à la moyenne métropolitaine).

UNE POPULATION ACTIVE CROISSANTE MAIS VIEILLISSANTE

La population active croît de manière régulière entre 2006 et 2014, dans une proportion deux fois supérieure à la tendance francilienne. L'évolution de la population active connaît des disparités sur le territoire : certaines communes sont en perte d'actifs (Athis-Mons, Ablon-sur-Seine ou encore Gentilly) ; certaines communes, notamment autour du MIN et de la plateforme aéroportuaire ont un nombre d'actifs stables (Paray-Vieille-Poste, L'Haÿ-les-Roses, Orly ou Thiais) ; une dizaine de communes connaissent une hausse du nombre d'actifs (Morangis, Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine, Rungis) ; Juvisy-sur-Orge, Villejuif, Choisy-le-Roi connaissent un très fort dynamisme.

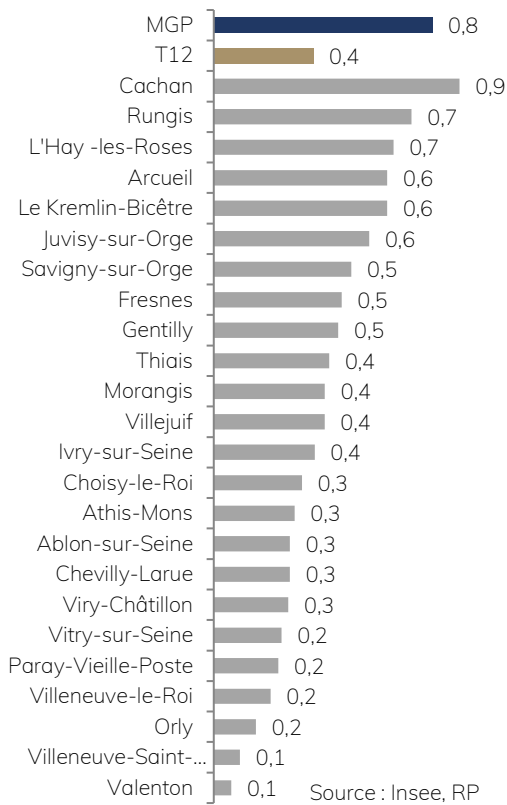
Les communes de l'est du territoire ont une population active particulièrement jeune alors qu'à l'Haÿ-les-Roses, Gentilly, Rungis ou encore Thiais, elle est au contraire plus âgée. On constate un vieillissement des actifs qui peut s'expliquer en partie par le retard des départs à la retraite. Alors que la part de la population jeune augmente, celle des jeunes actifs diminue. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène comme par exemple l'allongement de la durée des études. En nombre, la population active de 55 à 64 ans a dépassé celle des actifs de 15 à 24 ans en 2011.

UNE RELATIVE INADÉQUATION ENTRE ACTIFS EN EMPLOIS

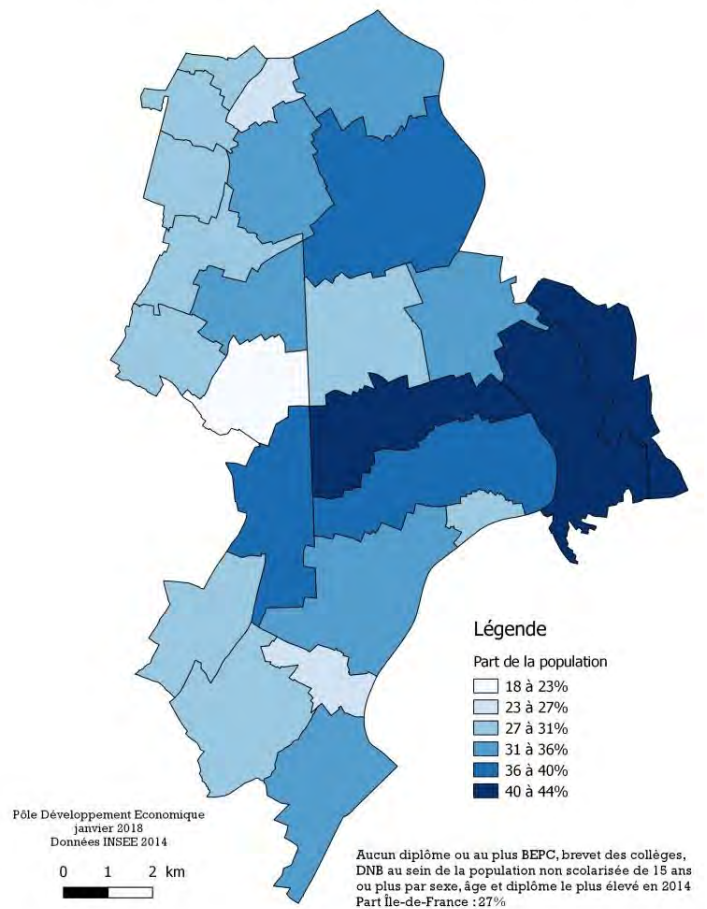
La comparaison entre qualification des actifs et emplois offerts sur le territoire permet de constater une inadéquation : les emplois de cadres sont plus nombreux que les actifs avec un diplôme du supérieur ; les emplois d'ouvriers et d'employés sont moins nombreux que les actifs qualifiés pour ces métiers. Cependant cette inadéquation ne peut être pensée uniquement à l'échelle d'une ville ou de l'EPT, puisque la question des mobilités doit être prise en compte. On constate une part importante d'actifs résidant sur le territoire mais travaillant en dehors de celui-ci, essentiellement à Paris (23% des actifs résidents) et l'ouest parisien. 1/5 des actifs du territoire travaille dans leur commune de résidence. La provenance des actifs ne résidant pas sur le territoire est plus dispersée, répartie dans toute l'agglomération parisienne.

Ainsi, les emplois disponibles ne sont pas forcément accessibles aux résidents du territoire du fait de plusieurs facteurs (mobilité et qualifications en particulier). À l'échelle du territoire, les mobilités de travail sud-nord sont importantes, mais les mobilités nord-sud sont plus limitées. La relative inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi transparait notamment au travers d'une recherche d'emploi peu développée dans les trois premiers secteurs d'emploi du territoire : transports, santé et administration publique, construction. L'enjeu pour le territoire est de rééquilibrer les types d'emplois proposés et les catégories socio-professionnelles des actifs, soit en cherchant à attirer davantage de cadres et à former les jeunes sur le territoire, soit en diversifiant les types d'emplois proposés vers des emplois d'employés, ouvriers ou professions intermédiaires.

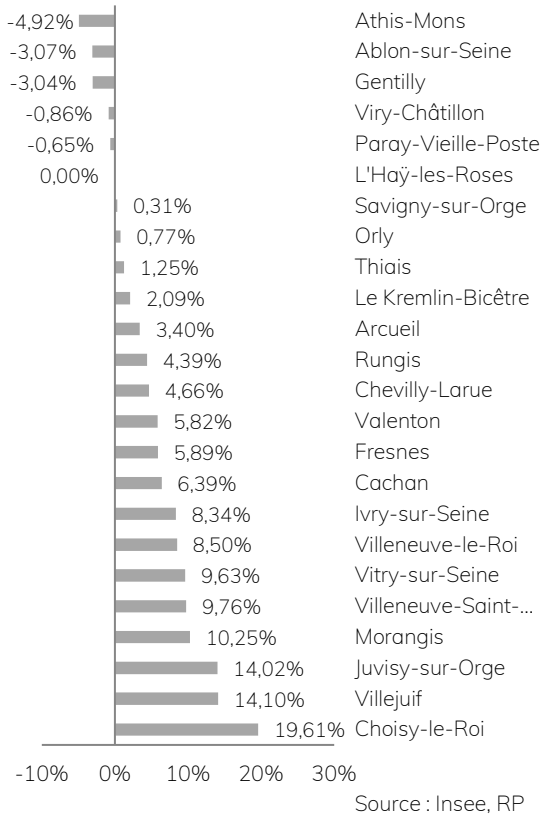
Ratio cadres / employés ouvriers en 2012



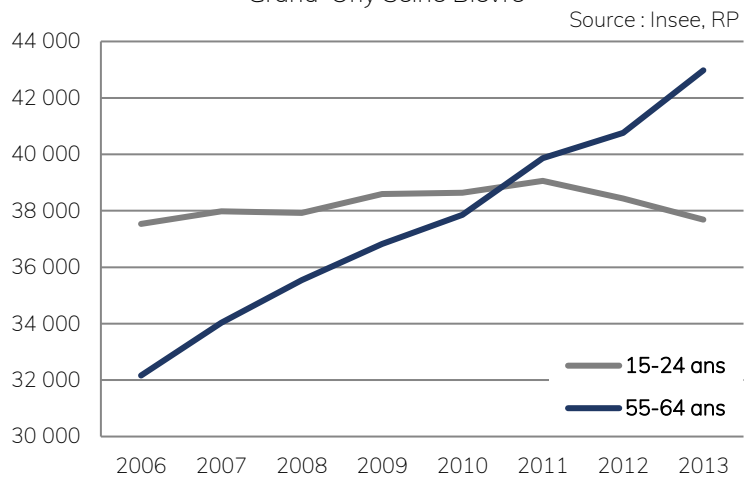
Population ne possédant pas de diplôme supérieur au brevet des collèges sur le territoire



Evolution de la population active des communes de Grand-Orly Seine Bièvre entre 2006 et 2013



Evolution de la population active par âge - Grand-Orly Seine Bièvre



3. DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR UNE PARTIE DE LA POPULATION

UN CHOMAGE ELEVE

Ramenée à la population active, la part de demandeurs d'emplois toutes catégories confondues est légèrement inférieure à la moyenne métropolitaine. Cependant, nombre de chômeurs est en augmentation constante et plus rapide que celle enregistrée au niveau régional. Le territoire connaît des situations diverses pour le taux de chômage déclaré. Le nord qui concentre également le plus d'emplois connaît un taux de chômage plus élevé, notamment le long de la Seine, de la RD5 et le long de l'autoroute A6a. L'est du territoire, Villeneuve-le-Roi, Orly, Villeneuve-Saint-Georges et Valenton connaissent également des taux de chômage élevés, en lien avec une population avec des plus bas revenus. Le sud de Grand-Orly Seine Bièvre tout comme le quart nord-ouest possède un taux de chômage déclaré moins élevé, inférieur à 10% de la population pour la majorité des quartiers. Néanmoins, quelques poches de chômage élevé sont à noter, en général dans les quartiers avec une part importante de logements sociaux.

Parmi les demandeurs d'emploi, près de la moitié sont des personnes avec un niveau moyen de qualification (CAP ou BEP ou baccalauréat). L'évolution des demandes d'emploi suivant les qualifications témoigne d'une hausse généralisée des demandes d'emplois pour les personnes diplômées du supérieur et celles sans diplômes.

UNE HAUSSE DU CHOMAGE DES JEUNES SUIVANT LA TENDANCE METROPOLITAINE ET PLUS APPUYEE DES PLUS DE 50 ANS

Le chômage touche particulièrement les jeunes du territoire. Dans le détail, Vitry-sur-Seine, Gentilly, Orly et Valenton connaissent de très forts taux de chômage. Certaines communes sont au contraire peu touchées par le chômage chez les jeunes : Juvisy-sur-Orge et Rungis qui ont des forts taux de population hautement qualifiées ; Morangis et Paray-Vieille-Poste.

Dans une proportion plus faible que la moyenne francilienne, le taux de chômage chez les 25-54 ans de Grand-Orly Seine Bièvre est en hausse depuis 2010. Les mêmes communes que celles touchées par le chômage des jeunes connaissent un fort taux de chômage chez les 25-54 ans. A noter le cas d'Arcueil qui possède un faible taux de chômage chez les jeunes mais une proportion plus importante chez les personnes de 25-54 ans, elle paraît alors davantage dynamique pour les jeunes actifs.

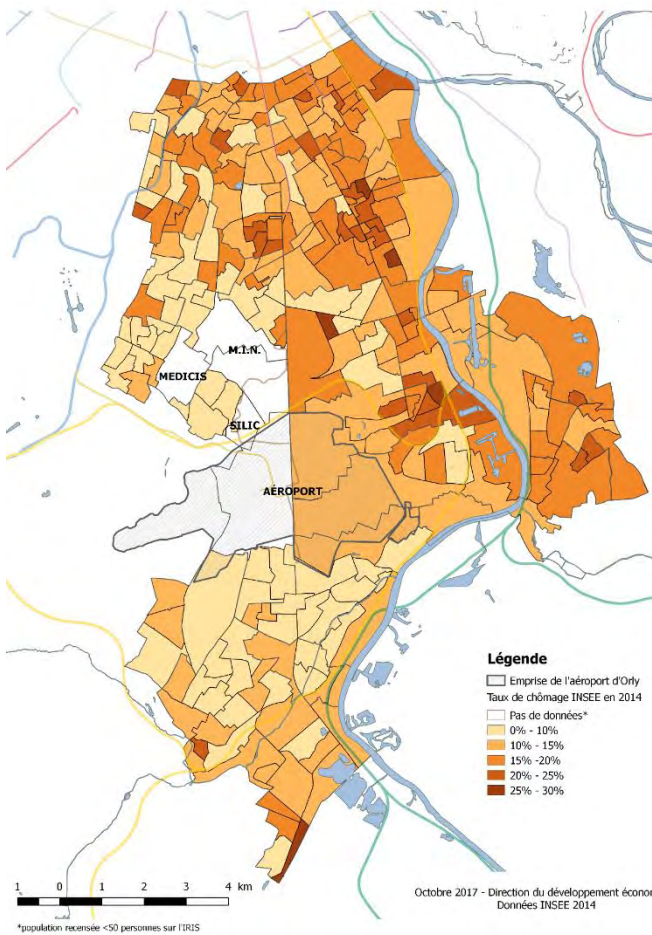
Le chômage chez les personnes de 55 à 64 ans est en forte hausse depuis 2010. Le taux de chômage de cette tranche d'âge suit globalement la tendance générale, à l'exception de certaines communes où la tranche d'âge des 55-64 ans est plus touchée (Morangis, Thiais) ou moins touchée (l'Haÿ-les-Roses, le Kremlin-Bicêtre) que le reste des actifs. L'enjeu de la réduction du chômage concerne ainsi toutes les catégories d'actifs, qu'il s'agisse des jeunes ou des actifs de plus de 50 ans.

La forte proportion de chômeurs de longue durée vient renforcer ce constat. La part des chômeurs de très longue durée (plus de 3 ans) est de 5 points supérieurs à la moyenne francilienne, et ce pour tous les niveaux de qualification

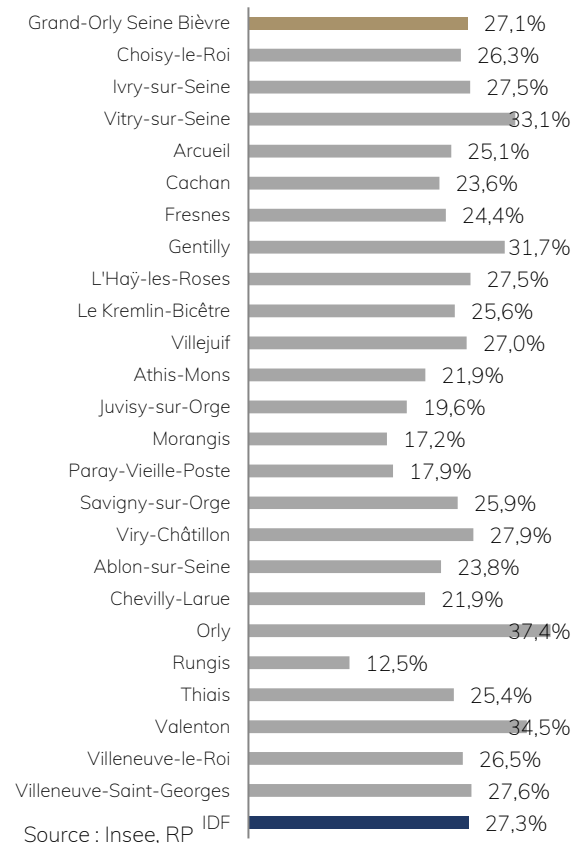
DES DIFFICULTES PLUS GRANDES POUR LES HABITANTS DES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Les quartiers prioritaires du territoire concentrent une part significative des demandeurs d'emploi et concentrent une partie de la pauvreté. Alors que 16% de la population réside en quartier Politique de la Ville, ils représentent 25% des demandeurs d'emplois du territoire, et la hausse du chômage y est plus rapide qu'ailleurs. La population sans diplôme s'élevait de 58,1% à 81,5% en quartiers politique de la ville contre 15% à 31% au sein des communes. Dans la question sociale, les quartiers Politique de la Ville sont au cœur des enjeux du territoire avec un enkystement du chômage dans sa durée et son évolution, une relative inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi, des niveaux inappropriés de qualification (un tiers sans qualification), et des situations préoccupantes des demandeurs d'emplois de plus de 50 ans et de moins de 26 ans. Les populations résidant en quartiers Politique de la Ville connaissent également une part plus importante de familles monoparentale, ce qui peut représenter une difficulté de plus dans l'accès à l'emploi.

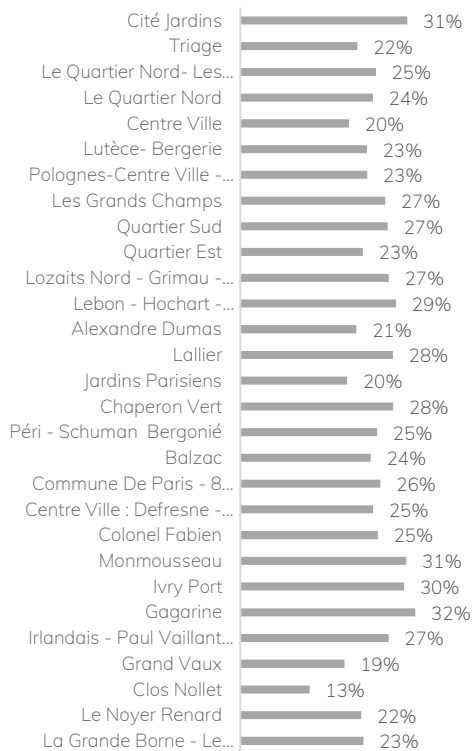
Taux de chômage INSEE 15 - 64 ans



Taux de chômage par commune pour les 15-24 ans en 2013

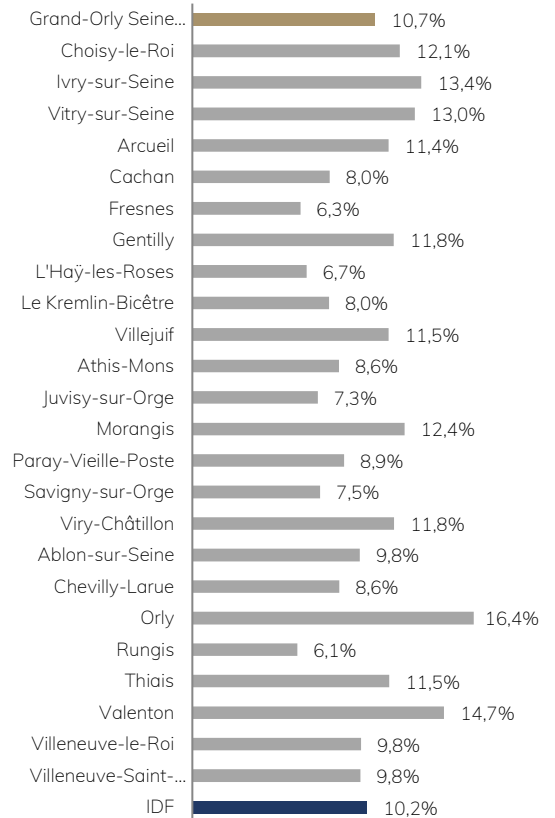


Part des demandeurs d'emplois de plus de 50 ans dans les quartiers Politiques de la Ville



Source : Insee, RP

Les taux de chômage des 55-64 ans 2013



Source : Insee, RP

B - QUELLES ENTREPRISES ET QUELLES FILIERES SUR LE TERRITOIRE ?

4. UN TISSU ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE MARQUÉ PAR LES GRANDES ENTREPRISES

UN GRAND NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

Grand-Orly Seine Bièvre est un territoire avec un dynamisme économique fort, porté par un tissu d'établissements dense : il est à la troisième place des territoires de la métropole en nombre d'établissements, après Paris et Paris Ouest la Défense. Cependant, le territoire est relativement peu dense (établissements par km²) du fait de grandes emprises sur de nombreuses communes. Cette densité n'est pas homogène, et on constate un gradient nord/sud. Au sud, des quartiers pavillonnaires peuvent accueillir de nombreux établissements ; mais on constate en particulier une concentration dans des zones d'activités ou le long d'axes de circulation. Un déséquilibre est visible sur le territoire : la moitié des villes les moins pourvues en établissements représentent moins d'un tiers des établissements du territoire.

UNE MAJORITE D'ÉTABLISSEMENTS SANS SALARIÉS, MAIS UNE FORTE PROPORTION DE MOYENS ET GRANDS ÉTABLISSEMENTS

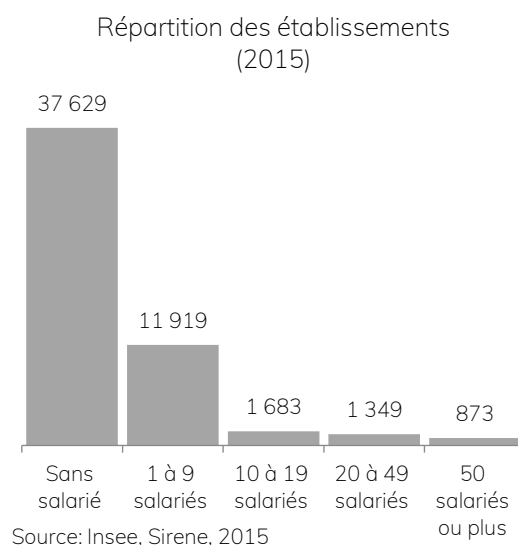
Les établissements présents sur le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre sont en majorité des entreprises sans salariés, dans la majorité des communes, mais dans une moindre mesure que le reste de l'Île-de-France. Grand-Orly Seine Bièvre est caractérisé par une forte proportion de grandes entreprises (plus de 50 salariés) et une part légèrement d'ETI plus importante qu'ailleurs. Quelques communes se détachent par la prédominance d'un secteur d'activités particulier qui comprend peu d'entreprises sans salariés : Rungis et Chevilly-Larue en raison de la présence du MIN de Rungis et des plateformes logistiques ; Orly et Thiais en lien avec la plateforme aéroportuaire. Les plus grandes entreprises en termes de salariés sont localisées au nord du territoire et autour de la plateforme aéroportuaire. Ils sont les moteurs des grands pôles économiques de Grand-Orly Seine Bièvre.

UNE DYNAMIQUE DE CREATION D'ÉTABLISSEMENTS SUPERIEURE A LA TENDANCE METROPOLITAINE

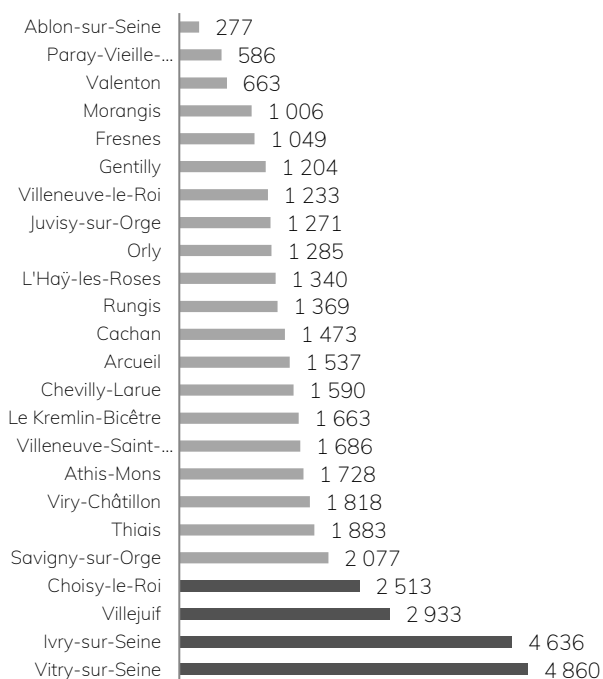
Grand-Orly Seine Bièvre connaît une augmentation constante de la densité des entreprises notamment grâce à la forte dynamique de création d'entreprise. Les communes autour de la plateforme aéroportuaire et du MIN, densément pourvues en établissements, ont une tendance stable (sauf Athis-Mons, en lien avec la modernisation en cours de la plateforme aéroportuaire et la requalification de la RN7). Les communes les plus dynamiques sont celles du nord du territoire et celles qui ont déjà un tissu important (Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine ou encore Villejuif). A l'image de la tendance francilienne, la part majoritaire des créations d'entreprises se situe dans les secteurs des services marchands aux entreprises, du commerce, transports, de la restauration et de la construction. Ces secteurs sont en lien avec une économie présente qui se développe et un secteur du transport déjà ancré sur le territoire (activités logistiques). La répartition en secteurs des créations d'entreprises suit celle des entreprises déjà en place, sans un secteur qui se démarque par une spécialisation. A noter néanmoins une légère perte de dynamisme pour le secteur de l'industrie et de la construction et une légère hausse pour les services marchands aux entreprises.

UNE DENSITE D'ÉTABLISSEMENTS NON HOMOGENE

Les établissements sont inégalement répartis sur le territoire, ils se concentrent dans des pôles économiques, avec un rayonnement plus ou moins métropolitain. Une distinction claire s'observe entre les grands pôles économiques qui concentrent une densité importante de grands établissements : le long du périphérique, le long de la Seine d'Ivry-sur-Seine à Choisy-le-Roi, sur le pôle Orly-Rungis. Au nord de Valenton, dans les zones d'activités économiques (Morangis, Viry-Châtillon), autour de la gare de Savigny-sur-Orge et Juvisy-sur-Orge ainsi que le long de la RD920 et de la RN7, les pôles économiques sont de moindre ampleur et concentrent de plus petits établissements.

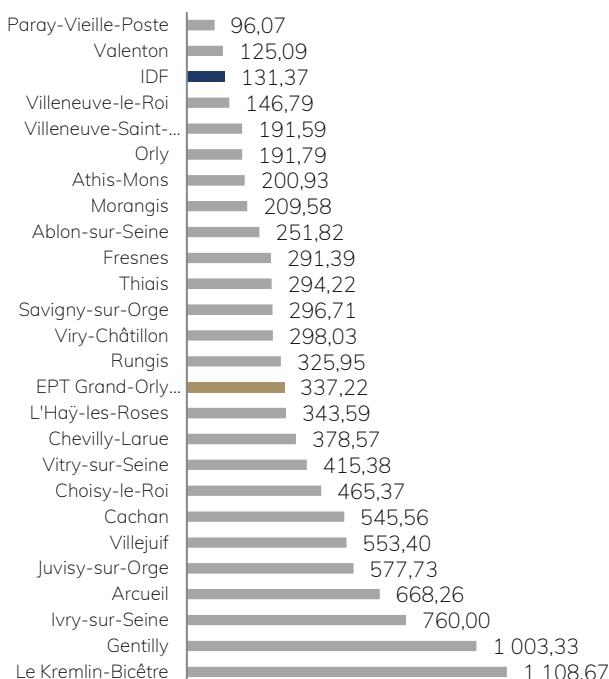


Nombre d'établissements par commune à l'échelle de l'EPT GOSB - 2015



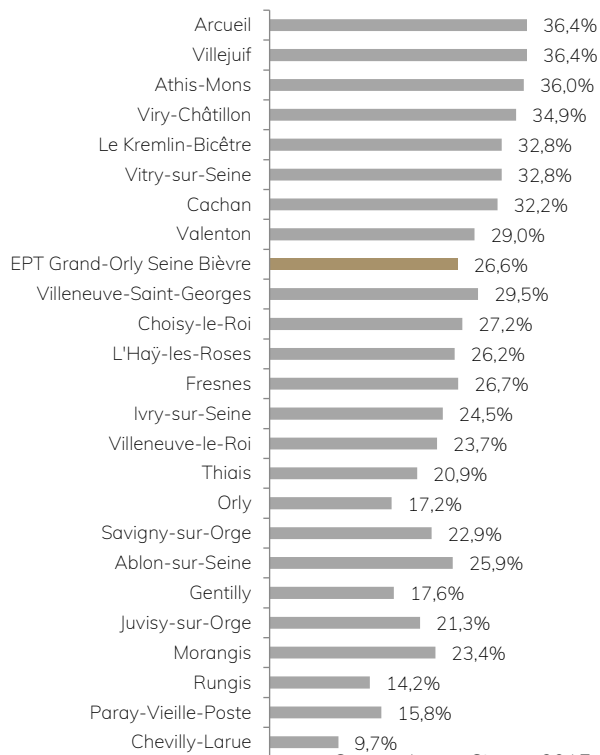
Source: Insee, Sirene, 2015

Nombre d'établissements par km² par commune à l'échelle de l'EPT GOSB - 2015



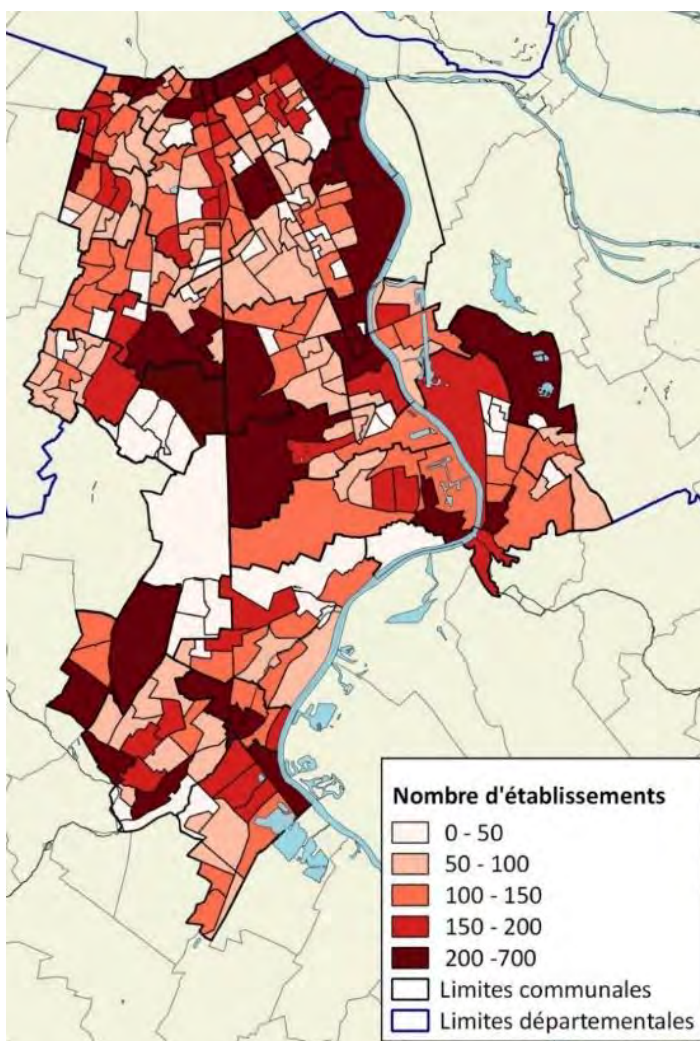
Source : Insee, Sirene, 2015

Augmentations des entreprises et des établissements, en % entre 2011 et 2015



Source: Insee, Sirene, 2015

Source : Observatoire territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, Insee Sirene 2015



5. DES SPÉCIFICITÉS ÉCONOMIQUES MARQUÉES

DES ACTIVITÉS PHARES : COMMERCE DE GROS, TRANSPORTS-ENTREPOSAGE, CONSTRUCTION, SERVICES ADMINISTRATIFS, SANTÉ ET COMMERCE DE DÉTAIL

Les activités les plus fortement représentées dans le tissu d'établissements : commerce de gros, transports-entrepôt, construction

En termes de nombre d'établissements, le commerce et les services (sans distinction entre le commerce de gros et de détail) sont les secteurs d'activité les plus présents sur le territoire (73%). Vient ensuite la construction (12%) puis l'administration publique (11%). Une spécialisation économique vers l'industrie et la construction, tant en stock que dans la proportion, est visible pour le nord-est du territoire alors qu'ils sont faiblement représentés à l'ouest. Le poids de la construction est un enjeu stratégique pour le territoire car il est fortement créateur d'emplois locaux, non délocalisables et directement touchés par l'arrivée des différents chantiers à venir (Grand Paris Express, projets d'aménagement, ...). Une attention doit néanmoins être portée en raison des nuisances pour les habitants générées par les entreprises de construction. L'analyse plus fine des secteurs économiques montre une surreprésentation de trois secteurs en comparaison de la moyenne francilienne : le commerce, notamment de gros et réparation automobile ; la construction ; le transport et entrepôt. Toutes ces activités peuvent s'apparenter à des activités industrielles, et confirment la dimension de territoire productif de Grand-Orly Seine Bièvre.

Une sphère présentielle qui participe du dynamisme économique

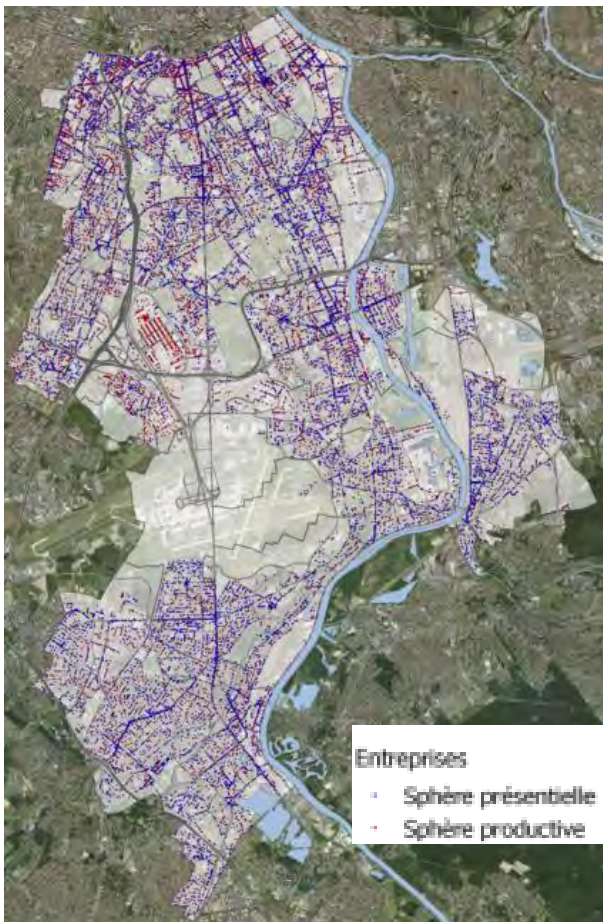
Premier secteur des établissements actifs, le commerce et les services sont cependant sous-représentés par rapport à la moyenne francilienne. Le dynamisme du secteur du commerce et des services, mais également de la construction est en lien avec une importance croissante de la sphère présentielle dans l'économie du territoire. Le renforcement de l'économie présentielle sous toutes ses formes est un enjeu pour Grand-Orly Seine Bièvre tant pour les emplois que pour la qualité de vie et de services qui est offerte sur le territoire. La couverture des établissements de la sphère présentielle est plus homogène que pour la sphère productive, avec une concentration notable le long des axes structurants (RD7, RD5). Les communes ayant une forte proportion d'économie présentielle sont souvent des villes au tissu économique moins dense et avec un profil plus résidentiel. Les communes avec un profil plus industriel possèdent une faible part des établissements dédiée aux commerces et services (Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Georges).

Un tissu commercial d'attractivité métropolitaine et de proximité

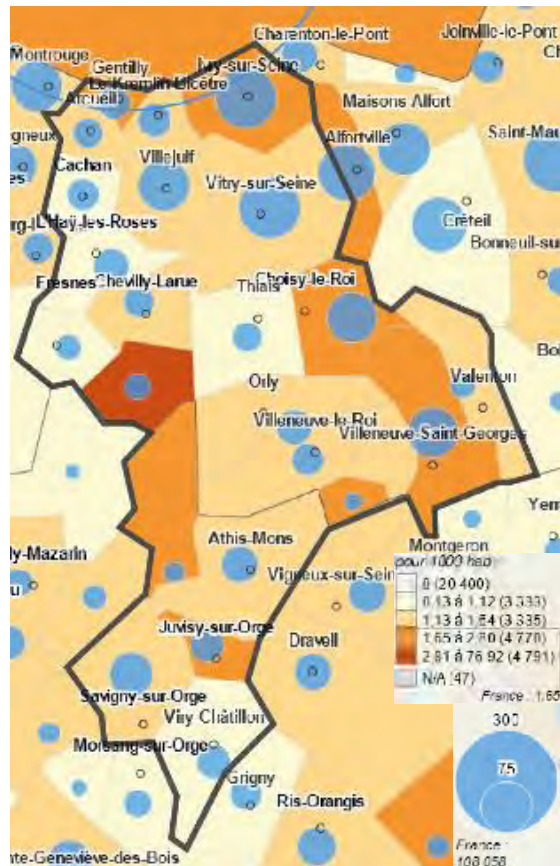
Grand-Orly Seine Bièvre est l'un des territoires métropolitains les plus denses en commerce. Le territoire dispose d'une offre commerciale importante, accueillant à la fois des commerces de proximité, des commerces supra-communaux et des zones commerciales à vocation métropolitaine. Cette offre importante s'explique à la fois par la présence de grands centres commerciaux le long de grands axes (notamment spécialisés et généralement dans des lieux « atypique » : gares, des passages couverts ou à ciel ouvert) et d'un tissu de commerces de proximité sur l'ensemble du territoire bien que leur densité varie selon les communes. Les commerces sont une source importante d'emplois, de richesse et d'animation locale du territoire. Leur adaptation à la conjoncture, aux nouveaux modes de consommation et leur maintien est alors un enjeu fort. Certaines communes manifestent en ce sens des préoccupations quant au maintien des petits commerces de centre-ville.

LES MUTATIONS DU TISSU ÉCONOMIQUE (EMPLOIS ET ÉTABLISSEMENTS)

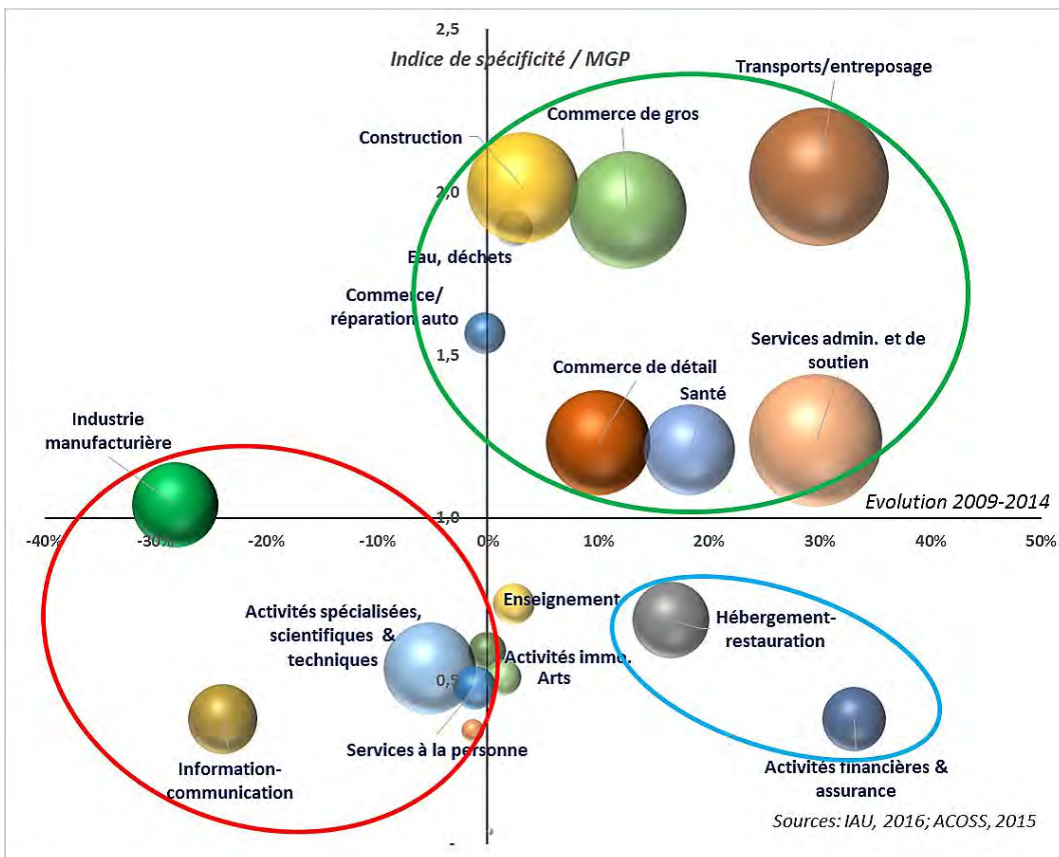
L'industrie semble au premier abord représenter une faible partie du tissu économique du territoire mais elle est plus présente que dans le reste de la métropole et de la région en part des établissements. Les activités de type tertiaires sont encore sous-représentées par rapport à la moyenne francilienne, notamment pour les activités financières et d'assurance et les activités immobilières. Elles sont néanmoins en cours de rattrapage notamment pour l'hébergement et les activités financières et d'assurance. Si la part des emplois dans l'industrie manufacturière diminue de manière constante sur la période 2006-2014, on constate, dans certaines villes, un léger regain dans les chiffres les plus récents. On peut rappeler par ailleurs la part importante d'actifs appartenant à la catégorie des ouvriers, posant la question du développement d'emplois en adéquation avec le profil de la population du territoire. Enfin, l'industrie (et de manière générale la sphère productive) étant aujourd'hui en pleine évolution, on peut penser que les indicateurs chiffrés utilisés ne reflètent plus tout à fait la réalité de ce secteur. Il apparaît comme un avantage d'avoir une économie avec un profil varié de secteurs, non spécialisé dans le tertiaire. Il existe en effet une imbrication et une hybridation de plus en plus forte entre des activités tertiaires, industrielles et logistiques (filiale santé-bioscience par exemple) qui relie à la fois différents espaces du territoire et leurs spécificités économiques. La promotion des « key enabling technologies » et le développement d'une transversalité entre les secteurs sont un enjeu métropolitain, puisqu'ils permettent la création de nouveaux produits et de nouveaux services à haute valeur ajoutée. Le territoire peut en ce sens être porteur de nombreuses expérimentations.



Source : Observatoire territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, Insee Sirene 2015



Taux et nombre de commerces alimentaires pour 1 000 habitants sur les communes de Grand-Orly Seine Bièvre. Source : Geolip sur la base de données INSEE équipements et commerces - 2015



Evolution de l'emploi salarié privé, IAU, 2016, ACOSS, 2015.
En haut à droite, les secteurs qui différencient le territoire et qui sont en croissance.

C - QUELS SECTEURS PORTEURS POUR LE DYNAMISME ECONOMIQUE ET L'EMPLOI ?

6. DES DOMAINES D'ACTIVITÉS DIFFÉRENCIANTS

LA SANTE, LE BIEN ETRE, L'AUTONOMIE : POLE DE COMPETITIVITE MEDICEN ET SILVER VALLEY, VALLEE SCIENTIFIQUE DE LA BIEVRE, CLUSTER CAMPUS SANTE, LES HOPITAUX, L'UNIVERSITE

Les domaines de la santé et du bien-être sont une composante majeure du tissu économique du territoire : on recense près de 400 établissements (hors médecine de ville) concentrés dans les communes de Vitry-sur-Seine, Ivry-sur-Seine, Choisy, Villejuif, Thiais et le long des axes de circulation majeurs. Parmi eux, des acteurs mondiaux tels que Sanofi et un réseau de TPE-PME et de start-ups innovantes. Les grands hôpitaux publics et privés sont par ailleurs très présents sur le territoire et représentent à la fois une source d'emplois importante et un maillon de la filière santé. Au sud du territoire, les acteurs de la santé sont principalement des professions libérales. La chimie, les bio et nanotechnologies et le médical sont des domaines majeurs dans la dynamique d'innovation.

Les communes du nord-ouest du territoire font partie de la Vallée Scientifique de la Bièvre, démarche qui fédère élus, responsables des établissements de formation et de recherche, acteurs économiques et sociaux... Les collectivités portent des projets concernant la santé, le développement économique et urbain autour des équipements de santé structurants grâce au Contrat de Développement Territorial « Campus Sciences Santé » et au schéma de développement territorial de la Vallée Scientifique de la Bièvre. Enfin, au travers de réseaux et pôles de compétitivité comme Silver Valley, le pôle de compétitivité Medicen, le cluster Campus Cancer Santé, ou encore l'équipement Villejuif Bio Park (pépinière-hôtel), la santé est un champ stratégique de développement d'activités structurantes de la richesse du territoire et de son rayonnement métropolitain.

NUMERIQUE ET INDUSTRIE CONNEXE, VILLE INTELLIGENTE

Les activités liées au numérique se concentrent principalement dans le nord et le long des axes majeurs (D5, D7, RN20). Un pôle secondaire est constitué à Rungis par le parc tertiaire d'Icade. Ces activités ont connu une évolution exponentielle (600%) entre 2004 et 2017 pour atteindre 1400 entreprises en 2017. Le numérique, les technologies de l'information et de la communication ainsi que les industries connexes (mécanique, mécatronique) sont très présents dans la dynamique d'innovation sur le territoire, portés par le tissu d'établissements mais aussi par les établissements d'enseignement supérieur fortement spécialisés (IUT de Cachan, écoles d'ingénieurs privées...) Un réseau d'acteurs maille ainsi le territoire, qui est en outre en partie intégré au sein de la Vallée Scientifique de la Bièvre ou encore à l'Arc de l'Innovation au sein desquels sont portées les problématiques du numérique et des industries connexes.

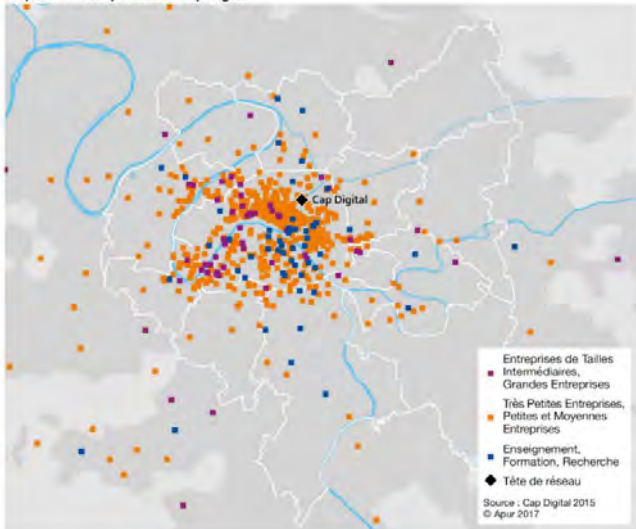
VILLE DURABLE ET PRODUCTIVE

Outre la présence de l'industrie, de l'artisanat et de la construction, qui sont des composantes fortes du tissu économique de Grand-Orly Seine Bièvre, et contribuent à en faire un territoire productif, on note une dynamique économique dans le domaine d'activité correspondant à ce qu'on appelle la « ville durable » et qui englobe plusieurs problématiques. Ainsi, Grand-Orly Seine Bièvre accueille des structures en lien avec le recyclage, le réemploi et la diminution de la production de déchets. Le potentiel d'innovation économique et social dans le domaine du développement durable et de l'économie circulaire est confirmé par une dynamique de projet et un maillage d'acteurs importants, ainsi que la présence de grands équipements en lien avec le traitement des déchets. Sur le territoire, on peut identifier des potentialités fortes tant du fait de la présence d'acteurs (Matériaupôle à Vitry-sur-Seine, des acteurs associatifs tels qu'Emmaüs implantés à Ivry-sur-Seine...) et d'équipements clefs (l'usine de traitement des déchets, par exemple), que des caractéristiques économiques (besoin d'emplois locaux pour des catégories socio-professionnelles intermédiaires ; place des services, du BTP, du social ; place des pôles et activités en lien avec la logistique) ou géographiques (axe Seine, position dans la métropole). Le poids du secteur de la construction sur le territoire ainsi que les travaux à venir du Grand Paris génèrent un fort potentiel pour l'innovation dans ce secteur qui touche à la « ville productive » et à la « ville durable » : éco-construction, traitement des déchets du BTP... L'évolution de l'activité productive en ville doit avoir pour corolaire sa compatibilité avec la vie urbaine (nuisances, qualités desserte) mais aussi la recherche d'un modèle de mixité urbaine et d'insertion qualitative des industries productives dans le paysage urbain.

LE NUMERIQUE ET LE TRES HAUT DEBIT, DES OUTILS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

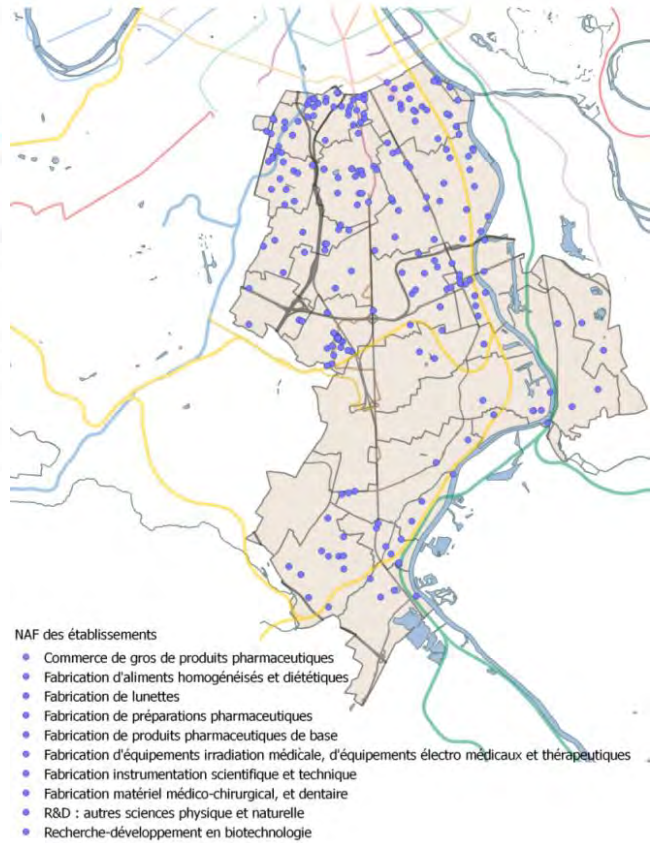
Le développement des filières numériques mais aussi le développement économique dans sa globalité (industrie culturelle et créative, santé, industrie de pointe...) sont fortement conditionnés par la couverture en très haut débit du territoire. On identifie un besoin des entreprises pour un débit de 30 mégaoctets/seconde minimum. A la différence des ménages, les entreprises ont besoin d'un réseau sortant important. Or, la couverture du territoire en très haut débit est partielle, plus faible au sud et à l'est du territoire, du fait de différents facteurs. Il faut cependant analyser la couverture en très haut débit du territoire de manière dynamique, puisqu'on identifie sur de nombreuses villes un rattrapage (Gentilly, Orly, Chevilly-Larue par exemple).

Le pôle de compétitivité Cap digital

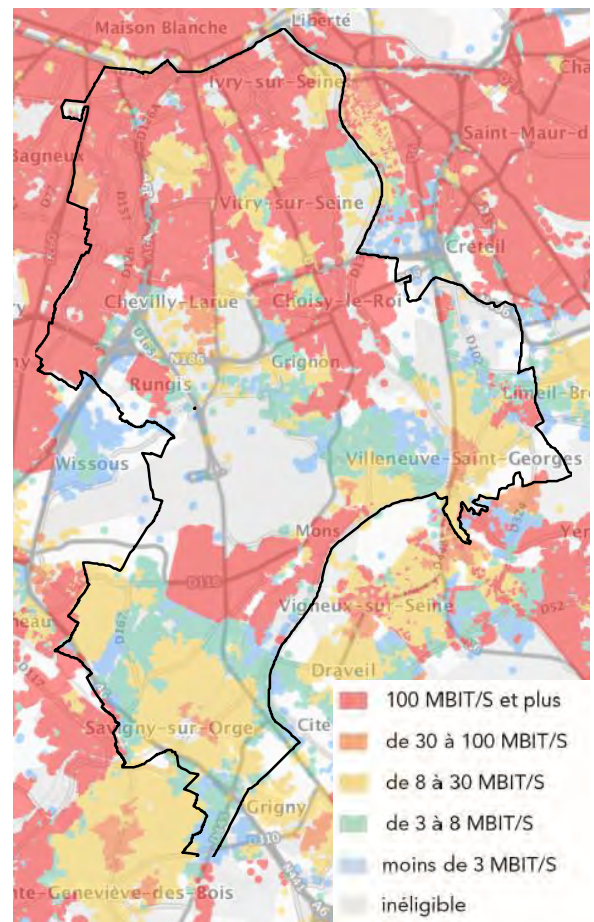
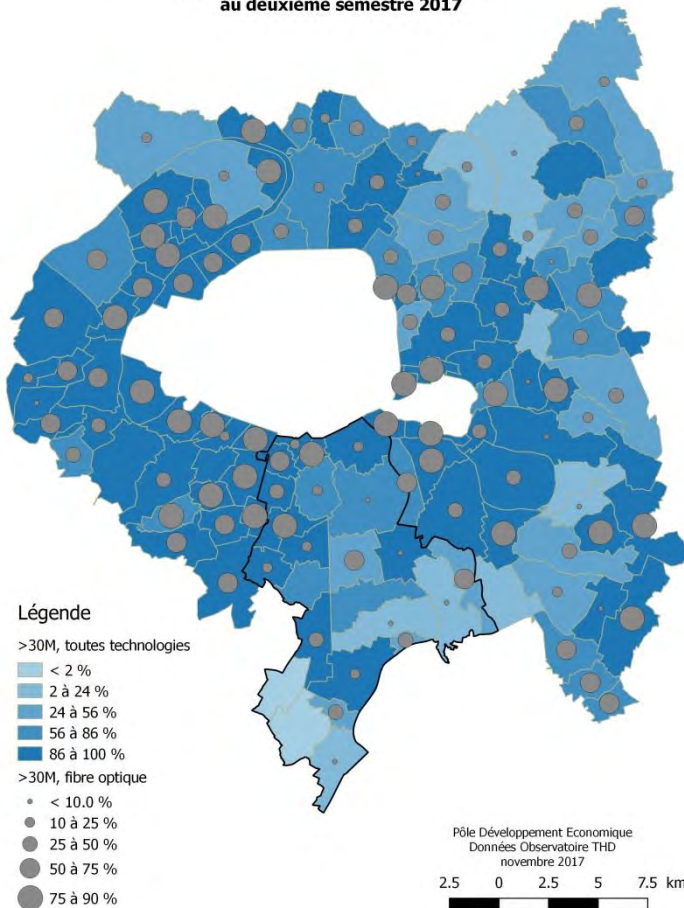


Source : APUR et IAU 2017, "Terres d'innovation, Paris, Métropole du Grand Paris, Région Ile-de-France" p. 71

**Etablissements dans le domaine de la santé sur le T12
Hors services et commerce de détail
Base SIRENE 2017**



Pourcentage de surface communale éligible au haut débit (30 mégaocets ou plus) au deuxième semestre 2017



Éligibilité au réseau DSL de Grand-Orly Seine Bièvre à l'été 2017. Source : Observatoire France Très Haut Débit

7. DES DOMAINES D'ACTIVITES PORTEURS D'INNOVATION

L'INDUSTRIE CREATIVE ET CULTURELLE, L'INNOVATION SOCIALE ET SOCIETALE

Les industries culturelles et créatives regroupent des secteurs d'activités qui trouvent leur origine dans la création individuelle, la compétence et le talent. Elles demeurent marginales sur le territoire Grand-Orly Seine Bièvre en termes de nombre d'emplois et de spécificité économique. Les emplois se concentrent principalement sur les communes limitrophes de Paris notamment Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Arcueil. On identifie cependant un fort potentiel, pouvant être favorisé par des politiques volontariste et une implication dans la démarche de l'Arc de l'Innovation.

INNOVATION SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (ESS, EC ...)

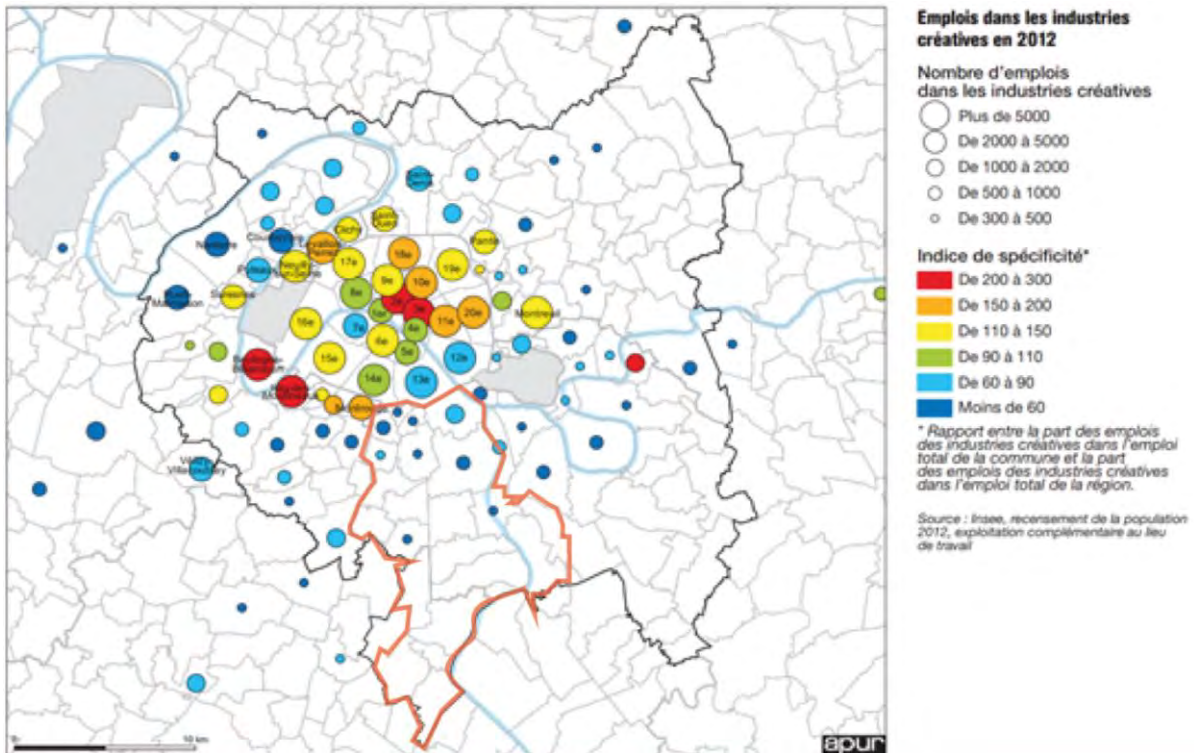
L'Economie Sociale et Solidaire est, davantage qu'un domaine d'activité, une mutation économique qui peut s'appliquer de manière transversale à tous les domaines et qui touche tant aux problématiques sociales, qu'environnementales et économiques. On identifie sur le Grand-Orly Seine Bièvre une forte présence de l'économie sociale et solidaire. Par exemple, neuf ressourceries existent sur le territoire. Ces structures sont au croisement de plusieurs enjeux liés à la durabilité : question économique et sociale de l'insertion, sociale de l'accès aux biens et la question environnementale du réemploi/de la réduction des déchets. D'autres structures ou projets dans les mêmes logiques ont été identifiés sur le territoire : revalorisation des invendus du MIN dans le cadre de l'aide alimentaire, éducation à l'environnement urbain sur le territoire francilien. Tout comme le développement de l'économie sociale et solidaire, celui de l'économie circulaire suppose l'implication des pouvoirs publics pour permettre les innovations technologiques dans les chaînes de production, des changements dans les modèles d'affaires et les pratiques de consommation nécessaires. Elle suppose également des politiques publiques dédiées et de nouvelles formes de coopération, entre entreprises, acteurs publics et société civile.

LE TOURISME ET L'HOTELLERIE, UN POTENTIEL A EXPLOITER, A REVELER

Le territoire dispose d'un potentiel d'activités touristiques à exploiter notamment dans les domaines des loisirs autour de l'axe Seine, des voyages d'affaires du fait de la présence de la plateforme aéroportuaire d'Orly, de la gastronomie à Rungis avec la présence du MIN et prochainement de la Cité de la Gastronomie. Or, Grand-Orly Seine Bièvre est peu doté en hébergement, sauf autour du MIN et au nord du territoire. L'offre est globalement peu qualitative et fortement concurrencée par Paris : une grande majorité sont des hôtels 2 ou 3 étoiles et aucun hôtel 5 étoiles n'est présent sur le territoire. L'hôtellerie et l'hébergement ne représente que 10% des entreprises du secteur hébergement et restauration. Le tourisme d'affaire n'est pas le seul tourisme qui peut être développé sur le territoire. Des pistes sont à envisager vers d'autres formes de tourisme (tourisme populaire, tourisme local, tourisme à destination du street-art, du patrimoine naturel et des lieux culturels).

LA LOGISTIQUE : UNE FONCTION SUPPORT DONT IL FAUT INTERROGER LA PLACE SUR LE TERRITOIRE

La fonction logistique est historiquement très présente sur le territoire, notamment vis-à-vis d'autres territoires franciliens. Elle représente 20% de l'emploi du territoire et est en augmentation constante. Grand-Orly Seine Bièvre est le premier territoire en termes de construction d'entrepôts, devant Plaine de France-Gennevilliers (13%) et Roissy (12%). La logistique est une fonction support historiquement peu qualitative et nécessitant de grands espaces. Cependant elle connaît des mutations importantes ces dernières années, et notamment un basculement vers la « supply chain », c'est-à-dire une filière complète qui nécessite la mise en place d'innovations, et qui est davantage pourvoyeuse d'emplois. De manière générale, l'APUR identifie trois tendances au sein de la logistique francilienne, dont le territoire pourrait bénéficier : optimisation des lieux de rupture de charge, installation d'un réseau de services urbains et prise en compte des potentiels offerts par les nouvelles mobilités et énergies « propres ».



Les industries créatives : 25 000 emplois créatifs créés en 5 ans dans la métropole parisienne, Apur, note n°103, avril 2016

Etablissements hébergement (hôtels et hébergement touristique)



**Grand-Orly Seine Bièvre
Les ressourceries du territoire**



D - QUELS POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT ?

8. UNE OFFRE EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE ATTRACTIVE

UNE OFFRE ATTRACTIVE CENTREE SUR L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Le pôle Orly-Rungis est identifié comme un quartier d'affaire, de par l'importance de ses fonctions et des emplois dans le secteur tertiaire. Le parc d'Icade représente 250 000m² de surfaces dédiées à l'activité tertiaire. Le nord-ouest du territoire s'articule à la dynamique de la Porte d'Orléans qui comprend 200 000m² de surfaces tertiaires, dont près de 100 000m² pour le pôle de la Vache Noire. L'offre tertiaire est plus concentrée au nord et au centre du territoire tandis que l'offre d'activités est concentrée au centre (pôle d'Orly-Rungis), à l'est le long de la Seine, ou au sud (Morangis, Viry-Châtillon, Athis-Mons). L'offre tertiaire disponible est peu visible comparativement à d'autres pôles métropolitains, mais avec des prix attractifs ; les surfaces disponibles pour les activités et les entrepôts sont au contraire parmi les plus importantes de la métropole et très identifiées. C'est un atout fort pour le territoire de proposer des surfaces d'activités et d'entrepôts à proximité de Paris.

UN MARCHÉ TERTIAIRE METROPOLITAIN EN COURS DE DEVELOPPEMENT

Alors que la moyenne francilienne pour le prix au mètre carré de bureaux s'élève à 320€, le prix des bureaux sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre est 2,5 fois moins élevé. Les prix sont décroissants du nord (Val de Marne : 174€/m²) au sud du territoire (Massy/Morangis : 115€/m²) et varient beaucoup entre neuf et seconde main. Le taux de vacance pour le tertiaire est élevé (9,3% soit 2 points de plus que pour la moyenne francilienne et val-de-marnaise), mais néanmoins plus faible que celui de la Défense (11%), Marne-la-Vallée (12%) ou les Hauts de Seine (10%). Les surfaces disponibles pour les activités et les entrepôts sont parmi les plus importantes de la métropole, derrière Marne-la-Vallée. Les tarifs sont relativement élevés. L'offre et les transactions en surfaces d'activités ont cependant tendance à se réduire en proche couronne tant en nombre et dans l'espace, qu'en surfaces (inférieure à 1000m²). L'enjeu pour le territoire est de maintenir une offre d'immobilier d'entreprise mixte à des prix abordables, en faisant face aux risques de concurrences multiples (logements/surfaces économiques ; tertiaire/activités ; tertiaire/tertiaire).

DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION ET RESTRUCTURATION D'IMMOBILIER D'ENTREPRISE SUR LE TERRITOIRE

Depuis 2006, le territoire a impulsé une dynamique de construction d'immobilier d'entreprise tant dans le neuf que dans la restructuration : 40,2% des constructions ont été consacrées à de l'activité économique et des équipements, porté à un tiers par le secteur public et deux tiers par le secteur privé. Les constructions de logements privés concurrencent les activités car l'attractivité est plus forte pour les investisseurs (rendements locatifs et charges foncières plus importants) et les acteurs publics (rentrées fiscales). En valeur absolue, les communes qui ont le plus construit d'immobilier d'activités sont localisées autour du pôle d'Orly-Rungis et au nord-est du territoire. Ils concernent en grande majorité l'immobilier de bureaux (54,2%), suivi par les surfaces commerciales (15%) et les entrepôts (13%).

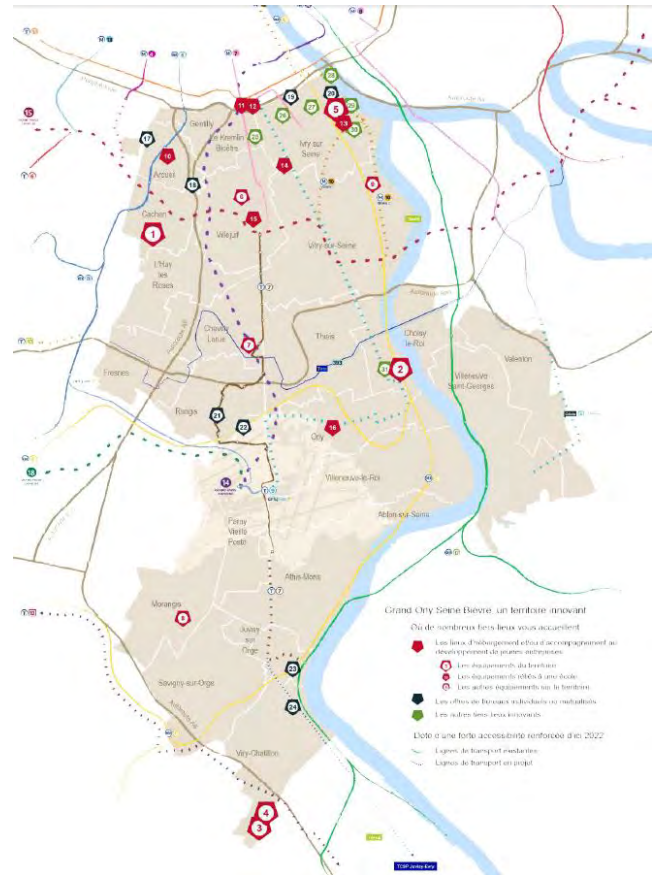
Environ 55 projets d'aménagement comprennent de l'activité économique (près de 3 millions de m² de surfaces économiques) avec une grande diversité dans le type de projets et leur pilotage. Ces opérations font de Grand-Orly Seine Bièvre l'un des territoires de la métropole au plus fort potentiel de développement. Cependant les opérations et l'immobilier d'entreprise font face à un risque de concurrence : entre Grand-Orly Seine Bièvre et d'autres territoires, mais aussi entre les opérations programmées sur le territoire (nécessitant une stratégie afin d'en développer la complémentarité), et entre les futures constructions et le parc immobilier actuel afin de ne pas accélérer son obsolescence. Ainsi on peut souligner la dynamique de construction forte sur le territoire, qui comprend à la fois une programmation tertiaire importante, et un choix marqué de maintenir ou développer des locaux d'activités.

UN MANQUE D'OFFRE FLEXIBLE ET DE PETITE SURFACE (TPE/PME) ET DE LOCAUX POUR L'ARTISANAT

Qu'il s'agisse de l'immobilier de bureau, concentré dans de grands actifs, ou de l'immobilier d'activités fortement concentré autour de certains pôles, un vrai manque est recensé pour répondre au besoin des TPE-PME majoritaires sur le territoire, en particulier à des prix abordables. Plusieurs études ont montré que les besoins sont tournés vers des petites surfaces, accessibles et flexibles. De plus, la part des constructions dédiées à de l'artisanat des dernières années est faible (1%). L'enjeu pour le territoire Grand-Orly Seine Bièvre est de conserver l'immobilier d'entreprise tourné vers l'activité et l'entrepôt, qui est aujourd'hui une force, de moderniser et d'adapter cette offre aux besoins des entreprises du territoire.

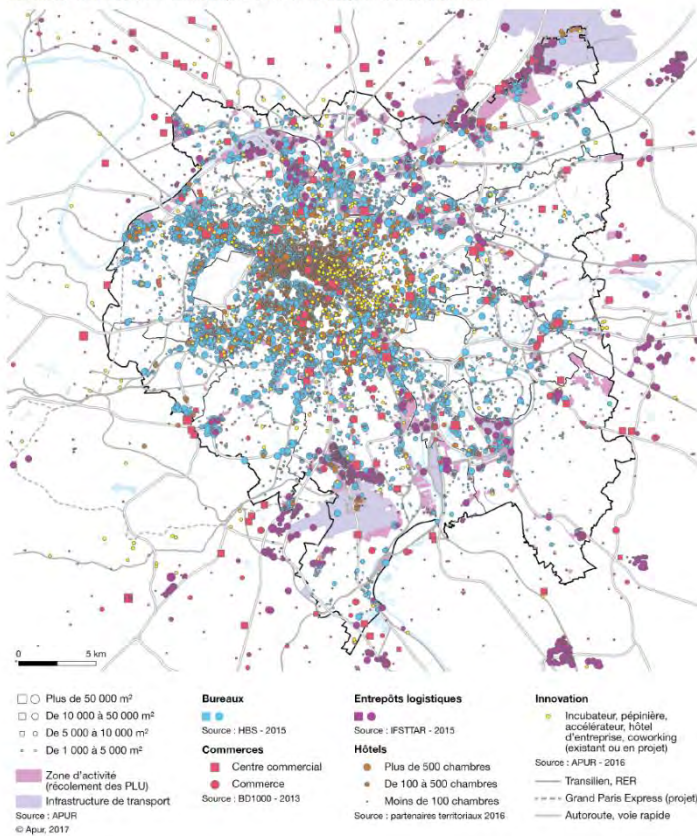
TIERS-LIEUX, REPONSE AUX MANQUES ET ACCOMPAGNER UNE TRANSFORMATION DES MODES DE « TRAVAILLER »

Il existe environ 31 tiers-lieux sur le territoire, aux vocations diverses : 16 offrant un accompagnement aux jeunes entreprises, 8 espaces de coworking et bureaux, 7 tiers lieux innovants thématiques (numérique ou arts). Néanmoins, la densité de ces tiers-lieux apparaît faible en comparaison d'autres territoires de la métropole. Plusieurs tiers-lieux sont actuellement en réflexion ou en projet, notamment sur les parcelles qui ont fait l'objet d'une candidature à l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris ». Certains points de vigilance doivent être soulevés : risque de surproduction et de concurrence ; risque de concurrence avec l'offre tertiaire traditionnelle ; adaptation des nouveaux lieux aux besoins réels des entreprises du territoire (espaces de stockage ou laboratoires).



Les tiers-lieux de Grand-Orly Seine Bièvre
Source : Observatoire territorial de l'EPT

Les lieux de l'activité économique dans la Métropole du Grand Paris



Les lieux de l'activité économique dans la métropole du Grand Paris. Source : IAU-IDF, APUR, Terres d'Innovations, Paris, Métropole du Grand Paris, Région Île-de-France, juin 2017



Source : Observatoire territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre,

9. DES LIEUX D'ACCÈS A L'EMPLOI, L'INSERTION, LA FORMATION

UN MAILLAGE GLOBALEMENT DENSE DE STRUCTURES D'AIDES POUR L'EMPLOI

Le maillage de structure pour l'aide à l'emploi est relativement dense sur le territoire. Les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de l'orientation sont présents sur la plupart du territoire. Cependant, la zone autour d'Orly-Rungis est moins desservie dans ce domaine. Considérés comme des plateformes partenariales de proximité, les Plans Locaux pour L'Insertion et l'Emploi (PLIE) ont vocation à prévenir l'exclusion sociale et professionnelle en offrant des parcours et des suivis individualisés. Ils doivent aussi permettre de solliciter les différents partenaires institutionnels et les entreprises présents localement pour assurer un dynamisme de l'emploi et de la vie professionnelle sur le territoire concerné. Ils ne sont pas pour autant présents sur tout le territoire et sont distincts en trois structures.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, PORTEUSE D'AVENIR

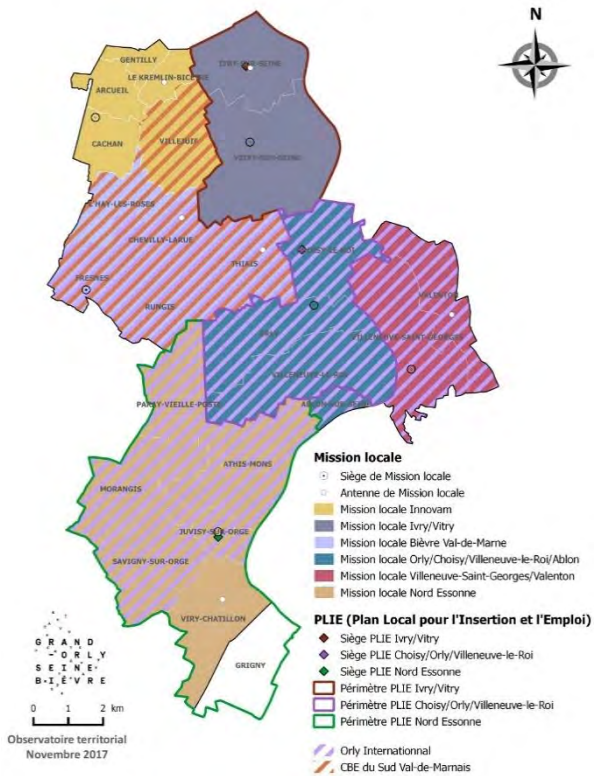
L'Économie Sociale et Solidaire est évaluée, en 2013, à 1 271 établissements employant 7.7% des salariés de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre (7.2% en Ile-de-France). Si la filière est représentée sur l'ensemble du territoire, les communes Villejuif, Le Kremlin-Bicêtre, Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine représentent 30% des entreprises appartenant à la filière. Ces chiffres sont en outre sous-évalués, car ils reposent sur les statuts juridiques des établissements uniquement. L'Économie Sociale et Solidaire est une filière porteuse à la fois en termes de création d'emploi, de valeur sociale et de transformation de l'économie. Dans une logique d'insertion sociale et de transversalité, le développement de l'ESS depuis les années 2000 sur le territoire répond à des enjeux économiques, sociaux et, le plus souvent, environnementaux. En termes de nombre d'établissements, les structures dédiées aux arts et au spectacle dominent celles situées dans le champ dans l'action sociale (30% des établissements contre 20% établissements). Cependant, ce dernier est une source plus importante d'emplois soit environ 40% de la masse salariale contre 15% dans le secteur des arts et du spectacle. De nombreuses structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) maillent le territoire. Elles appartiennent à divers secteurs économiques du fait de la pluriactivité voire la transversalité souvent inhérente aux entreprises d'ESS.

DES LIEUX D'ETUDES PEU DENSES MAIS IMPORTANTS

Grand-Orly Seine Bièvre est situé en position charnière entre plusieurs pôles universitaires majeurs : Orsay-Saclay, Evry, Créteil et Paris. S'il ne comporte pas un nombre important d'étudiants au lieu d'étude, en comparaisons de territoires. Les établissements sont plus présents au nord et à l'est de la métropole. Ils sont cependant davantage concentrés au nord du territoire : environ 47 établissements sont répartis dans 10 communes. Ivry-sur-Seine, Villejuif, Le Kremlin-Bicêtre, Cachan et Vitry-sur-Seine se détachent avec plus de 5 établissements recensés. A noter le départ de l'Ecole Normale Supérieure, pour le nouveau campus de Paris-Saclay et l'arrivée de plusieurs autres écoles dans le cadre de la restructuration du campus, dont le potentiel d'accueil sera démultiplié. Il existe une grande variété d'établissements (29 types), avec cependant une spécialisation dans l'ingénierie et le numérique (9 écoles d'ingénieurs, 4 IUT, 3 écoles du numérique, et une diversité d'autres établissements) et dans la santé (5 instituts de formations en soins infirmiers, 2 écoles de santé, mais aussi des écoles en ostéopathie comme Osteobio à Cachan ou encore de puériculture). Il existe également un maillage de structures de formation professionnelle, en lien avec les domaines d'activités très présents sur le territoire et notamment avec les activités du pôle d'Orly Rungis : gastronomie, transformation, aéronautique, sécurité informatique, ...



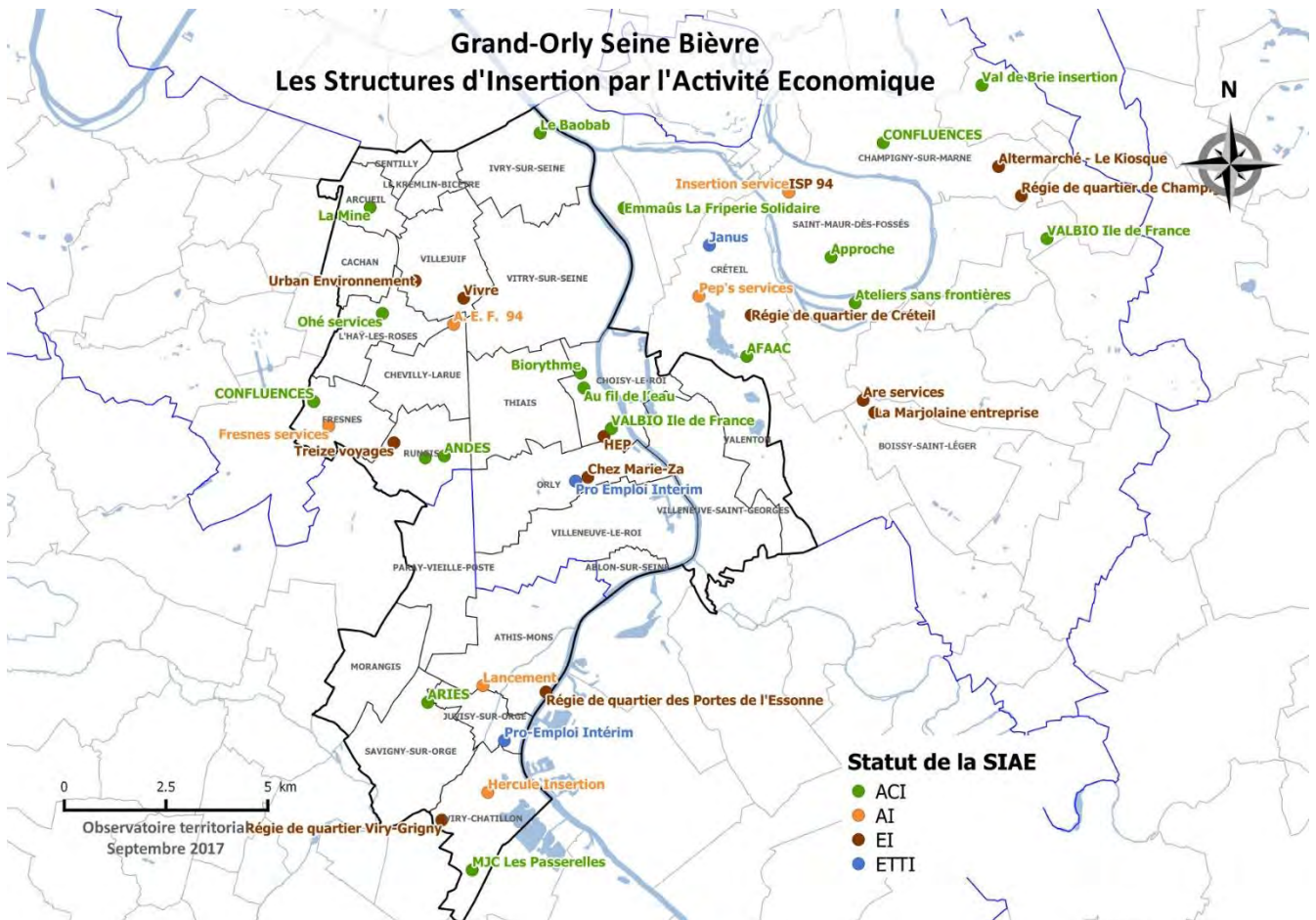
Grand-Orly Seine Bièvre
Missions locales, PLIE, Orly International et CBE



Structures d'enseignement supérieur sur le territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre



Grand-Orly Seine Bièvre
Les Structures d'Insertion par l'Activité Economique



10. UNE PROGRESSION DE LA FILIÈRE DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT

UNE FAIBLE PART DES BREVETS FRANCILIENS MAIS UN TERRITOIRE DE RECHERCHE POUR LA MECANIQUE, LA CHIMIE, LA SANTE ET L'INFORMATIQUE

La présence de la recherche et des dépôts de brevet auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle) est déséquilibrée à l'échelle métropolitaine. Paris et l'ouest de la métropole dominant largement avec 10 fois plus de demandes que Grand-Orly Seine Bièvre. Dans la dynamique impulsée par la Vallée Scientifique de la Bièvre, les communes de l'ouest de Grand-Orly Seine Bièvre ont un nombre notable de demande de brevets, tout comme les communes du nord-est. La faible représentation de Grand-Orly Seine Bièvre dans la recherche métropolitaine est à nuancer car la part des dépôts complexes est importante : partenariats (43%) ou brevets avec plusieurs sous-domaines (35%). Ceci témoigne d'une innovation tant sur le domaine des partenariats entre le secteur du public et du privé que sur des brevets qui tendent à la transversalité entre les domaines de recherche. Relativement aux autres territoires métropolitains, de nombreuses demandes de brevets émanent de personnes physiques « seules » (sans structures publiques ou privées associées).

UN TERRITOIRE DE RECHERCHE POUR LA MECANIQUE, LA CHIMIE, L'INFORMATIQUE ET LA SANTE

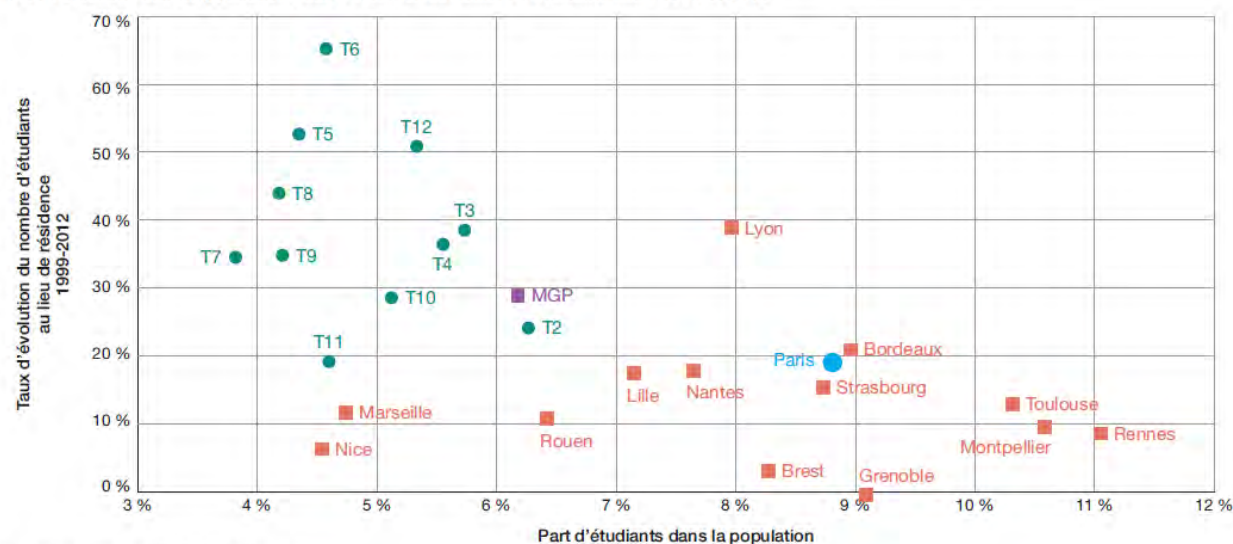
La machine, la chimie et l'instrumentation sont les principaux domaines de dépôt de brevets. Parmi les sous-domaines, la biologie et la pharmacie, la chimie, l'informatique et les machines font partie des moteurs de la recherche sur Grand-Orly Seine Bièvre, dans la dynamique de la Vallée Scientifique de la Bièvre. En comparaison avec la moyenne francilienne, les sous-domaines de la santé, de la mécanique, de l'outillage, du BTP sont surreprésentés. A l'inverse, les sous-domaines de l'audiovisuel, de la télécommunication, de l'optique et de la technologie de l'environnement sont sous-représentés. Au sein des effectifs de la recherche sur le territoire (publique et privée), les ingénieurs et les cadres d'études en informatique sont majoritaires (30%), viennent ensuite les directeurs, ingénieurs et techniciens de la recherche publique (38% combinés).

DES ETUDIANTS AU NORD DU TERRITOIRE ATTIREES PAR LA PROXIMITE AVEC PARIS

Grand-Orly Seine Bièvre possède un nombre notable d'étudiants (5,3% de la population) qui vivent sur le territoire. Le territoire jouit de la forte influence de la proximité avec Paris. Les villes de l'extrême nord du territoire connaissent des concentrations plus fortes (Gentilly, Arcueil, Cachan, Villejuif, Le Kremlin-Bicêtre, Ivry-sur-Seine). Plus on s'éloigne du nord, plus les concentrations sont faibles. Néanmoins, la présence d'un établissement du supérieur comme c'est le cas à Cachan (ESTP, Ostéobio) ou d'un IUT à Juvisy-sur-Orge explique la présence forte d'étudiants. Outre les villes directement le long de Paris (ainsi que Cachan et Villejuif), on voit que les villes de Grand-Orly Seine Bièvre sont finalement entre les pôles universitaires majeurs que sont Orsay/Palaiseau, Créteil et Paris.

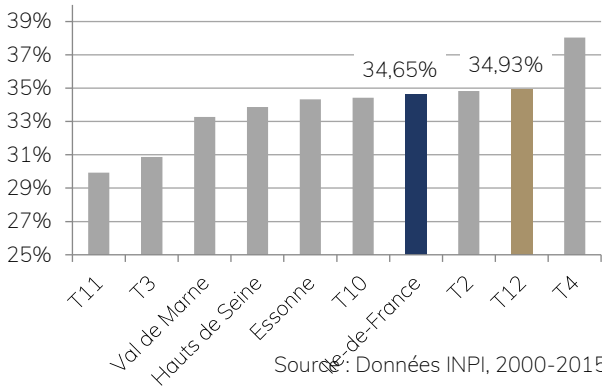
Entre 1999 et 2012, le territoire connaît une forte évolution du nombre d'étudiant sur le territoire (+50%), davantage que la métropole (+30%) et les principales métropoles françaises. Néanmoins, la densité est toujours moindre bien qu'un phénomène de rattrapage soit en cours pour accueillir plus d'étudiants sur le territoire. En 2012, on compte 22 406 étudiants au lieu d'étude sur le territoire.

Part d'étudiants dans la population/Taux d'évolution du nombre d'étudiants entre 1999 et 2012

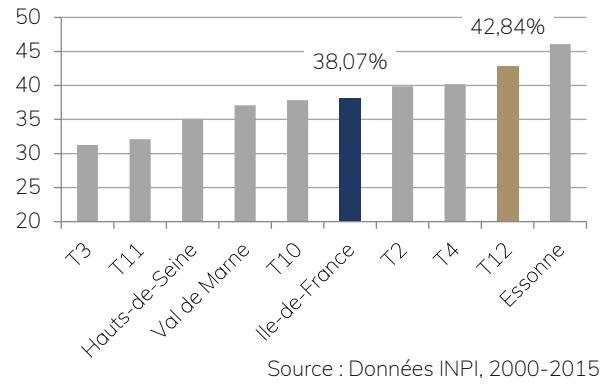


Sources : Insee (recensements de la population)

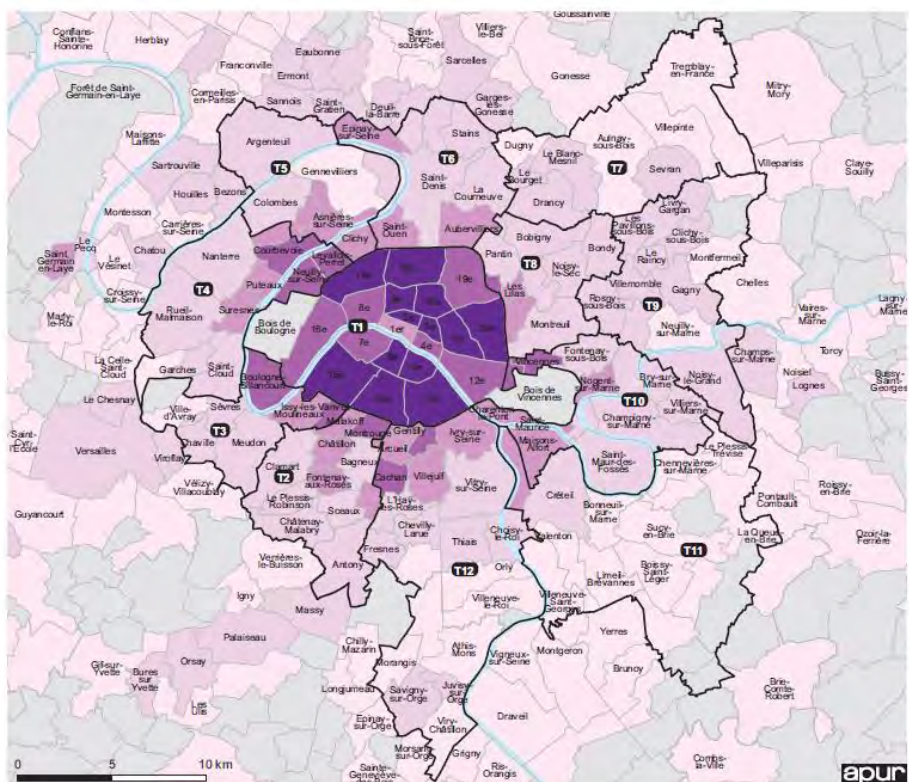
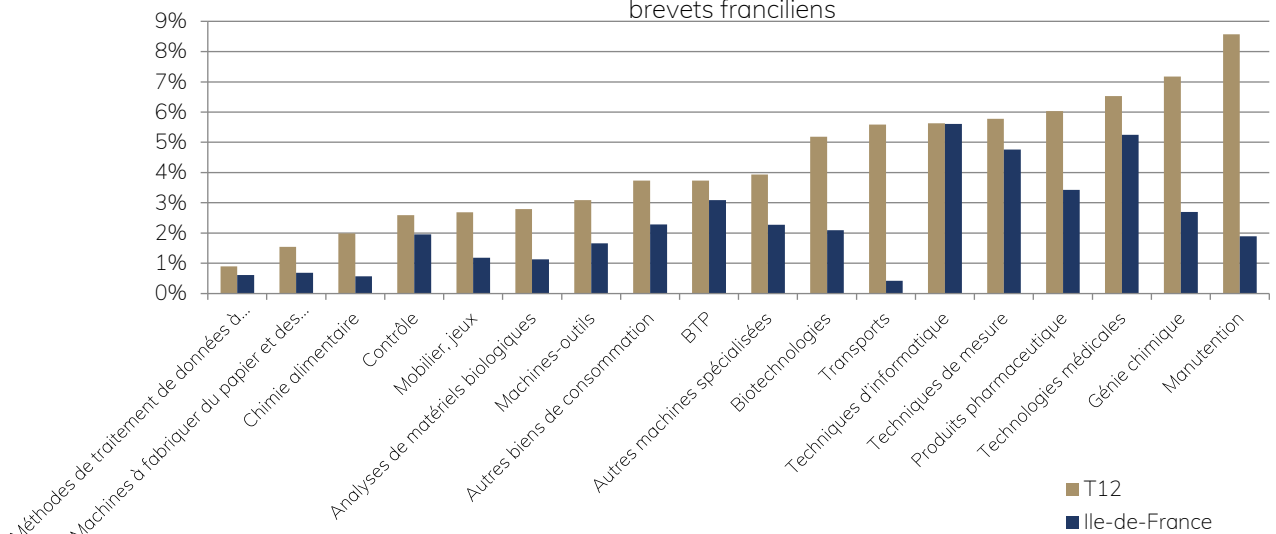
Part des demandes comportant plusieurs sous-domaines



Part des demandes comportant plusieurs déposants



Sous domaines surreprésenté dans Grand-Orly Seine Bièvre par rapport aux dépôts de brevets franciliens



Les lieux de résidence des étudiants

Territoires de la Métropole du Grand Paris

Nombre d'étudiants à l'hectare

- Plus de 20
- De 10 à 20
- De 5 à 10
- De 2 à 5
- Moins de 2

Les communes de moins de 10 000 habitants apparaissent en gris.

Source : Insee (recensement de la population 2012)

Source : APUR, Note n°109 « Les étudiants dans la Métropole du Grand Paris, août 2016,

II. UN TERRITOIRE COMPOSÉ DE PÔLES ÉCONOMIQUES MÉTROPOLITAINS

DES POLES ECONOMIQUES COMPLEMENTAIRES

Axe industriel de la Vallée de la Seine

Le long de la Seine, les activités industrielles et portuaires, les grands services urbains et les éco-activités sont fortement présents. Les zones d'activités du sud du territoire ont une dominante économique tournée autour du commerce de gros, du BTP, du recyclage et traitement des déchets. Grand-Orly Seine Bièvre est également constitué d'un tissu important de TPE et PME et d'une économie résidentielle. Les enjeux sont le maintien et le développement de l'activité productive, notamment en matière d'éco-activités, les grands services urbains et le développement de la logistique multimodale.

Economie tertiaire au Nord

Au nord du territoire, les activités économiques dominantes sont l'économie résidentielle (tissu de PME et PMI), le tertiaire supérieur privé, la santé et la recherche-innovation. Il est historiquement marqué par la présence de grands équipements de santé et scientifiques. Le tissu économique est très dense et marqué par l'emploi public (hôpitaux universitaires et établissements de recherche publique) et la recherche privée. Le nord du territoire concerne des activités très porteuses d'innovation, qui se renouvellent et qui créent des liens à la fois en interne entre les acteurs publics et privés, mais également avec les territoires plus larges du Grand Paris.

Les communes du nord-ouest du territoire font partie de la Vallée Scientifique de la Bièvre. Au sein du cône sud-francilien de l'innovation, elle est un pôle santé, en raison notamment de la présence d'un important pôle hospitalo-universitaire et de plusieurs implantations économiques (de grands groupes, comme Sanofi, mais également tout un ensemble d'entreprises, start-up, PME-PMI ou ETI). Elle se caractérise ainsi par une forte densité d'activités d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (instituts de recherche, université, grandes écoles, centres hospitaliers, grandes entreprises et PME technologiques...), avec près de 35 000 étudiants et 8 500 chercheurs. Cette démarche fédère élus, responsables des établissements de formation et de recherche, acteurs économiques et sociaux... et cherche à mettre à profit la caractéristique scientifique du territoire dans une perspective de développement plus globale. Les collectivités portent des projets concernant la santé, le développement économique et urbain autour des équipements de santé structurants grâce au Contrat de Développement Territorial « Campus Sciences Santé » et au schéma de développement territorial de la Vallée Scientifique de la Bièvre. Des « séquences projet » se constituent autour de grands axes de développement : le « ring des espaces en mutation » et « l'axe des campus ».

Un tissu mixte au Sud

Le sud du territoire est caractérisé par la présence de zones d'activités majeures (Morangis par exemple) et par la présence d'établissements importants (Renault F1) mais aussi d'un tissu de TPE-PME fort et réparti dans le tissu résidentiel et le long des axes de transports majeurs (RN7 à Athis-Mons...). L'immobilier d'entreprise, historiquement tourné vers l'activité, est attractif et dynamique (inauguration d'Innovespace à Viry-Châtillon en septembre 2017, 4 400m² dédiés aux activités économiques). Plusieurs projets d'aménagement économique et une desserte renforcée vont accroître le dynamisme du sud du territoire dans les années à venir.

L'aéroport d'Orly

Alors que les années 1990 avaient pu laisser penser à une diminution de l'importance de l'aéroport d'Orly, en raison de la montée en puissance de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, vers lequel ont été transférés le siège et le hub d'Air France, les évolutions récentes confortent le caractère attractif d'Orly en matière de transport aérien, sa place dans le système aéroportuaire international et son influence sur le développement économique de la métropole. Son activité, essentiellement tournée vers le trafic passager, ne cesse de croître, passant de 23 millions de passagers en 2001 à 27 millions en 2011 et à 31 millions en 2016. Cette évolution devrait s'accélérer avec la livraison en 2019 du bâtiment de jonction entre les aérogares Orly Sud et Ouest. Cette évolution se fait en lien avec l'augmentation de la capacité d'emport et dans le cadre réglementaire qui régit l'aéroport (couvre-feu instauré en 1968 et limitation de l'activité à 250 000 créneaux depuis 1994). 37 compagnies aériennes se partagent aujourd'hui l'activité de la plate-forme aéroportuaire d'Orly.

Le MIN De Rungis : secteur des produits frais et de la gastronomie

Sur un site de 234 hectares localisés sur les communes de Rungis et Chevilly-Larue, le Marché d'Intérêt National (MIN) accueille aujourd'hui 6 secteurs de vente de produits frais : fruits-légumes, produits laitiers et avicoles, produits carnés, produits de la mer et d'eau douce, horticulture et décorations, produits traiteurs bio et gastronomie. Il compte aujourd'hui plus de 1200 entreprises (grossistes pour 37% ; commerçants et opérateurs de la logistique pour 37%). Il est un marché physique avec plus de 1,5 millions de tonnes de produits à l'arrivage par an et une plateforme qui fait transiter 900 000 tonnes de produits par an. Il est le plus grand marché de produits frais au monde. Son activité de marché de gros dédiée aux restaurateurs et commerçants de détail s'étend. Les entreprises présentes emploient

11 000 salariés, dans des secteurs d'activité parfois très spécifiques et pour un fonctionnement souvent en horaires décalés. La formation et l'accessibilité physique sont deux enjeux majeurs pour apporter aux populations, particulièrement du territoire, les qualifications et technicités nécessaires, et leur permettre d'accéder physiquement au site en horaire de nuit.

VERS UN RENFORCEMENT DU DYNAMISME ECONOMIQUE DE GRAND-ORLY SEINE BIEVRE : LE DEVELOPPEMENT DE POLES EXISTANTS ET FUTURS

Axe industriel de la Vallée de la Seine : les Ardoines

Sur un site de 300 hectares, en bord de Seine, l'opération des Ardoines à Vitry-sur-Seine est l'une des plus grandes opérations d'aménagement de la métropole. Le site possède aujourd'hui 400 établissements de PME-PMI, totalisent 9 000 emplois et forment un écosystème vivant et dynamique que le projet a pour objectif de consolider. La vocation économique des Grandes Ardoines sera renforcée en valorisant les activités économiques déjà présentes (BTP, commerce de gros et logistique) et accueillir des filières innovantes (éco-activités, les matériaux ou la mécanique). Le projet cherche à croiser les différentes filières du territoire (biotechnologies, éco-activités, eau-milieux-sols, matériaux, écoconstruction, mécanique, énergie-réseaux, etc.) pour en faire un territoire d'innovation économique. La programmation économique prévisionnelle des deux ZAC qui constituent le projet est de 305 000m² de bureaux, 80 000m² d'activités et 20 000 m² de commerces pour la ZAC de la Gare des Ardoines, 55 000m² de bureaux, 65 000m² d'activités et 5 000 m² de commerces pour la ZAC Seine Gare Vitry. Un pôle tertiaire et commercial a pour projet de se développer autour de la Gare des Ardoines.

Economie tertiaire au Nord : Campus Grand Parc

L'opération Campus Grand Parc avec une programmation de 420 000m² est un des plus grands projets urbains à l'échelle métropolitaine. Ce projet a pour objectif de développer un campus urbain à vocation internationale, centré sur la recherche et l'innovation dans le domaine de la santé. Ce campus urbain cherche à développer un véritable pôle économique autour de la santé et de la recherche et créer une véritable synergie entre les universités, la recherche et les entreprises. Le pôle d'activités scientifiques et tertiaires est programmé sur 150 000m², le pôle d'enseignement et de formation aux métiers de la santé à 20 000 m², les équipements et les services (commerces compris) à 30 000m². Il prévoit également de construire 3 300 logements qui seront intégrés au projet de campus urbain. Le site aujourd'hui non desservi par des transports en commun lourds accueillera la gare de Villejuif - Institut Gustave Roussy, gare emblématique du réseau Grand Paris Express. Le prolongement de la ligne 14 et la ligne 15 du Grand Paris Express placera le campus urbain à quelques minutes de Paris, des autres pôles du territoire et de la métropole

L'aéroport d'Orly : Cœur d'Orly

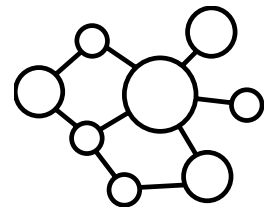
Projet privé porté par Aéroports de Paris, Cœur d'Orly s'inscrit également dans une dynamique de valorisation du potentiel économique autour du pôle économique d'Orly-Rungis. Un quartier d'affaire est envisagé en face du terminal sud, répondant à des normes environnementales élevées. Près de 70 000 m² de bureaux sont prévus, un centre commercial (38 000 m²), des commerces et services en pied des immeubles de bureaux (3 400m²). A ce complexe économique s'ajoute un pôle hôtelier de 35 000 m² soit 650 chambres, financé par AccorHotels.

Le MIN de Rungis : La Cité de la Gastronomie

Le projet développe un quartier de la gastronomie sur 5,2 hectares à reconverter le long de la RD7, à l'entrée du MIN de Paris-Rungis, face au centre commercial de Belle Epine. Il sera accessible par la station MIN Porte de Thiais du métro ligne 14 et s'inscrit dans la métamorphose du pôle d'Orly, premier pôle économique du sud francilien. C'est un projet d'ampleur nationale avec un fort enjeu touristique autour de la gastronomie et de l'alimentation. Il bénéficiera des flux de fréquentation du MIN (6,5 millions de visiteurs par an), du centre commercial de Belle Epine (22 millions de visiteurs) et de l'aéroport d'Orly avec ses 31 millions de passagers.

Ce quartier devrait intégrer deux pôles. L'un situé au sud, en bordure de la RD7 et de l'A86, permettra notamment l'accueil d'entreprises et de l'implantation d'hôtel/résidence service. Le second, la Cité de la gastronomie en tant que telle, intégrera notamment : un centre d'interprétation et de ressources, des activités de restauration et de commerce, des locaux de formation et un espace auditorium/salles de réunion. La Cité de la gastronomie de Paris-Rungis devrait ouvrir en 2024, simultanément à la mise en service du métro.

Axe 4 - Un territoire de la mobilité



SOMMAIRE DE L'AXE 4

A - QUELS FLUX CARACTÉRISENT LE TERRITOIRE ?	73
1. UNE DESSERTE VIAIRE MAGISTRALE ET INÉGALE.....	73
2. LE SECTEUR DES PRODUITS FRAIS ET DE LA GASTRONOMIE.....	75
3. LA PLATE-FORME AEROPORTUAIRE D'ORLY.....	77
4. DES HABITANTS MOBILES, ESSENTIELLEMENT POUR TRAVAILLER / ETUDIER.....	79
B - QUELLES PRATIQUES DE MOBILITÉ ?	81
5. UNE PLACE IMPORTANTE DE LA VOITURE ET DE LA MARCHE DANS LES MOBILITES DES MENAGES.....	81
6. UNE DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN INÉGALE.....	83
C - QUELLES RÉFLEXIONS / ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES ?	85
7. LES PROJETS DE TRANSPORTS MÉTROPOLITAINS : QUEL MAILLAGE DU TERRITOIRE À L'HORIZON 2025 ?.....	85
8. QUARTIERS DE GARE : DE L'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT À LA MUTATION URBAINE.....	87
9. LA GARE DE TRIAGE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES.....	89
10. NOUVEAUX USAGES ET MODES DE LA MOBILITÉ.....	91

A - QUELS FLUX CARACTÉRISENT LE TERRITOIRE ?

1. UNE DESSERTE VIAIRE MAGISTRALE ET INÉGALE

DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT NORD-SUD QUI DOMINENT

La desserte de Grand-Orly Seine Bièvre est dominée par des autoroutes et des voies majeures en radiales depuis Paris. Ces tracés historiques ont été réalisés pour répondre aux besoins en approvisionnement de Paris. Ils participent de l'accessibilité du territoire mais constituent également des coupures urbaines qui contrarient les liaisons est-ouest du territoire. Des communes sont coupées en deux par des autoroutes ou des routes nationales difficilement franchissables.

Les grandes emprises ferroviaires en faisceau sont des obstacles majeurs de l'accessibilité au sein du territoire. En lien avec les activités industrielles et logistiques le long de la Seine, des lignes de chemin de fer se sont développées sur un axe nord-sud et marquent le territoire par leur emprise foncière (un quart de la surface de Villeneuve-Saint-Georges par exemple où seule une traversée piétonne est possible).

UN MANQUE D'AXES TRANSVERSAUX EST-OUEST

Il existe peu de liaisons est-ouest sur le territoire. Elles sont principalement des routes départementales, complémentaires du boulevard périphérique et de l'A86. Ces deux axes majeurs est-ouest connaissent des formes intenses de congestion qui viennent renforcer le sentiment d'isolement. Le manque de franchissements est décisif puisqu'il se pose en de nombreux points, du fait des infrastructures de transport et du fleuve.

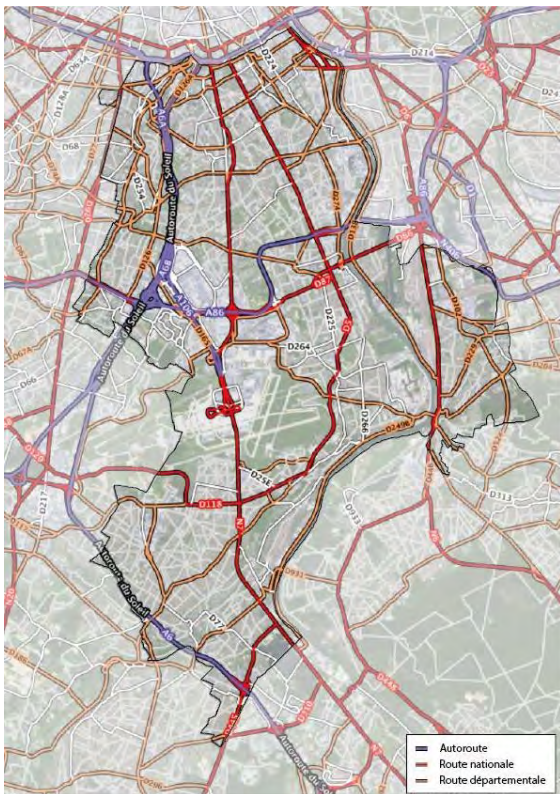
Le territoire est marqué par une forte présence de la Seine, fleuve structurant à l'échelle métropolitaine. Sur son linéaire de plus de 20 kilomètres, il longe le territoire sur sa partie est et traverse 10 communes. Il marque également une rupture dans les liaisons est-ouest du territoire : Valenton et Villeneuve-Saint-Georges sont isolés sur le versant est, Choisy-le-Roi est coupé en deux par le fleuve. Les autres cours d'eau du territoire, la Bièvre et l'Orge, ne forment pas de coupure urbaine. La Bièvre est en grande partie enterrée d'Anthony à Paris. L'Orge, de par sa faible largeur, est traversée en de nombreux points, par des rues comme des chemins pour les piétons. L'Orge constitue un fil directeur pour une chaîne de parcs : parc d'Avaucourt, coteaux des Vignes à Athis-Mons, parcs du centre-ville de Juvisy-sur-Orge, pré aux bœufs, parc Duparchy à Viry-Châtillon.

Par ailleurs, le réseau routier connaît des lacunes, notamment pour relier la plateforme aéroportuaire. Dans certains secteurs, les infrastructures ne sont pas tant des catalyseurs de développement mais plutôt des facteurs d'enclavement, de véritables obstacles qui contribuent à en faire un territoire à la fois uni face à cette problématique mais néanmoins physiquement fracturé. De plus, la présence de grandes emprises est un élément supplémentaire qui morcelle le territoire et pose avec plus de force la question des traversées des infrastructures. Par exemple, Chevilly-Larue a été coupé en deux par l'arrivée de l'autoroute et du Marché d'Intérêt National. Les traversées de ces infrastructures y sont un véritable enjeu de mobilité.

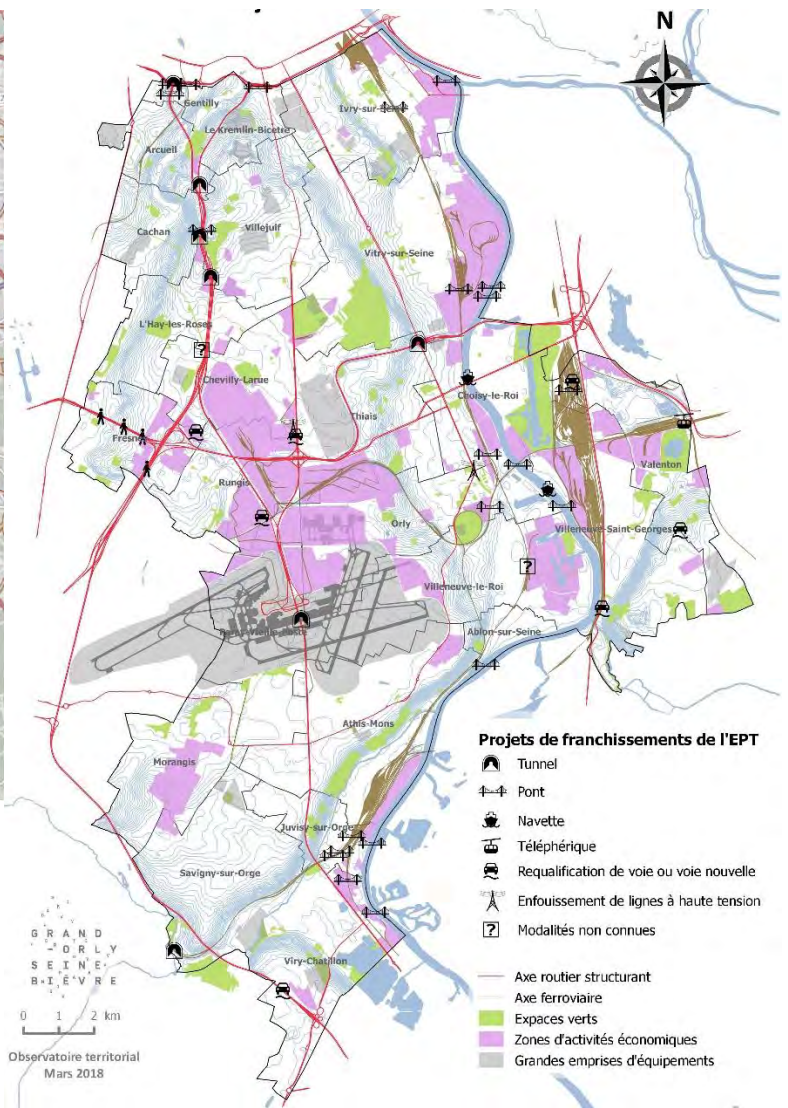
La Seine, fleuve large de 150 à 200 mètres est une coupure urbaine peu franchissable d'est en ouest avec 12 possibilités de franchissement dont 2 pour les piétons et 2 pour les voies ferrées. Elles sont cependant plus fréquentes au nord du territoire. Les emprises ferrées créent également des coupures infranchissables dans le tissu urbain, certains quartiers se trouvant isolés entre la Seine et les voies ferrées (Juvisy-Sur-Orge, Athis-Mons, Viry-Châtillon).

FRANCHISSEMENTS DES COUPURES URBAINES

Les coupures sont aujourd'hui un handicap lourd qui nécessite le rétablissement coordonné de continuités urbaines et la réalisation de nouveaux franchissements. 47 besoins de franchissement sur le territoire ont été identifiés : 23 pour le franchissement des infrastructures routières (pont, tunnel, requalification ou création de nouvelle voie), 12 liés aux infrastructures ferroviaires (pont, tunnel ou téléphérique), 10 pour franchir la Seine (pont, navette), 2 pour enfouir les lignes à haute tension. Afin de mener à bien ces projets, l'EPT a un rôle de médiateur et d'initiateur avec la Région, les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, les villes, la Métropole du Grand Paris pour faire aboutir ces projets. La requalification en boulevard urbain des axes nationaux (RD5, RD7 et RD920) témoigne également d'une volonté de pacifier les relations entre mobilités de transit et mobilités locales. Le travail déjà réalisé, en cours ou en projet autour des axes structurants (RD7, RD5, RD920 et RN6) en est l'illustration, souvent en lien avec l'arrivée d'un tramway. La résorption de ces coupures provient du souhait d'une grande partie des communes de créer des liens et faire territoire.



Une armature urbaine, marqueur d'un territoire servant pour la desserte parisienne.
 Source : geoportail.gouv.fr



Besoins de franchissement identifié par l'EPT.
 Source : Observatoire territorial EPT Grand-Orly Seine Bièvre, janvier 2018



Chevilly-Larue, une ville coupée en deux par l'autoroute et le Marché d'Intérêt National. Source : geoportail.gouv.fr.
 Production : Ville Ouverte, novembre 2017



Des quartiers enclavés par les voies ferrées et la Seine à Juvisy-sur-Orge. Source : geoportail.gouv.fr

2. LE SECTEUR DES PRODUITS FRAIS ET DE LA GASTRONOMIE

LE MIN DE RUNGIS

En 1969, les halles centrales de Paris déménagent pour s'installer, puis s'agrandir en 1975, sur un site de 234 hectares localisés sur les communes de Rungis et Chevilly-Larue.

Le Marché d'Intérêt National accueille aujourd'hui 6 secteurs de vente de produits frais : fruits-légumes, produits laitiers et avicoles, produits carnés, produits de la mer et d'eau douce, horticulture et décorations, produits traiteurs bio et gastronomie. Il compte aujourd'hui plus de 1200 entreprises, représentées en grande majorité par des grossistes (37%) et des commerçants et opérateurs de la logistique (37%). Il est un marché physique avec plus de 1,5 millions de tonnes de produits à l'arrivée par an. Il est également une plateforme qui fait transiter 900 000 tonnes de produits par an. Il est le plus grand marché de produits frais au monde.

Son activité de marché de gros dédiée aux restaurateurs et commerçants de détail s'étend. Les produits sont distribués à hauteur de 65% à destination de l'Ile-de-France. A noter également que 40% des produits ne passent pas par le marché mais sont livrés directement à des clients français ou étrangers, notamment pour les produits de la gastronomie française.

Les entreprises présentes emploient 11 000 salariés, dans des secteurs d'activité parfois très spécifiques et pour un fonctionnement souvent en horaires décalés. La formation et l'accessibilité physique sont deux enjeux majeurs pour apporter aux populations, particulièrement du territoire, les qualifications et technicités nécessaires, et leur permettre d'accéder physiquement au site en horaire de nuit.

La gestion du MIN de Rungis est concédée à la SEMMARIS. La prolongation de la concession jusqu'en 2049 a conduit le gestionnaire et les opérateurs du marché à engager un lourd programme d'investissement à hauteur de 1 milliard d'euros, permettant de construire de nouveaux bâtiments, développer de nouveaux services, adapter le MIN aux exigences, notamment de développement durable.

LA CITE DE LA GASTRONOMIE

Le projet développe un quartier de la gastronomie sur 5,2 hectares à reconverter le long de la RD7, à l'entrée du MIN de Paris-Rungis, face au centre commercial de Belle Epine. Il sera accessible par la station MIN Porte de Thiais du métro ligne 14 et s'inscrit dans la métamorphose du pôle d'Orly, premier pôle économique du sud francilien. C'est un projet d'ampleur nationale avec un fort enjeu touristique autour de la gastronomie et de l'alimentation. Il bénéficiera des flux de fréquentation du MIN (6,5 millions de visiteurs par an), du centre commercial de Belle Epine (22 millions de visiteurs) et de l'aéroport d'Orly avec ses 31 millions de passagers.

Ce quartier devrait intégrer deux pôles. L'un situé au sud, en bordure de la RD7 et de l'A86, permettra notamment l'accueil d'entreprises et de l'implantation d'hôtel/résidence service. Le second, la Cité de la gastronomie en tant que telle, intégrera notamment : un centre d'interprétation et de ressources, des activités de restauration et de commerce, des locaux de formation et un espace auditorium/salles de réunion. La Cité de la gastronomie de Paris-Rungis devrait ouvrir en 2024, simultanément à la mise en service du métro.



Marché d'Intérêt National de Rungis. Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016

3. LA PLATE-FORME AEROPORTUAIRE D'ORLY

L'aéroport d'Orly est le deuxième aéroport français, le onzième européen. Il est une composante du système aérien en Ile-de-France, avec Les aéroports de Roissy Charles-de-Gaulle et le Bourget. Avec ses deux aérogares et une emprise de 1 500 hectares, il est un objet particulier du territoire Grand-Orly Seine Bièvre. En 2016, ce sont 234 453 mouvements d'avions qui ont été effectués. Le nombre de passager transportés depuis et vers Orly augmente : de 27 millions de passagers en 2011, ils sont plus de 31 millions en 2016.

UNE COMPOSANTE DU SYSTEME AERIEN NATIONAL ET INTERNATIONAL

Alors que les années 1990 avaient pu laisser penser à une diminution de l'importance de l'aéroport d'Orly, en raison de la montée en puissance de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, et de l'installation du hub d'Air France, la spécialisation d'Orly dans les liaisons « point à point » s'est progressivement élargie avec de plus en plus de destinations internationales desservies. En 2016, la plate-forme a accueilli 31 millions de passagers. Il constitue aujourd'hui une composante du système aérien national et mondial.

L'aéroport d'Orly est implanté dans un tissu urbain dense. Il s'est installé au début des années 1960 dans un territoire de vie, dans un territoire déjà habité, construit de bourgs historiques, de vastes lotissements pavillonnaires, et plus tard de grands ensembles d'habitat collectif. Dès lors, l'acceptabilité de la plateforme aéroportuaire par le tissu local, et son intégration urbaine constituent un enjeu majeur. Près de 124 000 personnes habitent à l'intérieur du périmètre du plan de gêne sonore de l'aéroport d'Orly et sont donc très concernées par le bruit.

LA NECESSAIRE PROTECTION DES POPULATIONS

Inaugurée en 1961, la plateforme aéroportuaire d'Orly a la particularité de s'insérer dans un tissu urbain déjà constitué. Dès 1968, pour protéger les populations survolées du bruit des avions, l'État introduit un couvre-feu nocturne, et en 1994, un arrêté ministériel instaure une limitation de l'activité à 250 000 mouvements par an. Plus récemment, le 18 février 2003, puis le 29 juillet 2009, un arrêté permet de contenir les vols dans des espaces aériens pour raisons environnementales. Des procédures d'exploitation et des programmes de recherche sur les aéronefs ont aussi été mises en œuvre afin de limiter les impacts sonores et de pollution atmosphériques. Les acteurs du territoire du pôle d'Orly engagent en 2010 un travail pour concevoir des indicateurs pertinents ou organiser un système d'information plus transparent, et l'Etat met en place le dispositif SURVOL piloté par Bruit Paris et Air Paris afin de répondre à ces objectifs.

Rendre acceptable l'aéroport d'Orly c'est aussi accompagner et soutenir les secteurs les plus impactés afin qu'ils bénéficient, eux aussi, des retombées économiques de l'activité aérienne, et qu'ils puissent engager des projets de rénovations de certaines parties de leur territoire incluent dans l'ex-zone C du Plan d'Exposition au Bruit de l'aéroport d'Orly, projets pour lesquels les procédures sont probablement encore trop longues. Ainsi, la question d'un meilleur équilibre territorial entre les territoires qui sont impactés par les nuisances et ceux qui bénéficient des retombées générées par le développement économique est un second enjeu majeur.

RENDRE PLUS ACCESSIBLES LES EMPLOIS PROPOSES

Aéroports de Paris (ADP) emploie à Orly 2687 salariés (2016). L'activité aéroportuaire génère environ 27 000 emplois directs (dont ceux d'ADP) (emplois directs : emplois des fournisseurs de biens et services aéroportuaires), auquel s'ajoutent 19 000 emplois indirects (emplois liés aux consommations intermédiaires des fournisseurs directs). Et la plate-forme est l'une des composantes majeures d'un territoire plus vaste qui constitue le premier pôle économique du sud francilien. L'enjeu d'accès par les populations du territoire à ces emplois est donc un réel enjeu, d'autant que de nombreux chantiers de construction sont lancés proposant de nouvelles opportunités d'emplois.

Concernant l'accessibilité physique à la plate-forme aéroportuaire, les indicateurs en termes de fréquentation touristique et d'affaires de l'aéroport, mais également les déplacements des salariés de la plate-forme (42,4% des salariés d'ADP viennent de l'Essonne. Athis-Mons, Savigny-sur-Orge et Viry-Chatillon sont les trois principales communes de résidence) doivent nécessairement orienter le développement du réseau de mode actifs.

Aujourd'hui, le déficit en termes de desserte en transports commun oblige les usagers à se déplacer en voiture, entraînant une saturation des axes routiers, un report sur la voirie locale, et l'augmentation de la pollution atmosphérique. Alors que les transports en commun sont utilisés en moyenne à 40% pour rejoindre les aéroports européens, ils ne le sont qu'à 30% pour la plateforme aéroportuaire d'Orly. Un nouveau réseau de transports en commun se met en place progressivement, avec la mise en service en 2014 du tramway T7 entre Villejuif et Athis Mons, connecté avec le réseau existant (TVM, RER C, métro ligne 7, bus), l'intégration de cette partie de territoire dans le réseau du Grand Paris Express, le lancement de projets importants : connexion TGV, tramway T9 avec son

prolongement jusqu'à la plate-forme d'Orly, la question du prolongement de la ligne 18 à l'est. Ce réseau sera probablement réellement efficace si les moyens de rabattement vers les modes lourds sont traités (parking de rabattement, interconnexion TC, ...) permettant aux habitants de passer du nord au sud du territoire.

UN AMBITIEUX PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Aujourd'hui, l'Aéroports de Paris réalise un grand programme d'investissement pour, à horizon 2019, rénover les infrastructures aéronautiques, requalifier les abords des aéroports, améliorer la zone internationale d'Orly Sud et relier les Terminaux Sud et Ouest grâce à un nouveau bâtiment de jonction, requalifiant les installations offertes aux passagers. Les emprises foncières disponibles sur la plate-forme aéroportuaire représentent un potentiel de développement d'environ 150 hectares. Ces projets sont très peu liés à l'activité aéroportuaire d'Orly et il convient de mieux les connecter aux autres opérations d'aménagement programmées ou en construction à proximité de l'aéroport et de préserver les spécificités paysagères du secteur.

En effet, la plateforme aéroportuaire occupe 1500 hectares, dont plus de 1000 hectares d'espaces ouverts, auxquels s'ajoutent au sud-ouest les espaces agricoles mitoyens de Wissous, Morangis et Chilly-Mazarin et au nord-ouest, la plaine de Montjean. Cette forte présence des espaces ouverts qu'il convient de préserver et de se réapproprier propose une réelle lisibilité et qualité paysagère du territoire et viennent tempérer sa caractérisation habituelle d'espace artificialisé.



Source : google maps

Un gestionnaire de l'activité et du foncier : Aéroports de Paris

2ème aéroport français et 11ème européen

234 453 mouvements en 2016 (+1,4%/2015).

31,3 millions de passagers en 2016 (27 millions en 2011)

Emport moyen : 114 passagers par avion en moyenne en 2015, 128 en 2016

153 villes desservies en point à point. 37 compagnies aériennes (Air France (34% du trafic)

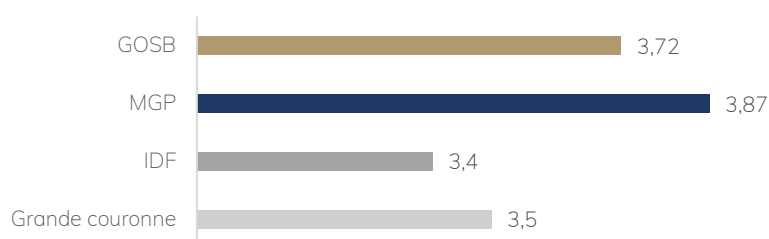
123 902 habitants pour 51 542 logements dans le périmètre du PGS, dont 60 561 habitants du territoire Grand Orly Seine Bièvre

4. DES HABITANTS MOBILES, ESSENTIELLEMENT POUR TRAVAILLER / ETUDIER

Territoire historique de transit, Grand-Orly Seine Bièvre constitue encore aujourd'hui un territoire de flux majeur : 2,7 millions de déplacements sont effectués chaque jour au sein du territoire, soit environ 10% des flux quotidiens réalisés sur le territoire métropolitain. Cela s'explique par la présence de pôles majeurs de transport, de logistique et d'emploi et par une forte propension à la mobilité des ménages. Au regard de ce constat, les modes et les réseaux de transport, sont autant d'enjeux essentiels au territoire en termes de fonctionnement et d'identité.

DES HABITANTS TRÈS MOBILES À L'IMAGE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Les résidents de Grand-Orly Seine Bièvre sont très mobiles, comparativement à d'autres territoires. La majorité des déplacements sont internes : 56% des flux sont internes au territoire et à 93% effectués par des résidents. Ils effectuent davantage de déplacements que les habitants de grande couronne mais moins que ceux de la métropole. Le territoire présente cependant des situations très contrastées. En effet, à l'image de la tendance métropolitaine, les déplacements quotidiens suivent un gradient nord-sud : ils sont plus nombreux au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la proche couronne.

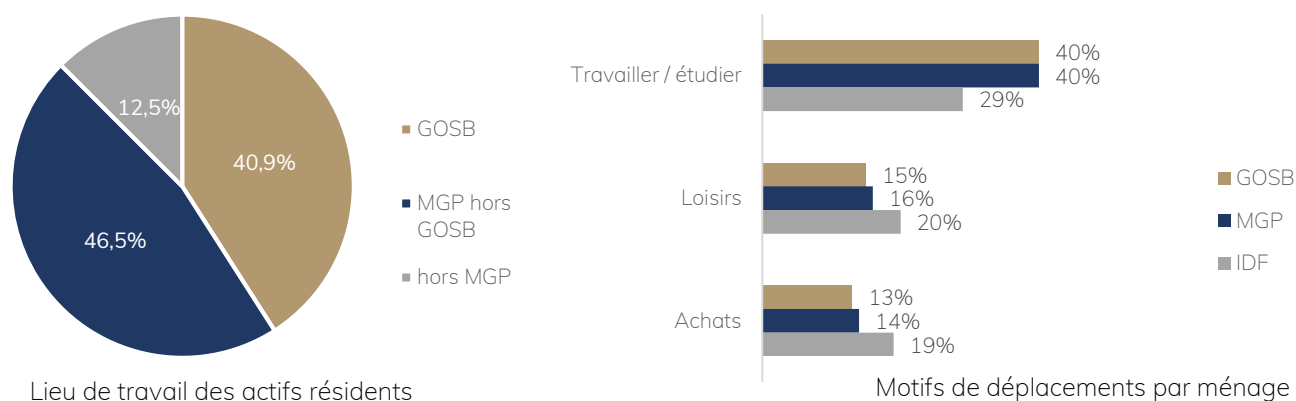


Source : INSEE, 2013

Déplacements par jour en moyenne par personne

LE TRAVAIL ET LES ETUDES CONSTITUENT LES MOTIFS DECISIFS DE MOBILITE

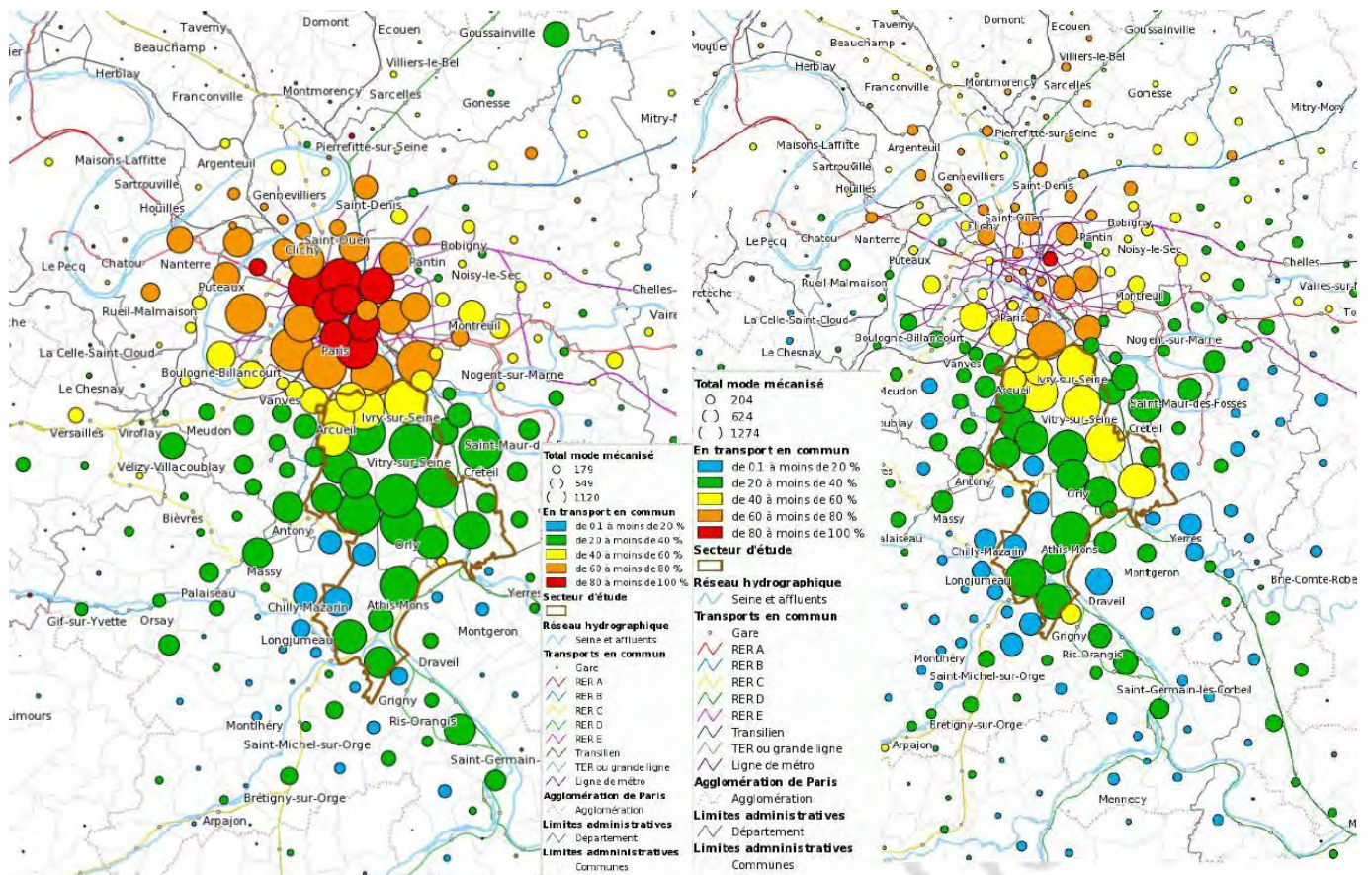
Aller travailler et aller étudier est le premier motif de déplacement des habitants de Grand-Orly Seine Bièvre. Il occupe une part plus importante des déplacements que pour le « ménage moyen » en Île-de-France mais les autres motifs suivent la tendance métropolitaine. Les navettes domicile-travail sont ainsi essentielles pour saisir les enjeux de mobilité au sein de Grand Orly Seine Bièvre et ses interactions avec les autres territoires limitrophes. De plus, elles conditionnent, le nombre de déplacements et temps accordés aux autres motifs compte tenu de leur durée.



Source : INSEE 2013

Source : INSEE 2013

Parmi les actifs résidant à Grand-Orly Seine Bièvre, 40,9% travaillent dans le territoire. Dans une proportion légèrement plus élevée, ils travaillent dans le reste de la métropole (principalement à Paris, dans l'Ouest parisien et à l'Est au niveau du pôle de Créteil). Seuls 12,5% travaillent hors de la métropole ; il s'agit principalement de communes proches du territoire, vers l'Essonne (partie ouest de la communauté Paris-Saclay, partie nord-est comme la Vallée de la Seine et notamment Evry, la Vallée de l'Orge). En regard, la provenance des actifs travaillant sur le territoire (hors actifs résidents) est diversifiée et relativement étendue.



Où vont travailler les actifs du territoire ?

Où résident les actifs qui travaillent dans le territoire ?

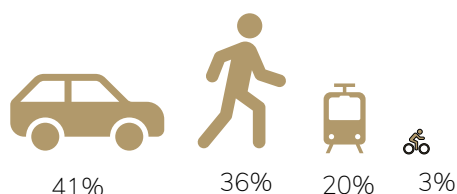
Source : Portrait de Territoire, IAU-IDF, APUR, Séminaire des Maires, 01/07/2016 ; INSEE RP 2010.

B - QUELLES PRATIQUES DE MOBILITÉ ?

5. UNE PLACE IMPORTANTE DE LA VOITURE ET DE LA MARCHE DANS LES MOBILITES DES MENAGES

DES MODES DE TRANSPORTS DIFFERENTS SELON LA DISTANCE PARCOURUE ET L'ACCESSIBILITE AUX TRANSPORTS EN COMMUN

Dans le cadre des mobilités, le choix du mode de transport varie selon la zone géographique et la distance à parcourir. Bénéficiant d'une offre plus conséquente, les habitants des communes du nord du territoire ont tendance à utiliser davantage les transports en commun que ceux du sud, bien que de manière générale les transports en commun soient le mode de transport le plus fréquent pour les longs trajets. La voiture est le mode de transport dominant des ménages au sein du territoire. Cela s'explique en partie par la dispersion des fonctions au sein du territoire et les larges emprises qui font obstacles à la présence de lignes de transports en commun transversales. L'utilisation du vélo reste marginale. Les difficultés majeures restent les trajets de banlieue à banlieue.

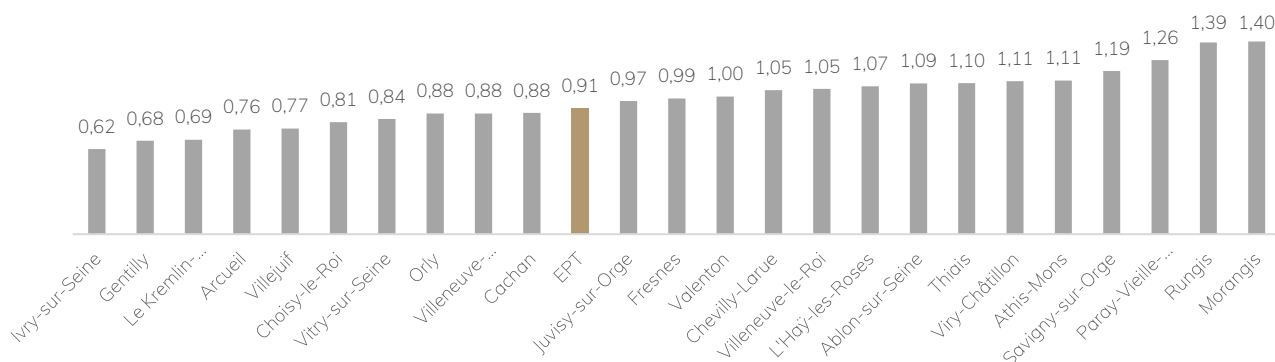


Répartition modale des transports utilisés par les habitants de Grand-Orly Seine Bièvre ; INSEE RP 2013

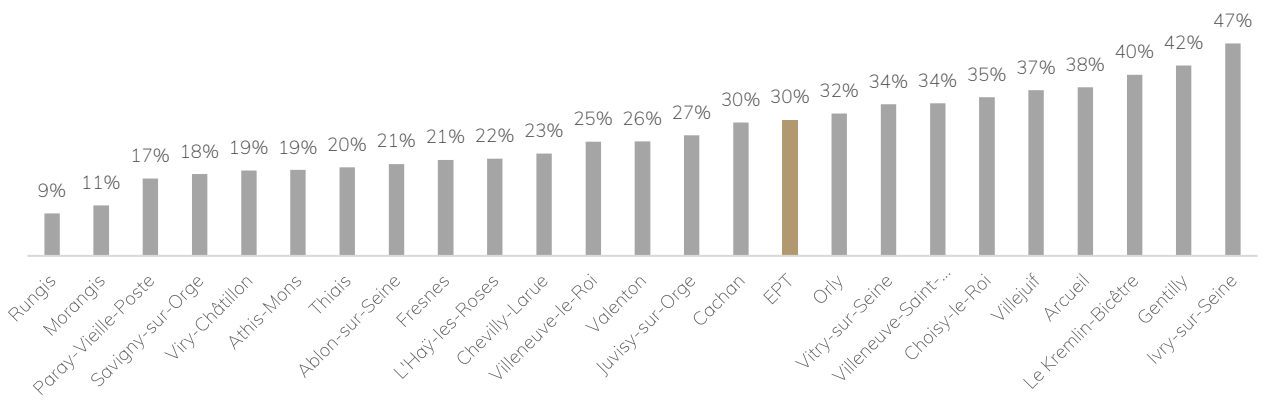
La marche et le vélo dominent davantage dans les secteurs denses situés dans les communes au nord du territoire. Les habitants y ont un usage de la marche et du vélo autour de 43% des déplacements en moyenne, contre 23,5% au sud de la plateforme aéroportuaire. Les moyens de transport diffèrent en fonction de la distance à parcourir : les transports en commun sont privilégiés pour les déplacements de longue portée (8 km et plus) ; la voiture est privilégiée pour les déplacements de moyenne distance (4,5 km environ) ; la marche pour les déplacements de courte distance (moins de 500 mètres).

DES PRATIQUES DE MOBILITE DIFFERENCIEES PAR COMMUNES, DU NORD AU SUD DU TERRITOIRE

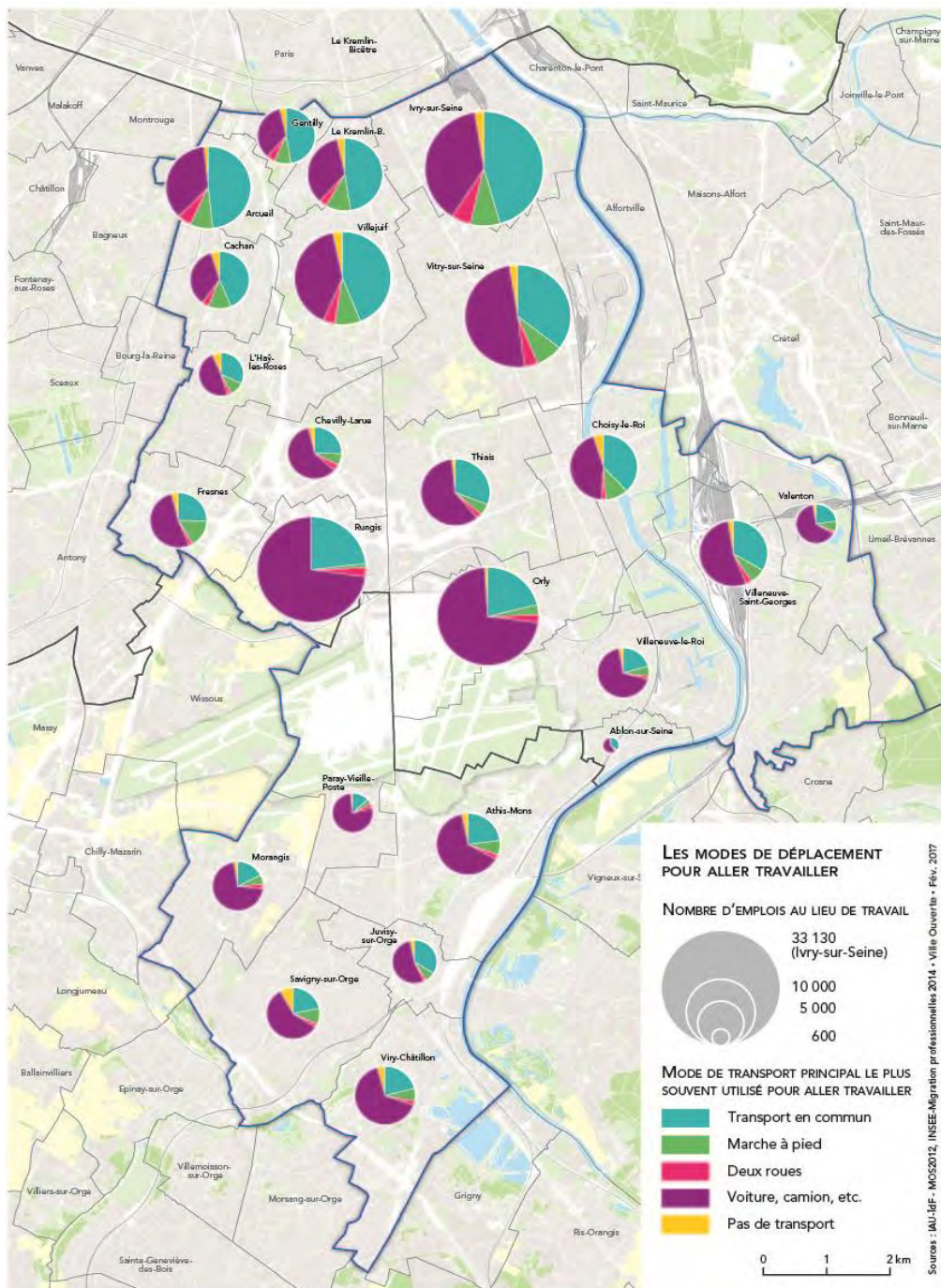
Si le choix du mode de transport diffère selon la distance à parcourir, 70% des ménages du territoire possèdent au moins une voiture. L'utilisation du véhicule individuel tend cependant à diminuer de manière générale sur le territoire à l'image de la tendance métropolitaine. Le nombre moyen de véhicules par ménage de Grand-Orly Seine Bièvre est de 0,91 avec de grandes disparités sur le territoire : les habitants des communes au sud et au centre du territoire ont un nombre de véhicule moyen par ménage supérieur, hormis pour Orly et Villeneuve-Saint-Georges qui ont une forte proportion de leur population avec de très faibles revenus. Cela se confirme avec la proportion des ménages sans voiture. L'utilisation d'une voiture dépend de l'accessibilité en transports en commun. Les communes les mieux desservies sont également celles avec la plus faible part des déplacements en voiture.



Nombre moyen de véhicules par ménage des communes de Grand-Orly Seine Bièvre ; INSEE RP 2013



Proportion de ménages sans voitures dans les communes de Grand-Orly Seine Bièvre ; INSEE RP 2013



6. UNE DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN INÉGALE

ACCESSIBILITE DES COMMUNES AUX TRANSPORTS EN COMMUN LOURDS : AU-DELA DES CONTRASTES NORD-SUD DE MOBILITE

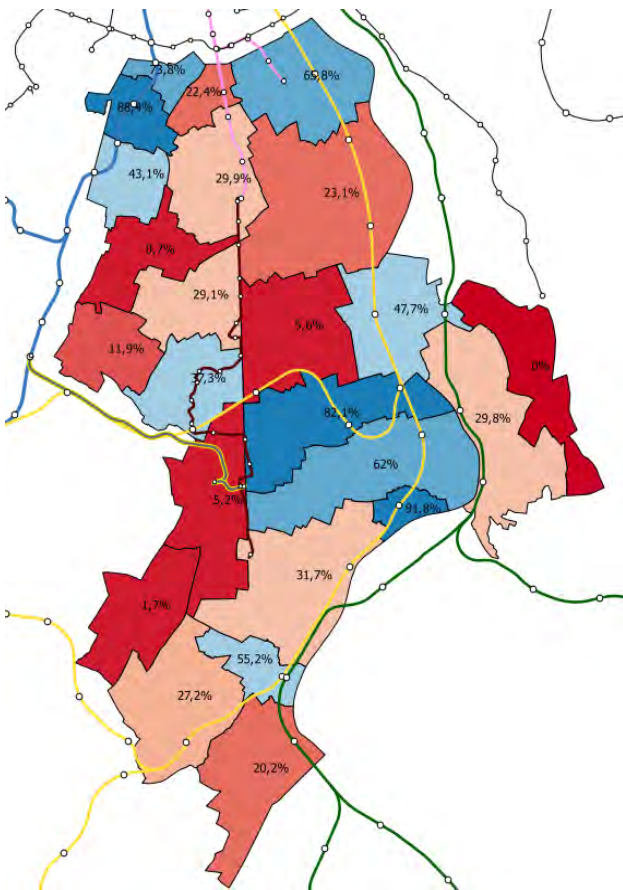
L'offre de transport, qu'il s'agisse du réseau lourd ou des réseaux de bus, est en corrélation avec la densité de population. A une densité plus forte au nord du territoire qu'au sud répond une densité de l'offre de transports qui se traduit à la fois par un plus grand nombre de lignes et par une plus grande variété de modes de transports en commun : RER B et C, métro 7, Tramway 7, différents niveaux de lignes de bus (lignes Express, Mobilien, lignes fortes, lignes locales et dessertes de proximité). Au sud du territoire, l'offre se compose des RER C et D, de lignes de bus Mobilien, fortes, locales et de dessertes de proximité. Il y manque un mode de transport collectif « intermédiaire » qui se situerait entre le RER et le bus. Néanmoins, l'accessibilité de la population aux transports en commun sur le territoire est très variable d'une commune à l'autre et nuance l'opposition Nord-Sud. Certaines communes au sud du territoire sont autant desservies que des communes de première couronne par les transports en commun lourds. Certaines communes de proche couronne en revanche, apparaissent paradoxalement mal desservies. Elles sont cependant mieux aménagées pour les modes actifs et le réseau de bus que les communes moins denses où rejoindre les transports collectifs lourds suppose souvent d'emprunter la voiture. Certaines communes apparaissent enclavées (Valenton, Morangis ou L'Haÿ-les-Roses). Elles ne disposent d'aucune ligne de transports en commun lourd sur leur territoire. Dans d'autres cas, si la commune est reliée aux transports collectifs lourds, la présence de larges emprises urbaines au sein de la ville conduit à une accessibilité moindre aux transports en commun. C'est le cas par exemple de Chevilly-Larue qui compte 5 arrêts du tramway T7 sur son territoire mais dont le taux d'accessibilité de la population est de seulement 29,1%.

DES PROBLEMATIQUES DE CONGESTION, D'OBSOLESCENCE ET DE SATURATION DU RESEAU RER

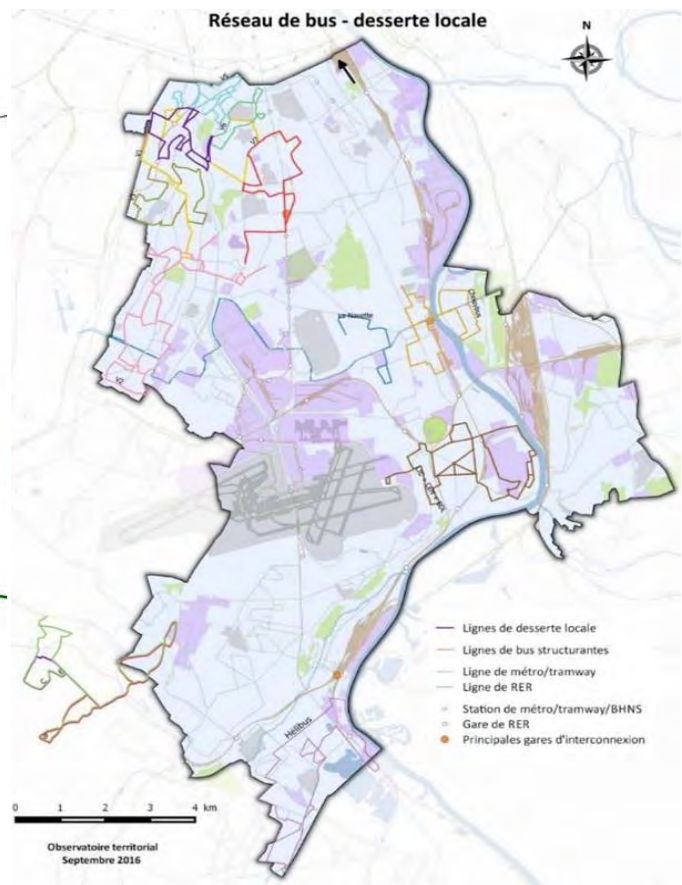
Le réseau existant de transports en commun est structuré autour des RER B, C et D, le métro ligne 7 et le tramway T7. Il est cependant orienté en radiale depuis Paris. Seul le Trans Val de Marne (TVM) constitue une liaison de rocade Est/Ouest mais il n'est pas un mode lourd de transport en commun. L'offre pour relier le centre du territoire (notamment le pôle Orly-Rungis) et les liaisons est-ouest sont déficitaires. Le RER C est composé de plusieurs branches qui ne présentent pas des offres de desserte équivalentes : problèmes structurels liés au vieillissement de l'infrastructure et du matériel roulant et congestion du réseau ; partage avec le fret et le TGV pour la branche Massy-Choisy et Massy-Savigny ; besoins différents entre le nord du territoire qui souhaite une meilleure fréquence au regard du nombre d'habitants en hausse (projets d'aménagement en cours) et le sud du territoire qui souhaite un temps de parcours maîtrisé en direction de Paris, où sont concentrés une grande partie des emplois. SNCF Réseau a lancé un travail de réflexion autour de l'ensemble de cette ligne pour adapter sa desserte via une restructuration. Le RER D subit aussi des dysfonctionnements mais sa fréquence est plus élevée que celle du RER C (trafic journalier de 615 000 voyageurs). La ligne du RER D a connu une augmentation de plus de 50% de sa fréquentation en 10 ans et fait l'objet d'une restructuration. Le RER B est la deuxième ligne francilienne en termes de trafic (863 000 voyageurs/jour) mais connaît des problèmes récurrents de régularité. Les épisodes d'inondation du printemps 2016 ont également rappelé la vulnérabilité des transports urbains, en particulier des RER C et D. Le tramway T7 constitue un complément essentiel à la desserte locale et va être bientôt prolongé jusqu'à la gare de Juvisy-sur-Orge. Sa fréquence, sa fiabilité et la desserte locale de ses arrêts participent grandement de la desserte secondaire de proximité.

UNE DESSERTE LOCALE ENCORE TRES DISPARATE

Les réseaux de bus jouent un rôle décisif dans le maillage secondaire du territoire puisqu'ils complètent le réseau de transports lourds. Il existe des lignes « Express » qui traversent le territoire en marquant peu d'arrêts s'apparentent davantage à la logique de transports lourds. Les autres lignes participent d'un maillage plus fin. Les lignes Mobilien forment ainsi des liaisons radiales et transversales, et permettent d'avoir un réseau de transports en commun qui quadrille finement le territoire. La desserte locale, intercommunale ou départementale demeure encore restreinte et ne maille pas l'ensemble du territoire. Certaines communes sont isolées (Villeneuve-le-Roi, Morangis) et témoignent d'un réseau souffrant d'un manque de continuité et d'interconnexion. Une offre de desserte de proximité est assurée par un réseau qui innerve les communes l'ex-Communauté d'Agglomération du Val de Bièvre et par des lignes isolées à Choisy-le-Roi et Thiais.



Accessibilité aux transports collectifs lourds (exprimé en pourcentage de la population communale résidant à moins de 500m d'un métro/tram et moins d'1km d'un RER/train. Source : Observatoire territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.



Lignes de bus et desserte locale : un maillage discontinu fortement concentré dans le Nord-Ouest du territoire. Source : Observatoire territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

C - QUELLES RÉFLEXIONS / ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES ?

7. LES PROJETS DE TRANSPORTS MÉTROPOLITAINS : QUEL MAILLAGE DU TERRITOIRE À L'HORIZON 2025 ?

Afin d'améliorer la desserte en transport en commun du territoire, de nombreux réseaux sont en cours d'amélioration et des secteurs peu ou pas reliés aujourd'hui vont bénéficier de la création de nouvelles lignes. Les projets de franchissements vont également contribuer à améliorer l'accessibilité de certains espaces et l'intermodalité au sein du territoire. Une première vague de projets est prévue à horizon 2025, une seconde à plus long terme. Une partie est financée dans le Contrat de Plan État-Région 2015-2020 : aménagement d'amélioration de la RN6 à Villeneuve-Saint-Georges, protections phoniques sur l'A6, travaux de modernisation des lignes B, C et D du RER, création du TZen4 (Viry-Châtillon à Corbeil-Essonnes), création du TZen5 (Paris 13^e à Choisy-le-Roi), création du T9 (Paris Porte-de-Choisy à Orly-ville), création du tram-train Massy-Evry (T12 Express), prolongement du T7 (vers Juvisy-sur-Orge), études pour le Téléal, études pour le prolongement de la ligne 10 du métro (vers Ivry Gambetta), études pour le prolongement du T9 (vers Orly aéroport).

LE GRAND PARIS EXPRESS

Le Grand Paris Express a pour objectif de délester les réseaux de transports en commun existants et de desservir plus efficacement les communes de la métropole entre elles sans passer par Paris. Les projets d'infrastructures de transports en commun visent à mieux mailler le territoire via des interconnexions aux RER (B, C, D), aux lignes de tramway (T7, T9) et de TCSP (TZen5, T12 express, Sénia-Orly) ainsi qu'à la plateforme aéroportuaire d'Orly. La ligne 15 Sud doit être ouverte d'ici 2022 et devrait permettre à des communes comme Villejuif et Vitry-sur-Seine d'améliorer leur desserte. Elle permettra aussi de renforcer les liaisons de Grand-Orly Seine Bièvre à des pôles majeurs comme La Défense, Saclay mais aussi à l'inverse de mieux relier les pôles de Grand-Orly Seine Bièvre à l'extérieur comme la Vallée Scientifique de la Bièvre avec lequel une partie des communes œuvrent à la formation d'un cluster sur la santé. Avec le prolongement de la ligne 14 en 2024 et du tramway 9 dès 2020, le territoire devrait être plus densément quadrillé et les circulations facilitées, en son sein et en lien avec la métropole. La ligne 18, à horizon 2024, devrait également contribuer à faciliter les circulations au sein du pôle d'Orly. Le prolongement de la ligne 18 vers l'est est un sujet de réflexion pour améliorer la desserte est-ouest du sud du territoire et relier les pôles de Massy et le Plateau de Saclay. Le prolongement du tramway T9 jusqu'à l'aéroport d'Orly mérite également d'être réinterrogé au regard des temporalités et modalités de desserte de la plateforme aéroportuaire.

POUR UNE DESSERTE PLUS FINE : TRAMWAY, TRANSPORTS EN COMMUN EN SITE PROPRE, CABLE

L'arrivée du tramway T12 express conjugué au TZEN 4 devrait améliorer l'ensemble de la desserte en transports en commun de communes peu ou moyennement accessibles du sud du territoire (Viry-Châtillon et Savigny-sur-Orge). Les projets de transport en commun en site propre Sénia-Orly et Sucy-Orly devraient améliorer la desserte d'Orly, de Rungis et de Choisy-le-Roi. Le câble A ainsi que le tramway Sucy-Orly vont permettre de désenclaver Valenton et Villeneuve-Saint-Georges dont la population, souvent modeste et donc captive des transports en commun pour l'accès à l'emploi, était à la fois isolée du reste de Grand-Orly Seine Bièvre et du territoire de Grand Paris Sud Est Avenir dont il est limitrophe.

LES BESOINS COMPLÉMENTAIRES EN TRANSPORTS EN COMMUN IDENTIFIÉS

Au-delà du réseau existant et de la connaissance des projets déjà engagés, des besoins complémentaires sont déjà identifiés afin de compléter le maillage du territoire : prolongement de la ligne 10 du métro jusqu'à Vitry-sur-Seine et liaison avec la future ligne 15, le prolongement du tramway 9, transport en commun en site propre Juvisy-Évry, création d'une gare voyageur à Morangis (en lien avec le Site de Maintenance et de Remisage de la ligne 14), ligne de tramway Sucy-Bonneuil-Orly (tangentielle Est), transport en commun en site propre sur la D445 à Viry-Chatillon, prolongement de la ligne de bus n°492 à Savigny-sur-Orge, la poursuite de la réalisation des projets de franchissements.

LA PLACE DE LA VOITURE

L'organisation du stationnement des véhicules est un enjeu en termes de fonctionnement urbain et de qualité du cadre de vie. Il n'existe pas de parcs relais labellisés Ile-de-France Mobilités sur le territoire mais une quinzaine de parkings publics sont recensés permettant le rabattement sur des gares du RER B, C ou D et de la ligne 7 du métro avec une capacité moyenne de 300 places environ. Se pose l'enjeu de la réorganisation du stationnement aux abords des gares et stations ainsi que leur accessibilité routière notamment au sud du territoire (projets de parking-relais à Viry-Châtillon, à Morangis à Pont de Rungis). Par ailleurs, au-delà des parkings aux abords des gares, dans le cadre de la

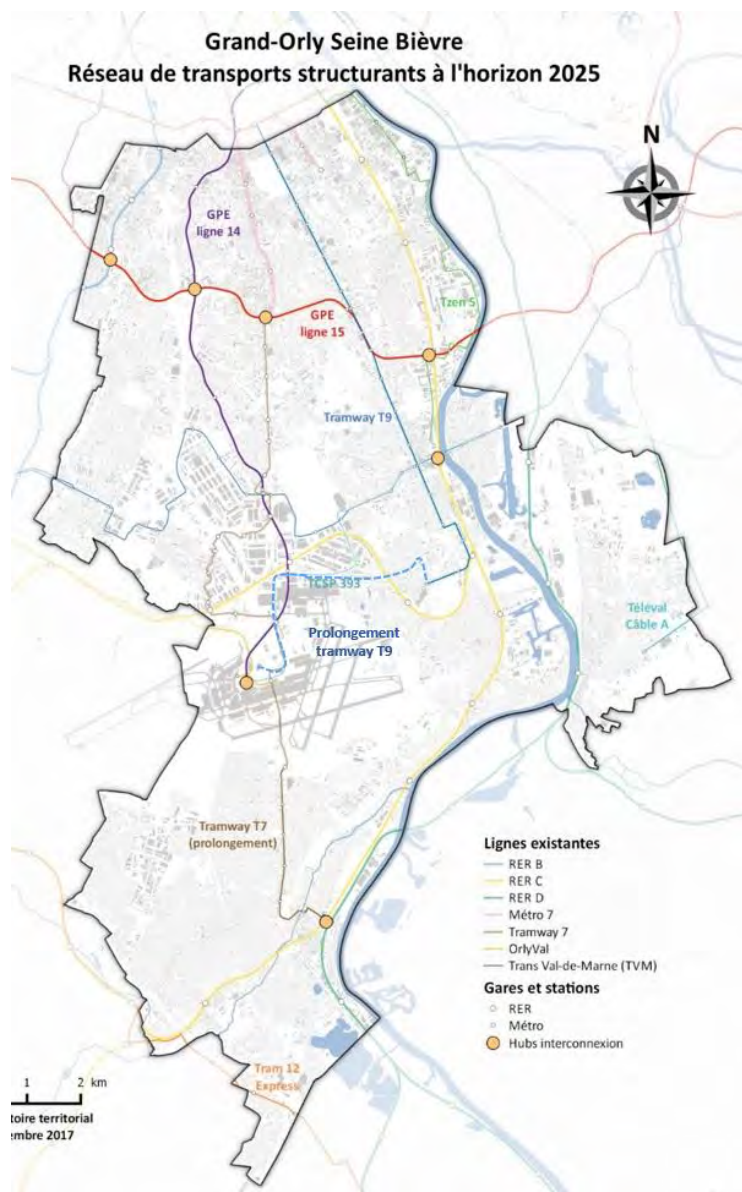
dépénalisation du stationnement payant, les politiques de stationnement des communes doivent être pensées en articulation avec la desserte en transports en commun, notamment dans les secteurs denses.

OPTIMISATION DU RESEAU DE BUS EXISTANT

Les lignes de bus font régulièrement l'objet d'optimisations (amélioration d'itinéraire, de fréquence, d'amplitude horaire, de qualité de service) pour davantage adapter l'offre à la demande. De profondes recompositions sont en cours de définition par Ile de France Mobilités en lien avec l'arrivée de nouveaux modes de transports en communs lourds au sein du territoire. Cette restructuration est essentielle pour permettre aux communes non directement concernées par le réseau lourd existant ou en projet de pouvoir accéder à ces derniers via une offre intermodale de proximité efficace.

Réseau de transport à horizon 2025. Production EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Calendrier de mise en œuvre des projets :	
2020 :	T12 Express (Evry-Massy), T9 phase 1 (Orly ville), TZen 4, TZen 5, prolongement du TCSP 393 (TCSP Sénia-Orly)
2020-2023 :	contournement Sud de l'aéroport d'Orly via Paray Vieille Poste
2021 :	Câble A (Téléval), prolongement du T7 (Juvisy),
2022 :	GPE ligne 15 (arc Sud)
2024 :	GPE prolongement Sud de la ligne 14 (aéroport d'Orly), ligne 18 (phase 1 Saclay)
2027 :	Prolongement de la ligne 10 (Ivry Gambetta)



Source : Observatoire territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

8. QUARTIERS DE GARE : DE L'INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT À LA MUTATION URBAINE

L'arrivée des nouvelles lignes du Grand Paris va permettre d'améliorer l'accessibilité du territoire. Au-delà de la création de nouvelles infrastructures de transports les nouvelles stations doivent faire émerger des nouveaux quartiers de gare ou en conforter des anciens via la création de nouveaux espaces publics, la densification de leurs abords tant en termes de logements que d'équipements et d'activités tertiaires et commerciales.

DES DYNAMIQUES DE CONSTRUCTION ET DES PROJETS URBAINS AUTOUR DES GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

Quartier de gare Aéroport d'Orly : L'enjeu principal du quartier de gare, aujourd'hui très routier, est l'amélioration de l'accessibilité piétonne et des rabattements vers la gare et le futur quartier d'affaire Cœur d'Orly. Un travail sur la distinction des flux entre voyageurs et actifs de la plateforme aéroportuaire est à engager.

Quartier de gare Arcueil-Cachan : Dans une optique de mixité fonctionnelle, un programme constitué de logements, commerces et bureaux ainsi que de nouveaux espaces publics sont prévus autour de la gare pour assurer la continuité urbaine entre le marché couvert et la place de la gare.

Quartier de gare Chevilly « Trois Communes » : Le quartier de gare s'insère dans un projet de renouvellement urbain (Lallier-Bicêtre) et est entouré de nombreux secteurs en mutation structurants à l'échelle de Chevilly-Larue, L'Hay-les-Roses et Villejuif. La polarité commerciale s'articulera avec un programme mixte (logements et commerces) et une requalification des espaces publics (square, nouvelle voie, boulevard urbain rue Paul Hochart). Une stratégie de veille foncière permettra d'accompagner la mutation du quartier et ainsi d'éviter les effets spéculatifs.

Quartier de gare des Ardoines : Une ZAC prévoit à échéance 2030 un nouveau quartier mixte dont deux tiers correspondent à des bureaux ou de l'activité. Elle s'articulera avec les projets de renouvellement urbain alentours et les deux projets de franchissements de la Seine et du faisceau ferré. Les coupures urbaines formée par le faisceau ferré et la Seine seront atténuées pour favoriser l'accessibilité piétonne et cyclable.

Quartier de gare Kremlin-Bicêtre Hôpital : Suite à la couverture de l'A6b et la réalisation de franchissements, les enjeux sont de réduire la coupure entre Gentilly et le Kremlin-Bicêtre avec une requalification des tissus autour de la gare et une amélioration de l'accessibilité piétonne (franchissement du CHU du Bicêtre, connexion dans la cité Reine Blanche). Un programme mixte (logements, bureaux, commerces) et des bâtiments liés au CHU sont envisagés, dans la dynamique de la ZAC Porte de Gentilly et de la ZAC du Coteau à Arcueil.

Quartier de gare MIN Porte de Thiais : Au cœur d'un quartier en mutation, le quartier de gare s'inscrit au carrefour entre le MIN, le centre commercial Belle-Epine et un nœud routier important. Plusieurs projets sont ainsi à l'étude : Thiais Luxembourg, l'évolution de Belle Epine, l'Ecoquartier Portes d'Orly (logements, bureaux, commerces, crèche, espaces publics), la Cité de la Gastronomie (programme culturel, scientifique, éducatif et économique autour des arts de la table).

Quartier de gare Pont de Rungis : En lien avec la future gare, la zone d'activités de Senia est amenée à évoluer tant en termes de programmation que d'accessibilité, dans l'optique d'intégrer la zone d'activités et de maintenir les activités économiques en place. Au nord du quartier de gare, le secteur des Quinze Arpents sera transformé en quartier résidentiel dans l'esprit de la cité-jardin voisine. Au sud, le quartier d'affaire Cœur d'Orly se développe (commerces, services, offre hôtelière, bureaux) en lien avec la gare et la modernisation de la plateforme aéroportuaire.

Quartier de gare Villejuif - Louis Aragon : La ZAC Aragon prévoit la création d'un nouveau quartier en lien avec la ZAC Centre-Ville achevée en 2013. L'interconnexion avec la ligne 7 du métro et la ligne T7 du tramway est un enjeu essentiel pour constituer un pôle multimodal structurant. La requalification de la RN7 en boulevard urbain sera accompagnée d'un programme mixte (logements et activités économiques) et d'une amélioration des continuités piétonnes vers les quartiers pavillonnaires et les ensembles collectifs.

Quartier de gare Villejuif - Institut Gustave Roussy : En s'appuyant sur l'Institut Gustave Roussy, la ZAC Campus Grand Parc ambitionne de créer un « Pôle Santé » d'envergure métropolitaine voire internationale en matière de cancérologie. Le projet urbain associé prévoit une grande mixité de programmation (logements, équipements, activités économiques) et des aménagements d'espaces publics afin d'améliorer l'accessibilité vers la gare, nœud structurant du futur réseau de transport métropolitain puisqu'elle interconnecte la future ligne 14 et la future ligne 15.

Quartier de gare Vitry Centre : Intégré à la réflexion sur la requalification du centre de Vitry-sur-Seine, le projet de Vitry Centre porte principalement sur la connexion des espaces publics avec la gare et la station de tramway ainsi que sur l'intégration paysagère du Parc du Coteau. L'enjeu majeur du quartier de gare est son articulation avec les projets alentours d'échelles variables.

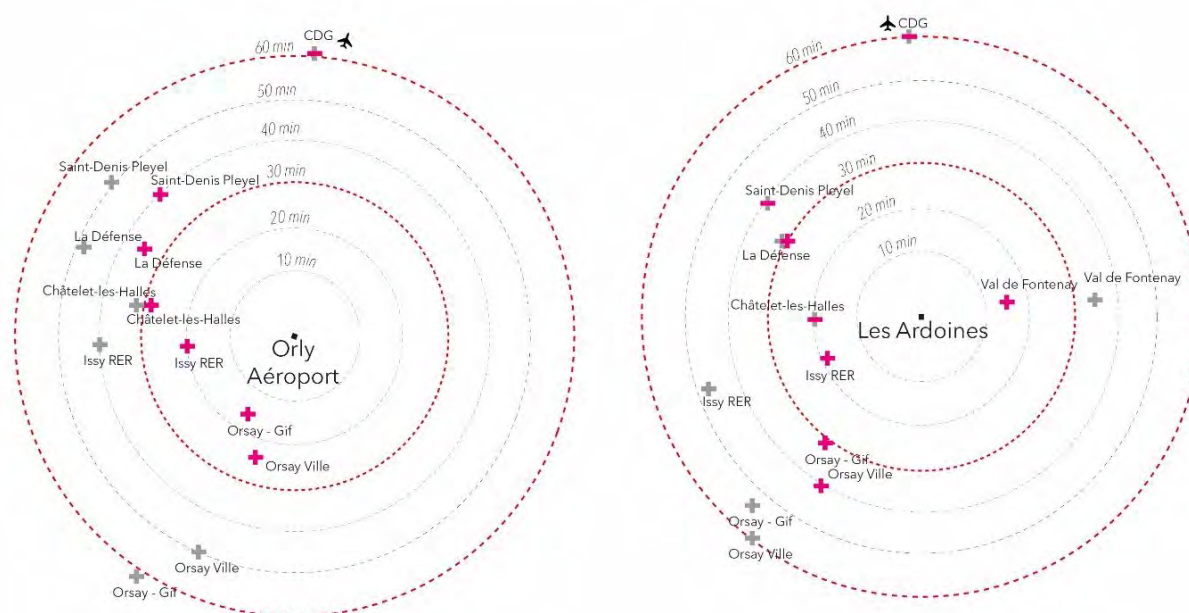
UN CONCOMITANCE DES PROJETS : LA GESTION DES CHANTIERS ET TRAVAUX

Les projets de transports vont générer des chantiers avec des impacts majeurs en raison de leur ampleur (approvisionnement et évacuation des déblais des travaux) et de leur concomitance (10 gares et leurs ouvrages annexes, travaux des projets de tramways et transports en commun en site propre mais aussi projets d'aménagements). Ce qui est en jeu est la préservation de la qualité de vie des habitants et l'attractivité économique du territoire pendant la phase de travaux. Des plans de circulation pour rejoindre au plus vite les grands axes et réduire le transit en zone urbaine sont travaillés. Une démarche de gestion de la saturation des voiries générée par les différents chantiers prévus est piloté par le Conseil Départemental du Val-de-Marne sur son territoire afin d'identifier les sections de voirie et carrefours qui vont être sollicités et de définir des itinéraires privilégiés pour la circulation des poids lourds. Il y a lieu d'anticiper également les impacts possibles sur le secteur essonnien du territoire. Se pose également la question de la gestion de la saturation des infrastructures de transports existantes qui font elles-mêmes l'objet de travaux (RER C et D) et génèrent la mise en place de transports de substitution (notamment de nombreux bus). Ce qui est également problématique est le niveau d'offre qui va être mis en place sur les RER C et D qui va être pénalisant pour les voyageurs : correspondances imposées dans l'Essonne, fréquence plus faible, allongement des temps de parcours.

UNE ACCESSIBILITE RENFORCEE AUX GRANDS POLES METROPOLITAINS

L'arrivée des lignes du Grand Paris Express 15 Sud et 18 ainsi que le prolongement de la ligne 14 du métro vont permettre de réduire le temps de liaisons entre des gares du territoire et des grands pôles métropolitains. Le temps de trajets vers certains pôles sera considérablement réduit. La création de nouvelles gares ou arrêts va permettre également de faciliter les liaisons internes au territoire. On peut alors envisager un report modal partiel de la voiture individuelle sur les transports en commun : de 20 à 3 minutes entre Orly et Rungis, de 25 à 5 minutes entre Thiais et Villejuif Gustave-Roussy, de 47 à 30 minutes entre Savigny-sur-Orge et Villejuif Louis Aragon. Ces nouvelles liaisons en transports en commun peuvent être des facteurs de développement de nouveaux pôles ou de renforcement de pôles existants.

Temps de parcours avant / après GPE



Temps de parcours entre les gares Aéroport d'Orly et Les Ardoines vers les pôles économiques métropolitains avec l'arrivée du Grand Paris Express. Source : societedugrandparis.fr. Production : Ville Ouverte, novembre 2017.

9. LA GARE DE TRIAGE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

LE QUARTIER TRIAGE MARQUE PAR LES GRANDES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS

La gare de Villeneuve Triage et ses alentours sont sous Contrats d'Intérêt National depuis octobre 2015, afin de faciliter la réalisation du projet d'aménagement et de répondre à la complexité du jeu d'acteurs (pouvoirs publics, acteurs économiques publics et acteurs économiques privés). Le secteur Triage se situe au sein de l'Opération d'Intérêt National Orly-Rungis-Seine Amont. Le développement du projet mixe une composante économique importante autour des activités ferroviaires et une composante résidentielle. Le site ferroviaire de Triage est un marqueur identitaire pour l'ensemble du territoire et un atout pour le développement du quartier Triage autour du site ferroviaire. Il est au cœur de l'armature logistique francilienne. L'emprise du site ferroviaire est de près de 200 hectares. Il permet d'accéder aux radiales ferroviaires Sud-Est, Sud-Ouest et Nord et ainsi rejoindre facilement par le rail Rungis, Valenton, Bonneuil-sur-Marne et l'ensemble des infrastructures logistiques de l'axe Seine.

Le site accueille de nombreuses installations et bâtiments techniques liés à l'activité de la SNCF : activités de maintenance et travaux ; activités de SNCF Mobilités ; activités de fret. Cette emprise forme une rupture spatiale forte du fait du manque de franchissement des voies ferrées. Seules la RD86 au nord du site et la RD138 au sud ainsi qu'une passerelle piétonne pour relier la gare permettent de franchir les voies ferrées. Le quartier est desservi par la gare RER D de Villeneuve-Triage.

Inscrit dans le périmètre d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), le quartier de Triage fait partie des quartiers identifiés par la nouvelle politique de la ville, qui présentent une population souvent fragile. Les projets conduits dans le cadre de ce CIN devront tenir compte de ces fragilités en améliorant les conditions de logement des habitants, développant l'offre aujourd'hui peu développée en termes de commerces, de services de proximité et d'équipements publics, et en permettant une certaine mixité sociale. Des cheminements piétons permettront également de rejoindre les espaces naturels alentours.

UN SITE PROPICE AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LIE A L'ACTIVITE FERROVIAIRE : UNE PLATEFORME DE LOGISTIQUE URBAINE D'ENVERGURE METROPOLITAINE

La SNCF mène une démarche de rationalisation du site pour faire face aux demandes croissantes d'implantation liées au Schéma Directeur du Matériel Roulant Ferroviaire et à l'effort sans précédent de modernisation du réseau. Le site de Villeneuve-Saint-Georges est concerné par ce plan compte-tenu de son positionnement stratégique. Il s'agit d'optimiser son fonctionnement. Les principaux projets recensés portent aujourd'hui sur une relocalisation sur site et un développement des activités de Maintenance & Travaux SNCF RESEAU liés à la régénération du réseau ferré sur la région de Paris Sud Est et le développement de sites de maintenance clés pour SNCF Mobilités afin de répondre à la demande croissante de voyageurs sur le RER D et la ligne R du Transilien.

Ces projets, dont les échéances varient de quelques mois à dix ans, accroîtront significativement le niveau d'activité du site. La rationalisation des activités portées par le groupe SNCF sur le site ferroviaire du Triage devrait permettre d'optimiser l'occupation foncière. Des emprises foncières au cœur du site ferroviaire devraient pouvoir ainsi être à terme libérées, ce qui ouvrira la possibilité d'y installer de nouvelles activités liées au fer.

Le site ferroviaire présente plusieurs qualités uniques en Île-de-France : outre sa situation sur l'axe nord-sud, il est en continuité avec le terminal de transport combiné de Valenton. L'offre de transport combiné s'adresse aujourd'hui à des chargeurs ou des commissionnaires de transport ayant un besoin de caisses complètes ; cette offre doit être complétée à destination des chargeurs possédant un besoin de volume ou de fréquence inférieure ; cette offre est également destinée aux chargeurs soucieux d'éclater les palettes à l'arrivée en vue d'une livraison directe sans repasser par un entrepôt. Elle sera complémentaire avec les plates-formes de logistique urbaine en développement dans le Grand Paris.

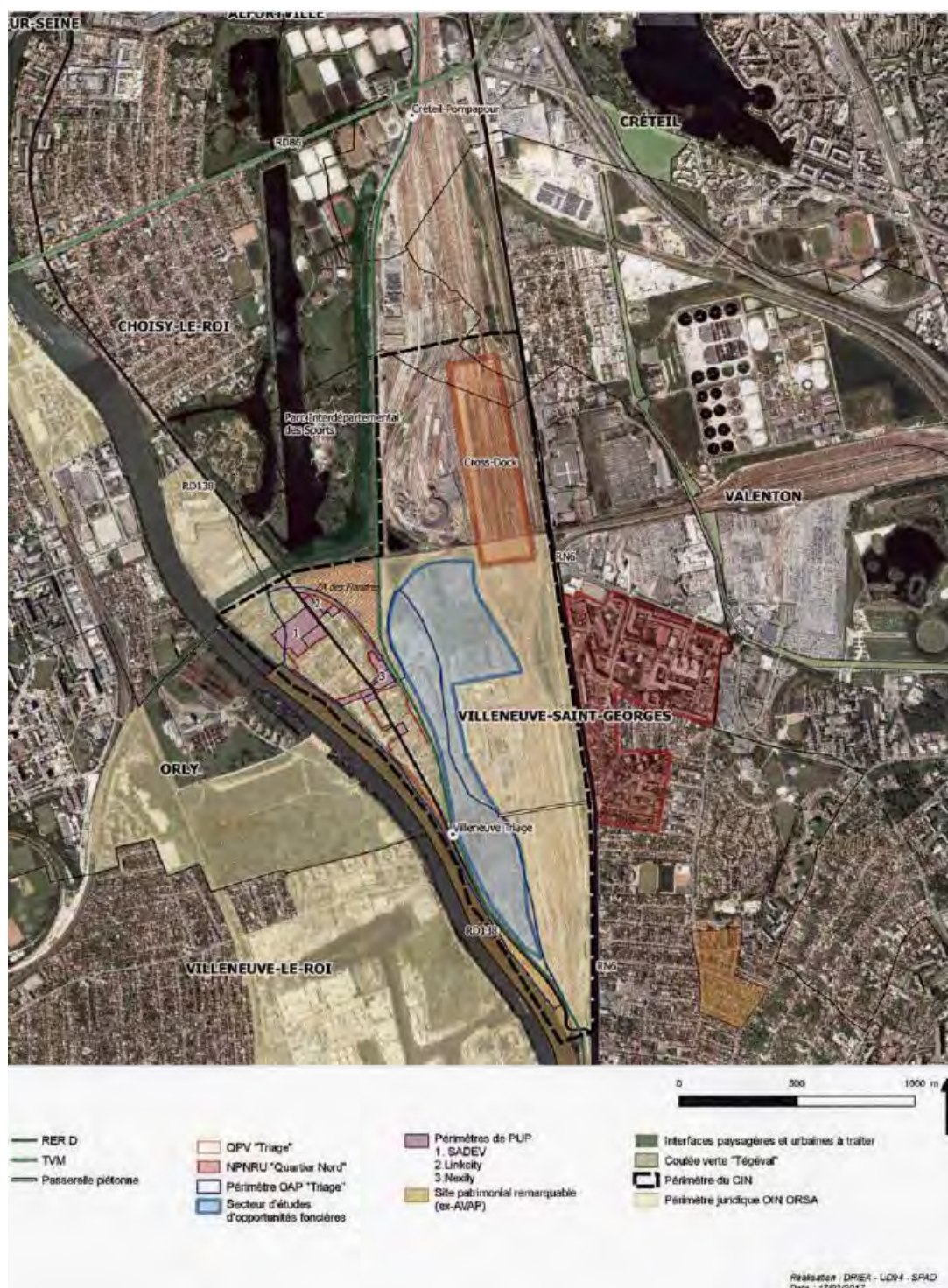
Les palettes destinées à la distribution urbaine seront préparées de grands centres de distribution européens (tels que Dourges- Lille, Clesud- Marseille) ou en provenance des ports où elles sont chargées dans des wagons conventionnels. Elles seront transportées par trains jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges pour être placées au droit du bâtiment de cross-dock en projet. Ces palettes seront ensuite transportées jusqu'à leur destination par des véhicules destinés à la distribution urbaine et périurbaine.

La continuité des installations ferroviaires autorise la constitution sur le faisceau de trains mixtes combiné-conventionnel permettant un accroissement de l'offre pour chacun de ces modes, sans coûts de manœuvre disproportionnés. Ce projet logistique nécessite la libération de 4 pinceaux de 8 voies, soit 32 voies du faisceau triage sur environ 600 mètres à terme. La mise à disposition de ces voies nécessite la modification des activités sur le triage. Une première étude menée avec la SNCF a confirmé la possibilité de libérer 29 voies. La libération des voies supplémentaires nécessite de revoir le contrat commercial d'une entreprise ferroviaire.

Le développement de la plate-forme cross-dock nécessitera une coordination importante entre la SNCF et le partenaire développeur qui sera choisi. Cette coordination permettra la faisabilité du projet, mais aussi l'accompagnement de la transformation du site en symbiose avec les projets de développement de la SNCF.

Le projet économique de logistique urbaine, qui contribuera au développement du Territoire et des communes, devra se raccorder au réseau routier existant afin de desservir Paris et les communes environnantes. Ce raccordement ne sera pas possible par les accès existants (RD 138) ni par la RN6, en raison de la saturation de ces axes, particulièrement en termes de trafic poids lourds.

Ainsi, la réalisation du projet suppose la construction d'une nouvelle voie de desserte pour désenclaver le site en évitant les traversées des quartiers d'habitation. Cette voie de desserte permettra également de faciliter le fonctionnement de la nouvelle base arrière de maintenance que la SNCF souhaite construire sur le site.



Périmètre du Contrat d'Intérêt National du secteur Triage. Source : Contrat d'Intérêt National du secteur Triage, juillet 2017.

10. NOUVEAUX USAGES ET MODES DE LA MOBILITÉ

LES MODES ACTIFS

Une pratique actuelle à développer

La marche occupe une place importante dans la mobilité des habitants de Grand-Orly Seine Bièvre, notamment en proche couronne, puisqu'elle représente près d'un tiers des moyens de déplacements utilisés. En tant que mode de déplacement, le vélo pourrait être en partie un relais au manque de continuité des liaisons des bus. Il existe quelques itinéraires : projet d'Euro Véloroute 3 « Paris-Orly-Evry » via les berges de Seine, avec la première station-service vélo régionale à Choisy-le-Roi ; les itinéraires dessinés par les schémas départementaux d'itinéraires cyclables de l'Essonne et du Val-de-Marne, complétés par des schémas locaux de circulation douce. Les aménagements en faveur des piétons et des vélos et la pacification des espaces publics sont un enjeu de sécurité routière, d'environnement et de qualité de vie à travers le partage d'espaces publics de qualité au service de tous les usages et usagers

Un manque de continuité du réseau cyclable

Bien que des pistes cyclables existent, il est difficile de parler d'un réseau cyclable structuré, du fait du manque de continuité des itinéraires cyclables. Les pistes cyclables sont souvent courtes et ne bénéficient pas d'aménagements propres (partage avec un transport en commun en site propre). Cependant les aménagements ne sont pas toujours nécessaires à l'échelle infra-communale puisque la politique de modération de la vitesse rend possible la pratique du vélo sauf sur les infrastructures routières à fort trafic de poids lourds. Les modes actifs se heurtent aussi à des coupures urbaines, des emprises monofonctionnelles fermées et des ruptures naturelles constituées par le relief et la Seine. L'enjeu pour le territoire est d'offrir la possibilité de se déplacer à pied ou en vélo, dans les tissus urbains denses comme les tissus pavillonnaires.

LES SERVICES DE TRANSPORTS PARTAGES : UNE ALTERNATIVE A LA VOITURE PERSONNELLE

Les services d'autopartage

Les services d'autopartage proposent des véhicules électriques ou hybrides en libre-service dont Autolib' (service public de voitures électriques en libre-service). Dès l'origine, le service a été pensé à une échelle intercommunale englobant Paris et son agglomération densément peuplée. Par ailleurs, il existe un service d'autopartage sur la commune d'Ivry-sur-Seine et deux stations d'autopartage d'initiative privée à destination exclusive des salariés du site dans le parc d'affaires Silic à Rungis. À ce jour, peu d'aires de covoiturage existent sur le territoire, à l'exception de celles présentes à Savigny-sur-Orge et Juvisy-sur-Orge. Cette orientation est souhaitée par les communes de Villejuif, Orly et Morangis.

Location de vélos

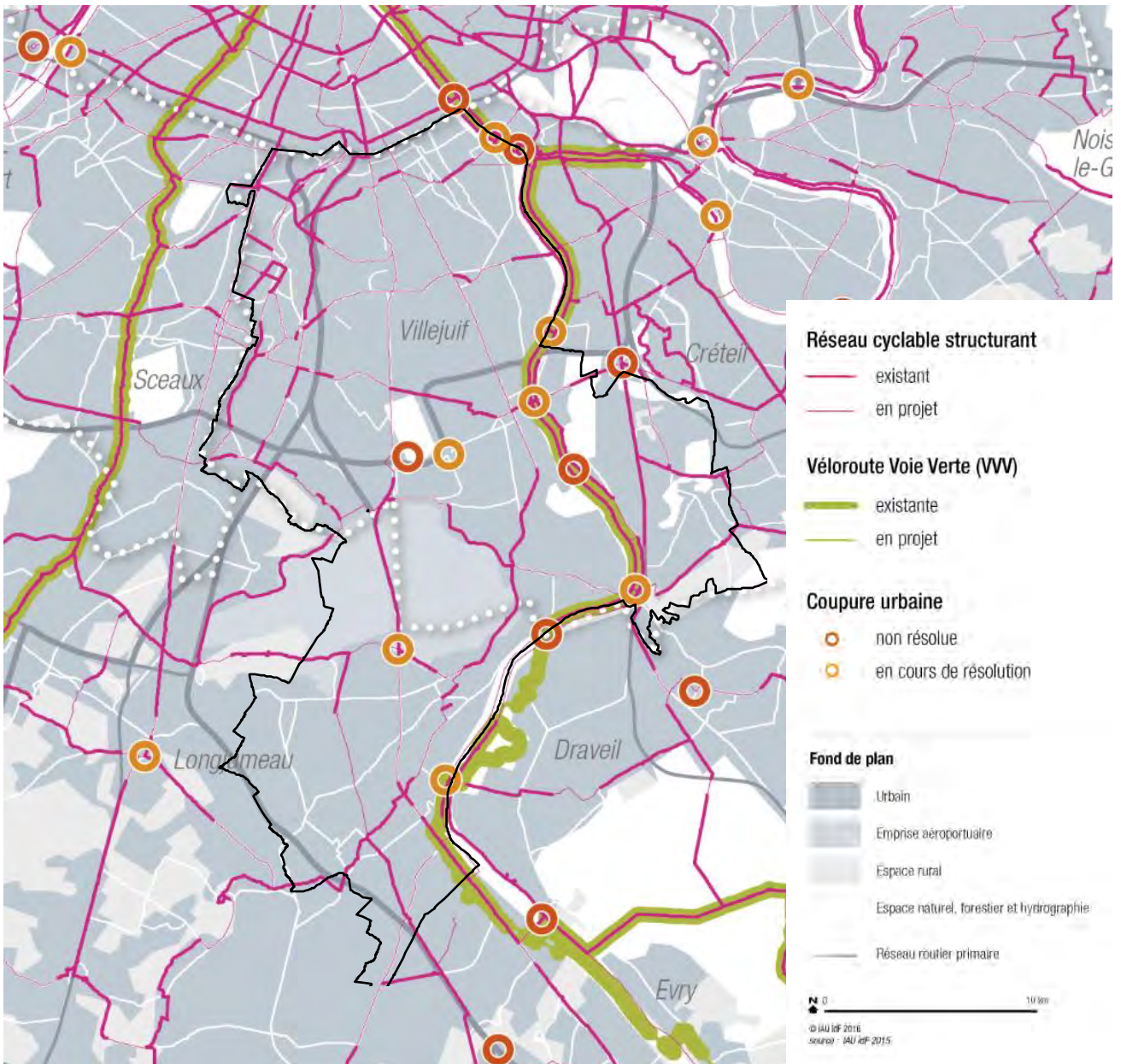
Le système Vélib' (location de vélos en libre-service) va être rénové et étendu au-delà de Paris et des communes limitrophes grâce à un partenariat avec la Métropole du Grand Paris. Plusieurs communes ont fait savoir leur intérêt. Par ailleurs, IDF Mobilités va mettre en place un nouveau service de location longue durée de vélos à assistance électrique. La question du maillage de ces différentes offres à l'échelle du territoire se pose afin d'avoir un réseau cohérent et de relier les habitations aux gares et arrêts majeurs de transports en commun.

LES NOUVEAUX MODES DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Malgré l'arrêt de Vogéo, le transport fluvial reste intéressant au regard des nombreux ports existants et du linéaire de la Seine sur le territoire. La Métropole du Grand Paris a engagé une concertation avec Haropa Ports de Paris et IDF Mobilités en vue de créer un service de navettes fluviales sur la Seine dans Paris et les communes alentours. Le téléphérique se confirme comme une autre solution en zone urbaine dense où les contraintes de franchissements sont importantes. Ainsi, le câble A, premier transport francilien par câble, reliera Créteil à Villeneuve-Saint-Georges.

LE POTENTIEL DES OUTILS NUMERIQUES DANS L'ÉVOLUTION DES MOBILITÉS

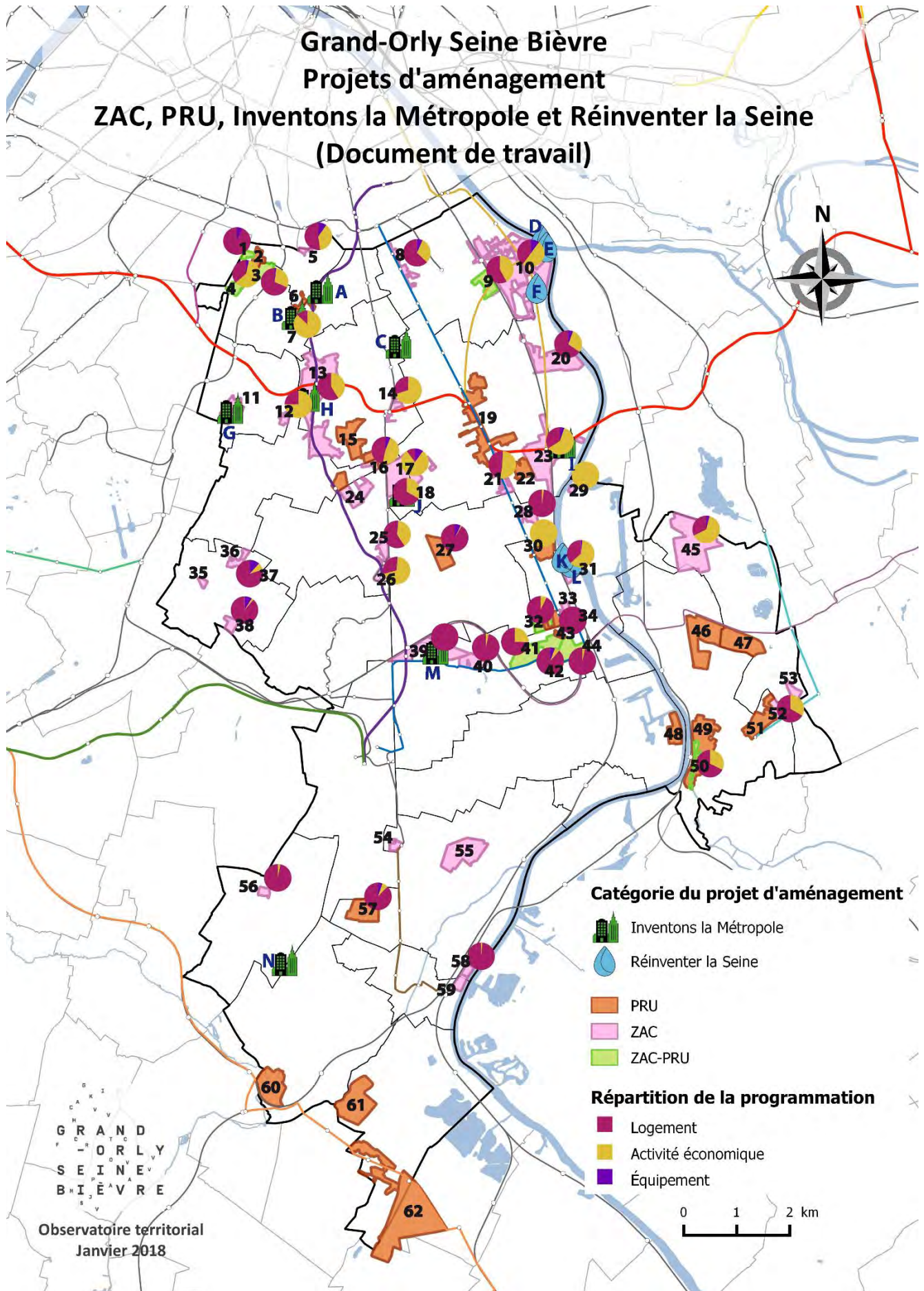
Les outils numériques contribuent à faciliter les déplacements tant en transports en commun lourds qu'en modes actifs et/ou partagés. Plusieurs pistes sont à explorer : réfléchir aux conditions nécessaires pour permettre la circulation de véhicules autonomes, connectés ; développer les bornes de recharges pour les véhicules électriques ; développer les outils de mesure des déplacements (open data, SIG...) pour avoir une information dynamique sur les mobilités et ainsi mieux gérer le trafic urbain et de mieux tenir informés les utilisateurs des transports en commun ; développer les partenariats avec les services urbains de mobilité. Conscient de ce potentiel, Île-de-France Mobilités conduit des travaux en ce sens.



Le cycle comme mode de transport quotidien : un manque de continuité au sein du réseau cyclable. Source : IAU-IDF 2015.

LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Grand-Orly Seine Bièvre Projets d'aménagement ZAC, PRU, Inventons la Métropole et Réinventer la Seine (Document de travail)



Légende des projets d'aménagement

Numéro	Nom du projet	Commune	Numéro	Nom du projet	Commune
1	ZAC Lénine	Gentilly	32	Hautes Bornes	Choisy-le-Roi
2	Chaperon Vert Nord	Gentilly	33	Ilot du marché	Choisy-le-Roi
3	ZAC du Chaperon Vert	Arcueil	34	Quartier Sud	Choisy-le-Roi
4	ZAC de la Vache Noire	Arcueil	35	Val de Bièvre	Fresnes
5	ZAC Porte de Gentilly	Gentilly	36	Les Groux	Fresnes
6	PRU Péri/Schuman/ Bergonié	Le Kremlin- Bicêtre	37	ZAC Charcot Zola	Fresnes
7	ZAC du Coteau	Arcueil	38	ZAC de la Cerisaie	Fresnes
8	ZAC du Plateau	Ivry-sur-Seine	39	ZAC des 15 Arpents	Orly
9	ZAC Gagarine Truillot	Ivry-sur-Seine	40	ZAC des Carrières	Orly
10	ZAC Ivry-Confluences	Ivry-sur-Seine	41	ZAC de la Pierre au Prêtre	Orly
11	Site de l'ENS	Cachan	42	ZAC Calmette	Orly
12	ZAC Le Coteau	Cachan	43	Les Lopofa	Orly
13	ZAC Campus Grand Parc	Villejuif	44	ZAC des Aviateurs	Orly
14	ZAC Aragon	Villejuif	45	ZAC du Val Pompadour	Valenton
15	PRU Villejuif - L'Hay-les- Roses	Villejuif	46	PRU Quartier Nord	Villeneuve-Saint-Georges
16	ZAC Paul Hochart	L'Hay-les-Roses	47	La Lutèce-Bergerie	Valenton
17	ZAC Chérioux	Vitry-sur-Seine	48	PRU Paul Bert	Villeneuve-le-Roi
18	ZAC multisites RD7/ Moulin Vert/Plateau	Vitry-sur-Seine	49	ZAC multisites Centre Ville	Villeneuve-Saint-Georges
19	Centre-ville / Mario Ca- pra / Robespierre	Vitry-sur-Seine	50	PNRQAD Centre Ville	Villeneuve-Saint-Georges
20	ZAC Seine Gare Vitry	Vitry-sur-Seine	51	PRU Le Plateau	Villeneuve-Saint-Georges
21	ZAC Rouget de Lisle	Vitry-sur-Seine	52	La Pologne	Villeneuve-Saint-Georges
22	PRU Balzac	Vitry-sur-Seine	53	ZAC Joliot-Curie	Valenton
23	ZAC Gare Ardoines	Vitry-sur-Seine	54	Concorde Plaza	Athis-Mons
24	ZAC Sorbiers-Saussaie	Chevilly-Larue	55	ZAC de la cité de l'air	Athis-Mons
25	ZAC Anatole-France	Chevilly-Larue	56	ZAC Centre-ville	Morangis
26	ZAC Triangle des Meuniers	Chevilly-Larue	57	PRU du Noyer Renard	Athis-Mons
27	Les Grands Champs	Thiais	58	ZAC Bords de Seine aval	Athis-Mons
28	ZAC du docteur Roux	Choisy-le-Roi	59	ZAC Bords de Seine amont	Juvisy-sur-Orge
29	Les Troènes	Choisy-le-Roi	60	Grand Vaux	Savigny-sur-Orge
30	Seine Rives Gauche de Choisy	Choisy-le-Roi	61	PRU Les Coteaux de l'Orge	Viry-Chatillon
31	ZAC du Port	Choisy-le-Roi	62	La Grande Borne - Le Pla- teau	Viry-Chatillon

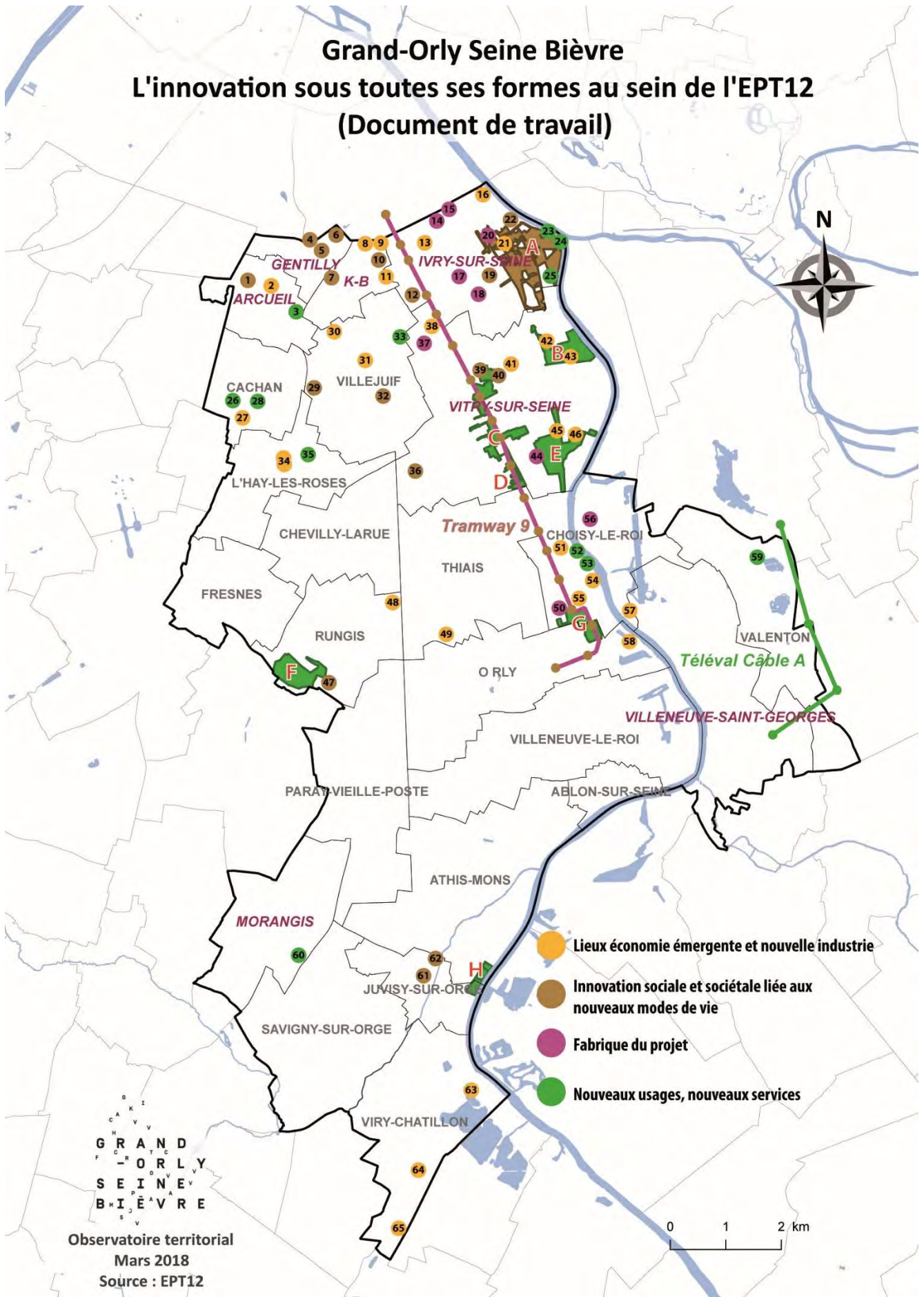
Légende des projets d'aménagement

Lettre	Nom du projet	Commune
A	Secteur de la gare Kremlin-Bicêtre-Hôpital	Le Kremlin-Bicêtre
B	Le Coteau	Arcueil
C	Terrains Bizet	Villejuif
D	Passerelle aux câbles	Ivry-sur-Seine
E	Port d'Ivry-sur-Seine	Ivry-sur-Seine
F	Ancienne usine des eaux	Ivry-sur-Seine
G	Campus Cachan	Cachan
H	La Redoute des Hautes Bruyères	Villejuif
I	Pôle gare des Ardoines	Vitry-sur-Seine
J	ZAC Chérioux (secteur sud)	Vitry-sur-Seine
K	Activités fluviales ZAC du Port	Choisy-le-Roi
L	Port de Choisy-le-Roi	Choisy-le-Roi
M	Pont de Rungis Thiais - Orly	Thiais
N	Site de l'Armée Leclerc	Morangis

Grand-Orly Seine Bièvre

L'innovation sous toutes ses formes au sein de l'EPT12

(Document de travail)



L'INNOVATION SOUS TOUTES SES FORMES

INTRODUCTION

Le paysage de l'innovation se transforme rapidement depuis quelques années. Là où traditionnellement, le terme « innovation » renvoyait à une injonction technologique, on rencontre aujourd'hui d'autres formes d'innovation avec l'émergence de nouveaux lieux, l'apparition de nouvelles pratiques dans le monde de l'entreprise et l'action citoyenne ainsi que de nouvelles méthodes, notamment dans le champ de l'urbain.

L'EPT Grand Orly Seine Bièvre ne déroge pas à ce contexte et à la faveur de la phase de diagnostic du projet de territoire, il est proposé une première démarche pour identifier, répertorier, valoriser les ressorts de l'innovation de notre territoire.

UN PREMIER ESSAI DE CARTOGRAPHIE

Une première réflexion vous est proposée sous forme de cartographie dont les principes d'élaboration sont les suivants :

Principe n°1 : Identifier des lieux (avec ou sans label)

Sites de l'ARC INNOVATION : Le Grand Orly Seine Bièvre fait partie de l'Arc de l'Innovation. Il s'agit d'un projet métropolitain qui s'articule autour d'une communauté de lieux et d'acteurs innovants dans les domaines économique, social ou sociétal. Porté par des collectivités partenaires, il s'inscrit dans un territoire physique : les abords du Boulevard périphérique sur une distance de 2 à 3 kilomètres de la porte Pouchet à la porte de Vanves, principalement des quartiers populaires.

Sites d'INVENTONS LA METROPOLE : La première métropole française, forte de ses 7 millions d'habitants et de son attractivité entrepreneuriale, a lancé un appel à projets urbains et économiques innovants.

Pour la première fois, les Maires ont été réunis pour apporter des terrains dont ils maîtrisent le foncier et les céder aux porteurs des projets les plus innovants, après décision d'un jury. Le Grand Orly Seine Bièvre a 10 de ces sites lauréats.

Sites de REINVENTER LA SEINE : Paris, Rouen et Le Havre ont lancé en 2016 « Réinventer la Seine », une nouvelle étape historique dans le développement de la vallée de la Seine. Près de trente-cinq sites ont été mis à disposition des innovateurs du monde entier pour accueillir des projets et des usages innovants, afin de renforcer l'attractivité et le rayonnement des territoires concernés. Le Grand Orly Seine Bièvre a deux sites lauréats et trois non attribués.

Autres sites INNOVANTS sans label : Ce sont les lieux identifiés comme répondant à l'un des critères proposés mais ne rentrant pas dans les labels cités ci-dessus.

Principe n°2 : Attribuer des critères d'innovation aux lieux identifiés

Dans un premier temps, les critères de l'Arc de l'Innovation ont été retenus :

Lieux de l'économie émergente et la nouvelle industrie : Plateforme d'innovation, incubateur, pépinière, nouvelle industrie en ville Fablab...

Innovation sociale et sociétale liées aux nouveaux modes de vie : Habiter (Habitat participatif, hybridation des fonctions), travailler (coworking, tiers lieux), lieux culturels et sportifs, commercer, se former...

Les nouveaux usages, le développement de nouveaux services (Environnement) : Lieux combinant les fonctions mutables ou mutualisables, espaces insolites, nouveaux services urbains, immeuble résilient et durable...

La fabrique du projet (Démarche participative) : Participation et concertation (Hors dispositifs contractuels existants), montage innovant et nouveau modèle économique...

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
3	Arcueil	ZAC du Coteau	Avenue Malleret-Joinville	Immobilier tertiaire et résidentiel mixte (sauf habitat familial), parc	Le coteau est une friche de 3,5 ha, composée de deux îlots, libres de toute occupation. Situé à 1,5 km de Paris, limitrophe de Gentilly et du Kremlin-Bicêtre, il constitue un promontoire offrant des vues imprenables sur la vallée de la Bièvre et de hauts monuments parisiens. Il bénéficie aussi d'une accessibilité métropolitaine (A6, RER B, et prochainement les lignes 14 et 15 du Grand Paris Express) et se trouve au cœur d'un important cluster santé et d'un cluster de l'économie numérique. Frange urbaine à reconquérir, "Le Coteau" porte une ambition de durabilité écologique et économique.	Inventans la Métropole	Durabilité du projet urbain (faible empreinte écologique, liaison avec le réseau de géothermie, réversibilité des bâtiments, rapport ville-nature). Traitement innovant des nuisances autoroutières. Développement de filières : clusters santé et économie numérique, ESS...				X
2	Arcueil	IMT Starters	44 rue Cauchy	Incubateur de start up (innovation numérique)	MT Starter est l'incubateur numérique des écoles Télécom Ecole de Management, Télécom Sud Paris et ENSIE. Leur but est de permettre aux entrepreneurs du numérique de développer leur projet, d'avoir les moyens de leurs ambitions et d'être guidés sur la route du succès.	Arc Innovation	Innovation technologique (numérique)	X			
1	Arcueil	ANIS GRAS	55 avenue Laplace	Centre de création artistique	L'association ECARTS a, depuis 2005, en charge la direction artistique et la gestion du projet : Le Lieu de l'Autre, à Arcueil, dans les espaces d'Anis Gras, ancienne distillerie du XIXème siècle réhabilitée en espace artistique et culturel. Le lieu est conventionné par la ville d'Arcueil et l'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre. La création artistique et la transmission sont au cœur de la démarche de l'équipe d'Ecarts : elle se concrétise dans une double hospitalité : - Les résidences de création et les accueils de recherche. - Le partage de ces tentatives et de ces propositions au travers de dispositifs de transmission. Anis Gras s'affirme d'abord comme un lieu qui propose les conditions d'espace et de temps pour que le travail de recherche artistique puisse être développé.	Arc Innovation	Création artistique Innovation sociétale	X			
#	Arcueil	Labo d'idées		Budget participatif Participation citoyenne	La mairie d'Arcueil a voté en 2017 une enveloppe de 190 000 euros destinée à financer son premier budget participatif. Les collectifs citoyens de quartier et les collectifs inter-quartier participent à la sélection des projets soumis au vote de toute la population.		Démarche participative et inclusive			X	

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
26	Cachan	Campus Cachan		Opération d'aménagement	En prévision du départ de l'ENS vers Paris-Saclay, la ville de Cachan souhaite dynamiser son campus (11,6 ha) et porte l'ambition d'y structurer un pôle d'excellence de recherche, d'enseignement, d'innovation et d'activités, en lien avec la démarche de l'Arc de l'Innovation. Jouissant d'une excellente accessibilité et se caractérisant par une forte attractivité, le site concerné par l'Appel à projets innovants "Inventons la Métropole" est un terrain libre d'occupation destiné à accueillir principalement des logements. L'objectif pour les candidats sera de "faire la ville" de façon nouvelle et innovante en privilégiant l'intégration urbaine et paysagère de ce nouvel ensemble immobilier. Sont notamment prévus 65.000 m ² de locaux d'enseignements/formation/activités (réhabilitation de bâtiments existants).	Inventons la Métropole Arc de l'Innovation Vallée scientifique de la Bièvre					X
27	Cachan	La Fabrique	11-13 avenue de la Division Lederc	Pépinière et hôtel d'entreprises Incubateur (Economie numérique)	Ouverte en décembre 2011, La Fabrique est la pépinière et l'hôtel d'entreprises du Val de Bièvre. Elle accueille, accompagne et héberge des entreprises de 0 à 7 ans d'existence, notamment celles issues de l'économie numérique. Donner à la jeune entreprise ce dont elle a vraiment besoin La Fabrique offre des locaux accessibles 24h/24 et 7j/7, fibrés et modulables permettant d'assurer en un même lieu, toutes les phases de la création et du développement de l'entreprise. Les tarifs sont adaptés, progressifs et intègrent en plus de la location des bureaux, les principales charges, un accompagnement personnalisé et des services mutualisés. Cela permet à la jeune entreprise hébergée d'évaluer dans un environnement de travail propice au développement, tout en limitant considérablement ses coûts de fonctionnement.	Arc Innovation		X			
28	Cachan	Centrale géothermique		Centrale géothermique	Convertie à l'énergie géothermique depuis 1984, la commune de Cachan a franchi un nouveau cap technologique : réaliser le premier forage subhorizontal avec un angle à 90°, tandis qu'un forage traditionnel est à 40°. Concrètement, cette innovation permet de doubler le débit et d'augmenter la production de chaleur, pour atteindre 400 m ³ /h d'eau chaude. Les quatre anciens puits de la centrale, qui avaient un débit plus faible, fermeront progressivement entre octobre 2018 et mars 2019.		Innovation technique				X

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
53	Chaisy-Le-Roi	Port de Chaisy-le-Roi	Quai de Chaisy	Activités fluviales de loisirs et de transport Reconquête du fleuve	<p>Sur le port de Chaisy-le-Roi (94) ce terre-plein de 220m² et son plan d'eau attenant se situe au cœur d'un quartier en pleine mutation (ZAC de logement) bénéficiant d'équipements urbains de qualité (gare RER, médiathèque..).</p> <p>L'enjeu est d'accueillir une activité d'animation loisir de qualité, innovante, compatible avec l'activité portuaire voisine et les logements qui puisse améliorer l'image du port créer un lien entre la ville de Chaisy et son port récemment réaménagé.</p> <p>La proximité immédiate du bief de Paris peut-être l'occasion de rapprocher Chaisy de la capitale en exploitant ce site comme un port d'attache offrant à la fois une activité sur site et une opportunité de transport vers et depuis la capitale.</p> <p>La forte activité associative de la ville de Chaisy et les attentes de la ville en termes de développement culturel au droit de la médiathèque constitue également des opportunités à exploiter.</p>	Réinventer La Seine					X
52	Chaisy-Le-Roi	Activités fluviales ZAC du Port	Seine Amant PK 157 rive gauche Quai Fernand Dupuy	Opération d'aménagement	<p>Le projet d'aménagement de la ZAC du Port, au centre-ville de Chaisy-le-Roi, sur les berges ouest de la Seine a pour objectif d'assurer la requalification et le désenclavement d'un secteur auparavant dévalorisé d'une superficie de 12,5 hectares. La maîtrise d'œuvre urbaine et la coordination de cette opération ont été confiées à l'architecte Paul Chemetov. Il s'agit aujourd'hui d'un quartier de vie, d'accueil et de culture, qui continue à se construire et s'inscrit en parfaite cohérence dans le Grand Paris avec le protocole de préfiguration du contrat de développement territorial "Grandes Ardoines". Adhérente à Paris Métropole, la ville de Chaisy-le-Roi s'inscrit donc pleinement dans ce cadre.</p> <p>Le site proposé fait partie du domaine public fluvial de l'Etat confié à voies navigables de France (VNF), qui souhaite s'inscrire également dans cette démarche. Création d'un site d'activités en lien avec la Seine et ses usages fluvestres. Le projet attendu sera une reconquête de la façade fluvestre, de haute qualité environnementale et architecturale, intégrée dans le milieu urbain rénové constituant une véritable fenêtre sur la Seine.</p>	Réinventer La Seine	Reconquête de façade fluvestre Enjeux environnementaux Nouveaux usages				X
50	Chaisy-Le-Roi	TMP LAB	30 avenue de Newburn (Médiathèque Les Navigateurs)	Lieu collaboratif	<p>TMP/LAB est le premier "hacker space" français. Situé à Vitry-sur-Seine, il fonctionne comme un lieu collaboratif fondé sur la mise en réseau des connaissances et des technologies.</p> <p>Légal, innovant, non-hiérarchique, le TMP/LAB est un laboratoire pour une utilisation critique et créative de la culture numérique.</p>	Arc Innovation				X	

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
55	Choisy-Le-Rai	Centre de l'entrepreneuriat	137 Avenue Anatole France	Pépinière et incubateur d'entreprises	<p>Situé en ZFU (zone franche urbaine), le Centre de l'Entrepreneuriat est tourné vers l'avenir et la réussite des entreprises.</p> <p>Le centre est agréé pour proposer la domiciliation de startups, auto-entrepreneurs et sociétés en quête d'adresse. Grâce aux associations d'aide à la création d'entreprise directement installées dans le bâtiment, les entrepreneurs peuvent mener à bien leur projet.</p> <p>Ce projet a été mis en place par la SAS du Lys Rouge, société issue de l'association entre la Caisse des Dépôts et la SARL Pyramides.</p> <p>Ce projet a pour but de répondre à une réelle demande en bureaux et locaux d'activités des villes de Choisy le Rai et d'Orly. Destiné à mettre en avant l'implantation et la création d'entreprises dans ces quartiers, ce pôle à l'entrepreneuriat saura accueillir et valoriser les entreprises.</p>	Arc Innovation		X			
G	Choisy-Le-Rai	NPRU	Les Navigateurs	Opération de renouvellement urbain							X
56	Choisy-Le-Rai	La campagne des voisins	7bis avenue des Chalets	Habitat Coopérative d'habitants	Elaborer un projet d'habitat participatif, solidaire, soucieux d'inclusion sociale, intergénérationnel, éco-citoyen et ouvert sur la ville, et trouver les partenaires nécessaires à sa réalisation.		Habitat participatif		x		
57	Choisy-Le-Rai	Atelier de recyclage Renault	140 Avenue de Villeneuve Saint-Georges	Usine/Atelier	<p>L'usine Renault de Choisy-le-Rai rénove et reconditionne chaque année des dizaines de milliers d'organes mécaniques pour proposer aux clients le remplacement de leurs pièces défectueuses en échange standard.</p> <p>L'offre de remplacement Echange Standard prolonge la durée de vie des véhicules à un coût réduit. L'usine de Choisy rénove 6 familles d'organes mécaniques : moteurs, boîtes de vitesse mécaniques, culasses, pompes d'injection, porte-injecteurs et turbocompresseurs.</p> <p>Vous assisterez aux différentes phases de traitement des moteurs, depuis leurs arrivées dans l'usine jusqu'à l'assemblage final, en passant par le démontage des pièces, le lavage, l'identification, le tri, la rénovation, etc.</p> <p>Implantée dans le Val-de-Marne, sur les communes de Choisy-le-Rai et Villeneuve-Saint-Georges, l'usine a reçu en juillet 2015 le trophée de l'économie circulaire pour saluer son expérience de plus de 60 ans dans la rénovation des organes mécaniques.</p>		Economie circulaire	X			

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
54	Choisy-Le-Roi	Usine de production d'eau potable		Usine/Atelier	L'usine de Choisy-le-Roi sur la Seine est l'une des trois usines de production d'eau potable du SEDIF. Elle fournit chaque jour 320 000 m ³ d'eau à 1,84 million d'habitants du sud de la banlieue parisienne. D'une superficie de 16 hectares, l'usine Edmond Pépin de Choisy-le-Roi est l'une des plus grandes usines d'eau potable au monde. Construite à la fin du 19 ^{ème} siècle, elle a été plusieurs fois modernisée, ce qui en fait un modèle technologique, industriel et environnemental, et constitue une référence en France et en Europe. Lors des 15 dernières années, plus de 150 millions d'euros ont été investis à Choisy-le-Roi pour rénover les équipements, maintenir à niveau l'outil industriel et satisfaire, avec une marge de sécurité significative, les exigences réglementaires les plus contraignantes. Toujours en mouvement, l'usine de Choisy-le-Roi poursuit son programme de modernisation avec la mise en service d'une nouvelle unité de traitement des effluents et avec le lancement de la rénovation des unités de décantation et de filtration sur sable.		Innovation technique	X			
51	Choisy-Le-Roi	Cluster Eau Milieux Sols	16 avenue Jean Jaurès	Réseau d'acteurs	Le Cluster Eau-Milieux-Sols est une association aux services de ses membres et des territoires de l'Île-de-France dont le but est de construire une dynamique de l'innovation dans les domaines de l'eau, des milieux et des sols. Créé dans le Val-de-Marne à l'initiative de Territoire Grand-Orly Seine Bièvre et des entreprises partenaires, le Cluster Eau-Milieux-Sols est un pôle de dimension régionale. Cependant il construit une dynamique de l'innovation en coopération avec l'ensemble des principaux acteurs franciliens et nationaux concernés.	cluster	Innovation technique et technologique Nouveaux usages	X			
6	Gentilly	Le Générateur	16 rue Charles Frérot	Incubateur de projets artistiques avec une fibre arts visuels	Inauguré en 2006, libre et indépendant, Le Générateur est un espace de 600 m ² situé à la lisière de Paris 13 ^{ème} . Dédié à toutes les expressions contemporaines, particulièrement la performance et les arts visuels, Le Générateur est un espace géré par des artistes. Il donne priorité aux productions de formats artistiques atypiques (temporalité, géographie, contenu) et reste ouvert à toutes formes d'expérimentation multidisciplinaire. Lieu d'incubation (rapide) et de catalyse (très neutre), il s'ouvre à toutes les intensités et fédère artistes et publics autour de la création actuelle.	Arc Innovation			X		

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
5	Gentilly	Maison Robert Daisneau	1 rue de la Division du Général Leclerc	lieu d'exposition	<p>Depuis son ouverture en 1996, la Maison Daisneau est un lieu d'expositions temporaires. Elle n'abrite pas l'œuvre du photographe(l'œuvre de Robert Daisneau est gérée par l'Atelier Robert Daisneau www.robert-daisneau.com) mais lui rend hommage en explorant la photographie humaniste dans son histoire et dans ses pratiques actuelles, revisitant cette notion au-delà des frontières, privilégiant le regard, le réel et le documentaire. Elle présente chaque année 4 expositions monographiques ou thématiques réalisées à partir de fonds historiques, d'œuvres d'auteurs contemporains, d'archives professionnelles ou amateurs. Cette programmation intègre également La photographie à l'école, expérience pédagogique et stupéfiante exposition réalisée par des enfants.</p> <p>La Maison Daisneau est enfin un lieu de découverte et de partage de la culture photographique, un lieu pour regarder et voir autrement. Elle propose un large programme de visites, d'ateliers et d'activités éducatives à l'attention des différents publics (visiteurs individuels, familles, groupes scolaires, structures de loisirs, personnes en situation de handicap, etc.)</p>	Arc Innovation			X		
#	Gentilly	Demain Gentilly		Vie locale Fonctionnement des institutions	<p>Pendant une année, la Municipalité donne la parole aux Gentilliens pour fonder son projet de ville. Dans tous les quartiers, les habitants et ceux qui jouent un rôle dans la vie locale ont la possibilité d'exprimer leurs attentes pour l'avenir. Cette démarche collective se décline en trois temps forts : réalisation d'un diagnostic partagé jusqu'en avril ; poursuite de la réflexion par l'analyse et l'expertise citoyenne à partir de mai ; restitution finale des travaux début 2017.</p>		Démarche participation et de concertation avec les habitants			X	

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
4	Gentilly	Le Lavoir	10 Rue Victor Marquigny	Centre de diffusion et de création culturelle	Le Lavoir, établissement culturel unique en son genre, va prochainement voir le jour dans les anciens Lavoir-Bains-Douches de la ville de Gentilly, totalement transformés par ARTEO architectures. Il s'agira d'un lieu d'éducation à l'image en mouvement et aux nouvelles écritures numériques, à destination des jeunes, des familles et du tout public. Les espaces, répartis sur quatre niveaux, seront composés de studios de pratique (tournage en prise de vue réelle, film d'animation, son, multimédia, Fablab...), d'un espace d'accueil d'artistes en résidence, d'un pôle dédié aux jeux vidéo, d'un espace d'exposition, d'un café, et d'une salle de diffusion cinéma et spectacle vivant orienté arts numériques (travail de l'image en temps réel, hybridations artistiques...). L'enjeu sera de proposer quatre axes complémentaires : - La découverte et l'apprentissage par la pratique collective - Le soutien à la création artistique - La formation via les outils numériques - La diffusion (films, spectacles), avec des propositions adaptées aux différents publics, à la fois accessibles et de qualité.	Arc Innovation ??	Education à l'image en mouvement Techniques numériques		x		
25	Ivry-sur-Seine	Ancienne Usine des eaux	33 avenue Jean Jaurès	Agriculture urbaine Activités économiques, sociales, de loisirs Logements majoritairement social et réversible (ateliers, bureaux-logements, étudiants, chercheurs...)	Le site est divisé en 3 territoires aux devenir divers : les installations et équipements conservés par Eau de Paris au Nord Ouest (environ 1 ha), la partie Est (environ 2.2 ha) intégrée à la ZAC Ivry Confluences qui devrait être cédée à l'aménagement en 2016 pour créer notamment une voirie structurante ("Cours Sud"), l'emprise désaffectée de l'ancienne usine des eaux composée par un bâtiment industriel monumental ("Nef") et les anciens bassins de filtration. L'espace proposé pour l'appel à projets se situe en continuité du périmètre de la ZAC Ivry Confluences qui l'entoure. Le projet Manufacture-sur-Seine propose une réactivation innovante de l'histoire du lieu et du lien à l'eau. Il est fondé sur trois piliers : une manufacture collaborative regroupant les fonctions de production et recherche du site, des services, et des logements diversifiés. Il vise un rayonnement culturel et contribue à l'identité de l'Axe-Seine avec un bon ancrage local et des innovations séduisantes : réutilisation expérimentale de l'eau, structuration d'une lisière de construction en terre crue issue des déblais du Grand Paris, activation du site dans la phase de préfiguration. La densification du site est équilibrée avec des hauteurs de constructions peu enlevées et un paysage aquatique présent au cœur du bâti. L'agriculture trouve sa place dans le projet (pépinière sous serre et toitures végétalisées). Le cœur du site est résidentiel, les lieux de destinations en périphérie (manufacture, espaces verts).	Réinventer La Seine	Le site offre l'opportunité de développer un programme mixte, innovant et ambitieux, tirant profit des caractéristiques exceptionnelles du lieu. L'arrivée du T-Zen 5 et, à plus long terme de la ligne de métro 10, lui confère une attractivité et une connexion particulière avec Paris et la Vallée de la Seine.				x

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
23	Ivry-sur-Seine	Passerelle aux câbles	0	Franchissement de Seine Modes doux et actifs	<p>Ce pont à poutres cantilever pour piétons et bicyclettes, avec sa rampe d'accès d'un seul tenant, a été construit entre 1926 et 1929 par la centrale électrique d'Ivry (dite à l'époque Électricité de la Seine). Massive et construite en béton armé, la passerelle achemine aussi des lignes électriques vers la zone industrielle d'Ivry-sur-Seine. Elle a une longueur totale de 214 mètres et une portée de 134,60 mètres. Elle est le départ des pistes cyclables des bords de Seine et des bords de Marne et fait la jonction vers les pistes du centre de Paris.</p> <p>Depuis de nombreuses années, la question de la Seine est au cœur des réflexions de la mutation du quartier Ivry Port et le projet Ivry Confluences a pris le parti de renouer avec ses berges de façon partagée. Ainsi, la suppression de la circulation automobile le long du méandre permet d'imaginer de nouveaux usages et de nouveaux rapports avec l'eau. La passerelle aux câbles, balcon sur la Seine et sur la confluence, peut devenir un franchissement d'un nouveau genre, à la fois lieu de vie et lieu de passage.</p>	Réinventer La Seine					X
24	Ivry-sur-Seine	Part d'Ivry-sur-Seine	Quai Auguste Deshaies	Plateforme fluviale multimodale	<p>Ce projet de parc urbain en bord de Seine concilie activité fluviale et loisirs. Il développe une activité de déchetterie fluviale flottante pour le BTP, grâce à une barge aménagée amarrée à l'estacade collectant les déchets stockés dans 2 alvéoles de béton, qui se trouvent également sur l'estacade. Pleines, les barges rejoignent par la Seine le centre de tri de Gennevilliers ou Villeneuve le Roi. Le service fluvial proposé est une station GNV/biq GNV de petite capacité et à usage privé (destiné à la flotte de véhicules Paprec à Paris, avec l'ambition à terme de développer une station GNV pour les futurs bateaux motorisés GNV). Sont également prévus deux bateaux de service de Fluvial Nettoyage, pour la rénovation et le pompage des huiles usagées des bateaux de la Seine. Un parcours pédagogique de sensibilisation au recyclage est accessible hors de l'exploitation. 2 bateaux à quai proposent des services d'animation et une prestation fluviale : un établissement flottant de soirée pour concerts et spectacles à quai; un bateau de croisière privatisable avec escale sur Paris. Une restauration sur l'estacade est proposée pour les Ivryens : Food truck, bar-terrasse.</p>	Réinventer La Seine					X

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
22	Ivry-sur-Seine	La Halle aux films	29 Rue Jean Jacques Rousseau	Reconversion d'un friche industrielle en plateau de tournage	Aux portes de Paris un tout nouveau pôle audiovisuel dans une ancienne halle réhabilitée de 3500m ² : - espace de tournage brut de 2000m ² - Espace de construction de décors de 500m ² - Loges comédiens équipées - Plus de 300 mètres carrés de bureaux de production à louer - Possibilités de stockage	Arc Innovation			X		
16	Ivry-sur-Seine	Techshop Leroy Merlin	21-23 rue François Mitterrand	Techshop (Fablab privé ouvert à tout public) Makers	Le distributeur Leroy Merlin proposera à ses clients, à partir du 30 octobre, un ensemble d'ateliers de conception et de fabrication d'objets accolé à son magasin d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Autrement dit, un espace entre fablab et maker space de 2000 mètres carrés. Pour ce faire, l'enseigne avait choisi dès février l'Américain Techshop, fondé il y a 8 ans par les pionniers du mouvement des makers. Comme dans les ateliers de ces derniers à San Francisco, le Techshop Leroy Merlin réunit plusieurs espaces thématiques pour la découpe du bois, du métal, de la pierre, du plastique, pour le travail du textile ou l'impression 3D. Il dispose de plus de 150 machines, dont des équipements semi-industriels (fraisage, soudure, découpe laser) et de logiciels professionnels comme ceux d'Autodesk. Leroy Merlin a investi au total un million d'euros dans le projet.	Arc Innovation		X			
21	Ivry-sur-Seine	Silver Innova	54 rue Malière	Pépinière d'entreprises	Silver innova' a pour objectif de faciliter le développement de jeunes entreprises dans le domaine de la Silver économie, en accueillant au sein de la pépinière et de l'hôtel d'entreprise des sociétés proposant des solutions innovantes pour l'allongement de la vie et l'autonomie Startups et jeunes entreprises se partagent les quatre étages du bâtiment, qui comportent cinq laboratoires, des bureaux de 13 à 70 M ² , des salles de réunion... Le rez-de-chaussée est quant à lui un espace vitrine de l'innovation ouvert au public, accueillant conférences, show-room, forums, et diverses manifestations en lien avec la Silver économie ou l'innovation. Silver innova' entretient des liens étroits avec les différents acteurs du territoire impliqués dans la Silver Economie : Silver Valley, FuturÂge, l'hôpital Charles Foix, l'Institut de la Longévité... Il profite aussi de la proximité avec des universités, écoles d'ingénieurs et sites de recherche institutionnelle (INRA, CNRS, ...). Dans ce cadre, Silver innova' est appelé à devenir un lieu incontournable d'innovation et d'émulation, un moteur pour la Silver économie, filière en pleine croissance. Silver innova' est un équipement de développement économique géré par un EPL (Etablissement public Local) dédié. Ce statut permet de garantir la mission de développement économique local de la pépinière/ hôtel d'entreprises, et d'avoir un fonctionnement réactif pour apporter une bonne qualité de service aux entrepreneurs.	Arc Innovation		X			

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
19	Ivry-sur-Seine	Théâtre des Quartiers d'Ivry La Manufacture des Œillets	1 place Pierre Gosnat (25 rue Raspail)	Reconversion d'une friche industrielle en salles de spectacle consacrées au théâtre	<p>Ce nouvel outil de production et de fabrication, dès la première saison, va permettre au Théâtre des Quartiers d'Ivry d'ouvrir ses portes, de partager ses plateaux. La Manufacture des Œillets sera un lieu de convivialité. Un miroir de la société. Ouvert à tous. Attentif à tous. Un outil de travail à partager avec d'autres artistes. Dans ce lieu chargé de culture, aussi bien ouvrière qu'artistique, vont naître des spectacles Fabriqués à La Manufacture des Œillets, avec de nouvelles écritures dramaturgiques et scéniques inspirées par la beauté du lieu et par l'activité qui s'y déroulera. Une activité cohérente, articulée, et qui sera fortement attachée à l'identité artistique du Théâtre des Quartiers d'Ivry.</p> <p>Symbole de la culture ouvrière du XXème siècle, la Manufacture des Œillets va devenir un haut lieu de la culture artistique avec l'arrivée du Théâtre des Quartiers d'Ivry, Centre Dramatique National du Val-de-Mame.</p>	Arc Innovation			X		
	Ivry-sur-Seine	CREDAC La Manufacture des Œillets	25-29 place Pierre Gosnat	Reconversion d'une friche industrielle en centre de création artistique contemporaine	<p>Le Centre d'art contemporain d'Ivry – le Crédac est un lieu dévolu à la création artistique contemporaine. Créé en 1987, il s'est implanté dans les fondations du désormais célèbre centre Jeanne Hachette construit par l'architecte Jean Renaudie lors de la reconstruction du centre ville d'Ivry au début des années 1970. En s'implantant au dernier niveau du bâtiment américain de La Manufacture des Œillets, le Crédac devient un lieu de lumière l'Entièrement vitré, l'espace établit un continuum entre la ville et le lieu d'exposition. Les artistes nombreux aujourd'hui à se passionner pour la force historique ou plastique d'un lieu. Le contexte, la mémoire d'un territoire sont des paramètres déterminants dans la production des projets. La Manufacture est, d'une certaine manière, rendue à son activité initiale d'atelier de production : ateliers de création et d'expérimentation pour les artistes ; de pratiques artistiques et de médiation pour les différents publics; moments de discussion et de réflexion lors de workshops, de rencontres et de débats font vivre ce fleuron de l'architecture industrielle du XXème siècle. A travers quatre expositions par an, le Crédac témoigne de la diversité des pratiques actuelles : peinture, photographie, vidéo, son, graphisme, sculpture, installation, performance... Notre mission est d'accompagner les artistes émergents ou confirmés, français ou étrangers, dans leurs projets et bien entendu de permettre une rencontre sensible entre leurs œuvres et le public.</p>	Arc Innovation			X		

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
12	Ivry-sur-Seine	La briqueterie	17 rue Robert Degert	Reconversion d'une friche industrielle en centre de création chorégraphique	L'objectif est de permettre le développement de la création chorégraphique sous toutes ses formes et sa présentation auprès de publics élargis. La Briqueterie accompagnera ainsi les artistes tandis que les œuvres circuleront dans les lieux de diffusion du département, soit une vingtaine de théâtres partenaires dans le Val-de-Marne. Du côté des villes partenaires, un certain nombre de communes se sont déjà engagées.	Arc Innovation			X		
13	Ivry-sur-Seine	Centre d'innovation Nucleus Creative Valley	22 rue Pierre et Marie Cune	Reconversion friche Location bureaux, espaces de coworking et fablab Mixité des usages : Start up et artistes	En l'espace de quelques mois, Creative Valley a transformé une ancienne friche en un lieu hybride d'expérimentation : Le Nucléus. Plus de 1600m2 dans le Sud de Paris héberge déjà des artistes, artisans, free-lances et startups. Le Nucléus est un lieu d'interaction et de travail, sur diverses thématiques entre art et numérique. Un espace imprégné d'une atmosphère d'atelier et de conception artisanale, prêt à vous recevoir dans un climat de coopération et d'échange. Le lieu n'est pas ouvert au public, mais il est possible de le découvrir en rejoignant la communauté du Nucléus à travers ses différents projets professionnels et collectifs ou en nous contactant pour une visite.	Arc Innovation		X			
17	Ivry-sur-Seine		25 et 15-17 sentier des Malicots,	Habitat Coopérative d'habitants	12 logements : 1 T2, 7 T3, 3 T4, 1 T5 - 12 parkings en surface. Le parti pris urbain et paysager s'appuiera sur l'aspect résidentiel du quartier. Nous chercherons à privilégier toutes formes d'intimité depuis les co-visibilités et la nature des traitements paysagers pour le confort des habitants. Les vues seront orientées pour ne pas gêner le voisinage. L'implantation des constructions et l'organisation des espaces extérieurs, jardins, cheminements et stationnement composeront avec la topographie « étagée » du site pour en tirer le meilleur parti. L'orientation des terrains nord-est / sud-ouest est favorable à la conception d'une architecture bioclimatique. Les bâtiments optimiseront les bonnes orientations vis à vis de l'ensoleillement profitant à la performance thermique, à l'apport de lumière donc à la qualité d'usage ainsi qu'à l'animation des façades par le jeu des ombres et des lumières. Les logements seront traversant, les baies au sud seront protégées pour le confort d'été. Le projet développera des espaces paysagers conviviaux satisfaisant dans le même temps aux besoins de la biodiversité urbaine.		Habitat participatif		X		

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
18	Ivry-sur-Seine		9 rue Louis Fablet	Habitat Coopérative d'habitants	Env. 12 logements et 1 local mutualisé Forme urbaine & ouverture : - Insertion contextuelle - Cœur d'îlot ouvert - Espaces paysagers généreux Principes bioclimatiques - Logements traversant - Maîtrise des apports solaires - Matériaux bio-sourcés Stationnements : Autopartage électrique		Habitat participatif		X		
15	Ivry-sur-Seine		60-62 rue Mirabeau	Habitat Coopérative d'habitants	Environ 16 logements & locaux mutualisés Forme urbaine & ouverture Petit collectif Venelle ouverte & trame verte Espaces paysagers généreux Principes bioclimatiques Maîtrise des apports solaires Matériaux bio-sourcés Performances des parois Stationnements : Autopartage électrique		Habitat participatif		X		
20	Ivry-sur-Seine		11 rue de la Gare	Habitat Coopérative d'habitants	Environ 16 logements & locaux mutualisés Forme urbaine & ouverture Collectif & « ville basse » Cœur d'îlot ouvert Espaces paysagers généreux Principes bioclimatiques Logements traversants Maîtrise des apports solaires Matériaux bio-sourcés Stationnements : Autopartage électrique		Habitat participatif		X		
14	Ivry-sur-Seine	COOP COTEAU	41 rue Antoine Thomas	Habitat Coopérative d'habitants	Coop Coteau est un projet d'habitat participatif réalisé par dix familles et un cabinet d'architectes à Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne. Une autre vision de la propriété, sociale et collective. Sur un coteau à Ivry sur Seine (94), se construisent dix logements en bois passifs, inscrits dans la pente, incluant des espaces mutualisés et traversés par un espace public. L'opération, montée en coopérative, rassemble dix familles aux compositions toutes singulières (monoparentales, jeunes ménages, familles avec étudiants), représentatives des diversités actuelles de composition de foyers, diversités qui se singularisent et qui invitent à réinventer des programmations innovantes en terme de logements. Une majorité des familles habitant aujourd'hui le patrimoine de l'office HLM de la ville d'Ivry, cela permet de libérer des logements en remettant modestement un peu de fluidité dans le parc social disponible, contournant la vente des logements sociaux pour en construire d'autres. La démarche propose une triple maîtrise, partagée entre la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage relevant du politique et la maîtrise d'usage, cette dernière incarnée par le groupe d'habitants responsabilisés aux savoirs d'ouvrage nécessaires.	Prix du projet citoyen UNSFA 2014	Habitat participatif Autopromotion		X		

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
A	Ivry-sur-Seine	ZAC Ivry Confluence		Logement/Activités économiques/tertiaire/loisirs/équipements publics	Aux portes de Paris, Ivry Confluences est un site de 145 hectares à forte ambition, support d'un projet de grande envergure à l'échelle métropolitaine. - Création d'un parc et d'une promenade en bord de Seine - Création d'un cours et réaménagement des voies - Création d'une liaison vers le centre-ville (pont)				X		
#	Ivry-sur-Seine	Ivry et Moi		Vie locale Fonctionnement des institutions	Ivry et moi est un projet ambitieux : construire ensemble, vers Ivry 2030. Pour cela, l'ensemble des Ivryens est invité à faire le point et à imaginer l'avenir d'Ivry. L'objectif de ces rencontres est de faire le point sur leurs attentes, leurs préoccupations, la manière dont ils envisagent le futur de la ville et construire avec eux les orientations de demain. Ivry et moi, ce n'est pas une expérience de consultation ou de concertation mais une construction collective du devenir de la Ville, par l'échange, le débat et la réflexion. Pour cela, des réunions publiques sont organisées dans toute la ville pendant les mois de novembre et décembre, auxquelles sont invités à venir s'exprimer les Yvryens en présence des élus qui seront à l'écoute et qui seront témoins des débats. Une page Facebook et un compte Twitter sont à leur disposition.		Démarche participation et de concertation avec les habitants		X		
61	Juvisy-sur-Orge	Les Bords de scènes	Place du Maréchal Leclerc	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial Diffusion artistique	Le 1er juin 2016, l'epic "Les bords de scènes" est devenu officiellement l'organisme unique de programmation culturelle de territoire de l'ancienne CA Les Portes de l'Essonne. Née du regroupement de l'ancienne association du Centre culturel des Portes de l'Essonne et de Kaléidoscope Espace Jean Lurgat, cette nouvelle structure présidée s'inscrit dans la continuité de la programmation qui a fait la renommée culturelle de Juvisy.		Diffusion et création artistique	X			
62	Juvisy-sur-Orge	Ecole et espace d'art contemporain in Camille Lambert	35 avenue de la Terrasse	Lieu exposition Diffusion de la culture artistique	Un lieu d'exposition dédié à l'art contemporain et une structure d'enseignement artistique.		Diffusion et création artistique	X			
H	Juvisy-sur-Orge Athis-Mons	ZAC Bords de Seine Amont et Aval	Juvisy : Quai Gambetta Athis-Mons : Quai de l'Industrie	Logement/Activités économiques			Innovation traitement des rejets eaux pluviales				X

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
7	Kremlin-Bicêtre	Secteur de la gare, Kremlin-Bicêtre Hôpital	Rue Gabriel Peir et Rue Séverine	Nouvelle façade urbaine avec un bâtiment signal (R+15) : activités (hospitalières+bureaux), logements (familiaux et étudiants), commerces (dans la gare et en surface).	Le site proposé est un terrain partiellement bâti, d'environ 3 000 m2 se trouvant au sein du secteur de la future gare du Grand Paris Express "Kremlin-Bicêtre Hôpital". A l'horizon 2030, l'arrivée de la ligne 14 permettra une liaison directe et rapide du site avec la capitale. Localisé sur un coteau, le site bénéficie de vues remarquables sur Paris et la vallée de la Bièvre. Cette localisation offrira d'ailleurs une forte visibilité pour les projets architecturaux à venir sur ce site. Le défi à relever pour les candidats : proposer une couture urbaine entre les villes de Gentilly, du Kremlin-Bicêtre et d'Arcueil par un aménagement urbain ambitieux en bord de gare.	Inventons la Métropole			x		
8	Kremlin-Bicêtre	StartUp42	14-16 Rue Voltaire	Incubateur Start up (Intelligence informatique)	StartUp42, l'accélérateur de startups by EPITA a été fondé en 2013. S'appuyant sur les moyens techniques et humains de l'école et ses laboratoires ainsi que grâce aux interventions d'une multitude professionnels, la structure propose à de jeunes entrepreneurs de voir leurs projets se concrétiser. StartUp42 est le premier accélérateur français à avoir rejoint le Global Accelerator Network. StartUp42 est programme d'accélération de startups d'une durée de 4 mois, qui vise à aider les startups technologiques en démarrage à passer d'une bonne idée à un produit minimal viable et à valider les hypothèses économiques. Nous sommes une structure sans objectifs de rentabilité soutenue par l'EPITA et par un réseau de sociétés établies. Le programme est totalement gratuit et nous ne prenons pas de participation au capital. Nous n'investissons pas dans les startups mais offrons infrastructure, expertise et réseau.	Arc Innovation		X			
11	Kremlin-Bicêtre	Le KB Créative Valley	11, rue Carnot	Espace coworking (location) Incubateur de start up	Ouvert depuis 2011, et agrandi en 2016, le KB est le Creative Center qui héberge une quarantaine de startups, allant du projet de fin d'étude à la startup en pleine croissance. Des personnalités et des projets très différents trouvent ici une ambiance de partage, d'échange et d'entraide qui permet de s'y sentir comme chez soi et de gagner confiance en son projet.	Arc Innovation		X			

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
9	Kremlin-Bicêtre	EPITECH Innovation HUB	24 rue Pasteur	Incubateur - Fablab	<p>L'Epitech Innovation Hub est un espace dédié aux expérimentations, au prototypage et au développement de projets innovants. A la fois sandbox et terrain de jeux portés par les étudiants, projets mentorés et propulseur de start-up, cet espace est ouvert à tous. Tous les projets ayant une composante logicielle sont les bienvenus, qu'ils proviennent de l'extérieur de l'école comme en interne.</p> <p>L'Epitech Innovation Hub est une forme innovante de collaboration entre étudiants, experts et entreprises, qui partagent et appliquent leurs compétences dans la fabrication de solutions technologiques novatrices « Bottom up » et/ou « top down », projets montés par les étudiants pour lesquels assistance et mentoring sont à disposition ou partenariats publics et privés en quête de solutions innovantes, L'Epitech Innovation Hub est au croisement des besoins de chacun.</p> <p>Étudiants comme professionnels du même écosystème, l'Epitech Innovation Hub est à disposition de tous les acteurs du numérique. Il est pensé pour favoriser les contacts et les interactions, générer de la collision afin de trouver ensemble les usages de demain.</p> <p>L'horizontalité comme horizon, pour réfléchir ensemble et trouver des solutions.</p>	Arc Innovation		X			
#	Kremlin-Bicêtre	"La Fabrique"		Vie locale/Fonctionnement des institutions	<p>La ville du Kremlin-Bicêtre a connu de profondes transformations ces dix dernières années : création de la médiathèque, ouverture du centre commercial et d'affaires Okabé, requalification de l'avenue de Fontainebleau, couverture de l'autoroute A6B... Et avec la création de la métropole du Grand Paris et l'arrivée d'une nouvelle gare sur notre territoire à l'horizon 2024, c'est une nouvelle page d'histoire de notre ville qui s'écrit.</p> <p>Après la concertation autour du nouveau PLU qui fixe les grandes orientations d'aménagement, une nouvelle phase du projet de ville s'engage, appelée « La Fabrique ». Il s'agit de lancer une grande réflexion globale sur les besoins de la ville et de ses habitants à l'horizon 2030. L'objectif de cette démarche ambitieuse est de confier aux Kremlinois une place privilégiée dans l'élaboration de projets concrets afin de construire ensemble la ville de demain. De nombreux projets existent déjà, notamment la création du Ruban vert qui traversera la ville ou l'arrivée de la ligne 14 du métro, mais avec cette concertation sera l'occasion de faire émerger des projets qui permettront à la fois de préserver l'identité de la ville et de répondre aux grands enjeux métropolitains en matière de logement, d'aménagement, de développement économique, d'attractivité, de cadre de vie, de services publics... Dans un cadre budgétaire très contraint dû aux diminutions successives des dotations d'Etat, il sera donc essentiel de prioriser les projets afin de conserver une situation financière saine.</p>	Démarche participative et inclusive				X	

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
34	L'Hay-les-Roses	Créative House	3 Pavillons : - 1 rue de Chevreuil ; - 4 bis rue Gabriel Péri; - 6 rue Gabriel Péri.	Incubateur/coworking/ Colocation (logement)	Creative Valley, dans sa volonté de favoriser l'innovation, propose également des espaces de coliving : les Creative Houses. Ces nouveaux espaces communautaires sont à la frontière entre logements et espaces de coworking. Les start-upers y vivent en colocation et y travaillent en groupe. De quoi stimuler la créativité et le partage ! Nous offrons la possibilité à nos start-ups d'intégrer 3 Creative House, à Villejuif, Vitry ou encore à L'Hay les Roses.	Arc Innovation		X			
35	L'Hay-les-Roses	Réservoir d'eau potable		centrale photovoltaïque	C'est la plus grande centrale photovoltaïque de la région Ile-de-France. La régie autonome Eau de Paris va exploiter 11 800 m2 de panneaux solaires installés sur la toiture d'un réservoir d'eau potable situé à L'Hay-les-Roses. La production annuelle estimée à 1 600 mégawatt heure sera directement réinjectés dans le réseau local et couvrira les besoins en électricité de 500 foyers (hors chauffage et eau chaude sanitaire) dès 2018.		Innovation technique				X
60	Marangis	Site de l'armée Leclerc	Avenue de l'Armée Leclerc	Agriculture urbaine et maraîchère	Le site proposé est un terrain partiellement bâti e 10 900 m2. Localisé à l'est de la commune de Marangis, en limite de la ville de Savigny-sur-Orge, il offre une vue imprenable sur la région parisienne qu'il surplombe. Entouré de grands champs agricoles, ce site est stratégiquement positionné entre une zone pavillonnaire et une zone d'activité économique. L'enjeu pour les candidats sur cet espace sera de réimplanter une agriculture urbaine et maraîchère qui constituera une formidable opportunité nourricière pour le territoire et contribuera à la réduction de son empreinte écologique.	Inventans la Métropole	Tout champ d'innovation				x
#	Marangis	Ma ville et moi		Vie locale/Fonctionnement des institutions	À Marangis, les 12 692 habitants ont le pouvoir. Ils délibèrent, proposent, agissent. Leur intervention a un impact concret dans la vie de Marangis à travers les outils suivants : Assemblées des habitants, Groupes projets/actions, Budget participatif, Journée citoyenne, Pétition de 500 signatures = saisine du Conseil municipal. Révision du PLU		Démarche participative et inclusive			X	

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
58	Orly	Usine de production d'eau potable		Usine/Atelier	<p>L'eau prélevée en Seine est traitée par l'usine d'Orly puis stockée dans le réservoir de L'Hay-les-Roses avant d'être acheminée jusqu'au sud de Paris.</p> <p>Cette usine est dotée d'un procédé de traitement physico-chimique, qualifié de « rapide » et d'un pas de production qui lui confère une réelle souplesse d'exploitation (pas de marche de 90000 m3/j à 300 000 m3/j) pour s'ajuster aux besoins de consommation.</p> <p>L'usine est l'unique unité de production sur la Seine qui bénéficie d'une réserve d'eau brute, isolée de la Seine, qui peut assurer jusqu'à deux jours d'autonomie en cas de pollution. Cette réserve, aussi appelée darse, constitue la première étape de traitement, par décantation des sédiments en suspension, améliorant sensiblement la qualité de l'eau.</p>		Innovation technique	X			
□	Paris Nry-sur-Seine Vitry-sur-Seine Choisy-le-Roi Thiais Orly	Atelier 11 kms - 24 mois	Tram9 (RD5+)	Accompagnement culturel et artistique/sociétale/Urban	De septembre 2017 à juin 2019, Stephan Shankland et Le troisième pôle proposent un atelier expérimental afin d'aborder 5 thématiques en lien avec la mutation du territoire et le chantier du TRAM 9 : le signe, le parcours, la création graphique, l'espace public et l'atelier situé.	HQAC	Nouveaux usages espaces publics		X		
E	Rungis Fresnes Wissons	La Plaine Montjean Le grand quartier de la Plaine de Montjean		Agriculture urbaine Reconquête et préservation des espaces naturels Urbanisation	<p>A la croisée des trois communes de Rungis, Wissons et Fresnes et de deux départements (Val-de-Marne et Essonne), la plaine de Montjean est un vaste espace agricole et naturel. Il est exceptionnel par sa surface (de l'ordre de 200 ha) et par son histoire : aqueducs gallo-romains et du XVIIIe siècle, le parc de Montjean et son château témoignent de son passé. C'est aujourd'hui un grand espace ouvert et en partie cultivé où cohabitent le centre horticole de la Ville de Paris qui y produit plus de 2 millions de plantes pour le fleurissement de la capitale chaque année, des terrains agricoles et le bois de Montjean. Situé à 7 km de Paris, à 10 minutes en voiture des Portes d'Orléans et d'Italie, la ville est desservie par l'A6, l'A106, l'A86 et l'A10 et non loin de l'aéroport d'Orly. Elle est accessible par le RER C (Gare de la Fraternelle) et le tramway T7 qui relie Villejuif Louis Aragon à Athis-Mons.</p> <p>L'aménagement de la plaine de Montjean est guidé selon les principes suivants :- Préserver la dominante agricole, horticole et naturelle de la plaine, - Accompagner la reconversion de l'activité agricole, en passant d'une culture céréalière à une agriculture maraîchère biologique tournée vers des usagers situés à proximité, - Aménager des circulations douces, permettant aux habitants et divers usagers de retrouver des itinéraires de promenades, - Construire une ultime frange urbaine à Rungis, un quartier convivial, durable, sobre en énergie, ambitieux sur la qualité des logements, l'attention aux modes de vie et l'architecture.</p>		Reconversion agricole vers l'agriculture urbaine et maraîchère Nouveaux modes d'habiter Transition énergétique				X

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
48	Rungis Chevilly-Larue	Cité de la Gastronomie	Proximité du MIN et de la future station du métro 14	Centre de promotion de la gastronomie, du bien manger (bien vivre)	Le projet de Cité de la Gastronomie Paris-Rungis a été retenu dans le cadre du réseau de « Cités de la gastronomie » valorisant l'inscription du « repas gastronomique des français » au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO. Un nouvel équipement métropolitain : Mêlant culture, formation, tourisme, affaires et vie quotidienne, la future Cité de la gastronomie offrira à la région un lieu nouveau à la fois traditionnel et innovant pour les habitants, les visiteurs et les touristes.	Cité de la gastronomie (Réseau national) Classement UNESCO		X			
47	Rungis	ECORESO AUTONOME	36 Rue du Morvan	Ressourcerie	Il s'agit d'une ressource spécialisée dans la récupération et le recyclage du matériel médical. Répondant à un appel à projets de la Caisse nationale de solidarité, le Ceremh (Centre de Ressources et d'innovation Mobilité Handicap) a monté ce dispositif de recyclage, sous forme de société coopérative à intérêt collectif.		Economie circulaire	X			
49	Thiais	Pont de Rungis, Thiais, Orly	Rue des Alouettes et de Courson	A définir	Ce site appartenant à la commune de Thiais est localisé en limite des communes de Rungis, d'Orly et de Chevilly-Larue, au cœur du pôle économique d'Orly-Rungis. Il se trouve dans un secteur dédié aux activités économiques depuis les années 1960 : de grands centres logistiques et commerciaux y ont été installés, notamment le centre commercial "Belle Epine". La plateforme logistique de la SOGARIS et le Marché d'intérêt national (M.I.N.) de Rungis sont situés au nord-ouest du Pont de Rungis, tandis qu'au sud se trouve la plateforme aéroportuaire d'Orly. Le site est desservi par le RER C et la navette Orlyval, qui transitent par la station "Pont de Rungis-Aéroport d'Orly", le reliant à Paris et à l'aéroport d'Orly. La desserte locale est également assurée par le tramway T7 (de Paris à Athis Mons), le TVM (de Créteil à la vallée de la Bièvre) et par cinq lignes de bus jour et nuit. Le site bénéficie d'une interconnexion TGV. En 2024, la station "Pont de Rungis-Aéroport d'Orly" sera concernée par le prolongement de la ligne 14 du Métro. Plusieurs grands projets sont actuellement en cours d'élaboration à proximité immédiate du site : la Cité de la gastronomie du M.I.N. de Rungis, l'extension de l'aéroport et l'opération Cœur d'Orly, la modernisation de la plateforme SOGARIS et quatre opérations à dominante de logements dans les communes voisines.	Inventans la Métropole	Tout champ d'innovation				

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)	
0	Valenton	Télécâble A - TéléVal		Téléphérique urbain	<p>Le Téléval est un projet de téléphérique qui reliera les communes de Villeneuve-Saint-Georges, Valenton, Limeil-Brévannes et Créteil à l'horizon 2021. Grâce à une vitesse commerciale de 20 km/h, le Téléval réduira considérablement les temps de parcours entre ces communes. La ligne sera longue de 4,4 kilomètres et desservira 5 stations. À titre d'exemple, moins de 17 minutes seront nécessaires pour aller directement du plateau villeneuvois à la station de métro Créteil - Pointe du Lac alors qu'il faut 40 minutes en bus. Le Téléval permettra notamment de se rendre à la station de Créteil qui est en correspondance directe avec la ligne 8 du métro ainsi qu'avec le bus 393.</p> <p>Ce téléphérique fonctionnera exclusivement à l'énergie électrique et les cabines seront intégralement accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce projet est né pour répondre au développement exceptionnel des communes de Villeneuve-Saint-Georges, Valenton et Limeil-Brévannes, qui pâtissent d'une saturation routière et d'importantes nuisances environnementales.</p>		Nouveau mode de transport					X
59	Valenton Villeneuve-Saint-Georges	Usine de traitement des eaux usées	Zac des Prés de l'Hôpital Rue Amand	Usine/Atelier	<p>Filière eau : Le choix s'est porté sur le traitement biologique des eaux usées par le procédé dit de culture libre en aération prolongée à faible charge. Il permet un traitement poussé de l'azote réduit et l'élimination d'une partie importante des nitrates. Filière boue : La station d'épuration Seine amont est équipée d'une unité de séchage thermique unique en Europe par ses capacités et ses performances. Elle permet de réduire de 65 % le volume des boues et de les transformer en granulés. Enrichis en produits organiques, ces derniers peuvent être valorisés en agriculture, horticulture ou sylviculture. Pour valoriser ses effluents, Seine amont dispose d'un four d'incinération destiné aux boues de faible valeur agronomique et deux digesteurs (cuves circulaires fermées de 17 m de haut et de 28 m de diamètre), afin de récupérer le biogaz produit lors de la fermentation (la "digestion") des boues. Ce gaz alimente l'unité de séchage thermique et les chaudières de l'usine.</p>							

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
29	Villejuif	La Redoute des Hautes bruyères ZAC Campus Grand Parc	ZAC Campus Grand Parc	Espace de conférence, séminaire, restauration résidence étudiants-chercheurs Espace collectif (place d'arme, réouverture des douves sur le parc...)	La Redoute des Hautes Bruyères, ancien fort militaire désaffecté, jouit d'une situation exceptionnelle en rebord du plateau de Villejuif. Point culminant du Val-de-Marne, il offre une vue imprenable sur la vallée de la Bièvre et Paris. Situé sur la ZAC Campus Grand Parc, il accueillera notamment un pôle universitaire interdisciplinaire de santé (PUS), avec lequel le projet retenu dans le cadre de cette consultation s'articulera. Ce site porteur d'enjeux patrimoniaux et environnementaux deviendra une polarité majeure de la métropole francilienne par l'arrivée de la gare d'interconnexion ligne 14-ligne 15 du Grand Paris Express.	Inventons la Métropole	Mixité fonctionnelle et sociale. Réflexion sur l'ouverture permanente du lieu Nouveaux usages en lien avec la valorisation du patrimoine		x		
33	Villejuif	Terrains Bizet	54-60 ; 80-84 Rue Bizet 18-40 Sentier Emile Zola	Dominante résidentielle (logements diversifiés) Mixité fonctionnelle	Ce site est constitué de deux ensembles formant une unité foncière continue 'une superficie totale de 12 278 m2. Friche recouverte de végétation non protégée, ce site est idéalement localisé à proximité de la ligne 7 du métro, de plusieurs lignes de bus RATP, de la ligne V7 du réseau Valouette, de stations Autilib' et de la RN7. Il représente un fort enjeu métropolitain de par sa proximité avec le secteur opérationnel du projet Campus Grand Parc, et permettra d'inventer des usages adaptés à cet espace peu dense et très accessible.	Inventons la Métropole	Réinvention des quartiers pavillonnaires : nouvelles manières d'habiter et d'occuper l'espace eu dense. Dimension paysagère et aspect environnemental des constructions cruciaux, en raison de l'espace vert constitué.				x
31	Villejuif	Villejuif Bio Park	1 Mail du Professeur Georges Mathé	Pépinière d'entreprises et un hôtel d'activités (Recherche et santé)	Villejuif Bio Park, imaginé par l'architecte François Ledercq, accueille de jeunes entreprises œuvrant dans le domaine de la recherche et de la santé. Modularité des espaces, services communs, proximité des plateformes technologiques... L'idée est de faciliter le développement de jeunes sociétés et leurs échanges avec les pôles scientifiques avoisinants dans un environnement de qualité. Villejuif Bio Park se situe sur la ZAC des Bamonts, à Villejuif, à proximité du centre-ville, proche des commerces, restaurants, espaces culturels et au cœur des grands sites de recherche et de santé : - La vallée scientifique de la Bièvre : maillon du cône sud francilien de l'innovation ; - Le projet Cancer Campus : futur ensemble de recherche et d'innovation ; - Une implantation au cœur des grands sites de recherche et de santé : hôpital universitaire Paul-Brousse, Inserm, CNRS, Institut Gustave-Roussy, Institut André-Lwoff...	Arc Innovation Vallée scientifique de la Bièvre		X			

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
32	Villejuif	EFREI Entrepreneurs	3 Impasse Victor Hugo	Incubateur de start up	Traditionnellement, l'incubateur Efrei Entrepreneurs accueille de jeunes entreprises créées par des étudiants des écoles du groupe Efrei (Efrei Paris, Efreitech) ou encore par des anciens étudiants. Véritable "booster" de projets, Efrei Entrepreneurs bénéficie d'un réseau d'appuis et de soutiens particulièrement important. Depuis 2017, l'admission est ouverte à des startups externes au campus afin d'apporter une nouvelle dynamique. L'incubation à Efrei Entrepreneurs est gratuite pour les startups et dure 6 mois. Nous proposons deux types d'accompagnement : - L'accompagnement classique inclut un hébergement dans les locaux de l'incubateur. Un bureau personnel est mis à la disposition des entrepreneurs. - L'accompagnement «Hors les Murs» a été créé pour répondre aux besoins des startups ne souhaitant bénéficier que de l'accompagnement personnalisé.	Arc Innovation			X		
30	Villejuif		9 rue Berthelot	Incubateur/coworking/ Colocation (logement)	Idem			X			
#	Villeneuve-Saint-Georges	Imagine Villeneuve		Vie locale Fonctionnement des institutions	« Imagine Villeneuve » est un nouveau moment d'échanges entre la municipalité, les habitants de Villeneuve-Saint-Georges et les usagers de la ville. Imaginer et faire la ville ensemble c'est tout l'enjeu de cette initiative.		Démarche participation et de concertation avec les habitants			X	
65	Viry-Chatillon	Hôtel d'entreprises	215 route de Fleury Avenue Victor-Schoelcher		Ces hôtels d'entreprises offrent plusieurs ateliers, de 55, 80 et 122 m ² , des ateliers mixtes de 20 à 40 m ² , de nombreux bureaux destinés à l'activité tertiaire (de 15 à 25 m ²) et des salles partagées (repas, réunions...). Ils sont situés en Zone franche urbaine.			X			
63	Viry-Chatillon	Pépinière d'entreprises	31 avenue du Général de Gaulle		La pépinière propose un accès à des services à des coûts partagés concernant les fonctions administratives : accueil, courrier, télécommunication, entretien, messagerie, sécurité... Le créateur d'entreprise y bénéficie par ailleurs des conseils de l'équipe d'animation et des ressources du réseau des partenaires. Une dizaine de bureaux de 10 à 19 m ² peuvent être disponibles pour une durée limitée pouvant aller jusqu'à 5 ans.			X			
64	Viry-Chatillon	Usine Renault Sport F1	1 Avenue du Président Kennedy	Constructions moteur F1	Construite en 1969, il s'agit de l'usine dans laquelle Renault conçoit et construit ses moteurs de F1.		Technique et technologique dans la mécanique automobile	X			

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
46	Vitry-sur-Seine	Pôle Gare des Ardoines	ZAC Gare des Ardoines	Ilôt gare : 93 000 m ² de bureaux, 9 000 m ² de commerces, 7 500 m ² de logements spécifiques Ilôt autour du pôle multimodal : dominante activité économique, tertiaire et commerciale Ilôt PM3 : intégration de la régulation d pôle bus Grandes halles : équipement de dimension métropolitaine	Le site des Ardoines, pôle stratégique de la Métropole, se trouve au cœur d'une des plus importantes opérations d'aménagement en France. De part et d'autre des voies ferrées, il s'articule autour de deux centralités qui seront reliées par un franchissement ambitieux : le pôle multimodal et les Grandes Halles SNCF, bâtiments emblématiques de l'architecture industrielle. Futur hub du Grand Paris Express, desservi par le RER C et un échangeur de l'A86, ce futur quartier vitrine portera une programmation ambitieuse à dominante économique et sera le lieu idéal où inventer la ville du XXI ^{ème} siècle, dense et mixte, autour d'espaces publics de qualité et d'une mobilité démultipliée	Inventons la Métropole		X			
	Vitry-sur-Seine	Eco campus Chérioux	ZAC Chérioux	Centre de formation	Unique en France, l'écocampus Chérioux proposera une formation du CAP à la licence professionnelle pour de nombreux métiers du bâtiment et un socle commun de compétences aux jeunes et stagiaires en matière de techniques innovantes induites par le Grenelle de l'environnement, qui représente plus de 5 000 entreprises de toute taille, du groupe à la TPE-PME. L'écocampus anti-tape et accompagne la mise en oeuvre de nouvelles réglementations thermiques formant aux nouveaux métiers du bâtiment. A terme, 100 000 m ² de surface supplémentaire doivent sortir de terre dont un pôle emploi formation recherche de 11 000 m ² et 300 logements étudiants.				X		
39	Vitry-sur-Seine	MAC VAL	Place de la Libération	Musée d'art contemporain centre de recherche artistique	Le MAC VAL est le seul musée à être exclusivement consacré à la scène artistique en France depuis les années 1950. Le projet du musée s'est développé sur près d'une quinzaine d'années, suite à la création en 1982, du Fond Départemental d'Art Contemporain. En 1998, la collection est agréée par le conseil artistique des musées et le Projet Scientifique et Culturel est validé par la Direction des Musées de France.	Arc Innovation			X		
41	Vitry-sur-Seine	Créative House	19 rue Massias	Incubateur/coworking/ Colocation (logement)	Idem			X			
37	Vitry-sur-Seine	Big Bang Participatif	26 Voie Gluck (une parcelle)	Autopromotion Habitat	Selon l'Adil (agence départementale d'information sur le logement), l'autopromotion désigne le montage selon lequel des particuliers réunis par un projet de vie commun, jouent le rôle de maître d'ouvrage en concevant, finançant et réalisant leur logement au sein d'un bâtiment collectif sans passer par un promoteur.				X		

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
44	Vitry-sur-Seine	COOP Colette	7 Rue Olympe de Gouges	Habitat Coopérative d'habitants	<p>Dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine du quartier Balzac engagée depuis 2007, la SEMISE, en partenariat avec la Ville de Vitry-sur-Seine, a souhaité développer un programme d'habitat participatif pour contribuer à l'enrichissement de la diversification de l'habitat et participer à la mixité sociale sur le quartier.</p> <p>La dernière parcelle à bâtir du quartier accueillera une opération d'habitat participatif en location / accession.</p> <p>La volonté de la ville est de permettre à la population, ménages ou actifs Vitriots sortant du parc locatif social (ou privé) et étant sous les plafonds de ressources du logement social d'accéder à la propriété dans une démarche encadrée, sécurisée et participative. L'objectif est de maîtriser le coût de logement pour les habitants, de limiter l'aspect spéculatif lié à l'acquisition d'un logement mais également de donner la possibilité de concevoir collectivement son logement au regard de ses besoins et ses envies.</p>	Habitat participatif			X		
B	Vitry-sur-Seine	ZAC Seine Gare Vitry		Urbanisation/habitat/activités économiques/équipements publics	<p>Le périmètre de la ZAC, qui englobe la gare RER de Vitry, s'étend sur 37 ha entre les voies ferrées et les berges de la Seine. Il bénéficie d'une gare du RER C et de l'arrivée en 2020 du TZen 5. La ZAC Seine Gare Vitry s'apparente à un faubourg actif : dans une programmation à dominante résidentielle, elle développe bureaux et locaux d'activités dédiés à l'emploi productif et artisanal, notamment pour les entreprises déjà en place aux Ardoines, ainsi qu'à l'emploi tertiaire. Grâce à l'accueil de nouveaux équipements publics (collège, groupes scolaires, médiathèque), à la réalisation de nouveaux jardins, d'espaces publics de qualité et au développement d'une offre commerciale de proximité accrochée aux transports en commun, elle réunit les éléments d'aménités et les ingrédients de la ville animée, mixte et pacifiée. Le plan de référence de la ZAC Seine Gare Vitry contribue à relier le centre de Vitry à la Seine en prolongeant la « ville constituée » jusqu'au fleuve et en valorisant les grands traces. Il assure l'intégration urbaine de la gare et inscrit les activités économiques existantes dans un tissu mixte de haute densité.</p>		La résilience à l'inondation est assurée par les grandes vaires (Allende, cours de la gare) relevées hors d'eau et par des fermes urbaines à double niveau : rez-de-chaussée bas inondables et allées hautes maintenant l'accessibilité en période de crue.				X

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
#	Vitry-sur-Seine			PLU	<p>Pour réviser son plan local d'urbanisme (PLU), la ville porte la volonté de mener une concertation plus avancée que celle exigée par la réglementation s'appuyant sur les habitants et les acteurs locaux.</p> <p>Les modalités de concertation en vigueur pendant toute la durée de la révision :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les supports d'expression - Les observations adressées et recueillies sur l'ensemble de ces supports permettront d'alimenter les réflexions des services, habitants et élus pour la révision du PLU. - Le registre permanent de concertation du public mis à disposition au Service Aménagement-Foncier, à l'Hôtel de ville, zone verte -1 bureau 20. Se présenter à l'accueil général. - Un formulaire spécifique en ligne pour déposer votre avis, vos observations des réunions publiques <p>Une information régulière : site internet, Lettre d'information hebdomadaire, Le Mensuel, expositions</p>		Démarche participative			X	
38	Vitry-sur-Seine	Centre Français du caoutchouc et des Polymères	60 Rue Aubert	Centre de recherche	<p>Le Centre Français du Caoutchouc et des Polymères (CFCP) est composé de cinq organismes destinés à accompagner le développement de la filière caoutchouc en France et en Europe. Ces organismes ont été créés et sont gérés par les industriels de la filière.</p> <p>Les missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche et Développement (Aide à la conception, Prévisions de durée de vie, Assistance technique, Éco-approche produits matériaux, Gestion de projets collaboratifs) - Formation (Initiale et Continue); - Promotion et défense des intérêts de la Profession du caoutchouc 	Pôle de compétitivité	Innovation technique et technologique	X			
42	Vitry-sur-Seine	MATERIAU PÔLE	6 Rue Pasteur	Réseau d'acteurs	<p>Le Matériaupôle Paris Seine-Amont est un réseau (ou cluster) qui regroupe en son sein des entreprises, des laboratoires, des collectivités territoriales et des porteurs de projets en Ile-de-France. Le réseau est axé autour des matériaux et procédés et accompagne le développement, la croissance et l'innovation de ses membres.</p> <p>Les missions du Matériaupôle sont d'animer le réseau tout au long de l'année et de participer à l'émergence ou au développement de projets innovant ou en phase de R&D sur le territoire. Pour cela l'association anime le réseau de compétences, propose d'accompagner les porteurs de projets sur l'ingénierie de projet, encadre des projets de R&D et développe un outil sur mesure : le 6 rue Pasteur.</p>	cluster	Innovation technique et technologique Nouveaux usages	X			

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
	Vitry-sur-Seine	ELASTOPÔLE	60 Rue Aubert	Antenne régionale pôle de compétitivité	<p>Elastopôle est le pôle de compétitivité français du secteur des matériaux caoutchoucs et polymères. Il s'est fixé des objectifs ambitieux, tout particulièrement pour aider les PME et ETI dans le développement de l'innovation et de l'emploi. Quels objectifs pour Elastopôle ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Montrer que les caoutchoucs et les polymères sont des matériaux indispensables et performants pour l'ensemble des secteurs d'activité utilisateurs, - Participer au développement de nouveaux matériaux, produits, procédés et fonctions innovants, - Favoriser l'innovation, le développement des activités et la compétitivité des entreprises, notamment des PME, - Mettre les acteurs de la recherche et de la formation en réseau avec le monde de l'industrie, - Elaborer les collaborations internationales ou inter-pôles : plasturgie, composites, mécanique, automobile, aéronautique, etc... - Ancrer l'emploi sur les territoires du pôle. <p>Les acteurs du Pôle, un réseau construit et performant d'acteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des groupes internationaux leaders mondiaux, fleurons de l'industrie française, - Un réseau de PME disposant d'un savoir-faire industriel reconnu, - Plus de 3500 chercheurs (recherche publique et privée) dans les 4 régions, - Des grandes écoles et universités disposant de compétences polymères, - Les industries associées en amont et en aval, L'Europe du caoutchouc. 	Pôle de compétitivité	Innovation technique et technologique	X			
	Vitry-sur-Seine	SILVER VALLEY	54 rue Malière	Réseau d'acteurs	<p>La Silver Valley rassemble les acteurs franciliens de la silver économie pour mettre en place les conditions propices au développement de projets d'innovation et aux partenariats commerciaux et industriels pour répondre aux besoins et aux usages des personnes âgées et de leurs proches. La co-localisation d'entreprises innovantes, de compétences, de services disponibles, de foncier et d'infrastructures, de partenaires et fournisseurs potentiels favorise le développement accéléré de solutions, produits et services, à même de répondre au phénomène sociétal crucial du vieillissement. Structuré autour d'une association, le réseau fédère 5 types d'acteurs représentant l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière : - Fournisseurs de biens et services; - Partenaires de l'innovation; - Prestataire de services aux entreprises; - Partenaire du financement des entreprises; - Représentants des Utilisateurs. Mission : Accélérer le développement d'activités économiques innovantes, répondant aux besoins et aux usages des seniors, pour générer de la croissance et l'emploi en Ile-de-France.</p>	cluster	Innovation technique et nouveaux usages	X			

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
45	Vitry-sur-Seine	DEFI MECATRONIC	140 Rue Léon Geffroy	Réseau d'acteurs	<p>Les 30 PME groupées au sein de Défi Mécatronic proposent une offre clé en main d'ingénierie et de fabrication d'équipements mécatroniques pour de nombreux marchés : santé, paramédical, environnement, transports, industries manufacturières...</p> <p>S'appuyant sur une offre transversale de savoir-faire, ce réseau d'entreprises a la capacité de concevoir, d'industrialiser et de certifier des solutions innovantes pour ses clients. Dans ce cadre, il développe des solutions pour améliorer la productivité, la qualité et l'ergonomie des procédés industriels en proposant, notamment, lignes de process automatisées, conditionnement robotisé, assistance à la manipulation de charges lourdes. Ses prestations s'étendent de l'étude technico-économique jusqu'à la réalisation des équipements, la simulation, l'intégration de robots sur mesure, le développement de machines spéciales, sans oublier la maintenance et la formation.</p>		Innovation technique et technologique Nouveaux usages	X			
#	Vitry-sur-Seine	Imagine Vitry			<p>C'est à un exercice inédit auquel le maire et son équipe invitent les Vitriots. L'objectif est de dessiner, ensemble, la ville d'aujourd'hui, de demain et d'après-demain. Pour ce faire, les Vitriots sont invités à faire le point et imaginer ensemble le futur de Vitry.</p> <p>Certes, Vitry a déjà une expérience de la concertation. Mais là, il ne s'agit pas de venir vous présenter des projets et de recueillir vos avis.</p> <p>Avec Imagine Vitry, la municipalité propose de changer d'échelle, en ayant une vision globale de la ville, et de changer de méthode en invitant les Vitriots à faire le point ensemble, entre eux, et de débattre collectivement de l'avenir de la ville.</p> <p>Pour cela, des réunions publiques sont organisées dans toute la ville pendant les mois d'octobre et novembre, auxquelles vous êtes invités à venir vous exprimer, à échanger et débattre, en présence des élus qui seront à l'écoute et témoins des débats.</p>		Démarche participative et inclusive			X	

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
D	Vitry-sur-Seine	ZAC Rauget de Lisle		Opération d'aménagement	<p>Vitry-sur-Seine, première ville du Val-de-Marne en superficie et seconde en nombre d'habitants, est traversée par un axe de circulation majeur, la RD5 (ex-RN305). Cette route va être élargie à 40 mètres afin d'accueillir un tramway. La commune a ainsi confié à Sadev 94 l'aménagement du territoire bordant cette voie, avec la mission d'en repenser en profondeur la fonction et l'organisation... tout en répondant à un besoin plus large : celui de métamorphoser l'entrée de ville, site stratégique à valoriser.</p> <p>Ainsi, un projet mixte sera déployé sur plus de 130 000 m². Le schéma d'aménagement prévoit la construction d'environ 850 logements (en accession et en locatif social) ainsi que la réalisation d'immeubles destinés à de l'activité, des commerces et la création d'espaces publics de qualité. Plus qu'un simple projet d'aménagement, l'opération doit déboucher sur une véritable métamorphose de l'entrée de ville, site stratégique pour la ville de Vitry-sur-Seine.</p> <p>Ces transformations permettront de créer des parcours d'est en ouest reliant le plateau et le parc des Lilas avec la vallée de la Seine.</p>	ECO QUARTIER niveau 2	Innovation technique (Bâtiment)				X
E	Vitry-sur-Seine	ZAC Gare Ardoines		Opération d'aménagement	<p>La ZAC Gare Ardoines se développe autour du pôle multimodal métropolitain et de l'A86, au croisement du grand cours nord-sud des Ardoines emprunte par le T Zen 5 et de l'arc est-ouest qui franchit les voies ferrées et la Seine. Elle accueillera un pôle urbain tertiaire de grande envergure, aux remarquables aménités urbaines : espaces publics, commerces et services en pied d'immeuble, pôle commercial de destination, mixité tertiaire / résidentiel générant une animation permanente. Ce nouveau pôle urbain s'articule entre les quartiers habités de Vitry et le site Sanofi en bord de Seine qui vient de réorganiser ses accès sur la nouvelle liaison. Les activités économiques déjà présentes, du BTP, du commerce de gros et de la logistique, y seront revalorisées en s'inscrivant dans un environnement urbain de qualité, rejointes par des filières d'avenir innovantes telles que les Eco activités, les matériaux ou la mécatronique. Une grande halle ferroviaire désaffectée, emblématique de l'histoire des Ardoines, est promise à terme à une reconversion en grand équipement de destination accueillant des événements, des commerces, des activités économiques, culturelles et sportives.</p>		Innovation technique				X

ID	Commune	Nom de l'opération	Adresse	Nature	Descriptif	Label	PISTE INNOVATION	Lieux économie émergente et nouvelle industrie	Innovation sociale et sociétale liée aux nouveaux modes de vie	La fabrique du projet	Les nouveaux usages, nouveaux services (Environnement)
43	Vitry-sur-Seine	Ressourcerie du spectacle	14 Avenue du Président Salvador Allende	Ressourcerie	<p>La Ressourcerie du Spectacle est une association loi 1901 à but non lucratif. Une structure qui rassemble, valorise et partage des savoirs et des ressources, par la collecte et le réemploi de matériel et de matériaux, dans le but de proposer des solutions techniques responsables et favoriser de nouvelles formes de création artistique.</p> <p>Au carrefour du réemploi et de l'économie sociale et solidaire LRDS investit les champs du spectacle et de l'événementiel en accompagnant les acteurs culturels et artistiques dans l'élaboration et la mise en œuvre créative et technique de leurs projets. Une structure qui rassemble, valorise et partage des savoirs et des ressources.</p>		Economie circulaire	X			
40	Vitry-sur-Seine	Exploradôme	18 avenue Henri Barbusse	Musée	<p>L'Exploradôme est un espace interactif de découverte des sciences, des techniques et du numérique. Expositions, expériences, ateliers, animations : dans ce musée où il est interdit de ne pas toucher, les sciences se dévoilent de façon ludique, interactive et pédagogique ! Accessible à tous les publics dès 4 ans, avec plus de 60 000 visiteurs et visiteuses par an, l'Exploradôme fait figure de lieu de référence pour la pratique d'activités scientifiques et numériques dans le Grand Paris !</p>		Diffusion culture scientifique, innovation pédagogique Expérimentation		X		
C	Vitry-sur-Seine	Cœur de Ville	Secteur Centre-ville/ Capra/ Robespierre	NPRU	<p>Le secteur Centre-ville/ Capra/ Robespierre forme le périmètre d'une nouvelle opération de rénovation urbaine, figurant parmi les deux cents quartiers retenus par l'État dans le nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU). Les intentions portées par la Ville dans le cadre du projet cœur de ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un enjeu fort autour des transports, pour une accessibilité du territoire renforcée - Un lieu de vie économique créateur d'emplois pour ses habitants - Un quartier pourvu en équipements publics et associatifs, supports de vie locale - Le logement à valoriser - Un quartier bénéficiant d'un cadre de vie renouvelé et porteur d'innovations - La poursuite d'une démarche culturelle et artistique emblématique - Une concertation à mener avec tous les acteurs du territoire et du projet <p>Avec la validation du dossier d'intentions par l'ANRU, le projet entre dans une nouvelle phase d'études alimentée par une large concertation avec les habitants des quartiers concernés et l'ensemble des vitriots.</p>	PIA ANRU+ AMI Santé Environnement et aménagement durable (ARS+ADEM E) AAP IGN Fab (Territoire d'expérimentation)	- Renforcement de la mixité fonctionnelle d'un immeuble de grande hauteur (réinvestissement des parkings notamment) - Maquette numérique (BIM) pour la réhabilitation des logements locatifs sociaux et leur exploitation - Réseau de tri pneumatique - Actions / interventions du projet favorables à la Santé				X